

MEYRIN

2025

COMPTE RENDU
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER



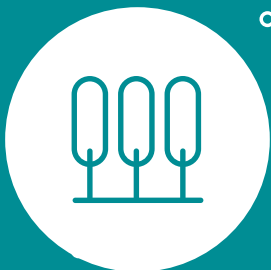


TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF	4
CONSEIL MUNICIPAL	6
CONSEIL ADMINISTRATIF	12
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	14

CULTURE	20
ENVIRONNEMENT	32
ÉTAT CIVIL	46
GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	50
PETITE ENFANCE ET FAMILLES	56
RESSOURCES HUMAINES	70
SÉCURITÉ MUNICIPALE	86
SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE	98
SPORTS	120
SYSTÈMES D'INFORMATION	134
URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE	140

FINANCES	154
-----------------------	------------

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au Président du Conseil municipal,
À Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la ville de Meyrin,

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous transmettons notre compte-rendu administratif et financier 2025.

Depuis les années Covid, le monde traverse une période de profonds changements. Le contexte géopolitique, la variabilité de certains équilibres économiques et financiers, l'évolution des relations humaines ouvrent de grandes questions: où allons-nous ? Sur quelles valeurs bâtir notre avenir ?

Dans ce contexte mouvant, la Commune joue un rôle central. Instance politique la plus proche des citoyens, elle reste un repère concret et accessible. C'est à ce niveau de proximité que la politique se traduit le plus directement dans la vie quotidienne: crèches et écoles, espaces publics, lieux de rencontre, soutien social, accès à la culture et au sport. La Commune demeure ainsi un espace privilégié pour construire, ensemble, des réponses et des solutions pour l'avenir.

Pour les autorités communales, ce lien direct avec la population est une chance. C'est aussi une responsabilité permanente: celle de fixer un cadre clair et rassurant, basé sur des valeurs solides. Celles-ci doivent s'inscrire en filigrane de toute la vie communale, se retrouver dans les décisions et les projets.

C'est dans cet esprit qu'a débuté le 1^{er} juin 2025 une nouvelle législature, cinq années que nous entendons placer sous le signe d'une vision « Pour une ville innovante, inclusive et durable ».

Ce programme de législature se décline en cinq axes :

- **« Solidaire à toutes les étapes de la vie ».** Quel que soit son âge et son parcours de vie, chaque Meyrinoise et Meyrinois doit pouvoir trouver dans la Commune les conditions d'une vie digne, solidaire et propice à son épanouissement.
- **« Accueillante, sûre et résiliente ».** *Accueillante*, parce que Meyrin s'est construite dans la diversité ; sûre parce que la tranquillité publique et le sentiment de sécurité sont essentiels à la qualité de vie ; *résiliente* parce que nous devons être capables d'anticiper et de nous adapter à toutes les circonstances.
- **« Avec un territoire durable, raisonné et structuré ».** Notre développement démographique se poursuit, avec l'augmentation des besoins qui l'accompagnent. Cœur de cité illustre parfaitement notre volonté de créer un centre vivant, dynamique, à taille humaine, dans le respect de l'environnement, du paysage, de la biodiversité et de la qualité de vie.
- **« Participative et innovante ».** Dans un monde qui change vite, l'innovation n'est pas un luxe: c'est une nécessité. Elle touche tous les aspects de la vie quotidienne et doit se construire en associant les intéressées et intéressés à la réflexion. Une commune participative écoute, explique, dialogue... et décide dans l'intérêt de toutes et tous.
- **« Avec une administration exemplaire, efficace et efficiente ».** Et donc une gestion rigoureuse et transparente des deniers publics. Les contraintes budgétaires et le transfert de charges que subissent les communes nous y incitent également. Dans ce contexte, il faut voir le changement comme une chance et ne pas craindre d'évoluer. La récente réorganisation du domaine de l'environnement en deux pôles distincts prévus pour évoluer en deux services distincts – « Paysages et biodiversité » d'une part, « Technique et voirie » d'autre part – en est un bon exemple.

Selon un proverbe du Moyen-Orient, on offre deux choses à ses enfants (ou ses habitantes et habitants): «des racines et des ailes». Les racines? Ce sont nos valeurs communes, notre histoire, notre identité, notre attachement au vivre-ensemble et à la solidarité. Les ailes, ce sont les perspectives, les opportunités, la capacité d'innover, de se former, de créer, de s'épanouir dans une commune qui croit en l'avenir.

En parcourant ce rapport administratif et financier 2025, vous en apprendrez plus sur la manière dont Meyrin travaille, sur les racines et les ailes de ses habitantes et habitants.

Avant de conclure, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à celles et ceux qui ont contribué à écrire la page qui se tourne aujourd'hui.

Viennent d'abord les conseillers administratifs sortants, Madame Nathalie Leuenberger et Monsieur Eric Cornuz, qui ont quitté l'Exécutif de Meyrin le 31 mai 2025, après respectivement 10 ans et 5 ans de mandat.

Nous tenons également à remercier l'ensemble du Conseil municipal, les membres sortants comme les nouvelles et nouveaux élus. Le débat démocratique est parfois exigeant, mais toujours riche. Il permet de mener les projets les plus adéquats pour préparer cet avenir dont nous parlions quelques lignes plus haut. À toutes et tous, merci pour votre service à la collectivité.

Enfin, nous voulons adresser un remerciement tout particulier aux collaboratrices et collaborateurs de la Commune. Aucune vision politique ne pourrait se concrétiser sans leur professionnalisme et leur créativité. Vous êtes au quotidien le visage et les mains de Meyrin auprès de la population. Votre rôle est essentiel et nous avons pleinement conscience des efforts qui vous sont demandés dans un contexte en constante évolution.

En ouvrant cette nouvelle législature, nous ne prétendons pas avoir réponse à tout. Mais nous affirmons une méthode et une ambition: avancer avec clarté, avec cohérence et avec vous, pour que Meyrin reste et devienne toujours davantage une commune solidaire, accueillante, durable, participative et exemplaire.

Le Conseil administratif:

Laurent TREMBLET

Maire

Damien Baptiste BOCCARD

Conseiller administratif

Xhevrie OSMANI

Conseillère administrative

CONSEIL MUNICIPAL

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Ancienne législature

Du 1^{er} janvier au 31 mai 2025, le Conseil a enregistré les mutations suivantes :

- **28 janvier 2025** : assermentation de M. Philippus de Koning (LR) en tant que membre titulaire du Conseil municipal suite à la démission de M. Philippe Serrano.

Nouvelle législature

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2025, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes :

➤ 9 septembre 2025 :

Assermentation de Mme Gulay Keskin Femenias (Ve) en tant que membre suppléante du Conseil municipal.
Assermentation de M. Walid Ben Hammoud (LJS) en tant que membre suppléant du Conseil municipal.
Assermentation de Mme Muriel Gualzata Aeby (LC-VL) en tant que membre suppléante du Conseil municipal.
Assermentation de M. Hartmut Hillemanns (S) en tant que membre suppléant du Conseil municipal.
Assermentation de M. Aldo Ortellì (S) en tant que membre suppléant du Conseil municipal.

➤ 14 octobre 2025 :

M. Agron Kurti démissionne du parti Libertés et justice sociale (LJS) pour intégrer le parti du Mouvement citoyen genevois (MCG).
M. Alban Osmani est démissionnaire du Conseil municipal en raison de son déménagement dans une autre commune.

UDC Meyrin-Cointrin (5 sièges)

MM. Gamberini, Hyka, Lia, Mastroianni et Nobs.

Mouvement citoyens genevois (6 sièges)

MM. Ferati, Gaetanino, Gül, Jordan, Kurti et Poncet.

Libertés et justice sociale (2 sièges)

MM. Baeriswyl et Ghukasyan.

Au cours de la séance d'installation du 2 juin 2025, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit :

Président : M. Francisco Sanchez (Parti socialiste de Meyrin-Cointrin).

1^{re} vice-présidente : Mme Cosima Deluermoz (Le Centre et Verts'libéraux).

2^e vice-président : M. Marco Gaetanino (Mouvement citoyen genevois).

1^{er} secrétaire : Mme Esther Hartmann (Le parti des Vert-e-s de Meyrin-Cointrin).

2^e secrétaire : M. Cyril Nobs, (Union démocratique du centre).

Membre : Mme Adriana Schweizer (Parti libéral radical).

Membre : M. Davit Ghukasyan (Libertés et justice sociale).

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

La composition du Conseil municipal au 31 décembre 2025 est la suivante :

Les Socialistes de Meyrin-Cointrin (8 sièges)

Mmes Barona Garces, Léchenne et Lüthi, MM. Ahmed, Fontanini, Halimi, Murciano et Sanchez.

Les Vert-e-s de Meyrin-Cointrin (6 sièges)

Mmes Hartmann, Reynaud, Tesfai, Um et Zâafrani, M. Bucher.

Le Centre et Vert'libéraux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)

Mmes Deluermoz et Haas, MM. Busset, Clerc et Lokaj.

Les Libéraux radicaux de Meyrin-Cointrin (3 sièges)

Mme Schweizer, MM. Frehner et Hagmann.

COMPOSITION DES COMMISSIONS – LÉGISLATURE 2025-2030

COMMISSIONS MUNICIPALES

Administration générale

Présidence : Tobias Clerc (LC-VL).

Membres : S. Ahmed, D. Bucher, J.-B. Busset, A. Frehner, M. Gaetanino, L. Gamberini, D. Ghukasyan, M. Gül, H. Halimi, E. Hartmann, A. Lokaj, B. Lüthi et C. Nobs.

Alimentation durable

Présidence : Esther Um (Ve)

Membres : E. Barona Garces, T. Clerc, B. Ferati, M. Fontanini, L. Gamberini, D. Ghukasyan, R. Haas, E. Hartmann, A. Kurti, C. Nobs, F. Sanchez, A. Schweizer et T. Tesfai.

Cœur de cité ad hoc**Présidence :** Claudine Murciano (S).**Membres :** S. Baeriswyl, D. Bucher, C. Deluermoz, M. Gaetanino, A. Hagmann, F. Léchenne, A. Lokaj, B. Lüthi, G. Mastroianni, C. Nobs, P. Poncet, F. Sanchez et V. Zaâfrani.**Cohésion sociale et petite enfance****Présidence :** Cyril Nobs (UDC).**Membres :** S. Baeriswyl, E. Barona Garces, C. Deluermoz, R. Haas, A. Hyka, A. Kurti, F. Léchenne, M. Lia, B. Lüthi, P. Poncet, A. Schweizer, T. Tesfai et E. Um.**Coopération et solidarité internationales****Présidence :** vacant.**Membres :** S. Ahmed, E. Barona Garces, T. Clerc, B. Ferati, D. Ghukasyan, M. Gül, E. Hartmann, M. Lia, A. Lokaj, B. Lüthi, C. Nobs, A. Schweizer et T. Tesfai.**Culture****Présidence :** Marco Fontanini (S).**Membres :** S. Baeriswyl, E. Barona Garces, C. Deluermoz, A. Frehner, M. Gaetanino, L. Gamberini, R. Haas, F. Léchenne, G. Mastroianni, C. Murciano, P. Poncet, T. Tesfai et E. Um.**Durabilité et climat****Présidence :** Geneviève Reynaud (Ve).**Membres :** S. Ahmed, D. Bucher, J.-B. Busset, B. Ferati, M. Fontanini, A. Frehner, L. Gamberini, D. Ghukasyan, R. Haas, A. Kurti, F. Léchenne, C. Nobs et V. Zaâfrani.**Économie de proximité****Présidence :** Steeve Baeriswyl (LJS).**Membres :** S. Ahmed, E. Barona Garces, J.-B. Busset, B. Ferati, A. Frehner, D. Ghukasyan, R. Haas, A. Hyka, M. Lia, P. Poncet, G. Reynaud, F. Sanchez et V. Zaâfrani.**Finances****Présidence :** Giovanni Mastroianni (UDC).**Membres :** T. Clerc, M. Fontanini, D. Ghukasyan, M. Gül, A. Hagmann, H. Halimi, E. Hartmann, A. Hyka, A. Lokaj, C. Murciano, C. Nobs, P. Poncet et G. Reynaud.**Liaison****Présidence :** Francisco Sanchez (S).**Membres :** D. Bucher, J.-B. Busset, M. Fontanini, A. Frehner, D. Ghukasyan, A. Kurti et M. Lia.**Sécurité****Présidence :** Marco Gaetanino (MCG).**Membres :** S. Ahmed, S. Baeriswyl, D. Bucher, J.-B. Busset, M. Gül, A. Hyka, A. Kurti, F. Léchenne, M. Lia, A. Lokaj, F. Sanchez, A. Schweizer et E. Um.**Sports****Présidence :** Cosima Deluermoz (LC-VL).**Membres :** S. Ahmed, T. Clerc, A. Frehner, L. Gamberini, D. Ghukasyan, M. Gül, R. Haas, H. Halimi, E. Hartmann, M. Lia, C. Murciano, P. Poncet et E. Um.**Statut du personnel ad hoc****Présidence :** Francisco Sanchez (S).**Membres :** J.-B. Busset, T. Clerc, M. Fontanini, D. Ghukasyan, M. Gül, H. Halimi, E. Hartmann, M. Lia, M. Mastroianni, C. Murciano, P. Poncet, A. Schweizer, T. Tesfai.**Travaux publics et entretien des bâtiments****Présidence :** André Hagmann (LR).**Membres :** S. Baeriswyl, C. Deluermoz, B. Ferati, A. Frehner, M. Gül, H. Halimi, A. Lokaj, B. Lüthi, G. Mastroianni, C. Murciano, C. Nobs, G. Reynaud et V. Zaâfrani.**Urbanisme****Présidence :** Denis Bucher (Ve).**Membres :** J.-B. Busset, C. Deluermoz, B. Ferati, M. Fontanini, M. Gaetanino, D. Ghukasyan, A. Hagmann, G. Mastroianni, C. Murciano, C. Nobs, G. Reynaud, F. Sanchez et V. Zaâfrani.**COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES****Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement****Délégués du Conseil municipal :** S. Baeriswyl, R. Haas, E. Hartmann, F. Léchenne, M. Lia, P. Poncet et A. Schweizer.**Déléguée du Conseil administratif :** X. Osmani.**Commission consultative des aînés****Délégué du Conseil municipal :** S. Baeriswyl.**Déléguée du Conseil administratif :** X. Osmani.

Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)

Déléguée du Conseil municipal : C. Murciano.

Comité du Jardin Robinson

Déléguée du Conseil municipal : G. Reynaud.

Fondation meyrinoise du Casino (Conseil)

Délégués du Conseil municipal : C. Nobs et T. Tesfai.

Représentant du Conseil municipal : N. Zappoli.

Délégués du Conseil administratif : D. Boccard (Président), X. Osmani et L. Tremblet.

Fondation Nouveau Meyrin (Conseil)

Délégués du Conseil municipal : J. Bettancourt, G. Garance, M. Gül, A. Hagmann, P. Iswala, A. Lokaj et C. Wulschleger.

Délégués du Conseil administratif : D. Boccard (Bureau), X. Osmani et L. Tremblet.

**Commission consultative
du Fonds d'art contemporain**

Délégués du Conseil municipal : E. Barona Garces et C. Deluermoz.

Délégué du Conseil administratif : D. Boccard.

**Commission consultative du Fonds
pour l'énergie, le climat et la biodiversité**

Délégués du Conseil municipal : D. Bucher, J.-B. Busset, H. Halimi et vacant.

Suppléants : S. Baeriswyl et A. Frehner.

Délégué du Conseil administratif : D. Boccard.

Comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble

Délégués du Conseil municipal : A. Frehner et B. Lüthi.

Suppléants : M. Gül et E. Um.

Délégué du Conseil administratif : L. Tremblet.

Colonie de vacances La Ruche

Délégué du Conseil municipal : T. Clerc.

Suppléant : G. Mastroianni.

Comité de l'Association Espace Undertown

Délégué du Conseil municipal : A. Frehner.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

28 janvier 2025

- Assermente M. Philippus de Koning (LR) en tant que membre titulaire du Conseil municipal suite à la démission de M. Philippe Serrano.
- Élit M. Philippus de Koning au Bureau du Conseil municipal en remplacement de M. Wrzosowski.

- Élit Mme Edinger-Wrzosowski en tant que déléguée du Jardin Robinson suite à la démission de M. Serrano.
- Accepte, à l'unanimité par 32 voix, cautionnement de **CHF 92'880.-** en faveur de la Coopérative agricole de la Ferme du quartier des Vergers, en garantie des prêts octroyés par l'OCAN.
- Accepte, par 31 oui et 1 abstention, la radiation du droit de superficie distinct et permanent 13'965 au profit de M. Alain Gonnet grevant la parcelle 13'456, sise ch. de Riantbosson 5, à Meyrin, propriété de la ville de Meyrin – retour anticipé et à l'ouverture d'un crédit de **CHF 732'000.-**.
- Accepte par 28 oui et 2 abstentions, la motion présentée par M. Tobias Clerc, du parti PDC VL, et M. Marco Fontanini du parti Socialiste demandant de financer la subvention intégrale de l'achat de l'abonnement annuel des Transports Publics Genevois pour tous les jeunes Meyrinois, qui fréquentent un établissement de formation professionnelle ou scolaire (secondaire I et II) en dehors des frontières communales.

18 février 2025

- Accepte, par 29 oui et une abstention, l'ouverture d'un crédit d'engagement de **CHF 1'352'491.-** destiné à financer les acquisitions foncières de la Voie verte d'agglomération rive droite (VVA-RD) secteur 3, mesure 33-11-b, sous-secteur E.
- Valide par 18 oui et 12 abstentions la motion présentée par M. Gregor Wrzosowski, au nom du PLR Meyrin-Cointrin, demandant au Conseil administratif d'examiner les possibilités d'utiliser la parcelle nouvellement acquise par la Commune dans le secteur Gravière pour l'implantation d'un manège à Meyrin.
- Accepte par 27 oui et 3 abstentions la résolution présentée par M. Philippus de Koning pour le PLR de Meyrin-Cointrin, M. Francisco Sanchez pour les Socialistes, M. Denis Bucher pour les Vert-e-s de Meyrin-Cointrin, M. Cyril Nobs pour l'UDC, M. Tobias Clerc et, pour les hors partis, Mme Claudine Murciano, Mme Adriana Schweizer et M. Martin Trippel, affirmant la vision de la Commune pour l'image directrice de Corzon.
- Refuse l'entrée en matière, par 28 non et 1 oui, de la motion présentée par M. Cyril Nobs, au nom de l'UDC Meyrin-Cointrin, relative à un crédit d'étude en vue de la construction d'une crèche-garderie de 180 places incluant le projet de construction d'un EMS en partenariat public-privé (PPP) sur le terrain communal du Corzon.
- Refuse, par 27 non, 2 oui et 1 abstention, la motion présentée par M. Cyril Nobs au nom de l'UDC affirmant la vision de la Commune pour l'image directrice de Corzon.

18 mars 2025

- Accepte, par 30 oui et 3 abstentions, la résolution présentée par M. Maurice Amato, au nom du parti des Vert-e-s de Meyrin-Cointrin, M. Tobias Clerc, au nom du parti Démocrate-Chrétien et Vert' Libéral et M. Francisco Sanchez, au nom du parti Socialiste, demandant la limitation des sucres et d'aliments transformés industriellement dans l'alimentation offerte aux enfants dans les EVE de Meyrin.
- Valide par 28 oui, 3 non et 2 abstentions, présentée par M. André Hagmann, au nom du PLR Meyrin-Cointrin, M. Damien Boccard, au nom des Vert-e-s, et M. Francisco Sanchez, au nom du Parti socialiste, demandant une étude de faisabilité d'une construction d'un sous-sol sous la future extension de l'école de Cointrin et la recherche de salles de classe provisoires.
- Refuse, par 22 non, 9 abstentions et 2 oui, la motion présentée par M. Cyril Nobs au nom de l'UDC Meyrin Cointrin, M. Philippe Serrano au nom du PLR Meyrin-Cointrin, et Mme Adriana Schweizer et M. Martin Trippel, hors parti, demandant une mise en place de caméras de surveillance aux écopoints pour lutter contre le non-respect de la loi sur les déchets communaux.

15 avril 2025

- Prend connaissance du rapport de transmission du Conseil municipal pour la prochaine législature.
- Approuve, par 29 oui, les comptes et le rapport de gestion 2024 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois.
- Accepte, par 27 oui et 2 abstentions, l'ouverture d'un crédit d'urgence de **CHF 50'000.–** destiné à l'association MEDAIR face à l'intensification des conflits et de la crise humanitaire à l'Est de la République démocratique du Congo.
- Valide, par 22 oui et 8 non, le projet de plan directeur de zone de développement d'activités mixtes de Meyrin – Satigny (PDZDAM Meyrin – Satigny) N° 30100-526-540.
- Accepte, par 22 oui et 8 non, le projet de loi modifiant les limites de zones sur les territoires des communes de Meyrin et Satigny (création d'une zone de développement d'activités mixtes, d'une zone de développement 4B et d'une zone des bois et forêts, situées entre la route du Nant-d'Avril et la route de Meyrin).
- Valide, par 18 oui et 10 abstentions, l'assujettissement du 13^e salaire à la CAP, nécessitant le changement du statut du personnel, une demande de crédit budgétaire supplémentaire 2024 de **CHF 9'886'990.–** destiné à financer le coût du rattrapage de l'assujettissement au 13^e salaire à la CAP, ainsi qu'un crédit budgétaire supplémentaire de **CHF 500'000.–** pour 2025, destiné à couvrir les coûts annuels supplémentaires de l'assujettissement du 13^e salaire à la CAP.

- Accepte, par 29 oui, l'ouverture d'un crédit d'engagement de **CHF 4'700'983.–** en vue de remplacer l'ensemble des sources lumineuses fluorescentes dans les bâtiments communaux et les terrains de sport par des LED.
- Valide, par 22 oui et 8 abstentions, le crédit budgétaire de **CHF 118'583.–** pour 2025, **CHF 134'730.–** pour 2026, et **CHF 47'850.–** pour 2027, destiné à compléter le financement des Assises de la culture et des ateliers organisés dans le cadre du 30^e anniversaire du Forum Meyrin.
- Renvoie la pétition n° 2025-01 en faveur de la mise en place d'une navette inter-quartiers à Meyrin en commission développement urbain.
- Prend connaissance du rapport de la commission consultative du Fonds d'art contemporain de Meyrin.

20 mai 2025

- Prend connaissance du rapport portant sur les pétitions n° 2024-08 et 2024-09, ainsi que sur la résolution n° 2024-06 relatives à la fermeture d'offices postaux à Meyrin.
- Approuve, par 31 oui, soit à l'unanimité, les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2024 de la Fondation Nouveau Meyrin.
- Valide, par 28 oui, 2 non et 1 abstention, l'ouverture d'un crédit de construction de **CHF 8'940'000.–** destiné à la requalification de l'avenue de Vaudagne et de la rue des Vernes.
- Accepte, par 30 oui et 1 non, l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de **CHF 180'000.–** destiné à la réalisation d'une étude programmatique pour la rénovation du Centre sportif des Vergers.
- Valide, par 32 oui, soit à l'unanimité, l'ouverture d'un crédit d'étude de **CHF 2'940'000.–** en vue de la rénovation et de l'agrandissement de l'école des Champs-Frêches.
- Approuve, par 32 oui, soit à l'unanimité, les comptes annuels 2024 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2024.
- Approuve, par 32 oui, soit à l'unanimité, par les crédits d'engagement complémentaires et les moyens de les couvrir.
- Valide, par 32 oui, soit à l'unanimité, le transfert des parcelles n° 10054 et n° 11283, du patrimoine administratif au patrimoine financier.
- Accepte, par 27 oui et 5 abstentions, la résolution présentée par M. Martin Trippel, hors parti, Mme Adriana Schweizer, hors parti, M. Tobias Clerc, au nom du PDC-VL, M. Francisco Sanchez, au nom des Socialistes, M. Denis Bucher, au nom des Vert-e-s, Mme Isabelle Billet, au nom du MCG, et M. Cyril Nobs,

au nom de l'UDC, demandant l'établissement d'un Plan communal des mobilités à Meyrin permettant le recensement et le développement de l'ensemble des moyens et services de mobilité, de manière à répondre aux besoins de la population, de l'économie et aux impératifs climatiques.

- Valide, par 17 oui, 5 non et 10 abstentions, la motion présentée par Mme Esther Um, au nom du groupe des Vert-e-s de Meyrin-Cointrin, M. Marco Fontanini, au nom du groupe Socialiste de Meyrin-Cointrin, demandant la révision du règlement des piscines municipales dans une perspective d'inclusion, de santé et de sport pour toutes et tous.
- Accepte par 27 oui et 5 abstentions, la motion présentée par Mme Jenny Bettancourt, au nom du groupe des Vert-e-s de Meyrin-Cointrin demandant une analyse-évaluation des zones 20-30 km/h dans tout le territoire meyrinois.
- Prend connaissance du rapport de la commission consultative du Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité pour les années 2022, 2023 et 2024.
- Prend connaissance du rapport de la déléguée du Conseil municipal au comité de la Maison Vaudagne pour les années 2023 et 2024.
- Est informé du rapport de la visite à SOS Méditerranée par la délégation de la commission de coopération et solidarité internationales.

2 juin 2025

Séance d'installation du Conseil municipal de la législature 2025-2030.

- Répartit la présidence des commissions entre les partis et indique les membres qui en feront partie.
- Élit le Bureau du Conseil municipal pour la période 2025-2026 :

Président	Francisco	Sanchez
1^{re} vice-présidente	Cosima	Deluermoz
2^e vice-président	Marco	Gaetanino
1^{re} secrétaire	Esther	Hartmann
2^e secrétaire	Cyril	Nobs
Membre	Adriana	Schweizer
Membre	Davit	Ghukasyan

24 juin 2025

- Assermente Mme Sandy Baudron (PLR) en tant que membre suppléante du Conseil municipal.

- Assermente Mme Sonia Tavares (UDC) en tant que membre suppléante du Conseil municipal.

- Désigne M. Mehmet Gül en tant que représentant de la Fondation Nouveau Meyrin pour le groupe MCG, en remplacement de M. Marco Gaetanino.

- Accepte, par 31 oui, soit à l'unanimité, une aide d'urgence de **CHF 100'000.-**, au nom du Conseil municipal et du Conseil administratif de Meyrin pour apporter un soutien financier à la population de Blatten dont le village a été enseveli sous l'éboulement torrentiel survenu le 28 mai 2025.

- Opère, par 31 oui, soit à l'unanimité, une délégation de compétences au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, al. 1, lettre k, de la loi sur l'administration des communes (LAC).

- Opère, par 26 oui et 5 non, une délégation de compétences au Conseil administratif pour préavisier les demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans conformément à l'article 30A, al. 1, lettre g, de la loi sur l'administration des communes (LAC).

- Prend connaissance du rapport du délégué du Conseil municipal au comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble*.

9 septembre 2025

- Assermente Mme Gulay Keskin Femenias (Ve) en tant que membre suppléante du Conseil municipal.

- Assermente M. Walid Ben Hammoud (LJS) en tant que membre suppléant du Conseil municipal.

- Assermente Mme Muriel Gualzata Aeby (LC-VL) en tant que membre suppléante du Conseil municipal.

- Assermente M. Hartmut Hillemanns (S) en tant que membre suppléant du Conseil municipal.

- Assermente M. Aldo Orтели (S) en tant que membre suppléant du Conseil municipal.

- Valide, par 32 oui, soit à l'unanimité, l'ouverture d'un crédit de **CHF 5'000.-** destiné à l'acquisition de la parcelle 11'197 de Meyrin, parcelle dite de l'Ancienne douane de Mategnin et à couvrir les frais de notaires, frais d'actes et autres droits s'y rapportant.

- Renvoie, par 27 oui, 4 non et 2 abstentions, en commission sécurité la pétition n° 2025-02 concernant les incivilités à la rue des Arpenteurs.

14 octobre 2025

- Élit par 32 oui M. Baeriswyl en tant que membre suppléant à la commission consultative du Fonds pour l'énergie, le climat et la biodiversité en remplacement de M. Agron Kurti, démissionnaire du groupe LJS.

- Procède à la nomination des présidents et vice-présidents du local de vote pour l'année 2026 :

Président: M. Juan Abad (UDC).

Suppléant du président: M. Brian Boccard (Ve).

Vice-président: M. Jean-Bernard Zosso (LCVL).

Suppléante du vice-président: Mme Melissa Dimopoulos (PS).

- Accepte, par 34 oui à la majorité qualifiée, la désaffectation des sous-parcelles dp 13654B et dp 13659B de Meyrin issues du dossier de mutation 27/2023, cession – échange et réunion parcellaires angle rue du Bois-du-Lan – chemin du Grand-Puits.
- Valide, par 26 oui, 5 non et 2 abstentions, à la majorité qualifiée, la prolongation du droit de superficie distinct et permanent en faveur de la Société coopérative école d'équitation de Meyrin sur la parcelle communale n° 12'481 (DDP 12'888) jusqu'en 2034, et ceci faisant suite à l'acceptation par la population de l'initiative communale « Pour le maintien d'un manège équestre sur la commune de Meyrin ».
- Accepte, par 28 oui, la motion présentée par M. Jean-Bernard Busset au nom du groupe LC-VL et de M. Marco Lia au nom de l'UDC, relative à la réactivation des éclairages publics pour les piétons pendant la nuit.

25 et 26 novembre 2025

- Élit M. Agron Kurti en tant que délégué du Conseil municipal à la commission consultative du Fonds pour l'énergie, le climat et la biodiversité en remplacement de M. Alban Osmani (MCG), démissionnaire.
- Valide, par 30 oui, la modification de l'art. 72 du statut du personnel de la ville de Meyrin sur la participation de l'administration à l'assurance maladie.
- Accepte, par 21 oui, 6 non et 4 abstentions, l'ouverture d'un crédit de **CHF 2'220'398.–** pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2026 du patrimoine administratif et financier.

- Valide, par 18 oui et 13 non, le budget de fonctionnement annuel 2026, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter.
- Accepte, par 25 oui et 6 non, l'ouverture du crédit de **CHF 1'849'100.–** destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.
- Valide, par 24 oui, 3 non et 4 abstentions, les indemnités allouées en 2026 aux membres du Conseil administratif et aux membres du Conseil municipal.

16 décembre 2025

- Assermente M. Didier Jordan (MCG) en remplacement de M. Alban Osmani, démissionnaire.
- Élit M. Agron Kurti à la présidence de la commission coopération et solidarité internationales en remplacement de M. Mehmet Gül, démissionnaire de cette présidence.
- Accepte, par 27 oui et 1 abstention, de formaliser un programme d'équipements publics et une image directrice pour le développement du site de Corzon ainsi que l'établissement d'un partenariat avec l'association des EMS de Meyrin et la Fondation EMS Jura la Tour, en vue de l'identification d'un site permettant l'accueil d'un nouvel EMS sur le territoire de la Commune.
- Valide, par 23 oui, 4 non et 4 abstentions, la motion présentée par MM. et Mmes Tobias Clerc, Ardonat Lokaj, Hysri Halimi, Elisa Barona Garcés, Bektesh Ferati, Mehmet Gül, Philippe Poncet, Davit Ghukasyan et Cyril Nobs demandant à renforcer l'image et la cohésion du Conseil municipal par l'acquisition d'équipements sportifs adaptés aux compétitions intercommunales.
- Prend connaissance du rapport du Conseil administratif sur la prise en considération de l'initiative populaire communale « en faveur de la construction de nouvelles places de crèche répondant aux besoins réels des habitants de la commune de Meyrin ».

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Séances du Conseil municipal	8*	10**	10	10	10	11
Séances du Bureau	9*	9**	10	10	10	10
Séances de commissions	46	90	121	122	114	111
Réunions chefs de groupe	0	2	1	0	0	2
Total des séances	63	111	142	142	134	133

30 délibérations, 2 résolutions et 9 motions ont été présentées lors des séances du Conseil municipal durant l'année 2025.

* dont 1 en visio; ** dont 3 en visio

CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1^{er} juin 2025, le Conseil administratif se compose ainsi :

- M. Laurent TREMBLET, maire
- Mme Xhevrie OSMANI, vice-présidente
- M. Damien Baptiste BOCCARD, membre

avec la répartition des responsabilités et charges mentionnée plus bas.

Monsieur L. Tremblet

(suppléance Mme Osmani)

Environnement – Finances – Ressources humaines – Sports.

Madame Xhevrie Osmani

(suppléance M. Tremblet)

Petite enfance et familles – Sécurité municipale (Police municipale, Protection civile, Feu et secours) – Solidarité et cohésion sociale – Affaires économiques.

Monsieur Damien Baptiste Boccard

(suppléance M. Tremblet)

Culture – État civil – Gérance et entretien des bâtiments – Systèmes d'information – Urbanisme, travaux publics et énergie.

Durant l'année 2025, le Conseil administratif a tenu 65 séances ordinaires pour gérer les problématiques afférentes à la Ville et a participé, en outre, aux 11 séances du Conseil municipal (novembre répartie sur 2 jours-vote du budget 2026), 10 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de commissions concernant leurs charges respectives.

NATURALISATIONS

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé pour l'année 2025, les naturalisations suivantes :

- 35 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans ;
- 47 demandes de naturalisations d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

Processus
de pilotage

Conseil administratif



Xhevrie Osmani



Laurent Tremblet



Damien Baptiste Bocard

Direction



Secrétaire général
Jean-Marc Solai



Secrétaire générale suppléante
Sandra Favre de Oliveira

Services



**Petite enfance
et familles**
Isabelle Kovacs



Environnement
Vincent Desprez



Culture
Tatiana Lista Auderset



Sécurité municipale
David Marti



Finances
Sandra Favre
de Oliveira



État civil
Evelyne Cottier



**Solidarités et
cohésion sociale**
Stéphanie Baron Levrat



Ressources humaines
Claudia Saviaux Druliolle



**Gérance et entretien
des bâtiments**
Serge Omarini



Sports
David Genequand



Systèmes d'information
Jérôme Plouchart



**Urbanisme, travaux
publics et énergie**
Olivier Balsiger
Sébastien Blondet

Processus
de gestion

Secrétariat général



Secrétariat politique
Jean-Marc Solai



**Communication et
affaires économiques**
Adrien Fohrer



Durabilité
Véronique Diebold



**Système de contrôle
interne – LIPAD**
Allister Keane



**Programmes publics et
portefeuille de projets**
Nolan Petignat
Kilian Gaud

★ Membres de la direction élargie

DÉPARTEMENT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le département du secrétariat général (SGE) accompagne le Conseil administratif dans l'atteinte de ses priorités politiques et apporte son soutien au Conseil municipal dans son fonctionnement. En outre, il supervise la mise en place du système de contrôle interne (SCI) par les différents services et pilote la politique de durabilité communale. Finalement, il supervise le processus de gestion du portefeuille des projets de la Ville.

Sur le plan organisationnel, le SGE comprend le secrétariat politique (Spol), le service de la communication et des affaires économiques (CAE) et le pôle durabilité. Les personnes en charge du système de contrôle interne (SCI) et du processus d'organisation politico-administrative (POPA) et méthode de gestion de projet (PROMYRIN) sont également rattachées au SGE. Le département est dirigé par le secrétaire général et dépend politiquement du Conseil administratif *in corpore*.

SECRÉTARIAT POLITIQUE

Missions

Doté de 1.8 ETP et rattaché directement au secrétaire général, le secrétariat politique (Spol) a pour mission d'assurer la conformité et l'organisation de l'ensemble des processus politiques relatifs au Conseil administratif et au Conseil municipal. Il garantit en outre la gestion administrative de ces processus politiques.

Il assure également l'interface avec les services de l'administration municipale pour toutes les questions d'ordre politique, les instances cantonales et d'autres acteurs externes comme l'Association des communes genevoises (ACG) et ses diverses instances, l'Union des villes genevoises (UVG), le Cartel des associations meyrinoises, le CERN, la Poste, etc.

Enfin, le Spol organise les sorties du Conseil municipal et certains événements liés à l'activité du Conseil administratif et de l'administration.

Changement de législature

L'activité du Spol a bien sûr été fortement marquée en 2025 par la tenue des élections communales des 23 mars (élection du Conseil municipal et premier tour de l'élection du Conseil administratif) et 13 avril 2025 (second tour de

l'élection du Conseil administratif). Dans ce cadre, le Spol, sous la supervision du secrétaire général, a contribué à la conformité des opérations inhérentes au changement de législature, effectif au 1^{er} juin 2025, coordonné la transition entre l'ancien et le nouveau Conseil municipal, et accompagné le Conseil administratif dans sa nouvelle composition, lors de sa prise de fonction.

Conseil administratif

Au cours de l'année 2025, le Spol a préparé, coordonné et assuré le suivi de 65 séances ordinaires du Conseil administratif. Par ailleurs, il s'est chargé de l'organisation d'un séminaire *extramuros* du Conseil administratif et de la direction élargie au mois de décembre.

Conseil municipal

En 2025, le Spol a organisé 10 séances du Bureau, 11 séances plénières du Conseil municipal, ainsi que la séance d'installation du nouveau Conseil municipal au mois de juin. Parmi les autres tâches qu'il a assumées en lien avec l'activité du pouvoir délibératif, il a géré, au cours de l'année, les jetons de présence relatifs à 131 séances politiques (Conseil municipal, Bureau, commissions et réunions de chefs de groupe). Il a coordonné l'entrée en fonction de 17 nouveaux membres titulaires du Conseil municipal et de 7 membres suppléants, le remplacement de 2 membres titulaires, ainsi que le changement de groupe politique d'un membre en cours de législature.

Au niveau de l'activité à proprement parler politique du Conseil municipal, le Spol a assuré en 2025 la bonne conformité et le suivi de 30 délibérations, 2 résolutions, 9 motions et 1 pétition.

Enfin, le Spol a organisé en mai la sortie du Bureau et en septembre la sortie du Conseil municipal. La cérémonie de remerciements aux anciens élus s'est faite quant à elle en collaboration avec le pôle manifestations.

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Le secrétariat général a poursuivi ses activités de soutien aux services de l'administration dans le développement de leur système de contrôle interne (SCI). Deux guides ont été publiés à cet effet. Des diagnostics du système en place ont également été réalisés dans quatre

services avec à la clef une série de recommandations. En marge des éléments précédents, un renforcement des processus dans le domaine des ressources humaines a été entrepris, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du rapport n° 184 de la Cour des comptes. En matière financière, un règlement sur les subventions a également été rédigé par le SGE et soumis au Conseil administratif pour adoption.

Dans une logique de gestion globale des risques, le SGE a également mis sur pied un organe en charge du pilotage des moyens d'intervention et de soutien en cas de situations exceptionnelles. Cette gestion de crise prévue dans un règlement adopté par le Conseil administratif sera graduellement renforcée par la formalisation de plans de continuité fondés sur différents scénarios.

Finalement, le SGE a soutenu les services en vue de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données (LIPAD, A 2 08). Des formations ont été dispensées aux personnes clefs en exprimant le besoin au sein de l'administration.

PROCESSUS D'ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE (POPA) ET MÉTHODE DE GESTION DE PROJET (PROMEYRIN)

Le secrétariat général a poursuivi et concrétisé ses efforts de révision du processus d'organisation politico-administrative (POPA) débutés en juin 2023. Il s'agit du dispositif permettant de déployer les politiques publiques et les projets de la ville de Meyrin selon les dispositions du cadre légal et réglementaire, les principes d'efficacité, d'efficience et de qualité de l'action publique, et les objectifs politiques du Conseil administratif. Ce mode de fonctionnement vise aussi le renforcement de la collaboration interservices.

Au printemps 2025, le secrétariat général a coordonné la rédaction d'un compte-rendu de législature, présentant la plupart des actions et projets menés à bien par l'administration communale entre 2020 et 2025 ; ce document est disponible sur le site internet de la Ville. Le POPA révisé est quant à lui entré en vigueur au 1^{er} juin 2025, date du changement de législature. Une première étape, entamée en juillet 2025, consiste en la rédaction puis la publication, d'ici le mois de janvier 2026, du programme de législature du Conseil administratif. Le secrétariat général assiste activement l'exécutif sur ce dossier. Une deuxième étape, réalisée de façon concomitante à la première, a été la création d'un portefeuille de projets exhaustif à l'automne

2025, en collaboration avec l'ensemble des services de l'administration ; le portefeuille comportait 232 projets au 31 décembre 2025.

En parallèle, la nouvelle méthode de gestion de projet harmonisée PROMEYRIN, appliquée désormais par tous les services de l'administration, est également entrée en vigueur au 1^{er} juin 2025. Basée sur la méthode HERMES développée par la Confédération, elle vise à instaurer un cadre méthodologique commun soutenant la collaboration interservices et, *in fine*, assurant la qualité et la robustesse de l'ensemble des projets développés par la Ville. Plus de cent cinquante membres de l'administration y ont été formés.

Afin de soutenir la mise en œuvre du POPA et de PROMEYRIN, le secrétariat général a implémenté le logiciel de gestion de projet et de portefeuille Planisware Orchestra entre juin et décembre 2025. Celui-ci permet de gérer de manière totalement digitalisée le calendrier, les tâches, les risques, les rapports d'avancement et le tableau de bord des projets de la Ville. Ces informations sont ensuite agrégées au niveau de différents portefeuilles, structurés par dicastère, service et programme public, assurant ainsi une aide à la décision en temps réel pour les responsables de service et le Conseil administratif.

Dans le cadre d'une phase pilote d'une année, le secrétariat général a formé à Planisware Orchestra vingt responsables de projet provenant de différents services. Le déploiement du logiciel dans l'administration et son amélioration continue se poursuivront dès l'été 2026, avec l'acquisition à terme d'une soixantaine de licences contributeurs. L'ensemble de l'administration a d'ores et déjà accès au logiciel en mode visualisation.

PÔLE DURABILITÉ

En avril 2025, le Conseil administratif signe la politique de durabilité de la Ville. Le processus d'élaboration a été piloté par le secrétariat général via son pôle durabilité, avec la participation des services UTE et SCoS et une implication transversale. Cette politique fixe le cadre de l'action publique, qui doit s'inscrire dans une perspective de durabilité. Le travail s'est basé sur l'approche du Donut développée par l'économiste Kate Raworth¹. Ce « Donut » est composé d'un plafond écologique, d'un plancher social et, entre les deux, d'un espace écologiquement sûr

¹ Raworth, K. (2018). *Doughnut economics: Seven ways to think like a 21st-century economist*. New York : Random House Business.

et socialement juste, où toutes les personnes pourraient s'épanouir tout en respectant les limites écologiques de la planète. Le pôle est doté de deux nouvelles fonctions passant de 0.8 ETP à 1.9 ETP en novembre 2025. La mission du pôle est de coordonner les actions de l'administration municipale qui découlent de la politique de la Ville et de son futur plan d'actions, ainsi que de mettre en œuvre les mesures de ses domaines de compétences, en particulier dans le domaine de la promotion de la santé et prévention (notamment en lien avec l'adaptation climatique), la consommation responsable ou l'alimentation durable. Le système interne de gestion durable devient l'axe 8 « administration exemplaire » de la politique de durabilité.

Objectifs environnementaux

Diagnostic des risques liés aux changements

climatiques du canton de Genève et recommandations

Le pôle durabilité a participé à une étude menée avec 9 communes pilotes et la Direction de la durabilité et du climat du département du territoire de l'État de Genève, en vue de dresser un état des lieux des risques climatiques pesant sur le territoire genevois et d'identifier les dispositifs de réponse existants. Elle met en évidence la nécessité de renforcer la coordination entre les différents acteurs publics et les actions en matière d'adaptation aux changements climatiques.

AXE 2 : Consommation responsable

Enquête auprès des ménages

Afin d'orienter les mesures à déployer pour accompagner la population meyrinoise vers une consommation durable, un travail d'analyse du terrain a débuté en juin 2025 avec une série d'entretiens semi-directifs. Cette enquête se prolongera en 2026 sous différentes formes.

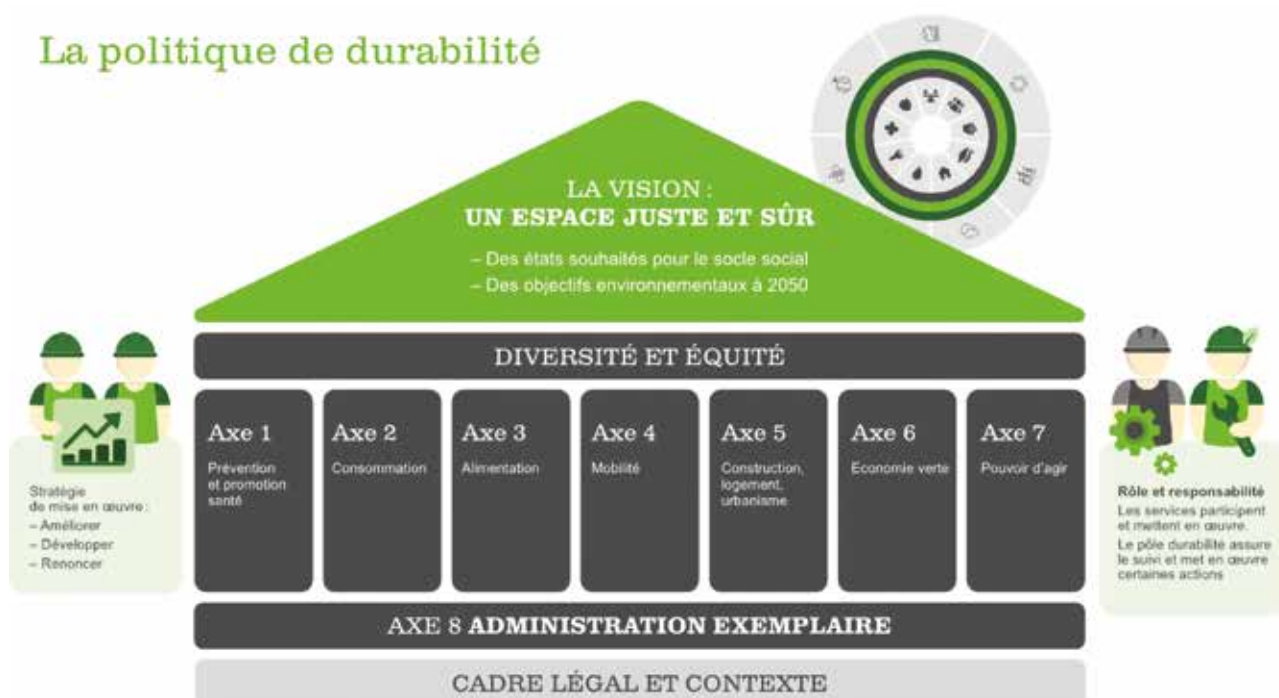
Interdiction de la vaisselle jetable

L'interdiction de vaisselle jetable dans les bâtiments communaux et lors des manifestations publiques est effective depuis le 1^{er} septembre 2025, fin de la période de tolérance. Le prêt de vaisselle (hors coût de lavage) pour les associations meyrinoises reconnues a rencontré un bon succès.

Suivi de la subvention pour la Manivelle

La coopérative la Manivelle reçoit une aide financière pour son antenne de Meyrin, ouverte en août 2024. Cette subvention fait suite à la décision de la délibération n° 2022-13 et répond à l'un des objectifs de l'axe 2 de la politique de durabilité, à savoir « favoriser l'accès à la location, au prêt, à l'achat de seconde main, à la réparation et à des biens à longue durée de vie ». Les objectifs de ce soutien aux activités de la Manivelle sont d'offrir un catalogue d'objets à emprunter à moindre coût, de réduire l'impact environnemental local et global lié à la consommation, de sensibiliser à la réparation, et de créer du lien grâce aux événements proposés par la coopérative.

La politique de durabilité



AXE 3 : Alimentation saine et durable

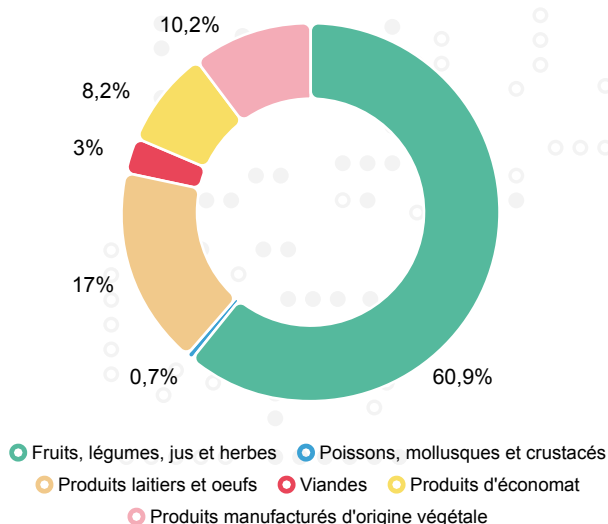
Restauration collective

Le respect des critères du référentiel pour une alimentation saine et durable en restauration collective est suivi par des analyses des achats de denrées alimentaires pour les mois de février et septembre. En 2025, la cuisine de production des EVE Monthoux et Cité-Parc et la buvette de la culture ont été analysées.

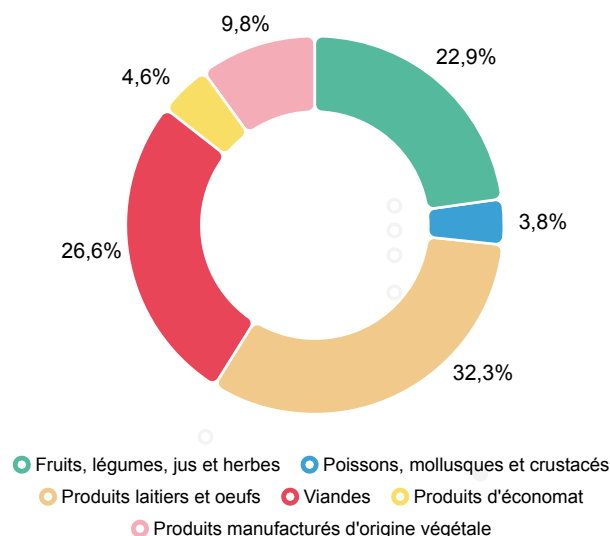
EVE Monthoux

L'analyse montre d'excellents résultats, avec une performance globale de 100 points sur 100, ce qui signifie que les produits achetés ont peu d'impacts sur l'environnement. L'indice carbone est bas, avec 2,3kg de CO₂ équivalent par kilo de denrées. 75,7% de produits sont porteurs d'un label de qualité (tous confondus : bio, GRTA, pêche durable, etc.), 30,5% sont de saison, 51,1% sont des produits biologiques. Les produits proposés sont « faits maison » à 98,4% avec 85,3% de produits bruts et 98,3% de produits sans transports en avion. En matière de provenance, 66,5% des produits viennent de Suisse, 18,3% d'Europe et 15,2% d'autres pays. Ces résultats dépassent les objectifs recommandés par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour les achats dans le domaine de la restauration collective. Les approvisionnements de produits biologiques et locaux, traités par la légumerie de la Coopérative de la ferme des Vergers sont réguliers, avec le passage d'une livraison par semaine à deux depuis septembre 2025.

EVE Monthoux : répartition des catégories de produits



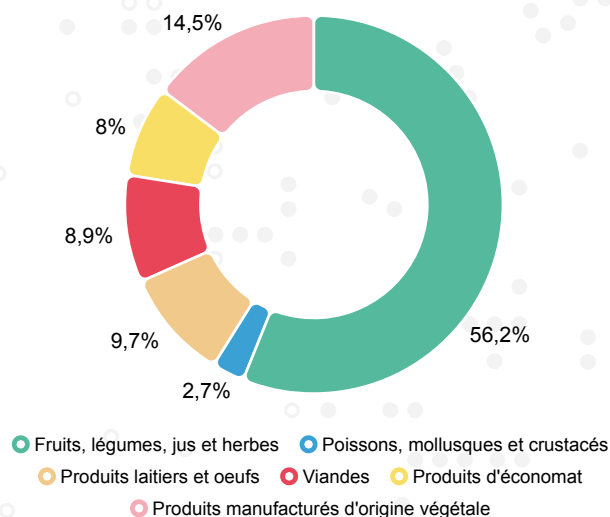
EVE Monthoux : répartition du CO₂ par catégorie de produits



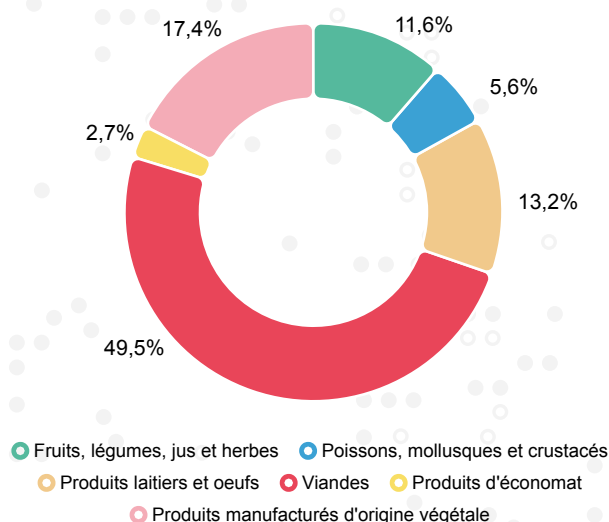
Buvette de la culture (Théâtre Forum Meyrin)

L'analyse des denrées alimentaires affiche un bon résultat de 78 points sur 100 avec 4kg de CO₂ équivalent par kilo de denrées alimentaires, ce qui correspond au seuil recommandé par l'OFEV. La part des produits labellisés est de 38,8%, celle des produits bio de 5,8%, les produits de saison de 81,7%. Il faut aussi relever que 86,8% des denrées sont issues d'espèces non menacées, que 95,2% sont des produits sans huile de palme, et 81,7% des produits sans serre chauffée. 94,6% de la proposition est « faite maison », avec 78,3% de produits bruts et 99% de produits sans transport en avion. 59,5% des produits proviennent de Suisse, 30,6% d'Europe et 9,9% d'autres pays. Cette première analyse permettra de travailler sur un référentiel adressé à des restaurants « privés ».

Buvette de la culture : répartition des catégories de produits



Buvette de la culture : répartition du CO₂ par catégorie de produits



Restauration événementielle

Dans le cadre de Meyrin les Bains, les associations volontaires ont pu faire évaluer les produits composant leur menu avec l'indicateur Beelong, qui analyse la composition des denrées alimentaires et informe de leur impact environnemental. Les éco-scores obtenus sont, en moyenne, très favorables à l'environnement, démontrant l'engagement des associations concernées à contribuer à une alimentation durable. Des points d'amélioration ont été proposés en lien avec l'équilibre alimentaire. Par ailleurs, des étudiants de la Haute école de santé de Genève ont accompagné des associations sportives qui avaient manifesté leur intérêt à bénéficier de conseils : FC Meyrin, Meyrin Basket et Rock dance Company. L'objectif était d'informer leurs membres sur les habitudes alimentaires à adopter, notamment pour optimiser leurs performances sportives. Cet accompagnement s'est déroulé de mars à juin 2025. Les recommandations sont disponibles sur le site de Meyrin : <https://meyrin.ch/fr/votre-mairie-administration-sports/alimentation-pour-jeunes-sportifs>.

Suivi de la subvention pour la Caisse genevoise de l'alimentation (CALIM)

Créée en 2025, la Caisse genevoise de l'alimentation a pour objectifs de donner accès à une nourriture saine pour toutes et tous et payer le juste prix aux producteurs. Elle vise également à recréer du lien social autour de la nourriture, à donner accès à une alimentation saine et choisie, et à revaloriser les filières agricoles locales. L'aide financière de la Ville pour le développement de la CALIM s'élève à **CHF 100'000.-** pour l'année 2025, dont une partie a été attribuée au soutien des membres de la caisse. Cela répond à l'objectif de « favoriser une alimentation saine et durable pour toutes et tous » de la politique de durabilité.

AXE 8 : administration exemplaire

Sensibilisation à la durabilité pour les membres du personnel

La sensibilisation des membres du personnel reste un pilier de la politique de durabilité. Le cycle d'ateliers et de conférences s'est prolongé, avec trois « Midis ensemble », deux autour de la santé et alimentation et un sur le « zéro déchet ». En tout, 49 personnes ont pris part à ces conférences alliant théorie et pratique.

Mobilité interne

Dans le cadre du plan de mobilité interne, des actions incitatives ont permis de soutenir les personnes souhaitant tester les transports publics et le vélo pour venir au travail. Le concours national « Bike to work », déployé à l'échelle de l'administration, a réuni 68 personnes en 18 équipes, qui ont parcouru 5'469 km de plus qu'en 2024, pour arriver à 23'045 km à vélo, soit l'équivalent de 3'318 kilos de CO₂ économisés.

COMMUNICATION ET AFFAIRES ECONOMIQUES

2025 a marqué une étape importante pour le service communication et affaires économiques, avec une évolution de son organisation. Le service a poursuivi ses missions de l'information, de l'accueil, de la dynamique économique locale et du vivre ensemble. Dès le mois de juin 2025, cette nouvelle structure s'est concrétisée par la mise en place de cinq pôles : accueil, affaires économiques, communication, événements et Meyrin Ensemble.

Accueil mairie

Cette année, l'accueil a assuré une activité particulièrement soutenue, incluant la prise en charge du standard téléphonique, avec près de 29'500 appels gérés au cours de l'année. L'équipe a également vendu 1'934 cartes CFF, préparé 578 cartes d'identité, délivré 694 attestations diverses, telles que des attestations de domicile, de vie, de déclaration de séjour ou encore des certificats pour Confédérés, ainsi que vendu 1'847 abonnements de piscine.

Affaires économiques

L'économie meyrinoise a poursuivi sa trajectoire dynamique en 2025 avec 240 créations d'entreprises et 112 entreprises qui ont pris leurs quartiers sur le territoire communal, alors que 84 sociétés ont quitté le territoire et que 131 acteurs économiques ont cessé leurs activités.

Plus de 35 entreprises ont fait appel au « guiche entreprises » des affaires économiques afin de bénéficier de conseils concrets en lien avec leurs activités, qu'il s'agisse de soutien à la création ou à l'implantation d'entreprises sur le territoire communal, la facilitation et mises en relation avec des acteurs économiques et/ou institutionnels, conseils et support dans les tâches administratives.

L'édition 2025 du Meyrin Economic Forum qui a abordé la thématique « IA, je t'aime moi non plus » a attiré 348 visiteurs et 29 partenaires dans le Forum Meyrin. De nombreuses animations, les tables rondes ainsi que les ateliers ont permis aux personnes d'appréhender les divers aspects liés à l'évolution de l'intelligence artificielle et son impact sur la société.

D'autre part, deux événements liés à l'emploi ont été organisés en étroite collaboration avec l'antenne objectif emploi :

Le premier, le Forum de l'emploi SASPA, a réuni les principaux acteurs de la plateforme aéroportuaire et attiré près de 400 visiteurs venus postuler auprès de ces entreprises en vue des prochaines périodes de vacances. À l'issue de cette rencontre plus de 30 contrats ont été signés.

Le second, le Forum de l'employabilité a permis à près de 200 meyrinois de renforcer leur employabilité en prenant part à des ateliers et en bénéficiant de précieux conseils de professionnels RH, afin de les soutenir activement dans leurs recherches de poste.

La COMETE a poursuivi sa croissance, accueillant de nouvelles entreprises en son sein et en renforçant encore ses trois dispositifs :

- Comete Pro : accompagnement des PME vers la durabilité ;
- Comete Start : soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat ;
- Comete Skills : insertion professionnelle.

Communication

La mission du pôle consiste à soutenir les services dans leurs projets de communications internes ou externes, selon trois niveaux de soutien ; conseil, mise à disposition de ressources ou prise en charge complète, de la conception à la réalisation.

Le pôle participe avec le responsable de service à l'élaboration de la politique de communication de la ville de Meyrin. Il assure son déploiement sur le territoire et au sein de l'administration.

En 2025, le pôle a offert son soutien sur plus de 91 projets de communication. Sur toute l'année, la Ville a été particulièrement présente sur les réseaux sociaux :

- sur Facebook, le compte « Ville de Meyrin » comptabilise : 206 publications, 17'300 visites du compte (soit 132% de plus qu'en 2024), 537'800 vues et 555 nouveaux followers ;
- sur Instagram, le compte « Ville de Meyrin » comptabilise : 206 publications, 7'100 visites du compte (soit 59,3% de plus qu'en 2024), 215'900 vues et 986 nouveaux followers ;
- sur LinkedIn, le compte « Commune de Meyrin » compte 60 publications et 221'612 vues.

Au total, 700 pages ont été ajoutées ou modifiées sur le site internet www.meyrin.ch. La ville de Meyrin a été citée plus de 2'190 fois dans les médias.

Événements

Après une phase d'expérimentation réussie en 2024, le pôle événements a engagé sa structuration pérenne dès janvier 2025. Sa mission consiste à concevoir, organiser et coordonner l'ensemble des manifestations institutionnelles, quelles que soient leur ampleur.

En 2025, il a ainsi apporté un soutien opérationnel aux différents services de l'administration dans la mise en œuvre d'environ 130 événements. Il les a accompagnés dans la concrétisation de leurs projets, tels que la Fête des écoles, le Meyrin Economic Forum ou encore la Fête nationale, tout en assurant une présence active sur le terrain, grâce à son expertise en conseil et en gestion.

Meyrin Ensemble

Le journal *Meyrin Ensemble* a publié 10 éditions contenant, entre autres, 12 portraits de Meyrinoises et Meyrinois, 10 articles sur l'histoire meyrinoise, et de nombreux sujets de fond consacrés à des enjeux communaux variés.

CULTURE

Dicastère de Mme Nathalie Leuenberger jusqu'au 31 mai 2025,
et de M. Damien Baptiste Boccard dès le 1^{er} juin 2025.

QUELQUES CHIFFRES 2025

Arts vivants 3 créations 5 résidences 77 levers de rideaux dont hors les murs 25 représentations scolaires	Arts visuels 1 création 2 expositions pour l'enfance (Cairn) 3 expositions 109 ateliers scolaires
Vie meyrinoise et médiation Activités des associations meyrinoises Nombre de subventions attribuées * dont subventions récurrentes Programmation publics spécifique et partenariats culturels (projections cinéma, dimanches au forum, journées 30 ans, etc.) Ateliers (théâtres, autre)	 22 43 24 30 18
Bibliothèque Nombre de documents dans les collections (hors magazines) Nombre de nouvelles acquisitions – documents Nombre de prêts annuels Accueils de classes et groupes petite enfance (5314 élèves) Animations pour les tout petits Ateliers d'illustration (enfants et adolescents) Club de lecture Cafés Philo	 43'796 2'660 97'315 373 33 10 9 7
Fonds d'Art Contemporain Nombre de collections mobiles Nombre de collections intégrées Nombre de commandes publiques (initiée) Nombre de nouvelles acquisitions	 350 30 2 2



DIRECTION

Poursuite de la réorganisation du service

L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité du processus de transformation engagé en 2023 avec la création du service unifié de la culture, réunissant la bibliothèque publique, le Théâtre du Forum Meyrin et l'ancien service de la culture. Cette réorganisation visait à renforcer la cohérence de l'action publique culturelle et à doter la ville de Meyrin d'un outil stratégique capable de déployer une politique culturelle territoriale ambitieuse.

Après une première phase consacrée à l'intégration des équipes et à la mise en place d'un nouveau modèle de gouvernance, les années 2024 et 2025 ont été marquées par l'opérationnalisation progressive de cette organisation et par la consolidation des processus internes. Cette évolution s'est inscrite dans un contexte marqué par l'entrée en vigueur en 2024 de la Loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA), qui a renforcé les mécanismes de coordination entre canton et communes et encouragé les démarches de concertation avec les milieux culturels.

Dans ce cadre, la ville de Meyrin a poursuivi plusieurs objectifs : renforcer le rôle du Forum Meyrin comme lieu culturel majeur, proposer une programmation artistique diversifiée, soutenir la création contemporaine et contribuer au vivre-ensemble à travers l'action culturelle.

En 2025, le service a notamment poursuivi la mise en œuvre de la transversalité entre les pôles de prestations, stabilisé ses processus internes et développé des outils de pilotage et de suivi. Cette phase de consolidation a également permis de préparer les prochaines étapes structurantes, notamment les Assises de la culture et l'élaboration de la future politique culturelle communale.

Les 30 ans du Forum Meyrin

L'année 2025 a marqué le trentième anniversaire du Forum Meyrin, lieu emblématique de la vie culturelle de la Commune.

La programmation des 30 ans s'est initiée en 2025 et se poursuivra en 2026 autour de plusieurs temps forts associant spectacles, projets participatifs, rencontres et événements festifs.

Un premier temps fort a été organisé le 11 octobre 2025, avec une programmation artistique pluridisciplinaire investissant l'ensemble du bâtiment. La journée a permis aux habitantes et habitants de redécouvrir les différents espaces du Forum à travers des visites du théâtre, des animations à la bibliothèque, des interventions artistiques et des activités destinées aux familles. Une silent disco a notamment transformé certains espaces du bâtiment en lieux festifs et conviviaux.



Les 30 ans du Forum Meyrin : Meyrin 1995

© Sébastien Moritz



D.R.

Une ville à soi, Collectif Sur Un Malentendu

Plusieurs projets ont également permis de valoriser la mémoire culturelle de Meyrin. L'exposition *Citoyens du monde*, présentée lors de l'inauguration du Forum en 1995, a été réinstallée à cette occasion. Une exposition intitulée *Meyrin 1995* a également été créée, proposant une immersion dans l'année de l'ouverture du Forum à travers la reconstitution d'une chambre d'adolescent des années 1990 et différents éléments documentaires permettant de contextualiser l'époque.

Cette programmation a permis aux habitantes et habitants de redécouvrir ce lieu emblématique et de se le réapproprier.

Les Assises de la culture

Les Assises de la culture constituent une démarche de concertation destinée à préparer la future politique culturelle de la ville de Meyrin. Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la réorganisation du service et du projet culturel de transition 2023-2027, avec l'objectif de définir les orientations de la politique culturelle à l'horizon 2028.

En 2025, la Ville a engagé la première phase du processus en menant une consultation des parties prenantes culturelles et institutionnelles (artistes, associations, institutions culturelles et partenaires publics). Cette étape a permis d'identifier les principaux enjeux culturels du territoire et d'élaborer les contenus thématiques ainsi que les modalités d'intervention qui structureront la suite de la démarche.

La phase suivante, prévue en 2026, sera consacrée à la consultation de la population à travers différents dispositifs participatifs. Les contributions recueillies alimenteront ensuite l'élaboration de la future politique culturelle communale.

Activités du service et déploiement des prestations

Le service de la culture développe une offre structurée autour de plusieurs pôles complémentaires associant programmation artistique professionnelle, médiation culturelle, participation citoyenne et valorisation du patrimoine culturel.

Cette organisation contribue à renforcer la place de la culture dans la vie sociale, éducative et citoyenne de la Ville.

PÔLE ARTS VIVANTS

La programmation du pôle des arts vivants s'est inscrite dans les orientations du projet culturel de la ville de Meyrin et dans le cadre de la LPCCA, qui encourage le soutien à la création et le développement de collaborations avec les milieux artistiques.

L'année 2025 a confirmé la stabilisation de l'utilisation de la salle de spectacle du Forum Meyrin tout en poursuivant le développement d'une programmation hors les murs. La salle a accueilli 18 spectacles en 2025 contre 20 en 2024, tandis que la programmation hors les murs a connu une progression significative avec 11 propositions en 2025 contre 5 en 2024, notamment grâce au partenariat renforcé avec la Maison des Compagnies.

L'année a également marqué le lancement des projets de création *in situ*, mesure importante du plan de développement artistique. Dans ce cadre, le spectacle *Une ville à soi*, porté par le Collectif Sur Un Malentendu, a proposé une création ancrée dans le territoire communal autour de la question de l'invisibilisation des femmes dans l'espace public.

L'appel à projets de création théâtrale mené en partenariat avec la faïtière TIGRE a permis au premier spectacle *Élégie n°5* de la compagnie iDYLLE production d'être créé sur le plateau du théâtre du Forum avec un apport en financement, d'espace et de métiers dédiés à la création. Fort de cette première expérience, l'appel à projets a été reconduit. Cette nouvelle édition a suscité 17 candidatures en 2025 contre 9 en 2024, témoignant d'un intérêt croissant des compagnies pour ce dispositif de soutien à la création. Le projet lauréat, *You'll Never Walk Alone* de la compagnie Tiers Temps, sera présenté au Théâtre du Forum Meyrin en avril 2026.

Après plusieurs années marquées par la crise sanitaire, le développement d'une programmation hors les murs et la réorganisation du service de la culture, l'activité du pôle des arts vivants a connu certaines fluctuations dans l'équilibre entre représentations tout public et représentations scolaires.

À la fin de l'année 2025, un travail de clarification du cadre de l'activité a été engagé afin de définir un volume de programmation plus équilibré entre les différents types de représentations. Ce travail permettra, dès les saisons suivantes, de stabiliser l'activité et d'éviter les fluctuations observées ces dernières années.

Plusieurs partenariats avec des festivals ont été reconduits (Antigel, Groove'N'Move, La Bâtie, JazzContreBand), contribuant à l'inscription de Meyrin dans les réseaux culturels régionaux.

Enfin, de nouvelles collaborations ont vu le jour, notamment avec le collectif Cargo pour la première édition du festival *Dehors!*, consacré aux arts de rue. Porté conjointement par le canton et plusieurs communes genevoises, ce projet met en œuvre de manière concrète les principes de coopération et de soutien à la création énoncés par la LPCCA. Lancé en 2025 avec la participation de trois communes, Genève, Meyrin et Vernier, le festival est appelé à se développer avec six communes partenaires dès l'édition 2026. Ce projet en cours de déploiement vise à structurer et à renforcer la visibilité des arts de rue dans le canton de Genève, tout en marquant le lancement de la saison des arts de rue à l'échelle cantonale.

PÔLE DES ARTS VISUELS

La programmation du pôle des arts visuels s'est inscrite dans les orientations du projet culturel communal en soutenant la création contemporaine et en favorisant l'accès de la population aux pratiques artistiques.

Plusieurs projets ont illustré cette démarche en explorant les relations entre création artistique, territoire et participation des publics. Le travail de recherche mené par l'artiste Clémentine Pellegrin autour de la Villa du Jardin botanique alpin a notamment exploré les liens entre patrimoine, textile et paysage. Ce projet a proposé un parcours immersif mêlant installations artistiques et dispositifs pédagogiques permettant aux visiteuses et visiteurs, notamment aux enfants, d'expérimenter différentes pratiques liées au tissage et à l'observation du vivant.

Le projet participatif *Herbier résistant Rosa Luxemburg*, porté par l'artiste Paula Valero, a également constitué un axe important de la programmation. Conçu comme un projet artistique à l'échelle du territoire, il a invité les habitantes et habitants à contribuer à la création d'un herbier collectif mettant en valeur des femmes et des plantes locales. Des ateliers et actions participatives ont été organisés dans différents lieux de la Commune avant la restitution du projet sous forme d'exposition et de publication. La programmation a également exploré des formats artistiques interactifs et expérimentaux. L'installation *Code*



© Andrea Mantovani

Herbier résistant Rosa Luxemburg

Set a ainsi proposé un dispositif participatif fondé sur un système de codes colorés permettant aux participantes et participants de construire collectivement des circuits modulaires et d'expérimenter les principes du codage à travers une approche artistique et ludique.

L'ensemble de ces projets a illustré une approche de l'art contemporain attentive au territoire, à la participation des habitantes et habitants et au développement de nouvelles formes de médiation culturelle.

FONDS D'ART CONTEMPORAIN DE MEYRIN (FACM)

Le Fonds d'art contemporain de Meyrin (FACM) constitue, conserve et valorise une collection d'œuvres appartenant à la commune, contribuant à enrichir les espaces publics et les bâtiments communaux et à constituer un patrimoine artistique communal.

En 2025, le FACM a poursuivi plusieurs projets en lien avec les transformations urbaines et sociales du territoire.

Dans le cadre du projet urbain Cœur de cité, un concours artistique a été organisé afin de concevoir une œuvre destinée au futur parc public. Le projet retenu, *VIVANTES*, proposé par l'artiste Lou Masduraud, consiste en un ensemble de sculptures en pierre de tuf calcaire disséminées dans le parc. Inspirées d'infrastructures liées au cycle de l'eau, ces sculptures sont conçues comme des éléments évolutifs accueillant mousses et lichens, établissant un dialogue entre art, nature et urbanisme.

Le FACM a également engagé une enquête photographique sur le territoire meyrinois, confiée à la photographe Léonie Rose Marion, visant à constituer un patrimoine iconographique contemporain de la Commune. À travers une série de portraits et d'images réalisées *in situ*, l'artiste s'est intéressée aux pratiques agricoles encore présentes sur le territoire, aux jardins familiaux et aux initiatives de jardins partagés. Cette commande s'inscrit dans la tradition des projets photographiques menés par la Ville afin de documenter les transformations du territoire.

Herbier résistant Rosa Luxemburg



Acquisitions

À la suite de la *Pyramide inversée* (2024) de Ligia Dias qui avait été acquise en 2024, deux tapisseries de Rosemarie Koczý (1939-2007) ont rejoint les collections municipales en 2025, grâce à un don du Centre paroissial œcuménique de Meyrin (CPOM) et à la décision du Conseil administratif, sur préavis de la commission consultative du Fonds d'art, de préserver ce patrimoine : *La Crucifixion* (1984) et *Le Livre du soleil* (1977). Après avoir été accrochées pendant des décennies dans les locaux du CPOM, ces œuvres qui racontent une page importante de l'histoire de la tapisserie contemporaine à Genève, viennent compléter les collections meyrinoises, qui comprenaient déjà une grande tapisserie de cette artiste, *Ce que me racontent les saisons* (1976-1977).

BIBLIOTHÈQUE

La mise à disposition d'un fonds documentaire

Au cours de l'année 2025, 2'660 nouveaux documents sont venus renouveler les collections de la bibliothèque.

Une collection bilingue créée avec des bénévoles

Partant du constat qu'il est très difficile de se procurer des albums pour les tout-petits dans les différentes langues parlées sur le territoire communal, un ambitieux projet a débuté au cours de l'été 2025 : développer une collection d'albums cartonnés bilingues. À travers nos réseaux et nos fidèles lectrices et lecteurs, nous avons pu compter sur une poignée de bénévoles motivés à nous aider à traduire une sélection d'albums de qualité. Ces albums, édités en langue française, sont désormais sous-titrés en 6 langues différentes. Au total, ce sont donc 20 histoires qui ont été traduites en albanais, arabe, russe, tigrinya, turc et ukrainien. Une jolie collection de 120 albums qui permettront notamment aux parents de partager des histoires avec leurs enfants dans leurs langues maternelles. Un projet qui valorise les diverses langues et cultures meyrinoises, en même temps que les compétences des personnes qui nous ont accompagnés.

Le prêt de documents

En 2025, le nombre de documents prêtés a subi une baisse brutale de 7%. Cette baisse s'explique en grande partie par les difficultés d'accès au Forum Meyrin et à l'instauration d'un parking payant depuis le début du printemps 2025. La comparaison des statistiques mensuelles 2024/2025 montre clairement un fléchissement de la courbe des prêts depuis le mois d'avril 2025. Autre indice, la fréquentation des personnes domiciliées hors de la Commune a diminué dans une proportion deux fois plus élevée que celles domiciliées sur le territoire communal.

La médiation autour du livre

À la demande de quelques enseignantes, nous avons cette année initié des accueils « multi-âges ». À plusieurs reprises, des classes du cycle d'orientation sont venues à la bibliothèque à la rencontre de classes de l'école élémentaire. Les « petits » ne sachant pas encore lire, ce sont bien les « grands du cycle » qui, après quelques secondes d'observation, leur ont lu des histoires par binômes. Des moments émouvants de complicité qui ont même permis à certains adolescents pour qui la lecture n'est pas une évidence, de prendre confiance dans leurs compétences. À rééditer à l'infini !

Au total, 377 classes et groupes de la petite enfance ont été accueillis, soit une augmentation de 7% par rapport à 2024.

Le Baobab

Autre nouvelle initiative pour sensibiliser les enfants et leurs parents dès le plus jeune âge : un dépôt d'une sélection d'albums pour les tout-petits à l'arcade des sage-femmes « Le Baobab » et une présence mensuelle, le jeudi après-midi, pour partager des lectures avec les familles et les sensibiliser dès le plus jeune âge.

Les événements

50 animations ont été proposées aux différents publics en 2025 : 4 soirées de contes pour adultes, 5 spectacles pour enfants, 10 ateliers « illustrations » pour les enfants et les adolescents, 4 apéros littéraires, 8 clubs de lecture, 7 cafés philo, 9 animations « Né pour lire » et 2 apéros citoyens.

Album bilingue albanais



D.R.



© Daisy Kim Lehmann

Planão germinato de Rachel Marks

Au cœur des vacances d'octobre, la bibliothèque a proposé 2 ateliers d'illustration pour les enfants et 1 atelier « manga » pour les adolescents. Une proposition à reconduire tant elle a eu du succès. Ces ateliers sont l'occasion de moments de complicité autour d'une activité commune.

VIE MEYRINOISE ET MÉDIATION CULTURELLE

Le pôle vie meyrinoise et médiation culturelle assure le lien entre l'ensemble des prestations culturelles et la population du territoire.

Il a développé des projets de participation culturelle et accompagné les publics dans la découverte des œuvres et des pratiques artistiques. Cette approche s'est inscrite dans la volonté de renforcer la démocratie culturelle en favorisant l'implication active des habitantes et habitants dans la vie culturelle locale.

Dans le cadre de la restructuration du service de la culture, les pôles vie meyrinoise et médiation culturelle ont été réunis afin de renforcer la cohérence des actions menées en matière de participation culturelle et d'accès aux œuvres. Cette évolution s'inscrit dans les principes de démocratisation culturelle et de démocratie culturelle au cœur du projet culturel de la Ville et de la LPCCA.

Le pôle unifié a poursuivi le développement d'actions favorisant la rencontre entre les publics, les artistes et les œuvres.

Parmi les projets participatifs marquants figure *Sésame*, initié par l'Orchestre de Chambre de Genève et reconduit à Meyrin en 2025. Ce projet a permis la rencontre entre des musiciens de l'orchestre et des musiciens amateurs issus de la migration. Quatorze participants originaires d'Anatolie, d'Inde, d'Iran et d'Italie ont pris part à douze ateliers, aboutissant à un concert présenté le 27 novembre au Théâtre du Forum Meyrin.

Le dispositif *La Toile*, développé en collaboration avec le collectif Le Sismographe, a poursuivi son déploiement afin de favoriser la participation culturelle sur le territoire. En 2025, le projet des paniers culturels a permis d'impliquer la population dans la sélection d'activités culturelles, distribuées ensuite sous forme de *tote bags* lors de la manifestation Meyrin les Bains.

Le projet *SECRETS* de Dan Acher, présenté en partenariat avec La Bâtie, a également mobilisé la population. Durant l'été 2025, une collecte de secrets a été organisée lors de différents événements communaux et auprès de publics spécifiques afin d'alimenter une installation



Se dire oui de Denis Maillefer

monumentale disposée devant le Forum Meyrin avant d'être brûlée lors d'une cérémonie collective.

Le secteur a également développé plusieurs projets de diffusion cinématographique en partenariat avec différents festivals, notamment Black Movie, FIFDH (Festival international des droits humains) et FILMAR en Amérique Latine, proposant des projections destinées tant au grand public qu'aux publics scolaires.

Parmi les nouvelles propositions figure Les Dimanches au Forum, un cycle de sept journées d'ouverture du bâtiment associant ateliers et projections de films.

Le pôle a également accompagné plusieurs projets culturels dans le cadre de Meyrin les Bains, notamment une collecte d'anecdotes menée par l'artiste Zoé Cadotsch, des spectacles d'arts de rue en partenariat avec le festival Six Pompes Summer Tour, ainsi que des propositions destinées au très jeune public.

Enfin, la médiation scolaire a constitué un axe important de l'activité. Les classes du primaire et du secondaire ont participé à de nombreux spectacles, ateliers et rencontres avec des artistes, permettant aux élèves de découvrir les processus de création et de développer leur sensibilité artistique. Les projets menés dans ce cadre

ont également contribué à préparer les élèves aux festivités des 30 ans du Forum Meyrin.

Le Concours de l'Environnement 2025, accueilli à Meyrin le 17 juin 2025, a constitué un événement d'envergure romande. D'après les données officielles, 21 classes y ont participé, représentant un total de 650 personnes, élèves et accompagnants compris.

Les classes ont pris part à de nombreux ateliers liés à la biodiversité, à l'énergie, au climat, aux déchets, au numérique responsable et aux sciences de la nature. L'organisation, saluée pour sa qualité et sa fluidité, a renforcé la visibilité du Forum Meyrin comme pôle éducatif majeur.

Cette affluence exceptionnelle confirme l'attractivité de l'événement et la confiance accordée à Meyrin pour l'organisation de projets éducatifs d'ampleur cantonale et romande.

L'accueil du programme Genève Débat a permis d'intégrer le Secondaire II dans le dispositif scolaire du Forum Meyrin. Les élèves ont participé à des débats publics encadrés, développant ainsi leurs compétences citoyennes, leur esprit critique et leur capacité d'argumentation. Ces séances ont renforcé le rôle du Forum en tant que lieu de réflexion et d'engagement.

L'ensemble de ces actions a renforcé le rôle du service de la culture comme acteur de proximité, facilitant la rencontre entre les publics, les artistes et les pratiques culturelles sur le territoire.

Subventions culturelles

Dans la continuité de 2024, la commission d'octroi des subventions ponctuelles s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année. Cette commission est composée d'un représentant de chaque pôle, de la responsable du service ainsi que du magistrat délégué à la culture.

Au total, 42 dossiers ont été analysés, parmi lesquels 19 projets ont été soutenus. Ces projets, portés par des artistes meyrinoises et meyrinois ou se déroulant sur le territoire communal, se répartissent comme suit :

- 3 projets dans le domaine du film et du cinéma ;
- 12 projets dans le domaine des arts vivants ;
- 3 projets dans le domaine des arts visuels et des expositions ;
- 1 projet dans le domaine des métiers de l'artisanat.

Après deux années de fonctionnement, la commission a atteint une certaine maturité et prévoit, dès 2026, de renforcer la clarté de ses critères d'octroi, notamment en lien avec le territoire meyrinois, la LPCCA et le programme de législation.

Concernant les subventions récurrentes, le dispositif a suivi son cours habituel :

- 11 entités meyrinoises livrant des prestations sur le territoire ont été soutenues ;
- 8 entités non meyrinoises intervenant sur le territoire ont également bénéficié d'un soutien ;
- l'association Tambours et fifres, en restructuration, a renoncé à son soutien pour 2025 ;
- la Ville a maintenu son adhésion à 5 organisations faïtières en lien avec les différents pôles de prestations.

Une réflexion a été engagée afin de clarifier les objectifs et les prestations attendues dans le cadre des soutiens récurrents.

Par ailleurs, les pratiques relatives à la prévention du harcèlement sexuel et des atteintes à la personnalité se sont progressivement inscrites dans les habitudes des associations partenaires. Le plan de prévention mis en place avec le canton et la ville de Genève fera l'objet d'un bilan confié à une entité externe en 2026.

Soutiens de l'Association

des communes genevoises (ACG)

Le Fonds intercommunal de l'Association des communes genevoises (ACG) est venu soutenir plusieurs projets portés par la ville de Meyrin.

La création de la compagnie Tiers Temps ainsi que le dossier de la Fête de la Danse ont été portés par le magistrat délégué à la culture et ont obtenu un soutien global de CHF 70'000.—.

Événements en lien avec les associations et la mairie

Les associations culturelles meyrinoises ont pu bénéficier de l'infrastructure et des compétences professionnelles du service de la culture pour organiser de nombreux événements au cours de l'année.

Parmi ceux-ci figurent notamment les concerts d'Arcus Caeli, Sapaudia, la Musique Municipale, les concerts de jazz de l'AHVM ainsi que diverses manifestations associatives telles que kermesses, marchés de Noël ou projections mensuelles de films.

Au total, une vingtaine d'événements associatifs ont été accompagnés par le service. Les différents services communaux ont également bénéficié de cet accompagnement, notamment pour le MEF, le repas de Noël des aînés, le Forum emploi ou encore le repas des non-généralistes. Le service de la culture a par ailleurs collaboré étroitement à l'organisation de la cérémonie des Mérites meyrinois ainsi que de la soirée des Nouveaux naturalisés.

Les publics

Les activités du service de la culture s'adressent à un public diversifié composé de la population meyrinoise, du public genevois et d'un public régional.

Les données de fréquentation montrent une progression du nombre de contacts et un renouvellement important des publics. Une part significative des participants découvre les activités du service pour la première fois, ce qui témoigne de la capacité des institutions culturelles à toucher de nouveaux publics.

Parallèlement, un travail est mené pour renforcer la fidélisation et développer des parcours de participation culturelle permettant d'accompagner les publics dans la durée. Les actions menées avec les écoles constituent également un volet important de l'activité du service, plusieurs milliers d'élèves participant chaque année à des spectacles, expositions et activités pédagogiques.

PÔLE ADMINISTRATION ET PRODUCTION

La création du pôle administration et production, initiée en 2024, s'inscrit dans une démarche de structuration et de renforcement des activités du service. Cette évolution a permis de clarifier les processus internes et de renforcer la coordination des projets avec les partenaires internes et externes.

Le secteur de la production a notamment développé ses compétences en matière de contractualisation, de suivi administratif et de coordination des projets artistiques.

En 2025, plusieurs projets ont impliqué un engagement plus important du service dans les processus de production, notamment lorsque les créations ont été développées directement sur le territoire meyrinois. Ce fut le cas

pour les projets *Une ville à soi*, *Se dire oui*, *Élégie n°5*, ou encore *Tout va bien* de la chorégraphe meyrinoise Noelia Tajés, qui ont nécessité un accompagnement renforcé en matière de suivi de production, de coordination des équipes artistiques et techniques, ainsi que de gestion administrative et contractuelle.

Ces expériences ont conduit à consolider les compétences du service dans les domaines de la production déléguée, du suivi de projet et de la coordination opérationnelle des créations artistiques. Le développement de ce pôle s'est poursuivi en 2025 avec le recrutement d'une coordinatrice chargée d'assurer le suivi des projets transversaux et de contribuer à l'amélioration du pilotage opérationnel des activités du service.

Bate Fado



PÔLE TECHNIQUE

L'année 2025 a nécessité près d'une centaine d'études de faisabilité technique, réalisées par l'équipe technique en collaboration avec les compagnies artistiques afin d'adapter les dispositifs scéniques aux contraintes des différents espaces de représentation et de garantir des conditions d'accueil optimales pour les spectacles et manifestations.

La saison technique a ainsi accompagné la mise en œuvre de nombreuses activités portées par les différents pôles du service de la culture. Elle a notamment permis l'accueil de 32 spectacles programmés par le pôle des arts vivants, dont 3 créations, ainsi que 21 manifestations organisées par le pôle vie meyrinoise, comprenant des événements associatifs, municipaux et des locations. Le

pôle des arts visuels a pour sa part proposé 6 expositions, tandis que le pôle de médiation culturelle a organisé 20 manifestations. La bibliothèque a également bénéficié de cet accompagnement technique pour l'organisation d'un atelier.

Parallèlement à ces activités, l'équipe technique a poursuivi plusieurs chantiers engagés en 2024. Ceux-ci comprennent notamment le lancement de la transition vers un éclairage scénique LED, la motorisation de la perche n°20 ainsi que le remplacement de l'écran de projection, contribuant à l'amélioration continue des équipements techniques et des conditions d'accueil des spectacles et événements.

PÔLE BÂTIMENT ET INFRASTRUCTURES

L'année 2025 a été marquée par le départ à la retraite du responsable du pôle bâtiment et infrastructures, entraînant une réorganisation interne.

Cette transition a mis en évidence un besoin de renforcement des compétences techniques, notamment dans le domaine de l'électricité. Le recrutement d'un nouveau collaborateur est prévu pour 2026.

Parallèlement, la transition vers l'éclairage LED du bâtiment s'est poursuivie, permettant de réduire la consommation énergétique et d'améliorer la durabilité des installations.

Le projet de refonte du système de mise en passe du bâtiment a également été poursuivi afin de renforcer la sécurité des accès.

En parallèle de ces projets structurels, le pôle a assuré une activité soutenue dans la préparation et la gestion des manifestations organisées au Forum Meyrin et sur le territoire communal, garantissant leur bon déroulement dans le respect des exigences de sécurité et de logistique.



© Manon Voland

ENVIRONNEMENT

Dicastère de M. Laurent Tremblét

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Bennes nettoyées sur les écopoints	579
Poids de déchets incinérables produit par habitant par an	186 kg
Économie de carburant fossile entre 2023 et 2025	72'000 litres
Sensibilisation au tri « Mes déchets »	330 élèves formés
Viabilité hivernale	2 interventions
Livraisons de matériel de manifestation	700 transports
Plantes produites au centre de production horticole	27'668
Décorations florales réalisées, y compris à la Mairie	832
Inhumations dans les cimetières de Feuillasses et de Meyrin Village	98
Animations didactiques et pédagogiques organisées au Jardin botanique alpin	41
Arbres plantés en 2025 sur le territoire	32





Photo : Patrick Audemars

Entretien du terrain A pendant l'euro féminin

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Nouvelle organisation du service

À la suite de la validation par le Conseil administratif de la création de deux services distincts issus des sections « Routes et voirie » et « Parcs et promenades », le groupe de travail a entamé la phase opérationnelle de cette réorganisation, avec une mise en place prévue au 1^{er} janvier 2026.

Plusieurs étapes clés ont jalonné l'année, une des principales étant le choix des noms des deux nouveaux services « Technique et voirie » et « Paysage et biodiversité ». Pour chaque service, il a été nécessaire de revoir les organigrammes, les missions, les prestations et les modèles de gouvernance. Les projections des ressources humaines et l'évolution des fonctions, en profitant des renouvellements de poste, ont également été anticipées pour mieux effectuer la transition.

Ainsi, il a été nécessaire de créer les nouveaux descriptifs, adapter les anciens aux nouveaux cahiers des charges et réévaluer la quasi-totalité des fonctions des services. Ce sont 32 fonctions qui ont été évaluées par la commission adhoc de l'administration communale.

S'il est important de relever que la séparation du service de l'environnement n'a pas engendré de poste supplémentaire, de nombreux recrutements – dont les postes-clés de responsables de service – ont permis d'assoir cette démarche.

Alexandrine Hamm (Paysage et biodiversité) et Claudio Angius (Technique et voirie) ont été désignés et prendront leurs fonctions dès le 1^{er} janvier 2026. Ils auront pour mission de piloter la réorganisation, assurer la

continuité des prestations, développer les compétences des équipes et coordonner les projets transversaux.

Cette date marque le passage de la planification stratégique à la mise en œuvre opérationnelle. Elle vise à renforcer l'efficacité, la réactivité et l'adaptabilité des services face aux défis environnementaux et aux besoins de la population.

SECTION PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

Euro féminin 2025 à Meyrin

Entretien du terrain A pour l'équipe du Portugal

Lors de l'Euro féminin 2025, le terrain A du centre sportif des Vergers a accueilli le camp de base de l'équipe nationale féminine du Portugal. Cette mise à disposition a représenté un défi majeur pour l'équipe en charge de l'entretien des surfaces sportives qui devait atteindre les exigences strictes de l'UEFA. Le processus de validation a débuté dès juillet 2024 avec un contrôle mensuel reposant sur l'envoi d'une dizaine de photos destinées à démontrer que le terrain demeurerait sain, dense et exempt de maladies.

À la sortie de l'hiver 2025, des interventions exceptionnelles ont été réalisées pour répondre au cahier des charges imposé par l'UEFA: apport intensif de sable, opérations mécaniques plus fréquentes et adoption d'un système de tonte différent. L'objectif était clair: offrir aux joueuses portugaises des conditions d'entraînement équivalentes à celles d'un terrain de compétition, sans mettre à mal notre terrain principal. Il a été pleinement atteint, comme en témoignent les retours très positifs de l'UEFA et de la délégation portugaise, qui ont salué la qualité du terrain et adressé leurs félicitations aux services de la Ville impliqués.

Mise en valeur de l'événement dans l'espace public

La présence d'une équipe internationale à Meyrin n'étant pas directement visible pour le grand public, M. Laurent Tremblet a souhaité que la Commune soit pavoisée aux couleurs de l'Euro et du Portugal. En réponse à cette demande, la section parcs et promenades a donc valorisé l'événement en aménageant la place de Meyrin-Village spécialement pour l'occasion.

Près de 60m² de fleurs ont ainsi été plantés pour représenter trois tribunes, chacune composées de trois étages, accompagnées d'un espace en gazon synthétique. Les plantations ont été conçues de manière à reprendre la palette de couleurs de l'Euro féminin.

En complément de ces aménagements végétaux, des assises ombragées ainsi qu'un babyfoot ont été mis à disposition des passants pour encourager la convivialité et l'appropriation de l'espace. Après la compétition, le babyfoot continuera de circuler dans différents quartiers selon les événements et les opportunités.

Les aménagements estivaux ont par ailleurs été récompensés : Meyrin a décroché la 2^e place du concours « Fleurs des communes genevoises » dans la catégorie des villes de plus de 18'000 habitants ainsi que la 2^e place pour les projets éphémères.

Production horticole

Plantes annuelles pour le fleurissement estival	6'295
Chrysanthèmes et plantes diverses pour le fleurissement automnal	2'129
Plantes vivaces et bisannuelles pour le fleurissement automnal et printanier	10'104
Plantes diverses pour décorations d'intérieur	1'444
Plantons de légumes	299
Grandes plantes pour décoration et fleurissement	177
Bulbes et plantes pour fleurs coupées	7'220

Fleurissement annuel et bisannuel

À Meyrin, les plantations saisonnières sont bien plus qu'un simple décor, elles façonnent l'ambiance des quartiers et participent à la qualité de vie urbaine. Répartis sur près de 440m² de massifs et de bacs, ces aménagements changent deux fois par an, grâce à l'engagement



Photo : Axel Ducret

Place de Meyrin-Village en fleurs



Photo : Lucie Kindsh

Massif annuel de l'entrée du cimetière de Feuillasse

des jardiniers communaux. Chaque campagne - au printemps et à l'automne - mobilise deux équipes de trois personnes pendant trois semaines, entre arrachage, préparation des sols et mise en place des nouvelles compositions.

En 2025, la Commune s'est parée de massifs rouge-orange et de grandes plantes vertes pour la saison estivale, avant de passer à des teintes violettes destinées à durer jusqu'en mars 2026. L'automne a également été marqué par une touche ludique, les chrysanthèmes blancs ont permis de reconstituer un bonhomme de neige éphémère sur la place de Meyrin-Village.

Près de 19'000 plantes ont été nécessaires pour ces réalisations, toutes cultivées dans les serres communales selon les exigences du label BioSuisse. Le choix des végétaux et des harmonies de couleurs résulte d'une collaboration étroite entre le bureau technique et les floriculteurs de la section parcs et promenades.

Décoration florale

En 2025, la responsable de la décoration florale a réalisé près de 1'300 arrangements pour l'ensemble des événements communaux, les mariages ainsi que les décorations hebdomadaires de la mairie. Au total, 832 compositions ont été créées : 295 arrangements de 40 à 60 cm de diamètre, 284 compositions de 20 à 39 cm, 220 petits bouquets de 10 à 19 cm, ainsi que 33 grands décors destinés aux scènes ou structures événementielles d'envergure en plus de 456 plantes en pots. Ces réalisations ont permis d'accompagner 25 manifestations communales, parmi lesquelles le Meyrin Economic Forum (MEF), la cérémonie des Mérites ou encore le Noël des aînés, tout en assurant l'embellissement hebdomadaire des espaces d'accueils.

En parallèle de ces arrangements institutionnels, 26 mariages ont été agrémentés de compositions florales personnalisées, contribuant à faire de chaque cérémonie un moment unique. L'ensemble de ce travail témoigne d'un savoir-faire constant, d'une créativité soutenue et d'une présence essentielle de la décoration florale dans les événements de la vie communale.

Entretien du patrimoine arboré communal

La ville de Meyrin s'engage à entretenir et à développer son patrimoine arboré au travers de divers travaux visant à améliorer la qualité de vie urbaine. En 2025, 33 arbres ont été plantés sur le territoire communal, dont 28 par le service de l'environnement. Ces nouvelles plantations contribuent aux compensations nécessaires pour remplacer les arbres abattus la même année ou au cours des années précédentes.

Parmi les interventions importantes figure la révision de l'arborisation de la rue des Voituriers, historiquement plantée de tulipiers de Virginie (*Liriodendron tulipifera*) en tige. Lorsque ces sujets doivent être remplacés, ils le sont aujourd'hui ponctuellement par des érables à feuilles d'obier (*Acer opalus*). Dès cette année, et pour les remplacements futurs, une densification de l'alignement sera réalisée grâce à l'introduction de tilleuls (*Tilia cordata*), de savonniers (*Koeleruteria paniculata*), ainsi que de chênes (*Quercus ilex* et *cerris*), afin d'assurer une plus grande diversité et une meilleure résilience du patrimoine arboré. En 2025, 8 nouveaux arbres ont ainsi été plantés le long de l'axe routier, notamment lors de la demi-journée d'immersion dans le service par notre maire, M. Laurent Tremblet.

Des abattages ont également été menés sur le territoire communal. Au total, 32 arbres ont été supprimés, dont 28 par le service de l'environnement. Ces suppressions ne sont réalisées qu'en cas de dépérissement ou de danger avéré pour la sécurité publique. Lorsqu'un arbre en fin de vie présente néanmoins un intérêt écologique, il est conservé aussi longtemps que possible, à l'image de l'arbrehabitat de la Maison Vaudagne, maintenu pour sa valeur en termes de biodiversité.

Des troncs blancs dans Meyrin

Le service de l'environnement, en collaboration avec le service urbanisme, transport et énergie, a introduit une nouvelle méthode de protection pour les jeunes arbres de la Commune. Dès l'automne 2025, une trentaine de sujets, ainsi que les plantations du Cœur de cité, ont été chaulés avec une peinture arboricole naturelle. Cette technique vise à prévenir les échaudures (un phénomène comparable à un coup de soleil), auxquelles les jeunes arbres sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils passent de l'ombre protectrice de la pépinière à une exposition directe au soleil. Ces dommages irréversibles peuvent compromettre la croissance et la survie des arbres, d'où l'importance d'une protection efficace dès leur plantation.

La peinture utilisée, composée de chaux naturelle enrichie d'argiles, de poudre de roche et d'oligoéléments, est conforme au label Bio Suisse adopté par la Commune. Elle se délave progressivement sur environ six ans, sans impact environnemental, et s'inspire de pratiques éprouvées dans le pourtour méditerranéen. Cette méthode remplace les anciennes nattes de roseau ou de bambou qui, bien qu'utiles, exposaient brutalement les troncs une fois ces protections retirées. Le chaulage permet, au contraire, une transition progressive vers

Arrangement réalisé pour une présentation du conseil administratif aux collaborateurs



Photo : Stéphanie De Mercurio



Photo: Patrick Audemars

**Cheyenne, buse de Harris
à Champs-Frêchets**



Photo: Alexandrine Hamm



Photo: Margaux Biehlmann

**Exclos créé au terrain Jakob pour limiter
l'accès et favoriser la régénération naturelle**

la pleine lumière. L'opération sera reconduite l'année prochaine, afin de garantir une protection durable des jeunes plantations.

Gestion renforcée de la colonie de corbeaux freux à Champs-Frêchets

En 2025, la lutte contre la colonie de corbeaux freux du secteur de ChampsFrêchets s'est intensifiée. En complément des suppressions de nids menées annuellement depuis 2020, le service de l'environnement a fait appel à un fauconnier professionnel. Celui-ci est intervenu à huit reprises, accompagné de deux espèces de rapaces : des buses de Harris et un faucon. L'objectif de ces opérations n'est pas de blesser les corvidés, mais de créer une présence dissuasive en leur faisant percevoir que le territoire est occupé par des prédateurs naturels. Cette pression contrôlée vise à limiter l'installation durable de la colonie dans des zones sensibles pour les riverains.

Depuis 2023, le nombre de nids supprimés conjointement par la Commune et les régies privées est passé de 30 à 15. Cette diminution démontre l'efficacité progressive des interventions, mais souligne également la nécessité d'une gestion coordonnée. Une action commune entre acteurs publics et privés est indispensable pour maîtriser la présence des oiseaux et prévenir leur expansion. Sans une approche concertée, les mesures isolées perdent rapidement leur efficacité, les corbeaux se déplaçant alors vers des secteurs non gérés. L'objectif pour les années à venir est de poursuivre cette stratégie intégrée afin de maintenir un équilibre durable entre présence aviaire et qualité de vie dans le quartier.

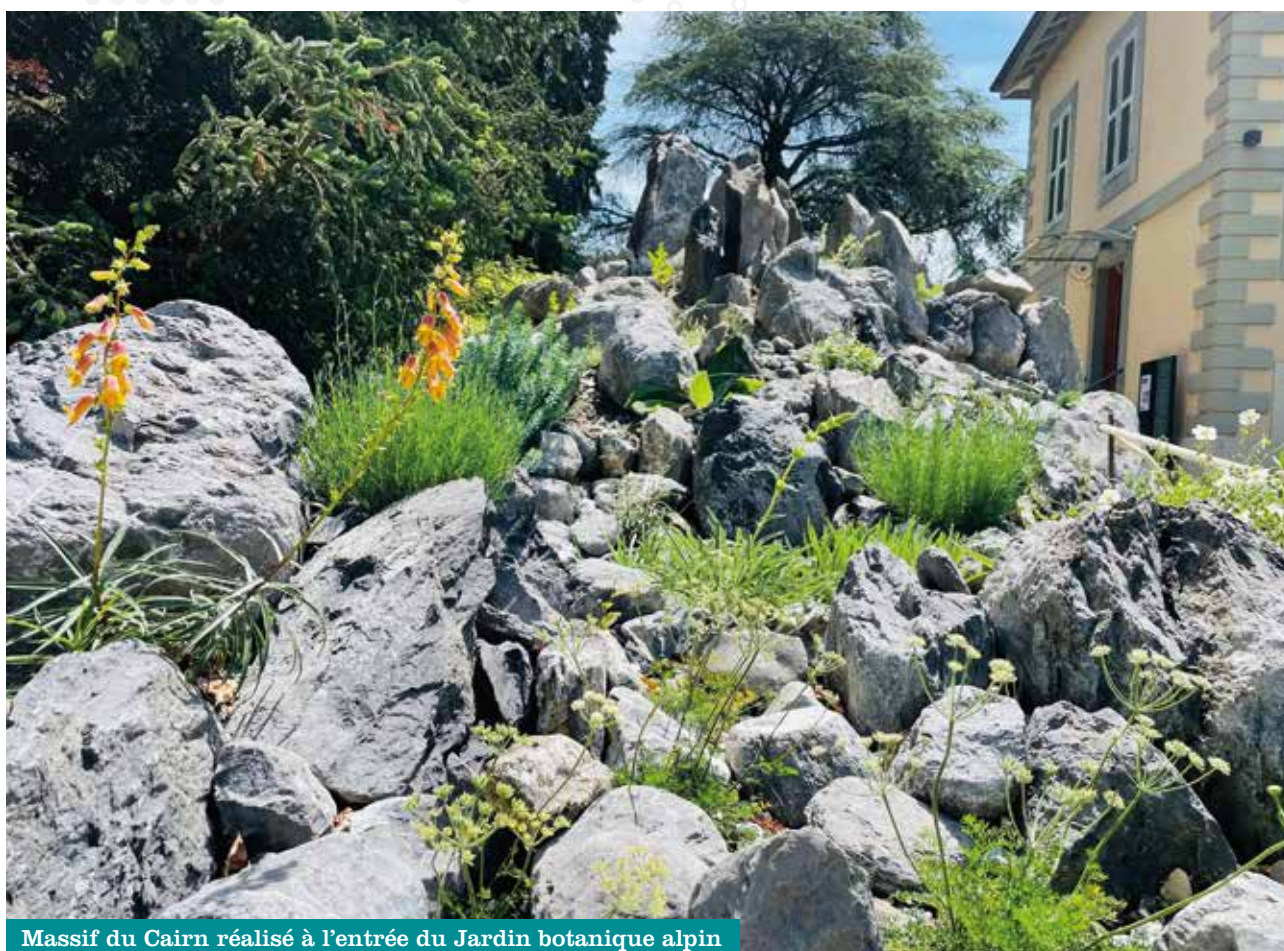
Régénération de la forêt aux abords du terrain Jakob

Depuis plusieurs années, la forêt bordant le terrain Jakob subit une forte pression liée à son utilisation intensive comme zone de loisirs. Le piétinement répété et la présence constante du public entraînent un tassement du sol, provoquant un dépérissement progressif des arbres et rendant particulièrement difficile le développement des jeunes pousses. Ce manque de régénération naturelle menace la capacité du bois à se renouveler.

Durant l'hiver 2025, et avec le soutien des forestiers cantonaux, une sélection d'arbres à abattre a été réalisée, afin d'alléger la pression sur les sujets restants et favoriser l'ensoleillement au sol amenant au rajeunissement naturel. Au total, 97 m³ de bois ont été prélevés puis valorisés dans différentes filières : maintien sur place sous forme de bois mort pour favoriser la biodiversité, envoi en scierie pour la production de planches ou encore utilisation comme bois de chauffage.

À la fin de l'été, deux espaces ont été fermés au public sous la forme d'exclos, dans le but de permettre à la forêt de se régénérer sans subir la pression du passage. Les exclos sont une technique forestière consistant à isoler des zones de régénération, traditionnellement pour protéger les jeunes plants du gibier. Dans le cas du terrain Jakob, l'objectif principal est de limiter l'impact des usagers et de laisser le milieu retrouver son équilibre.

En 2026, aucune plantation n'y sera réalisée, afin d'observer la capacité de rajeunissement naturel de la forêt. Si la densité de jeunes plants s'avère insuffisante à la fin de la période d'observation, un complément de plantation sera alors envisagé pour assurer la pérennité du couvert forestier.



Massif du Cairn réalisé à l'entrée du Jardin botanique alpin

Jardin botanique alpin

- Animations didactiques et pédagogiques organisées au Jardin botanique alpin : 1 exposition, 8 conférences, 16 ateliers, 16 visites guidées
- Graines envoyées : 531 sachets préparés correspondant à 196 espèces différentes
- Graines commandées : 61 commandes effectuées
- Pays ayant reçu des graines du Jardin botanique alpin : 56 jardins dans 23 pays différents : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Bulgarie, Corée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie, Suède, Suisse, Ukraine
- Augmentation de la collection vivante : 843 plantes plantées dans le jardin

Animations du Jardin botanique alpin en 2025

En 2025, le Jardin botanique alpin a proposé 25 animations entre mars et novembre, comprenant des ateliers, des conférences ainsi qu'une exposition. La période estivale s'est divisée en deux volets. Le premier était consacré aux plantes alimentaires, dans le cadre de la manifestation suisse Botanica, qui rassemble chaque année les jardins botaniques du pays autour d'un thème commun. L'édition 2025, intitulée « Plantes pour notre avenir : les plantes alimentaires », a permis au Jardin botanique alpin d'organiser huit activités entre le 14 juin et le 12 juillet, parmi lesquelles une conférence sur la forêt comestible ou encore un atelier de fabrication de sirop de sapin.

La seconde partie de l'été n'était pas liée à une thématique commune, mais le jardin a proposé deux animations en lien avec l'exposition « Herbier résistant », mise en place par le service de la culture au sein du jardin.

Parallèlement, tout au long de la période estivale, le chalet du jardin a accueilli une exposition consacrée aux orchidées sauvages. Un photographe fribourgeois y a présenté une série de clichés accompagnés d'explications botaniques et de cartes illustrant la répartition de ces espèces sur le territoire helvétique.

Nouveautés au jardin

Le Jardin botanique alpin poursuit sa transformation depuis la mise en place du plan de gestion. L'année 2025 a été marquée par l'apparition de deux nouvelles zones plantées, témoignant de la volonté de renforcer la cohérence botanique du site et de valoriser la diversité végétale.

La première nouveauté concerne l'entrée « Cairn », où une rocaille entièrement dédiée aux plantes accompagnatrices du sapin d'Andalousie a été aménagée. Il s'agit d'espèces qui, dans leur milieu naturel, poussent en association avec cet arbre emblématique du sud de l'Espagne. Ce nouvel espace accueille 40 espèces différentes, correspondant à environ 200 plantes, toutes originaires de cette région, permettant ainsi de mieux illustrer les relations écologiques entre le sapin et sa flore accompagnatrice.

Toujours dans l'idée de créer des liens directs entre arbres et plantes couvresol, un nouveau massif a été créé au pied du chêne situé devant la maison du jardin. Des fougères européennes y ont été transplantées afin de protéger le pied de l'arbre, où l'herbe ne parvenait plus à se maintenir. Ces fougères se trouvaient auparavant dans un massif consacré aux Amériques; de nouvelles espèces américaines ont donc été commandées pour compléter et rééquilibrer cet espace thématique.

Enfin, une première portion de main courante a été réalisée en bordure des bassins. Conçue par l'architecte à l'origine du hangar et de la chèvrerie, cette installation permet de conserver une cohérence architecturale à l'échelle de l'ensemble du jardin, tout en améliorant le confort et la sécurité des visiteuses et visiteurs.

Cimetières

Afin de faciliter l'entretien et le travail quotidien des cimetières, la zone de travail du cimetière de Feuillasse a été entièrement réaménagée. Ce projet a notamment permis la construction de deux nouveaux couverts destinés à améliorer les conditions de stockage et de manutention. La réalisation s'est déroulée en deux étapes: dans un premier temps, l'équipe des travaux techniques de la section routes et voirie a procédé au montage des murets de rehaussement; dans un second temps, l'équipe du cimetière a installé la structure tubulaire des couverts avec l'appui de l'équipe des travaux technique et de leur camion grue.

Les deux abris mesurent respectivement 6 m x 6 m et 4 m x 4 m. La plus grande structure permet désormais de stocker la terre à l'abri des intempéries, offrant ainsi à l'équipe du cimetière la possibilité de travailler et de combler les tombes en tout temps, sans risque de dégradation liée aux intempéries. Le second couvert, plus compact, est dédié au stationnement et à la protection des véhicules, limitant leur exposition aux aléas météorologiques et prolongeant leur durée de vie.

SECTION ROUTES ET VOIRIE

Gestion des déchets

La comparaison des données entre 2024 et 2025 montre une constance dans la production par les Meyrinoises et Meyrinois de déchets ménagers incinérés, alors même que la population poursuit sa croissance. En moyenne, chaque habitant a déposé 186 kg de déchets dans sa poubelle noire, soit près de 6 kg de moins que l'année précédente. Bien que cette évolution soit encourageante, ce résultat reste encore bien éloigné de l'objectif fixé par le canton de Genève, qui visait 160 kg par habitant et par an en 2025.

En 2025, chaque Meyrinois a produit en moyenne 347 kg de déchets toutes fractions confondues. Plus de la moitié de ces déchets a été envoyée à l'usine de valorisation thermique des Cheneviers. Des efforts supplémentaires devront donc être poursuivis, notamment en matière de communication, afin de renforcer la valorisation des déchets et de promouvoir leur réduction, dans le but de faire évoluer les comportements de la population face à cet enjeu majeur.

Les dépenses liées aux taxes de traitement des ordures et à la collecte des déchets par des prestataires privés ont diminué de CHF 157'000.– par rapport à l'année précédente, pour atteindre un montant total de CHF 1'935'000.–. Cette diminution s'explique notamment par la suppression de prestations supplémentaires, telles que la collecte hippomobile des encombrants proposée dans les quartiers de Mategnin et de la Citadelle, ainsi que par la prise en charge par la Commune de la collecte des capsules en aluminium.

Par ailleurs, les recettes issues de la vente de matières recyclables – verre, aluminium et papier/carton – se sont élevées à CHF 113'000.– en 2025, montant relativement stable lié à la constance des cours sur les marchés des matières premières.

Règlement communal relatif à la gestion des déchets

L'actuel règlement communal de gestion des déchets date de 2007 et ne répond plus aux prescriptions fédérales et cantonales. Par conséquent, sa mise à jour a débuté en 2024, amorçant plusieurs changements majeurs.

Premièrement, l'incitation au tri et à la réduction à la source des déchets a été renforcée, soulignant la volonté de la Ville de soutenir les actions de valorisation et de réemploi des déchets. Deuxièmement, la reprise du monopole communal de la gestion des déchets urbains des entreprises a été clairement formulée. Dès lors, la collecte, le transport, l'élimination et la facturation des déchets urbains produits par les entreprises sises sur le territoire sera organisé par la Ville ou son délégataire. Ce monopole qui applique le principe du pollueur payeur aux entreprises, est incitatif au tri et veille à ce que les déchets incinérables soient bien éliminés à l'usine de valorisation thermique des Cheneviers. Finalement, la révision de ce règlement apporte un cadre légal clair et fort, facilitant le contrôle des incivilités par les agents de police et les employés communaux assermentés et la décision de sanction.

La mise à jour de ce règlement sera présentée en fin d'année 2025 en commission durabilité et climat, les étapes de validation du Conseil municipal, puis du Conseil d'État, devraient permettre son entrée en vigueur au 2^e semestre 2027.

Semaine de la valorisation des déchets

La semaine de la valorisation des déchets s'est tenue du 12 au 17 mai 2025, dans le centre commercial de Meyrin. Une exposition a été créée à l'aide d'une graphiste qui a réalisé des totems explicatifs réemployables traitant des thématiques suivantes : littering, déchets organiques, tri et recyclage, consommation responsable, pollution plastique et textile.

Durant cette semaine, la section routes et voirie a tenu une permanence pour répondre aux questions des habitantes et habitants et distribuer du matériel de tri tels que des sacs réutilisables, les P'tites Poubelles Vertes, des sacs compostables, ou des cendriers portatifs. La présence d'associations actives dans la valorisation des déchets a permis d'apporter des précisions à la population grâce à des activités ludiques. Ainsi, les Grands-parents pour le Climat ont proposé un jeu de l'oie sur la thématique de la

pollution textile, l'association Oceaneye a rendu visible la pollution des microplastiques grâce à des microscopes, l'association Ecocitoyen a transporté un Free-go pour lutter contre le gaspillage alimentaire, la Manivelle a tenu un stand de réparation d'objet et Cosedec a modernisé le tri des déchets grâce à la réalité virtuelle. La fin de cette semaine a été couronnée par un tirage au sort permettant aux participantes et participants de remporter deux meubles destinés à la déchetterie, upcyclés grâce au talent d'une artiste meyrinoise (Atelier Joli Mélange).

Cette semaine a été accueillie avec enthousiasme par la population et pourrait être renouvelée annuellement, afin de rappeler les gestes de tri et les astuces zéro déchet auprès des habitantes et habitants de Meyrin.

Actions de sensibilisation

En 2025, le service a développé et mené plusieurs actions de sensibilisation à destination de divers publics. La campagne « Emportons Malin » a été promue à l'automne 2025 auprès des restaurateurs meyrinois via le programme SIG-éco21 : 37 établissements ont été contactés et 16 visités afin de promouvoir la vaisselle réutilisable pour la vente à l'emporter et rappeler les consignes de tri. En parallèle, six articles de la rubrique « Minute tri » du Meyrin Ensemble ainsi que trois stands d'information organisés dans des lieux sensibles ont permis de sensibiliser la population avec l'appui des SIG, auprès de 106 personnes rencontrées.

Les ateliers pédagogiques « Mes déchets » ont également été poursuivis dans les classes meyrinoises (environ 330 élèves de 1P à 4P) afin de transmettre les bases du tri et de la réduction des déchets. Une attention particulière a été portée aux publics issus de la migration : l'atelier a été adapté pour les résidents de l'Hospice général de Cointrin, où 200 adultes et enfants ont été sensibilisés aux pratiques locales de tri, avec l'appui de traducteurs afin de tenir compte de la diversité linguistique. Dans la même logique, une intervention a été organisée au CEFAM (Centre d'accueil et d'intégration pour femmes migrantes et leurs enfants) afin de présenter les pratiques locales de tri et encourager la réduction des déchets auprès de ce public.

Recycleur, station de tri et intégration socioprofessionnelle

La section routes et voirie s'est dotée d'une nouvelle fonction stratégique en 2025. L'arrivée d'un recycleur marque une étape importante dans le renforcement de la gestion des déchets communaux. Dès son entrée en fonction en octobre, le titulaire a immédiatement apporté des améliorations concrètes et mesurables dans l'organisation et l'exploitation du centre de tri communal.



Semaine de la valorisation des déchets

Photos : Claudio Angius



Recycleur et stockage des toxiques à la station de tri

Photo: Camille Chênes

En effet, chaque année, plus de 900 tonnes de déchets encombrants transitent par le centre de voirie et horticole. Ces déchets proviennent à la fois des équipes de nettoyage intervenant sur le terrain et des apports de particuliers. Lorsque cela est possible, les objets collectés sont valorisés afin de limiter leur incinération. Ce tri intermédiaire est assuré par du personnel en activité de réinsertion, sous l'égide de l'Hospice général, dans un objectif d'intégration socioprofessionnelle. Le rôle de cette nouvelle fonction est également déterminant dans l'encadrement et la structuration du travail de ce personnel en réinsertion, contribuant ainsi à professionnaliser les processus et à maximiser la valorisation des matériaux.

Grâce à cette nouvelle expertise en traitement des déchets, en gestion des matières toxiques, en sécurité et en organisation du stockage, le recycleur améliore également la qualité du tri et renforce la maîtrise des risques, notamment en matière d'incendie et de manipulation de substances dangereuses.

Par ailleurs, la qualité de l'accueil du public est améliorée et les informations transmises plus précises. Ainsi, l'intégration de ce nouveau poste renforce à la fois l'efficacité opérationnelle, la sécurité, la performance environnementale et la maîtrise financière du centre de tri communal.

Écopoints, marché de nettoyage des bennes et nouveaux sites

En 2025, la ville de Meyrin a attribué le marché public pour le nettoyage et le contrôle des bennes présentes sur les écopoints communaux. La Commune compte 106 sites de tri répartis sur le territoire, regroupant 579 bennes enterrées ou hors sol.

Afin d'assurer la qualité et la durabilité de ces infrastructures fortement sollicitées, les bennes sont nettoyées au minimum une fois par an par une entreprise spécialisée, équipée de camions adaptés. Les conteneurs à roulettes destinés au compost sont, quant à eux, nettoyés et entretenus quatre fois par an et remplacés lorsque nécessaire. Ces contrôles réguliers permettent également d'identifier

les dégradations éventuelles et d'effectuer les réparations par l'équipe des travaux techniques ou, lorsque requis, par des entreprises spécialisées mandatées en sous-traitance. Ces prestations garantissent à la population des infrastructures de tri propres, fonctionnelles et adaptées à l'évolution des besoins.

On relèvera la construction d'un nouveau site et l'agrandissement d'un écopoint, en 2025, à l'avenue de Vaudagne, faisant suite à la surélévation d'un immeuble. Ainsi que le déplacement des infrastructures de collecte situées dans l'implantation de l'agrandissement de l'école de Cointrin, qui a pu être réalisé dans l'enveloppe financière destinée aux travaux.

Entretien du domaine public et interventions techniques

L'entretien et la salubrité du domaine public sont assurés au quotidien par l'équipe du nettoyage, composée de treize collaborateurs. Ceux-ci vident les corbeilles et cendriers de rue, entretiennent les écopoints, les places de jeux et le mobilier urbain, ramassent les objets encombrants ainsi que les piles et sacs de PET, et luttent contre le littering et les dépôts sauvages. Lors de leurs tournées, ils signalent également les actes de vandalisme ou les défauts constatés afin de permettre une intervention rapide. En 2025, environ 50 tonnes de déchets provenant des poubelles publiques ont été collectées et près de 100 tonnes ramassées par les balayeuses aspiratrices sur les revêtements minéraux communaux.

Parallèlement, l'équipe des travaux techniques, composée de six collaborateurs, a réalisé plus de 350 interventions sur le domaine public. Celles-ci vont de la réparation du mobilier urbain et de la signalisation, à l'entretien des écopoints et des bennes enterrées, jusqu'à la réalisation d'aménagements ponctuels. En réponse à différentes demandes, plusieurs projets ont ainsi été menés, notamment la réalisation de bancs de l'amitié dans les écoles des Vergers, des Boudines et de la Golette. Ces interventions illustrent la polyvalence des équipes et leur capacité à répondre rapidement aux besoins des services communaux et de la population.

Pour la viabilité hivernale, l'année 2025, restera exceptionnelle car seulement 2 interventions ont été nécessaires pour sécuriser routes et trottoirs en novembre pour un risque de verglas. Si le besoin est moins fréquent, l'organisation des deux équipes de piquet et tout le matériel inhérent au déneigement est nécessaire pour assurer la sécurité du public, prérogative du service et obligation de la Commune.

Application de la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics

Entrée en vigueur en 2023, la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics vise à protéger la population contre les effets du tabagisme passif et à améliorer la salubrité des espaces communs, notamment aux arrêts de bus et de tram.

Pour mettre cette réglementation en œuvre, l'équipe technique communale a procédé à la suppression ou au déplacement des cendriers existants et a apposé des marquages thermocollés au sol sur l'ensemble des arrêts de bus, de tram et autres lieux publics concernés. Sur toutes les places de jeux, les panneaux d'information ont également été modifiés en conséquence. Ces aménagements permettent de signaler clairement les zones interdites et de sensibiliser les usagers, tout en contribuant à la propreté et à la sécurité des infrastructures de transport public.

Entretien des places de jeux

Le service de l'environnement entretient les aires de jeux et en garantit la sécurité tout au long de l'année. L'ensemble des sites fait l'objet d'une surveillance visuelle hebdomadaire par le personnel du service et d'une expertise semestrielle plus approfondie par un mandataire externe spécialisé, suivi d'un rapport détaillé des actions à entreprendre. En 2025, les sols souples des places de jeux des écoles de Bellavista et de Champs-Fréchets, défectueux et ne répondant plus aux normes d'utilisation, ont été remplacés. Si ces travaux lourds et extrêmement normés ont requis l'intervention d'entreprises spécialisées, l'équipe des travaux techniques du service intervient ponctuellement, tout au long de l'année, sur l'ensemble de ces équipements pour en garantir la pérennité. Cette dernière assure le réassort de copeaux, de sable ou de gravier, remplace des éléments usés ou rénove les peintures et le mobilier urbain environnant.

La ville de Meyrin a acquis une Kukukbox destinée aux jeunes adolescents. Résultant d'une collaboration entre différents services, ce dispositif offre un espace couvert où garçons et filles peuvent se retrouver, se détendre et échanger en toute sécurité, tout en évitant de gêner la population. La Kukukbox a été installée à proximité du skatepark, un lieu central de rassemblement pour les jeunes, permettant ainsi de combiner activités de loisirs et cadre encadré. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la Commune de créer des espaces de socialisation adaptés aux besoins des adolescents tout en préservant le confort des riverains.

Photo: Claudio Angius



Signal « interdiction de fumer » au sol d'un arrêt de tram

Photo: Claudio Angius



Sols souples de la place de jeux de l'école des Champs-Fréchets



Photo : Claudio Argius

Mégots ramassés lors de Meyrin Propre



Photo : Claudio Argius

Chantier de remplacement d'un collecteur de drainage à la Citadelle

Meyrin propre

En partenariat avec l'Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM), le service de l'environnement a coordonné la 23^e édition de Meyrin Propre. Cette journée annuelle de nettoyage, à laquelle les habitantes et habitants participent activement, rencontre toujours un vif succès. Encadrés par des bénévoles de l'AHVM et par l'équipe communale de nettoyage, les 234 participantes et participants ont collecté près de 250 kilos de déchets dont 7 kilos de mégots de cigarette sur des espaces privés. Par ailleurs, les bénévoles ont pu cette année s'essayer à la conduite de balayeuse et à la manutention d'une grue de camion de voirie, sous la supervision des collaborateurs expérimentés du service. Ces derniers ont ainsi pu partager leurs connaissances et sensibiliser les habitantes et habitants à la complexité de leur travail en ville. À l'issue de cette matinée d'efforts, un repas préparé par les employés communaux à partir de produits locaux (GRTA) a été servi au centre de voirie et horticole.

Manifestations

Au cours de l'année 2025, le service de l'environnement a assuré plus de 700 transports pour acheminer du matériel destiné aux besoins des sociétés locales, des établissements scolaires et de l'administration communale. La Commune met en effet à disposition des infrastructures pour de nombreuses manifestations organisées en son nom ou par des associations, telles que Meyrin les Bains, la fête des voisins, la Meyrin Run, la Geneva Cup, le marché de Noël ou encore la traditionnelle fête des écoles ainsi que la fête nationale. Comme chaque année, l'équipe des travaux techniques a joué un rôle clé dans le bon déroulement de ces événements ainsi que dans le soutien au tissu associatif local. Malgré des tarifs très modestes appliqués aux sociétés communales, les recettes issues des locations ont dépassé CHF 31'000.—. Pour rappel, ce montant ne prend ni en compte le travail du personnel ni l'utilisation des véhicules nécessaires aux transports qui sont offerts aux sociétés communales.

Canalisations et gestion des eaux de pluie

L'entretien des canalisations revêt une importance croissante compte tenu des épisodes pluvieux de forte intensité qui génèrent des volumes d'eau importants à absorber sur des périodes parfois très courtes. C'est pourquoi le curage des sacs de route et des conduites est assuré régulièrement par des entreprises spécialisées. Ces interventions permettent de garantir un écoulement adéquat des eaux de surface dans les conduites communales d'eaux claires et de limiter les risques de crues ou d'inondations.



Photo : Claudio Angius

Balayeuse électrique 2m3

Les fossés et les situés le long de la frontière française ainsi que le long des parcours mesurés, en forêt ou en bordure de champs, font également l'objet d'une surveillance accrue. Ces ouvrages jouent un rôle essentiel pour assurer le bon fonctionnement des réseaux de drainage agricole et garantir la pérennité des cultures, et font à ce titre l'objet d'un entretien régulier par le service.

À cet effet, des travaux de remplacement d'un collecteur de drainage agricole ont été réalisés en régie par les équipes communales dans le quartier de la Citadelle. Ponctuellement, d'autres interventions ont été menées à travers champs afin de remplacer des conduites endommagées.

Lutte contre le moustique tigre

Présent à Genève depuis 2019, le moustique tigre continue de se développer sur le territoire cantonal et son implantation progresse également à Meyrin. Afin de limiter les nuisances pour la population et prévenir les risques sanitaires, le canton vise à maintenir ses populations à un niveau aussi bas que possible. La stratégie repose principalement sur la suppression des petites accumulations d'eau stagnante nécessaires à la reproduction du moustique, ou leur traitement avec un anti-larve biologique respectueux de l'environnement. La Commune a mis ce produit à disposition de ses habitantes et habitants afin d'augmenter les surfaces traitées.

De son côté, le service de l'environnement a poursuivi les traitements préventifs des grilles d'évacuation des eaux claires situées sur les routes et chemins communaux. En raison de l'extension du moustique tigre, la surface de traitement a été élargie et trois campagnes ont été réalisées durant l'été par un collaborateur formé, selon les recommandations du Canton. La participation de la population reste essentielle, la majorité des gîtes larvaires se trouvant sur des terrains privés

Gestion de la flotte de véhicules

Après la mise en service de deux camions de voirie à propulsion 100% électrique pour l'équipe de levée des déchets en 2024, c'est au tour de l'équipe de nettoyage de bénéficier de l'arrivée de deux nouvelles balayeuses aspiratrices plus respectueuses de l'environnement. Après une procédure ouverte pour chacune d'elle, le service de l'environnement a engagé près de CHF 700'000.– pour s'équiper de deux nouveaux engins entièrement électriques. L'acquisition de ces deux machines livrées en milieu d'année vient compléter la délibération D-2023-22a pour le renouvellement de 16 véhicules, dont 13 sont dorénavant électriques, et concrétiser l'engagement de la Commune pour la décarbonation de sa flotte. Outre les balayeuses, on relèvera le remplacement de 6 véhicules pour le service de l'environnement et 2 fourgons de transport de personnes pour la protection civile, entièrement électriques.

Chiffre à l'appui, la consommation de diesel ou d'essence au sein de l'administration a diminué de près de 46% durant ces dix dernières années. En 2023, avant l'arrivée des camions électriques, la consommation de carburant fossile était de 91'000 litres. Elle a été ramenée à 55'000 litres en 2025, soit une diminution de 40% durant ces deux dernières années. On peut dès lors estimer que, grâce à une volonté forte de la politique communale, ce sont près de 96 tonnes de CO₂ qui n'ont pas été émises à Meyrin en 2025.

Il convient de souligner que l'objectif du service de l'environnement, à travers son atelier de mécanique, n'est pas d'accélérer le renouvellement de la flotte, mais au contraire d'en préserver au maximum la longévité afin de différer les remplacements et de saisir, le moment venu, les opportunités d'acquérir des engins durables indépendamment de leur technologie. En effet, l'impact environnemental le plus significatif d'un véhicule intervient dès sa phase de fabrication, ce qui renforce l'intérêt de prolonger son utilisation plutôt que de le remplacer prématurément.

Donation de véhicule aux autorités communales de Malishevë (Kosovo)

Le Conseil administratif a souhaité offrir à la commune de Malishevë une partie des véhicules et machines encore utilisables pour leur donner une seconde vie. Ce don a été estimé à environ CHF 50'000.-, ce montant correspondant à la valeur de reprise des véhicules proposé par les fournisseurs. Après l'acheminement des derniers véhicules, les autorités kosovares ont invité le Conseil

administratif ainsi qu'une délégation du service de l'environnement à participer à une cérémonie officielle de remise. Une formation à l'utilisation des balayeuses a ensuite été dispensée par un collaborateur parlant albanais, tandis que les documents d'immatriculation étaient formellement échangés entre les maires et les responsables concernés. Les représentants meyrinois ont été accueillis avec beaucoup de considération par la commune de Malishevë qui a chaleureusement remercié les autorités et les services impliqués dans cette collaboration.

Apprentissage et formation

L'apprentissage professionnel au sein du service est fortement valorisé. Premier apprenti de la filière « conducteur de véhicule lourd » ouverte en 2023, Mathieu Pythoud s'est distingué en remportant la première place de sa catégorie aux Geneva Skills 2025, compétition régionale des métiers organisée dans le cadre de la Cité des métiers – l'expo. Sa victoire souligne la qualité de sa formation pratique, appuyée par les prestations du service, et met en lumière tant son engagement que l'expertise développée par les équipes qui l'ont encadré. Dans cette continuité, le service a souhaité ouvrir une nouvelle filière d'apprentissage de recycleuse ou recycleur au sein de son futur service technique et voirie pour la rentrée scolaire 2026. Par ailleurs, en plus de 2 apprentis horticulteurs paysagistes, le service encadre tout au long de l'année des stagiaires en réinsertion ainsi que des stagiaires découverte des métiers de terrain. De plus, 20 jeunes ont pu bénéficier d'un job d'été durant la période juillet et août.



Véhicules offerts lors de la remise officielle à la commune de Malishevë

Photo: Claudio Angius

ÉTAT CIVIL

Dicastère de M. Laurent Tremblet jusqu'au 31 mai 2025
et de M. Damien Baptiste Boccard dès le 1^{er} juin 2025

CHIFFRES CLÉS

Mariages célébrés par les officiers de l'arrondissement	290
Célébrations de mariages à la Ferme de la Golette	102
Déclarations de conversion de partenariat en mariage	2
Décès sur le territoire de Meyrin et des communes du Mandement et de Vernier	248
Naissances	397
Acquisition du droit de cité de Meyrin par naturalisation	148
Délivrances d'actes d'état civil	4'700



ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL MEYRIN-MANDEMENT-VERNIER

Découlant de la signature d'une convention intercommunale signée par les communes de Dardagny, Meyrin, Russin, Satigny et Vernier, l'arrondissement de l'état civil a été créé le 1^{er} janvier 2019. Son siège est à la mairie de Meyrin.

La répartition de la charge financière de l'arrondissement est faite au prorata du nombre d'actes d'état civil produits pour chacune des communes de l'arrondissement, il varie chaque année.

En 2025, la charge de fonctionnement a été répartie ainsi :

- Meyrin 51,79%
- Vernier 39,77%
- Satigny 4,96%
- Dardagny 2,75%
- Russin 0,73%

Aucune nouveauté légale significative n'est entrée en vigueur durant l'année 2025.

La mission du service est garantie par 7 officiers de l'état civil, représentant un équivalent plein temps (ETP) de 590%, et 3 gestionnaires représentant un ETP de 240%.

Au quotidien, les collaboratrices et collaborateurs veillent à s'informer et à se former afin d'acquérir et de maintenir de parfaites connaissances utiles à fournir leurs prestations dans un domaine en constante évolution

La multiculturalité des administrées et administrés ayant à faire avec le service et les enjeux sociétaux apportent des défis à relever au quotidien.

Le résumé des activités du service pour l'année 2025 est décrit ci-après.

Naissances

- 395 naissances ont eu lieu à la maternité de l'hôpital de la Tour en 2025. Deux autres enfants sont nés sur le territoire de l'une ou l'autre des communes de l'arrondissement. Ainsi, 397 naissances ont été inscrites dans le registre de l'état civil.

Reconnaisances et déclarations

concernant l'autorité parentale conjointe

- 237 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre arrondissement.
- 205 couples ont déposé une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe en même temps que la déclaration de reconnaissance.

Décès

- 248 décès ont été enregistrés par les officiers de l'état civil.
- 148 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin et 100 sont survenus sur le territoire des communes du Mandement et de Vernier.

Déclarations de nom

- 126 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille.

Une telle déclaration peut être signée après la dissolution judiciaire d'un mariage ou d'un partenariat, à la suite d'une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe pour un enfant ou à la suite d'un mariage à l'étranger.

Déclarations de changement de sexe

- Une seule personne a souhaité changer l'inscription de son sexe et de son prénom dans le registre de l'état civil suisse en signant une déclaration devant un officier de l'état civil de notre arrondissement.

Formalités préparatoires du mariage

- 320 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année.
- 14 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans un autre office en Suisse ou à l'étranger.

Célébrations de mariages

- 290 mariages, dont 6 concernaient un couple de même sexe, ont été célébrés par les officiers de l'arrondissement.
- 102 cérémonies se sont déroulées dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette.
- 21 couples se sont unis dans le château de Dardagny, 19 dans les mairies de Satigny et Russin et 148 à la mairie de Vernier.

Déclarations de conversion de partenariat en mariage

➤ 2 couples ont sollicité la conversion de leur partenariat enregistré, signé avant le 1^{er} juillet 2022, en mariage.

Délivrance d'actes d'état civil

Environ 4'700 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et du registre national informatisé « Infostar », ont été établis en faveur des citoyennes ou citoyens et des diverses administrations autorisées.

Mandats pour cause d'incapacité

Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où elle deviendrait incapable de discernement. L'officier de l'état civil est compétent pour inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité. En 2025, 18 personnes ont demandé une telle inscription, 6 étant des citoyens et citoyennes de Meyrin.

Partenariat cantonal

Le partenariat cantonal est régi par le droit cantonal et est une reconnaissance de la vie commune et du statut de couple de deux personnes ; il s'adresse aux couples hétérosexuels et homosexuels. Il ne déploie pas d'effet dans les domaines du droit successoral, du droit des étrangers, du droit fiscal et du droit des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle.

➤ 6 couples domiciliés à Meyrin ont signé ce contrat dans notre arrondissement.

Procédures de naturalisation

En application du droit cantonal, les officiers de l'état civil ont traité 386 dossiers établissant ainsi l'identité de 546 candidates et candidats à la naturalisation suisse domiciliés dans l'une ou l'autre des cinq communes de l'arrondissement.

Acquisition du droit de cité

En 2025, 148 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de M. Laurent Tremblet jusqu'au 31 mai 2025
et de M. Damien Baptiste Bocard dès le 1^{er} juin 2025

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Locations ponctuelles de salles communales (associatives et privées)	1'135
Concierges titulaires et itinérants	15 personnes
Personnel de nettoyage fixes et sur appel	48 personnes
Bâtiments écoles, salles de gymnastique, aulas et espaces parascolaires	9
Bâtiments administratifs	4
Institutions de la petite enfance	4
Restaurants communaux	3
Jardins familiaux	2
Surfaces agricoles cultivées	12'643,60 hectares
Interventions cimetières (inhumations, exhumations, dépôts d'urne, etc.)	98 interventions



Nouvelle législature

Courant 2025, la ville de Meyrin a connu un changement de législature au sein du Conseil administratif.

À cette occasion, certains dicastères ont été redistribués, notre service relève désormais du dicastère de M. Damien Baptiste Boccard pour la législature 2025-2030, du 2 juin 2025 au 31 mai 2030.

Le service dépendait du dicastère de M. Laurent Tremblat durant la législature 2020-2025. Le service tient à le remercier pour son soutien et pour le travail conjointement mené au cours des cinq dernières années.

Dans la continuité du travail engagé, le service se réjouit de poursuivre sa mission auprès de la population meyrinoise au côté de son nouveau magistrat, avec la volonté de renforcer la qualité des prestations offertes.

Location de salles en ligne

Le nouveau système de réservation de salles en ligne est opérationnel depuis ce printemps. Il permet aux personnes résidant à Meyrin ainsi qu'aux associations meyrinoises de réserver les salles communales et d'effectuer leur paiement en ligne.

Grâce à cette flexibilité, il est possible de choisir rapidement une salle selon son emplacement, sa capacité, sa superficie, ses équipements et ses disponibilités.

Toutes les informations nécessaires – les tarifs, les horaires et les règlements communaux – sont centralisées au même endroit.

Le travail et l'implication de toutes les personnes ayant participé à ce projet ont été essentiels à sa réalisation. Ce système répond pleinement aux besoins de la collectivité et facilite l'organisation d'activités et d'événements.

Agrandissement de la ludothèque à l'école de Bellavista II



Photo: Fredrik Sjöstrom



Installation d'une fontaine à eau extérieure à l'école des Champs-Frêchets

Photo: Fredrik Sjöstrom

Recrutement

Depuis le 1^{er} septembre 2025, nous accueillons au sein du service une nouvelle collaboratrice engagée en tant que concierge titulaire. Elle est principalement dédiée aux espaces de vie infantine et aux crèches de la Commune, contribuant ainsi au bon fonctionnement de ces lieux essentiels aux tout-petits. Son arrivée renforce la diversité des compétences au sein de l'équipe de concierges.

Par ailleurs, d'autres changements de fonction sont intervenus au sein de l'équipe: un poste de concierge itinérant a été attribué à une personne chargée de l'entretien, tandis qu'un concierge itinérant a été promu concierge titulaire, responsable de l'école de Livron.

Ces changements témoignent des opportunités d'évolution professionnelle au sein de la Commune, rendues possibles grâce à l'implication et à l'engagement du personnel dans l'exercice de ses fonctions.

Dans ce contexte, le départ à la retraite de plusieurs concierges titulaires prévu pour 2026 ouvrira des opportunités de recrutement, accessibles tant en interne qu'en externe. À compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.

Comme chaque année, les concierges travaillant dans les écoles et les bâtiments communaux ont pu accueillir et former, avec succès, plusieurs stagiaires de tout âge en quête d'intégration professionnelle. Le service a également pu compter sur l'aide de ces stagiaires pour effectuer les grands nettoyages, sous la supervision de nos équipes de concierges et du personnel d'entretien.

Par son engagement et son professionnalisme, le service gérance et entretien des bâtiments garantit aux élèves et au corps enseignant de retrouver un environnement propre à chaque rentrée scolaire.

Un grand merci à tout le monde.

ORGANISATION INTERNE

Le service gérance et entretien des bâtiments assure, au profit de la collectivité meyrinoise, un entretien soutenu du patrimoine immobilier et mobilier.

Le service est constitué de trois techniciens, trois assistantes administratives, une réceptionniste, une assistante de direction, un responsable de service, dix concierges titulaires et cinq concierges itinérants, ainsi que quarante membres du personnel d'entretien. La gestion des bâtiments communaux est répartie entre les deux techniciens et les trois assistantes administratives. Chacune et chacun s'occupe de l'ensemble des tâches de gérance et de l'entretien des objets qui lui sont confiés. Elles et ils mènent les travaux courants et contrôlent l'état des bâtiments grâce à une équipe terrain affectée à demeure ou itinérante. Le troisième technicien a réduit son temps d'activité, et s'occupe principalement des chaufferies et de la ventilation des bâtiments communaux, tout en intervenant ponctuellement comme consultant sur des chantiers du service de l'urbanisme. Le responsable de service supervise la gestion administrative, technique, financière et organisationnelle. Il travaille sur des projets transversaux avec les autres responsables de service ainsi qu'avec les services cantonaux tels que le Département de l'instruction publique (DIP), le Groupe intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), et différentes structures associatives. L'assistante de direction seconde le responsable sur l'ensemble des domaines administratifs et organisationnels, tout en menant à bien des projets spécifiques.

GÉRANCE

La Ville est propriétaire et locataire de nombreux bâtiments destinés à de multiples usages. Le service s'occupe de la location des locaux communaux et en assure l'entretien. Il a sous gestion des restaurants communaux et administre les concessions des cimetières. Les activités du service se présentent de la manière suivante :

Accueil des clients de la gérance

Le service accueille le public meyrinois et assure la permanence téléphonique pour toute question qui relève de sa compétence.

Location de salles dans les bâtiments communaux

Le service contribue au renforcement du lien social dans la communauté meyrinoise en mettant à disposition des locaux confortables et accueillants tels que des restaurants scolaires, des salles de gymnastiques, des buvettes, des salles de réception, des aulas, etc.

Il loue le matériel nécessaire à l'occasion des manifestations privées ou associatives meyrinoises auxquelles il apporte son soutien.

Il met également à disposition toutes les infrastructures scolaires pour le DIP, le GIAP, au CAS (Centre d'action sociale), à l'IMAD (Institution Genevoise de maintien à domicile) et pour les activités de la FASe (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle).

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants :

- la mise à disposition tout au long de l'année scolaire de locaux aux sociétés établies à Meyrin, pour la dispense de leurs activités selon un planning défini ;
- l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations et partis politiques ;
- l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens ;
- la gestion des nombreuses parcelles communales avec des droits distincts et permanents (DDP) d'une durée moyenne de 40 ans, au bénéfice de sociétés artisanales, industrielles, associatives et de particuliers.

Fermages des restaurants et buvettes

La ville de Meyrin est propriétaire de 3 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants :

- Restaurant de l'Auberge communale : ce lieu historique de la Commune, reconnu pour son cadre typique, continue de mettre à l'honneur les produits locaux au fil des saisons, offrant une expérience authentique du terroir genevois.
- Restaurant Le Smash : ce restaurant situé au centre sportif de Maisonnex, offre un cadre convivial pour se restaurer et se détendre après une activité sportive. Le public peut y savourer un repas tout en se prélassant au soleil lorsque la météo le permet.
- Restaurant buvette la Grignotte : cette buvette située au centre sportif des Vergers est un lieu apprécié. Durant la saison hivernale, la gérante met à disposition un service de location de patins permettant au public de profiter de la patinoire. En période estivale, les usagers et usagères peuvent s'équiper d'articles de plage tout en se rafraîchissant avec des boissons et des glaces. La piscine du centre sportif est ouverte de la mi-mai à la mi-septembre.

CIMETIÈRES ET CRYPTÉ

Le service octroie les concessions et administre les cimetières. Il accompagne les familles des personnes défuntées pour les orienter sur les prestations communales en assurant la prise en charge administrative lors d'un décès. Lors de deuils, trois chambres mortuaires sont disponibles pour un temps de recueillement.

Un système d'accès à la crypte combine praticité et sécurité. Grâce au code d'entrée, les familles et les pompes funèbres peuvent y accéder facilement et le verrouillage automatique assure que l'accès reste sécurisé en permanence. Cela permet de concilier respect des visiteurs et protections de lieux.

JARDINS FAMILIAUX

Deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle, se trouvent sur la Commune.

Réservés aux personnes résidant à Meyrin, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec enfants en bas âge. Ces sites sont gérés de manière autonome par les comités. La Fédération genevoise des jardins familiaux se charge de réceptionner les demandes d'inscription.

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie.

Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait difficile de toutes les énumérer, car elles touchent tant à l'entretien régulier qu'au dépannage. La notion de développement durable fait partie intégrante de l'entretien des bâtiments.

La pluralité des domaines concernés est la suivante : toitures, étanchéité, cheminées, murs, sols, vitrages, insonorisation, désamiantage, stores et tentures, menuiseries, serrureries, citernes y compris remplissage, chaufferies, régulations, ascenseurs, ventilations, sanitaires, électricité, systèmes d'alarmes incendie et effraction, installations de sonorisation, horloges des écoles, éclairages de secours, lave et sèche-linge, machines de nettoyage, équipements des salles de gym, extincteurs,

installations téléphoniques, réseaux informatiques, suivi de tous les équipements de cuisine, des restaurants, des cuisines scolaires, restaurants scolaires, des cuisines des crèches et garderies ainsi que de toutes les cafeterias. Suivi et remise en état de tous les actes de vandalisme.

Le service, via ses représentantes et représentants, est régulièrement impliqué dans des séances de travail et prises de décisions concernant des projets de constructions ou lors de rénovations lourdes menés par le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie.

Prestations d'intendance et de service d'achats

Le service centralise la gestion de tous les achats nécessaires aux travaux d'entretien et au fonctionnement des conciergeries. Il prend également en charge l'acquisition de mobilier et de matériel, que ce soit pour les nouvelles structures ou pour le renouvellement des équipements, pour les écoles comme pour les locaux administratifs.

Réfection de bâtiments

Le service est particulièrement attentif à l'état des bâtiments, tant au niveau du patrimoine administratif que financier, et planifie, à moyen comme à long terme, la rénovation de son parc immobilier, afin de le maintenir en parfait état de fonctionnement et avec une haute efficacité énergétique.

Des dossiers importants sont gérés en parallèle de la charge courante.

Par délibération de « fonctionnement »

Voici une liste non exhaustive de travaux inscrits dans la délibération exécutés durant l'année 2025 dans nos bâtiments et leur environnement :

École des Champs-Fréchets

- Installation d'une fontaine à eau extérieure Eco-potable.

École des Vergers

- Fourniture d'une nouvelle monobrosse.

Espaces verts et parcs publics

- Création d'une sortie directe depuis la cafétéria.

Service du feu

- Création d'un accès bureau / garage.

Parascolaire des Champs-Fréchets

- Installation d'un nouveau lave-vaisselle.

Parascolaire de Bellavista I

- Installation d'une isolation phonique dans le restaurant scolaire.

École de Bellavista II

- Agrandissement de la ludothèque ;
- réaménagement de la salle de travaux manuels ;
- création d'une nouvelle classe de soutien pédagogique.

Parascolaire des Boudines

- Réfection des chaises du restaurant scolaire.

École des Boudines

- Installation d'une fontaine à eau extérieure Eco-potable ;
- réfection de la peinture de la salle de gym Jura.

Jardin Familiaux Renard

- Réfection des luminaires du club-house.

EVE Champs-Fréchets

- Pose d'une cloison dans les sanitaires ;
- fabrication et pose de nouveaux meubles ;
- installation d'un système de refroidissement adiabatique.

EVE Vergers

- Réfection du parquet dans deux salles de vie ;
- installation d'un système de refroidissement adiabatique.

Maison et Terrain Jakob

- Réfection de la peinture des cadres-fenêtres extérieurs ;
- changement de la toiture du hangar.

Cimetière de Meyrin-Village

- Réalisation de travaux d'étanchéité dans le local des jardiniers.

Mairie

- Aménagement et travaux en lien avec les nombreuses rocares des bureaux ;
- remplacement de quatre fenêtres dans les cages d'escaliers par des éléments oscillo battant motorisés avec une centrale de commande pour asservissement des six ouvrants en façade et des deux coupoles en toitures.

Salle Antoine-Verchère

- Ponçage et vernissage des armoires de l'entrée de la porte intérieure.

École de Cointrin

- Remplacement du mobilier du restaurant scolaire ;
- remplacement du four à vapeur.

École de la Golette

- Création d'un abri de jardin.

École de Livron

- Réfection de la peinture dans l'appartement du concierge ;
- pose d'une fontaine à eau ;
- échange de deux sols dans les classes ;
- remplacement des stores ;
- réfection de la peinture dans la buanderie ;
- modernisation de la régulation de la chaufferie dans la buvette et cuisine ;
- échange de la porte de la classe enfantine.

École de Monthoux

- Pose de panneaux Kork (un par couloir au rez inférieur et supérieur) ;
- pose d'une fontaine à eau dans le préau ;
- remplacement des moteurs des ouvrants ;
- décapage des sols en lino dans les couloirs et application d'un vernis haute résistance ;
- changement du tapis de l'entrée.

Transit

- Mise en place d'une borne de recharge pour les voitures électriques.

EVE Parc

- Adaptation du monobloc de ventilation pour rafraîchissement adiabatique ;
- réfection des embrasures ;
- réfection du mur côté terrasse.

EVE Monthoux

- Pose de stores de toile motorisés sur la façade Sud-Est ainsi que sur les deux pignons de côté ;
- adaptation du monobloc de ventilation pour rafraîchissement adiabatique ;
- création de deux meubles à chaussures.

EVE Cité

- Mise en place de nouvelles grilles d'écoulement extérieures ;
- réfection extérieure de la paroi du 1^{er} étage.

Restaurant Auberge communale

- Installation d'une enseigne lumineuse.

PETITE ENFANCE ET FAMILLES

Dicastère de Mme Nathalie Leuenberger jusqu'au 31 mai 2025

et de Mme Xhevrie Osmani dès le 1^{er} juin 2025

CHIFFRES-CLÉS – SITUATION AU 31.12.2025

Nombre total d'enfants en âge préscolaire à Meyrin	1'177 enfants*
Capacité d'accueil dans les 5 structures municipalisées: 320 places (accueil à la journée) 60 places (accueil à la demi-journée)	489 enfants accueillis
Offre d'accueil en accueil familial de jour: 50 places subventionnées	51 enfants accueillis
Offre d'accueil à la garderie La Framboise: 16 places d'accueil subventionnées (accueil à la demi-journée)	34 enfants accueillis
Liste d'attente pour une place à la journée	232 enfants**
Liste d'attente pour une place à la demi-journée	126 enfants**
Chez Gilberte – la maison meyrinoise (CGMM) Nombre de parents et enfants fréquentant: La Marelle CGMM: 3'110 La Marelle itinérante à Cointrin: 254 La Marelle itinérante estivale: 155 Le temps des tout petits: 869 L'espace de logopédie petite enfance: 144 Les massages bébés: 135 L'éveil en musique: 183 Places d'accueil Sur le chemin de l'école: 12	
Fréquentation de la ludothèque 9'335 visites, dont 3'439 enfants de 0 à 4 ans, 2'147 enfants de 4 à 12 ans et 114 adolescents de 12 à 18 ans 98 accueils des structures d'accueil petite enfance 728 personnes inscrites, 200 nouvelles inscriptions	

*chiffre prévisionnel publié par le Service de la recherche en éducation (SRED), avril 2025

**sans prise en compte du nombre de familles inscrites en liste d'attente auprès des services de l'AFJ-MVM



INFORMATIONS GÉNÉRALES DU SERVICE

Gouvernance et ressources humaines

Dans la poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance du service entérinée par le Conseil administratif en 2024, le service a fait évoluer son nom en « petite enfance et familles » pour rendre compte de l'ampleur de son action à destination de tous les enfants d'âge préscolaire et de leurs familles sur le territoire meyrinois.

Le travail sur la gouvernance a également permis de restructurer l'organisation des pôles qui composent le service, avec dorénavant quatre pôles d'activités :

- le pôle accueil extra-familial comprend l'ensemble des espaces de vie enfantine et l'accueil familial de jour ;
- le pôle familles et vie de quartier délivre des prestations à toutes les familles au sein de Chez Gilberte - la maison meyrinoise, de la ludothèque et sur l'ensemble du territoire ;
- le pôle administration et finances apporte à la fois un support dans la gestion de toutes les démarches administratives et financières et des prestations directes aux familles dans l'orientation, l'inscription et l'établissement des contrats d'accueil ;
- un nouveau pôle (dont le nom n'est pas encore arrêté) accompagne l'ensemble des équipes éducatives dans la prise en charge inclusive des enfants ainsi que des besoins éducatifs particuliers.

Au niveau des ressources humaines, les postes laissés vacants par le changement de gouvernance le temps de finaliser la nouvelle organisation ont pu être recalibrés et mis au concours :

- une responsable pédagogique en charge des prestations à 80% (entrée en fonction 1^{er} mars 2025) ;
- un psychomotricien ou une psychomotricienne à 60% (entrée en fonction en janvier 2026) ;
- une augmentation de 20% d'un des postes de psychologue (dès le 1^{er} octobre 2025).

En complément, le service a procédé au recrutement des nouveaux postes obtenus au budget 2025 :

- responsable projets à 80% (entrée en fonction en janvier 2026) ;
- chargée administrative à 80% (poste repourvu en interne dès le 1^{er} mars 2025 et ouverture d'un poste de gestionnaire libéré).

Enfin, un travail de réévaluation de fonction des postes d'éducateurs et éducatrices de l'enfance du pôle familles et vie de quartier et des responsables de site a été mené. Cette évolution était nécessaire après plusieurs années de pratique dans des fonctions qui ont beaucoup évolué.

Pour les éducatrices de l'enfance du pôle familles et vie de quartier, il s'est agi de définir la fonction correcte au regard de leur description de fonction, à savoir principalement le soutien à la parentalité. Le titre a ainsi été modifié en chargée ou chargé d'accompagnement à la parentalité et à l'encouragement précoce. Concernant les responsables de site, la fonction a intégré le personnel administratif et technique et le titre a été modifié en responsable de structure d'accueil petite enfance.

Synergies renforcées

entre les services PEF et SCoS

Le service collabore étroitement depuis de nombreuses années avec le service solidarités et cohésion sociale pour la création et le suivi de projets et de prestations en faveur des enfants et des jeunes. Cette collaboration s'est encore plus formalisée par la création d'un groupe de travail interservices permanent (GTIP) PEF/SCoS pour établir une feuille de route et un monitoring des projets communs.

Dans ce cadre, nous pouvons nommer deux démarches importantes :

- La labellisation auprès de l'UNICEF « Commune amie des enfants », une initiative destinée aux communes et aux villes en vue d'appliquer les droits de l'enfant au niveau communal, qui devrait aboutir en 2026.
- Le projet « Meyrin Hors-Ligne », un mois d'actions prévu en 2026 pour sensibiliser et questionner notre usage des écrans. Ce projet, mené avec différents services et partenaires associatifs de Meyrin, a été initié cette année par un travail préparatoire et de coordination important.

Journée de service

La journée de service est le moment annuel qui réunit l'ensemble du personnel, soit plus de 200 personnes, pour réfléchir ensemble sur un thème qui occupe les professionnels. Cette année, le jeu a été à l'honneur avec une journée intitulée « Au rythme du jeu, au cœur du lien », un titre évocateur de la posture du service petite enfance et familles, de donner, quel que soit le métier exercé, une place centrale au jeu de l'enfant. La journée s'est déclinée sous la forme d'ateliers participatifs pour repenser le jeu au sein de nos lieux d'accueil et le matériel utilisé afin d'aller vers plus de créativité, de polyvalence, de durabilité et de soutenir l'exploration libre des enfants. Ce fut aussi l'occasion d'entendre des conférences qui ont abordé les dimensions sociologiques, pédagogiques et philosophiques du jeu, avec un focus sur la durabilité.

L'objectif poursuivi est d'aller plus loin dans l'utilisation du matériel de jeu, avec un apport renforcé de matériel polyvalent, défonctionnalisé et du quotidien, pour favoriser la créativité, l'imaginaire et le plaisir des enfants, et s'éloigner des univers enfantins qui sont bien souvent trop réducteurs.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Gestion des places et abonnements

Le pôle administration et finances gère l'ensemble des démarches administratives, de l'inscription en liste d'attente à la gestion des dossiers des familles bénéficiant d'une place d'accueil, en passant par la facturation du prix de l'écolage. Il se charge du bon fonctionnement du système et soutient les parents dans ces démarches.

Le guichet unique petite enfance reçoit toutes les demandes des familles en quête d'informations sur les différents modes de garde et de prestations offertes par la Commune, soit entre 20 et 50 appels et/ou visites par jour. Le traitement des dossiers d'inscription a permis d'accueillir 215 nouveaux enfants à la rentrée 2025.

Le pôle réceptionne également les appels téléphoniques « hotline » du personnel des structures d'accueil, représentant environ 650 appels annonçant des impératifs d'adaptation pour la journée en cours.

Développement et nouveautés

Depuis le 1^{er} mars 2025, une nouvelle fonction de chargée administrative a été créée, afin d'apporter un soutien opérationnel à l'administratrice permettant de gérer la coordination des activités du pôle, ainsi que d'assurer la logistique du service. Ce nouveau poste ayant été pourvu en interne, un recrutement a ensuite été nécessaire pour remplacer la place de gestionnaire de l'EVE Monthoux devenue vacante.

Entre avril et juin 2025, 23 sessions de formation internes données par les gestionnaires ont été dispensées au personnel éducatif sur la réorganisation de la gestion électronique des documents relatifs à l'ensemble des documents traités dans les espaces de vie infantile. Cette pratique dématérialisée est devenue obligatoire pour l'ensemble du personnel du service.

Le règlement relatif aux structures d'accueil petite enfance de la ville de Meyrin a fait l'objet d'une actualisation, afin d'y clarifier la notion d'autorité parentale. Cette adaptation a notamment impliqué une mise en conformité de chaque dossier familial ainsi que des procédures internes.

Afin de répondre au besoin d'informations des familles sur les points administratifs, financiers et contractuels, les gestionnaires ont cette année participé personnellement aux soirées des parents des nouveaux enfants accueillis en espace de vie infantile.

PRISE EN CHARGE ÉDUCATIVE EXTRAFAMILIALE

Les espaces de vie infantile municipalisés (EVE)

La particularité de l'accueil petite enfance meyrinois dans les EVE réside dans son concept pédagogique construit sur le multi âge qui consiste à proposer une prise en charge éducative des enfants âgés de 4 mois à 4 ans au sein d'un même groupe. Ce type d'accueil offre une configuration favorisant l'action autonome et l'entraide des enfants dans l'échange de compétences et de savoirs. Dès lors, les plus petits sont stimulés par l'observation des aptitudes des plus grands. De leur côté, les plus grands sont valorisés dans la transmission de leur expérience. En outre, le multi âge participe à favoriser l'inclusion dans la prise en charge des enfants.

Pour garantir le taux d'encadrement des groupes d'enfants conformément à la loi sur l'accueil préscolaire, un système de remplacements permet de faciliter la gestion des absences du personnel éducatif dans les structures d'accueil. Une hotline est mise à disposition et est gérée par les gestionnaires administratives du service.

Dans les EVE, les équipes déploient leurs compétences professionnelles pour garantir une qualité d'accueil pour tous les enfants à travers une diversité d'activités pédagogiques, créatives et ludiques. Chaque structure développe durant l'année différents projets spécifiques pour soutenir les découvertes et expérimentations des enfants, dont une sélection est détaillée ci-après.

EVE Cité – 60 places

Le projet « Les sacs à histoires » est né de l'envie de deux éducatrices de proposer des sacs dans lesquels se trouve un livre. En plus du livre, le sac contient également des activités permettant de mieux comprendre l'histoire, ainsi que des supports concrets, comme des marionnettes, des personnages en bois, des peluches, qui invitent à imaginer, rejouer, créer. L'objectif est principalement de développer le langage, l'imaginaire, le jeu de rôle et les liens avec les pairs, mais également de créer un lien entre les familles et l'EVE Cité ainsi que, dans certaines situations, de faire entrer le livre au sein des familles. Dans un premier temps, les sacs ont été mis à disposition des équipes, et un adulte a raconté l'histoire



Projet « Musée aux enfants »

aux enfants avec le support proposé. Après une année d'utilisation en interne, les enfants se verront proposer les sacs pour une découverte libre, pendant laquelle ils pourront imiter les adultes, faire preuve de créativité et surtout apprécier le matériel sans intervention de l'adulte. Dans un dernier temps finalement, les sacs pourront être empruntés à la maison par les parents, afin de découvrir en famille les différentes manières de « lire » et permettre à l'enfant de transposer son jeu et l'enrichir.

Le projet « Musée aux enfants », thème choisi par un groupe d'enfants, s'est déroulé sur l'année scolaire 2024-2025. En début d'année, chaque enfant a pu sélectionner, parmi plusieurs propositions, l'œuvre d'un ou d'une artiste qui le suivrait toute l'année. La photo de l'œuvre a été affichée à son crochet au casier. Puis, au fil des mois, l'équipe a présenté différents peintres : Mirò, Zitzko, Picasso, Calder, Alma Thomas, Matisse, Kusama et Mondrian. Après chaque présentation, l'équipe a proposé aux enfants une activité créatrice ayant pour consigne de « peindre à la manière de... », en s'inspirant d'un modèle de toile affichée. Les enfants, libres de mettre leurs talents en action, ont été très créatifs et leurs œuvres ont été exposées dans le couloir de l'institution, chacune accompagnée de la photo de l'artiste en herbe. En fin d'année, les enfants sont allés visiter une exposition à l'annexe du MAMCO (musée d'art moderne et contemporain). La visite a été guidée par un éducateur du jeune enfant à la retraite, passionné d'art, qui leur a expliqué l'intention de l'artiste, son histoire et la signification de l'œuvre exposée.

EVE Champs-Fréchets – 90 places

Soutenir les liens intergénérationnels constitue un axe fort du projet pédagogique de l'EVE, qui entretient depuis de nombreuses années une collaboration étroite avec le

Jardin de l'Amitié. C'est dans ce cadre qu'est né, en août 2019, le projet « Mélangeons les âges », en partenariat avec cette structure. Il s'adresse aux enfants âgés de 2 à 3 ans et se déroule à raison d'une rencontre mensuelle. L'objectif principal est de favoriser la création de liens entre les générations, à travers des moments simples, authentiques et conviviaux : activités créatives, lectures d'albums, confection de cartes de l'amitié, entre autres. Au fil des rencontres, les enfants et les aînés apprennent à se connaître et construisent ensemble des souvenirs riches de sens. Touchés par ces moments de partage, les seniors se sont progressivement impliqués dans le projet, allant jusqu'à proposer eux-mêmes des activités et lui donner son nom. Ce projet donne l'opportunité pour chacun et chacune de s'ouvrir à l'altérité, de développer le sens du contact, ainsi qu'un respect profond de l'autre, dans toute sa diversité.

Dans l'objectif de soutenir la transition vers l'école, et en complément d'autres actions qui se font au sein de l'EVE et en collaboration avec l'école, une sortie de fin d'année, pensée autour de l'histoire de « Corentin va à l'école », a été organisée pour tous les enfants de 3-4 ans. Elle s'est déroulée au Jardin botanique alpin, en débutant par une lecture de l'histoire et s'est poursuivie avec une chasse aux trésors, invitant les enfants à rechercher des images de sable, de terre et de cailloux, symboles rassurants évoqués dans l'histoire. La matinée s'est terminée de manière conviviale autour d'un pique-nique. En fin de journée, les enfants ont emporté avec eux les images trouvées lors de la chasse au trésor, en prévision de leur rentrée scolaire. De leur côté, les parents ont pu prendre connaissance de l'histoire en parcourant des exemplaires photocopiés du livre disposés à l'entrée, afin de comprendre l'objectif de ces symboles.

EVE Monthoux – 90 places

Le 14 avril 2025, une soirée officielle a été organisée par la Commune à l'occasion des 10 ans d'ouverture de l'EVE Monthoux. Cet événement marquant a permis de célébrer une décennie d'engagement au service des enfants et des familles et de retracer l'évolution de l'EVE. Ce fut l'occasion de revenir sur le parcours de l'institution, marqué notamment par le déménagement de la crèche des Boudines à l'EVE Monthoux en décembre 2024. Ce changement s'était accompagné de nombreux défis, dont une réorganisation importante en cours d'année scolaire, avec le passage de groupes semi-verticaux (0 à 2 ans et 2 à 4 ans) à des groupes multi-âges accueillant des enfants de 0 à 4 ans.

L'année 2025 a été marquée par la mise en place de deux semaines thématiques : la semaine des gens qu'on aime et la semaine des futurs écoliers. La semaine des gens qu'on aime avait pour objectif d'aborder la notion de l'amour sous toutes ses formes, à travers le regard et l'interprétation des enfants. De nombreux ateliers ont été proposés : ateliers philo, photos, lectures, cuisine, ainsi que des temps d'échange et de création. Tout au long de la semaine, les activités ont été documentées par des photos, des propos d'enfants, des dessins et des productions diverses. Cette semaine a été très appréciée tant par les enfants que par les familles. La semaine des futurs écoliers, quant à elle, avait pour objectif de concrétiser la transition vers l'école. Elle visait à permettre à chaque enfant d'être reconnu comme faisant partie du groupe des grands, à créer et renforcer les liens entre pairs et à donner un sens ludique et concret au passage à l'école. Cette semaine a permis de mettre en lumière les trois axes fondamentaux du projet : estime de soi, résolution de conflits et autonomie. Elle s'est articulée autour de nombreuses activités : visite de l'école Meyrin-Monthoux, visite des locaux parascolaires, chasse au sac à dos, ateliers philo autour de l'école, décoration de l'album photo de l'école, sortie à la journée avec activités sportives et pique-nique pour tous les futurs écoliers et écolières de l'EVE Monthoux et, enfin, une journée festive réunissant tous les grands, autour des olympiades. Cette semaine a été largement documentée à destination des parents à travers des panneaux photos et anecdotes, permettant de partager les souvenirs et de valoriser le vécu des enfants.

EVE Parc – 90 places

L'équipe de l'EVE Parc poursuit depuis plusieurs années une réflexion approfondie autour du matériel ludique proposé aux jeunes enfants. Convaincue que le jeu est un formidable levier de développement, elle a fait le choix, il y a maintenant trois ans, de privilégier des

matériaux polyvalents favorisant la créativité, l'imagination et la logique. Ces matériaux, ouverts aux usages multiples, permettent aux enfants de créer leurs propres combinaisons, d'inventer des scénarios et de donner libre cours à leur imagination. Dans la continuité de cette démarche pédagogique, l'équipe a récemment mis en place une ludothèque de matériel exploratoire, pensée comme un espace de découverte sensorielle et de curiosité. Elle se compose de caisses contenant du matériel non commercial, issu du quotidien ou détourné de son usage habituel : bigoudis, moulins à café, papiers journaux, blocs à glaçons, petits moulins à vent, ventouses... Autant d'objets insolites qui invitent les enfants à toucher, observer, sentir, écouter, goûter, manipuler, assembler et expérimenter. Proposées en petits groupes, ces explorations offrent aux enfants de 4 mois à 4 ans, un cadre sécurisant et stimulant pour tester, comparer, transformer et découvrir le monde qui les entoure de manière ludique et originale. Chaque objet devient une occasion d'éveil



Photo : PEF

Situation de l'accueil 0-4 ans à Meyrin au 31.12.2025

	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITÉ	Total
Nombre de places autorisation SASAJ	90	90	90	50	60	380

Enfants accueillis par tranches d'âges	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITÉ	Total
Moins de 2 ans	38	31	36	18	0	123
de 2 à 4 ans	68	65	68	38	127	366
Total 0-4 ans	106	96	104	56	127	489

Enfants accueillis par type d'abonnement	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITÉ	Total
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	44	27	30	17	37	155
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	41	35	38	22	38	174
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	21	34	36	17	52	160

Situations familiales	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITÉ	Total
Couples mariés	65	62	70	33	110	340
Couples non mariés	32	26	24	18	11	111
Parents séparés (non divorcés)	0	4	0	0	0	4
Parents divorcés	2	0	3	1	0	6
Familles monoparentales	7	4	7	4	6	28
Familles bénéficiant d'un rabais de 50% (dès le 2 ^e enfant)	17	17	15	9	7	65
Familles bénéficiant d'un rabais de 75% (dès le 3 ^e enfant)	0	0	0	1	0	1

Structures subventionnées par la Commune	AFJ-MVM®	Garderie La Framboise	
Nombre de places ETP subventionnées	51,6	Nombre de places autorisation SASAJ	16
Nombre de places ETP occupées	32,54	Nombre d'enfants accueillis	34
Nombre d'accueillantes familiales engagées	15	À la forêt! Groupe de jeu en forêt	
Nombre d'enfants accueillis en 2025	51	Nombre de places autorisation SASAJ	10
Nombre d'enfants accueillis au 31.12.2025	27	Nombre d'enfants accueillis	8

Inscriptions en liste d'attente par tranche d'âge	ACCUEIL À LA JOURNÉE	ACCUEIL À LA DEMI-JOURNÉE	Total
0-2 ans	215	99	314
2-4 ans	17	27	44
Total 0-4 ans	232	126	358

Données démographiques et statistiques

Nombre d'enfants en âge préscolaire à Meyrin (0-4 ans)	1'177	Nombre total d'enfants accueillis, toutes structures confondues	558	Nombre d'enfants de Meyrin inscrits en liste d'attente	358
--	-------	---	-----	--	-----

*CHF = Champs-Frêchets; MON = Monthoux; AFJ-MVM = Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement.

des sens, de questionnement et de plaisir partagé. À travers cette ludothèque, les équipes éducatives affirment leur volonté de proposer un environnement riche, respectueux du rythme de chacun, où l'enfant est acteur de ses découvertes. Une façon simple et authentique d'ouvrir le champ des possibles et de nourrir la curiosité naturelle des tout-petits avec une volonté d'offrir un matériel durable et recyclé.

Depuis plusieurs années, l'EVE Parc développe une collaboration précieuse avec l'association Pirouette, engagée dans l'éveil gymnique des tout-petits. Cette collaboration permet aux enfants de vivre des expériences motrices riches et variées à travers des parcours gymniques ludiques, proposés dans la grande salle de gym du Bois-des-Frères à Genève. Ces animations prennent tout leur sens en offrant aux enfants un environnement inhabituel, loin de leur cadre quotidien. Ils y découvrent des engins gymniques qu'ils n'ont pas l'occasion de rencontrer au sein de la structure: trampolines, anneaux, modules de balancement ou de suspension. Au-delà du mouvement, l'imaginaire occupe une place centrale. Chaque geste, chaque parcours devient une aventure, un voyage, un défi à relever, nourri par les histoires et les représentations que les enfants construisent avec les animateurs, au fil de leurs explorations. Destinées aux enfants de 3-4 ans, ces séances sont menées par des intervenants formés et s'inscrivent dans un véritable partenariat avec l'équipe éducative. Ces temps sportifs représentent également un enjeu essentiel de prévention, en encourageant très tôt l'activité physique face à la sédentarité croissante des jeunes enfants.

EVE Vergers – 50 places

En 2025, l'entièreté de l'équipe éducative a été formée autour de l'aménagement en multi-âges avec comme objectif la sécurité affective. Cette formation a été donnée par Stéphanie Schäfer, psychomotricienne. Une psychologue du service a été associée à ce projet et a notamment alimenté des regards croisés permettant d'enrichir l'analyse de chacune et chacun. Ce projet se poursuit sur l'année 2026, notamment par le réaménagement des salles de vie, avec une attention particulière mise autour des temps d'accueil proposant des rituels précis.

L'EVE Vergers a participé au projet d'insertion professionnel LIFT en partenariat avec le cycle d'orientation de la Golette. De mi-février à mi-mai 2025, elle a accueilli une jeune élève dans un groupe d'enfants, à raison de 3 heures par semaine. Le projet LIFT a pour but de familiariser les jeunes avec les attentes du monde professionnel, de redonner du sens aux apprentissages donnés

par l'école et d'améliorer la confiance en soi. Au sein de l'EVE, l'élève a été accompagnée dans sa découverte par un éducateur de l'enfance et une assistante socio-éducative, qui lui ont proposé des petites tâches faisant partie de leur pratique professionnelle, sans responsabilité ni gestion d'enfants toutefois. L'expérience a été un vrai succès, avec une belle motivation et une implication de toutes et tous.

Pour donner suite à une réflexion en équipe sur les traditionnelles fêtes des mères et des pères, l'équipe de l'EVE Vergers a décidé d'élargir la proposition en abordant le thème de l'amour que l'on porte à quelqu'un (parental, fraternel, amical). Au mois d'avril, les enfants ont participé 3 jours à la « Fête des gens qu'on aime », pendant laquelle ils ont pu découvrir des livres et participer à des discussions sur la thématique de l'amour en général. Ils ont également fait un atelier cuisine pour offrir des biscuits à la personne de leur choix. Ce projet a abouti à un magnifique mur des citations des enfants à l'entrée de l'EVE, avec des photos portrait de chacun. Les parents ont accueilli cette nouveauté très positivement.

Les structures d'accueil subventionnées

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM)

L'association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM) est une structure de coordination de l'accueil familial à la journée d'enfants âgés de 0 à 12 ans. Elle agit dans le cadre défini par la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour LAPr et son règlement d'application.

En 2025, l'effectif des accueillantes familiales sur la Commune a connu trois mouvements de personnel, pour se composer de 15 personnes en fin d'année. Cet effectif a permis d'assurer l'équivalent de 32,5 places d'accueil équivalent plein temps, au service de 51 enfants.

Afin de favoriser la sociabilisation des enfants pendant leur accueil, 199 sorties-rencontres ont été proposées par l'AFJ-MVM, dont 69 sur la Commune. Pour ce faire, les accueillantes familiales de jour se rencontrent avec les coordinatrices pédagogiques des lundis et vendredis matin, soit dans les locaux de CGMM, soit pour des sorties à la bibliothèque, à la ludothèque ou dans d'autres espaces de Meyrin.

Lors des rencontres, les accueillantes proposent à tour de rôle un moment d'animation, mouvement, activités créatrices ou autres. Ces activités-rencontres ont



Photo : PEF

plusieurs objectifs. Elles favorisent la socialisation des enfants en grand groupe, leur permettent de faire des apprentissages divers comme des chants, des rituels et de découvrir de nouvelles activités. Elles sont l'occasion pour les accueillantes de créer et renforcer les liens entre elles, d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et d'enrichir leurs compétences. Les coordinatrices peuvent apporter un soutien pédagogique, consolider les liens avec les accueillante et observer le développement des enfants.

Les enfants ont également pu participer au spectacle « Le premier hiver de Piou-Piou » le 8 décembre à CGMM.

Dans le cadre de leur formation continue, les accueillantes familiales ont de plus participé à deux journées sur le thème « Cultiver une relation de confiance et une communication efficace avec les parents et la structure » ainsi qu'à une demi-journée sur le thème « Renforcer la cohésion d'équipe et développer le travail collaboratif ».

Garderie La Framboise

Cette garderie est gérée par un comité associatif bénévole que le PEF soutient via une subvention et un appui administratif. Afin que les conditions tarifaires soient identiques à celles proposées dans les structures d'accueil municipalisées, le pôle administration et finances accompagne La Framboise dans l'exécution des processus d'inscription et de calcul du prix de l'écologie.

La capacité est de 16 places d'accueil à la demi-journée. L'association gère les inscriptions et l'attribution des places et accorde une priorité aux enfants du secteur village. Au 31 décembre 2025, La Framboise accueillait 34 enfants.

Association « À la Forêt! Groupe de jeu en forêt »

Une nouvelle prestation a pris vie au sein du service petite enfance et familles grâce au partenariat avec l'association « À la Forêt! Groupe de jeu en forêt ». Cet accueil permet aux jeunes enfants de vivre des expériences profondes en nature, de favoriser un développement harmonieux par l'expérience et le contact direct avec la nature et surtout de sensibiliser, dès le plus jeune âge, les enfants au respect de l'environnement.

Ainsi, depuis la rentrée du mois d'août 2025, 10 enfants âgés de 2 ans et demi à 4 ans peuvent bénéficier de cet accueil immersif en forêt, tous les mardis matin.

Un contrat de prestation lié à un subventionnement a été établi afin de pratiquer les tarifs au même barème que celui appliqué aux autres EVE du service, rendant ainsi cet accueil accessible à toutes les familles meyrinoises.

PRESTATIONS FAMILLES ET ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Parce que la politique publique de la petite enfance va au-delà de l'accueil en structures collectives ou familiales, le service déploie depuis des années des prestations destinées aux familles et travaille activement à soutenir les compétences parentales et le lien parent-enfant au travers de différents projets.

Chez Gilberte – la maison meyrinoise (CGMM)

Chez Gilberte – la maison meyrinoise est un lieu d'action sociale communautaire, d'inclusion, de prévention, de soutien, d'encouragement précoce et d'accompagnement à la parentalité. Le but est de favoriser l'intégration, de lutter contre l'isolement, d'améliorer le « vivre ensemble » et de renforcer le pouvoir d'agir de chaque

personne. Les Meyrinoises et Meyrinois ont accès, gratuitement, à différentes prestations : espace informatique, écoute et orientation, repas communautaires, écrivain public et diverses activités destinées aux familles. CGMM est pilotée conjointement entre le SCoS et la PEF avec, sur place, une équipe pluridisciplinaire issue du champ du social, de l'enfance et de la parentalité. Ce lieu unique sur le canton suscite par ailleurs un intérêt marqué en dehors de Meyrin et l'équipe est régulièrement sollicitée pour accueillir des visites (ex. département de la cohésion sociale de l'État de Genève, les Hôpitaux universitaires de Genève [HUG], l'UNIGE, etc.).

Les prestations familles sont réalisées par une équipe composée de chargées d'accompagnement à la parentalité et à l'encouragement précoce. Cette équipe est soutenue par une auxiliaire qui participe aux activités et accueils des familles et une des psychologues du service pour offrir aux familles qui ne fréquentent pas les EVE un regard et un soutien pluridisciplinaire.

La Marelle

La Marelle, espace d'accueil parents-enfants, reste une prestation incontournable des activités hebdomadaires ayant eu plus de 3'110 passages d'enfants et d'adultes en 2025, soit 230 passages de plus qu'en 2024. Au total, plus de 400 enfants différents sont venus dans la salle de jeux pour une estimation de 300-350 familles. La Marelle est donc un moment d'accueil phare dans l'ensemble des prestations du pôle familles et vie de quartier. Les mercredis matin sont particulièrement sollicités et nécessitent l'utilisation du local annexe afin de maintenir un accueil de qualité pour tous.

Cette année, un atelier a été mis en place pour accueillir les écolières et écoliers accompagnants leurs petits frères et petites sœurs, toutes les semaines dans l'annexe de CGMM. Cette proposition a permis aux plus grands de s'occuper dans un cadre plus adapté et aux plus petits de jouer dans l'espace plus librement. Ce temps d'accueil met en évidence le déficit d'offres pour la tranche d'âge 4-8 ans sur la Commune les mercredis matin.

Parallèlement, le volet itinérant s'est poursuivi avec une douzaine de Marelle itinérante à Cointrin. Un partenariat avec l'école de Cointrin a permis de bénéficier du préau et de la salle de rythmique par mauvais temps. 254 personnes ont profité de ces moments soit 151 enfants et 103 adultes.

La Marelle itinérante était présente durant l'été sur le site de Meyrin les Bains et a rencontré un franc succès avec une matinée record de 80 personnes dans le parc des Micocouliers. L'équipe a également pris part à la première journée de la participation « Cœur de cité ». Les enfants et les parents ont pu voter et choisir les couleurs qu'ils préféreraient pour la future mairie. Un moment fort apprécié, en témoigne la participation de plus de 75 personnes durant la matinée.

Le Temps des tout-petits

Cette prestation permet aux enfants de 0 à 2 ans, accompagnés de leurs parents, de bénéficier d'un espace aménagé spécifiquement pour eux. Les familles peuvent ainsi échanger avec l'équipe du pôle et, ponctuellement, avec la psychologue du service. Le choix de mener cet accueil tous les jeudis matin a permis à des



La Marelle



Photo: PEF
Photo: PEF

familles de venir régulièrement et de se retrouver. En 2025, une sage-femme de l'espace Baobab est intervenue à plusieurs reprises pour venir à la rencontre des familles et échanger autour de la périnatalité. Au total, 869 personnes ont profité de l'espace et d'un temps de jeu privilégié.

Grandir avec toi

Cette prestation est déclinée en trois propositions : massages bébés, espace de logopédie petite enfance (ELPE) et éveil en musique. Elle offre un espace de soutien et d'information, en présence d'une chargée d'accompagnement à la parentalité et à l'encouragement précoce, et d'intervenantes extérieures, pour toute question concernant la santé, la parentalité et le développement de l'enfant de 0 à 4 ans.

Sur les premiers mardis du mois, les massages bébés ont accueilli 135 personnes, dont 69 enfants et 66 adultes, principalement des mamans. La collaboration avec l'infirmière de l'association « Bien-être et famille » a été renouvelée et se poursuit.

L'ELPE, financé par le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC) et mené en collaboration avec les HUG et une logopédiste indépendante, a pu répondre aux questions de 75 adultes accompagnants 69 enfants, 2 fois par mois toute l'année.

Quant à l'éveil en musique proposé le 3^e mardi du mois, il a également connu un grand succès avec l'accueil de 91 adultes et de 92 enfants.

La Ludothèque

Cette année, en plus de l'accueil du public sur ses heures d'ouverture hebdomadaire, la ludothèque a largement développé ses activités rencontres en réseau, afin de faire connaître ses prestations et permettre à la population d'en profiter pleinement.

À 98 occasions, elle a accueilli dans ses locaux différents groupes venant des crèches municipalisées et privées, des écoles publiques, de la Maison Vaudagne, de l'AFJ-MVM, du centre d'accueil et d'intégration pour femmes migrantes de Meyrin (CEFAM) et de l'immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA).

En automne 2025, la ludothèque a notamment développé un projet pour des classes de 7P, 8P et du cycle d'orientation de la Golette, avec l'objectif de faire connaître ses prestations, mais également de promouvoir le jeu dans cette période de la préadolescence où les écrans prennent une place prépondérante. Cinq classes du primaire et deux du secondaire ont ainsi été invitées sur une période d'une heure et demie. Les élèves ont pu tester plusieurs jeux et découvrir de quelle manière il est possible de bénéficier de ces prestations, individuellement, entre amis ou en famille.



© Emmanuelle Bayart

Dans le cadre du projet Cœur de cité et de ses activités pour promouvoir la participation citoyenne, la ludothèque a proposé des activités ludiques au café Cœur de cité lors des événements du 14 et 17 mai. Installée dans le préau de l'école de Cointrin le 6 mai et dans le quartier le 8 mai, elle a participé aux animations extérieures d'Anima'Cointrin, en mettant plusieurs espaces de jeux à disposition du public. Toute l'année, elle a pris part aux réunions du réseau enfant et, pour créer du lien avec les jeunes de 11-12 ans fréquentant moins la ludothèque, a participé, cette année encore, à l'événement Ethnopoly, en proposant aux classes participantes une activité ludique. Les 24 juin, 1^{er} et 8 juillet, c'est une ludothèque itinérante qui s'est installée respectivement devant le cycle de la Golette, dans le parc de Champs-Fréchets et dans le préau de l'école de Meyrin Village. Au début de l'été, présente à Meyrin les Bains 3 jeudis après-midi, elle a mis à disposition des jeux d'extérieur et de société et bénéficié de la visite d'environ 60 personnes à chaque session. La ludothèque était également présente au festival Chapiteaux enchantés du 6 au 8 août avec un espace déguisements pour les tout-petits, un théâtre de marionnettes à disposition du public et des jeux d'eau. Puis, à la Fête des Petits le 4 octobre à CGMM, en proposant une sélection de jeux sur le thème du lac.

Finalement, en partenariat avec l'association Transit, la ludothèque a accueilli une stagiaire en second module de processus de réinsertion socio-professionnelle, le stage consistant à expérimenter une situation professionnelle sur plusieurs mois. La ludothèque a ainsi eu la chance d'accueillir une stagiaire d'octobre 2024 à juin 2025 ; cette expérience très positive pour les deux parties a permis à la stagiaire de poursuivre son parcours professionnel dans une autre structure de la ville de Meyrin.

Manifestations publiques

Le service organise des manifestations de différentes natures destinées à toutes les familles meyrinoises pour offrir à la fois des temps de découverte ludique et créative et des temps de partage, de réflexion et de sensibilisation sur des thématiques spécifiques.

Chapiteaux enchantés

Sur 5 matinées, du 6 au 10 août, six chapiteaux enchantés ont à nouveau pris place au parc des Micocouliers. Ce festival créé et soutenu financièrement par le BIC est destiné aux familles avec des enfants d'âge préscolaire. Gratuit et spécialement adapté, ce festival a ravi petits et grands par sa multitude de propositions culturelles, accueillant chaque matin une centaine d'enfants et presque autant d'adultes, soit 916 personnes au fil de la semaine.



© Daisy Kim Lehmann

Chapiteaux enchantés

Fête des petits

Le 4 octobre, la Fête des petits annuelle a eu lieu autour de l'univers lacustre. Organisée comme à son habitude à CGMM à l'intention des familles, la fête a proposé des activités ludiques et créatives sur le thème du lac : un parcours moteur, des maquillages, une immersion visuelle et sensorielle, une projection réalisée par Alain Frey, un atelier créatif animé par Superpapier et même une déambulation de créatures lacustres ! Des tartines ont régalé petits et grands. Près de 300 personnes ont pris part à l'événement organisé par le pôle familles et vie de quartier, avec la collaboration active de plusieurs partenaires du réseau petite enfance de Meyrin : l'équipe des adjointes des espaces de vie enfantine, l'accueil familial de jour, la garderie La Framboise et la bibliothèque.

Mini Black Movie

Le festival Black Movie revient chaque année en janvier. Dans le cadre d'un mercredi à la Marelle, deux projections de 4 courts-métrages ont été proposées aux familles et aux personnes qui fréquentent CGMM. L'annexe est devenue, le temps d'une matinée, une salle de cinéma où s'émerveiller et découvrir des univers magiques. Le projet est également proposé chaque année aux enfants de l'EVE Cité. Les projections sont spécifiquement sélectionnées par des éducatrices et éducateurs qui proposent un accompagnement adapté et des moments d'échange avec les enfants après visionnage, afin d'encourager leur éveil sur la diversité cinématographique et culturelle.

Collaborations

Alain Frey, musicien, a proposé aux familles du projet « Sur le chemin de l'école » un atelier de déambulation musicale au canapé forestier. Cette sortie immersive a connu un franc succès et a permis aux familles de découvrir la forêt par le biais de jeux sonores et de mouvements.

Toute l'année, le service a collaboré avec de nombreux partenaires externes, tels que le BIC, la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ) autour des enfants bénéficiaires de mesures Agenda intégration suisse (AIS), le Service éducatif itinérant (SEI) pour le suivi des enfants et des familles, l'association Bien-être et famille dans le cadre d'ateliers massages et d'éveil en musique, les HUG et des logopédistes pour l'ELPE, l'Office médico-pédagogique (OMP), des écoles de Meyrin pour accueillir la Marelle itinérante et Sur le chemin de l'école, ainsi que la Maison Vaudagne.

Des collaborations internes régulières ont permis de concrétiser divers projets transversaux, notamment avec le service de la culture. Des visites de la bibliothèque ont été organisées afin de permettre aux familles de découvrir le lieu, rencontrer l'équipe et participer à des séances Né pour lire. Le pôle familles et vie de quartier de CGMM a également accueilli à plusieurs reprises les bibliothécaires pendant les activités de la Marelle et du Temps des tout-petits, pour des rencontres autour du livre, des comptines, des propositions d'ateliers et également la mise à jour d'une caisse de livres à disposition des familles. Tous les mardis après l'école, les bibliothécaires et une chargée d'accompagnement à la parentalité se sont rendues à la rencontre des familles, en bibliobus, au cœur des quartiers de Champs-Frêchets et des Vergers, dans le cadre du projet « Et si on se racontait des histoires ? »

L'équipe du pôle familles et vie de quartier de CGMM a poursuivi sa collaboration avec le Cairn. Elle est intervenue auprès de l'équipe de médiation culturelle dans le cadre de l'exposition de Clémentine Pellegrin et a proposé une formation autour de la thématique « Comment faciliter la participation culturelle ? », afin de partager ses expériences et repères liés à son expertise petite enfance.

Des fêtes et activités ponctuant l'année ont été organisées conjointement avec les collègues du SCoS à CGMM : galette des rois et des reines, fête de l'Escalade, fabrication de biscuits et diverses propositions ouvertes aux familles et aux habitantes et habitants. En soutien au SCoS, le pôle familles et vie de quartier a également contribué activement aux repas communautaires proposés une fois par mois, aux diverses visites et sorties annuelles organisées pour les habitantes et habitants et, lors de Meyrin les



Photo: PEF

Bains, l'équipe du pôle familles a été présente dans le cadre des accueils en proposant divers jeux et supports pour des tissages collectifs.

SOUTIEN À L'INCLUSION

Soutien pédagogique aux équipes et accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers

Au PEF, trois psychologues intervenantes en soutien pédagogique sont engagées pour accompagner les équipes éducatives des espaces de vie enfantine dans leur travail, et le pôle familles et vie de quartier dans ses projets. En octobre, l'augmentation de 20% de l'un des postes a permis de parvenir à un équivalent temps plein de 240%, répartis entre les trois psychologues.

Sur l'ensemble de l'année, les psychologues ont accompagné les équipes pour le suivi de 94 enfants, soit environ 13% des enfants accueillis sur les cinq espaces de vie enfantine, dont un tiers à l'EVE Cité qui propose un accueil à la demi-journée. Les interventions ont varié entre des rencontres ponctuelles avec l'équipe et des interventions régulières comprenant des temps d'observation, des discussions avec les équipes et des rencontres avec les familles et les partenaires du réseau.

Les psychologues ont notamment accompagné la transition vers l'école pour 43 enfants et, pour 14 d'entre eux, des mesures d'enseignement spécialisé (soutien à l'école ou école spécialisée) ont été demandées au moyen de la procédure d'évaluation standardisée (PES).

Depuis l'année 2024, un dispositif de co-intervention se développe dans les classes de 1P, dont certaines bénéficient de la présence d'un deuxième adulte pour la prise en charge des élèves. En 2025, tous les enfants pour lesquels les psychologues ont demandé du soutien à l'école ont pu bénéficier de cette mesure.

Les psychologues ont également accompagné les équipes et les responsables pour identifier les situations d'accueil nécessitant du personnel supplémentaire, afin de permettre aux équipes d'offrir un accueil de qualité pour chacune et chacun, en conciliant les besoins individualisés et collectifs. Cette année, le PEF a ainsi offert un renfort éducatif à 15 reprises.

TRANSITION VERS L'ÉCOLE

La fin de la petite enfance est marquée par l'entrée à l'école. C'est un moment fort dans la vie de l'enfant qui va

expérimenter une nouvelle condition au sein de l'école, de même que pour sa famille qui vit et accompagne ce changement. Il s'agit là d'une transition marquante qu'il est important de soigner pour permettre à l'enfant d'avoir les ressources nécessaires pour entrer dans sa scolarité dans les meilleures conditions possibles. Ce qui est réalisé en amont et durant ce passage favorisera la manière que l'enfant aura de considérer ce nouvel environnement, sa place dans l'école, son rôle d'élève et de fait, ses apprentissages. C'est pourquoi, aussi bien dans les espaces de vie enfantine que dans les différentes prestations pour les familles, les équipes mettent en œuvre différents projets autour de cette transition.

Sur le chemin de l'école

Un groupe de 12 enfants a participé au projet « Sur le chemin de l'école », pour une durée de 12 semaines. Le projet proposait, deux demi-journées par semaine, des ateliers parents-enfants, dont une sortie à la bibliothèque, la visite de l'école du Livron et un atelier de musique en forêt avec le musicien Alain Frey.

Parents, la prochaine étape c'est l'école

Au printemps, trois cafés-rencontres ont été tenus en soirée pour les parents des futurs écoliers. Les thèmes abordés en présence d'une chargée d'accompagnement à la parentalité, d'une psychologue du service et de deux enseignantes étaient : avant de commencer l'école, le fonctionnement de l'école et comment se préparer à l'école. Une quarantaine de parents ont profité de ces séances d'échanges conviviales, afin de se familiariser avec la première rentrée scolaire de leur enfant.

Dans les espaces de vie enfantine

Toutes les structures d'accueil mettent en place des projets pour favoriser la transition entre la petite enfance et l'école. Ceux-ci se déclinent principalement autour de visites d'écoles avec les futurs écoliers de la structure, de rencontres avec les parents pour répondre à leurs éventuels questionnements sur l'école, d'activités avec les enfants qui les sensibilisent à leur futur environnement scolaire, et des échanges entre professionnels et professionnelles de la petite enfance et du scolaire. Quelle que soit l'activité privilégiée, la collaboration avec l'école, le para et le périscolaire est indispensable pour garantir son bon déroulement. En complément de ces projets, le travail des psychologues intervenantes en soutien pédagogique s'inscrit dans la perspective de faciliter la transition vers l'école en offrant des mesures d'accompagnement spécifiques aux familles et en contribuant à l'orientation de certains enfants vers le cursus scolaire le plus adapté.

RESSOURCES HUMAINES

Dicastère de Mme Nathalie Leuenberger jusqu'au 31 mai 2025

et de M. Laurent Tremblet dès le 1^{er} juin 2025

CHIFFRES-CLÉS

Entrées et remplacements	31
Transformation de contrats sur appel et de CDD en CDI	8
Démissions	11
Licenciements, conventions de sortie, décès, placements en invalidité	2
Départs en retraite ou pré-retraite	6
Recrutements	90
Candidatures reçues	3'647
Entretiens réalisés	462



Vue de Meyrin village



MISSION DU SERVICE

La mission du service des ressources humaines s'inscrit dans la nouvelle politique des ressources humaines, élaborée et entérinée par le Conseil administratif en 2024 et mise en œuvre en janvier 2025.

Le service des ressources humaines (SRH) de la ville de Meyrin a pour mission de faire en sorte que la Commune dispose du personnel nécessaire à son fonctionnement. Ce dernier doit contribuer à travers son travail à la qualité et à la performance de l'action publique, dans l'intérêt des citoyennes et citoyens, des usagères et usagers et des contribuables. Dans ce contexte, le SRH met tout en œuvre pour développer les compétences du personnel et veille à son bien-être au travail.

Périmètre d'actions du service

La politique des ressources humaines de la ville de Meyrin a pour ambition de prendre en charge l'ensemble des activités et processus métier. Il est à noter que de nombreuses entreprises et institutions (2/3) en Suisse, recourent à des sous-traitants pour certains processus tels que la gestion de la paie, le recrutement, la gestion des absences ou la formation.

Au 31 décembre 2025, le service est constitué de 14 collaboratrices et collaborateurs pour une dotation de 12.15 équivalent temps plein (ETP) complété par une employée en CDM à 80% du 17 juin au 31 décembre.

Le SRH assure la gestion du « cycle de vie »* des 946 personnes qui ont travaillé à la Ville en 2025 (tous statuts et durées confondus). Il gère notamment l'intégralité de la partie administrative, le recrutement, l'engagement, la rémunération, le développement et perfectionnement, les promotions, la gestion de l'entier du cycle de vie du personnel, la gestion des conflits, la gestion de la santé, l'accompagnement des situations individuelles qui demandent une intervention RH, etc.

Au vu de l'ambition de la politique des RH qui est de gérer l'ensemble des processus tout en se mettant en conformité, en se modernisant et en s'adaptant aux nouvelles technologies et caractéristiques du monde du travail, il est fondamental de disposer d'une organisation et d'une dotation en phase avec les axes de ladite politique.

STRUCTURE ET ORGANISATION

La responsable du service gère en direct 14 personnes, ne disposant pas de niveau hiérarchique intermédiaire. La littérature précise que pour les fonctions support et transverses, telles que les RH, le ratio « manager » est de 1 pour 7 personnes. Selon la littérature et le benchmark pour la Suisse romande et la Suisse allemande sur la dotation pour un service RH, il manque 3 ETP en 2025 dans notre service. Le service est organisé en quatre pôles :

- **Le pôle administratif**, composé de 3 personnes (2.9 ETP), assure le volet administratif de l'activité du cycle de vie des membres de l'administration, de l'entrée à la sortie. Il a été complété par un poste en CDM à 80% à partir du 17 juin.
- **Le pôle des partenaires RH**, au nombre de 4 (3.7 ETP), accompagne et conseille les responsables de service dans les nombreuses activités de gestion des RH, pour l'ensemble du cycle de vie du personnel au sein de la mairie, du recrutement au départ du personnel. Les partenaires RH veillent à la mise en œuvre des bonnes pratiques et des valeurs de la politique RH ainsi que le respect du cadre légal. Dans ce rôle central d'interface avec les services, les partenaires RH co-construisent et mettent en œuvre les actions découlant des processus RH avec les responsables de service et de pôles, ainsi qu'avec toute personne en charge de responsabilité hiérarchique, directe ou/et fonctionnelle.

*Cycle de vie du collaborateur, de la collaboratrice : du recrutement au départ.

➤ **Le pôle ingénierie** regroupe les 3 professionnelles et professionnels en charge de piloter les activités ainsi que les projets de leurs domaines respectifs :

- Système de santé et de sécurité (SST) dont prévention des risques psychosociaux et management des absences (1 ETP).
- Formation continue et développement des compétences (0.6 ETP en 2025).
- Développements RH, soit les autres processus du cycle de vie RH (0.75 ETP).

➤ **Le pôle rémunération** se compose de 3 professionnelles (2.2 ETP) dont 2 co-responsables qui assurent les prestations, avec un axe «reporting» et un axe orienté sur la transformation digitale RH – en particulier le pilotage de l'implémentation du SIRH (2025 à 2028). Une gestionnaire RH spécialisée dans la gestion des absences et des assurances sociales complète les profils de l'équipe. Le pôle assure la gestion et le versement des salaires, la gestion des parts variables de la rémunération (indemnités, etc.), la gestion de la mobilité, la gestion des assurances sociales, l'établissement des statistiques RH, la transformation digitale RH ainsi que l'amélioration continue des pratiques en la matière. Finalement et dans une optique d'amélioration continue, le pôle réalise la supervision de la gestion administratives des absences par les services et le personnel.

LES FAITS MARQUANTS

Les chantiers et projets du service

Les chantiers sont nombreux et sont réunis au sein du portefeuille des projets selon la méthodologie PROMEYRIN. Ils répondent notamment aux recommandations de la Cour des comptes, aux exigences du système de contrôle interne RH ainsi qu'à la volonté de la responsable du service de faire du service un lieu stimulant permettant le développement des compétences et du professionnalisme du métier. Un calendrier de réalisation portant sur plusieurs années a été mis en place. Les priorités sont, tout d'abord, de disposer d'un socle solide et partagé en conformité avec le cadre légal ainsi que les exigences du métier de la gestion des ressources humaines. Nous sommes dans une logique de mise aux normes et d'amélioration continue.

Chantiers en cours :

➤ **Le développement des processus, outils et méthodes pour la prévention des risques psychosociaux** démarré en 2024 s'est poursuivi en 2025 et continuera en 2026, dans un but d'intégration efficient et sécurisant pour tous les membres du personnel.

➤ **Suivi du projet d'implémentation d'un système d'information pour les ressources humaines (SIRH).** L'implémentation du SIRH géré par le service informatique de l'association des communes genevoises (SIACG) s'est poursuivie en 2025. Au courant de l'année, il a été mis en évidence dans le cadre des séances du COPROJ (qui rassemble les communes genevoises et le SIACG) que la charge de travail pour chaque service des ressources humaines concerné allait être beaucoup plus conséquente que ce qui était annoncé.

➤ **Préparation et numérisation des dossiers du personnel.** Dans la perspective de cette implémentation, plusieurs chantiers de fonds démarrés en 2024 ont été poursuivis en 2025 : arborescence, nommage, archivage, création du dossier électronique du personnel. Pour accompagner le service dans cet important projet de dématérialisation des dossiers du personnel de la Ville (plus de 850 dossiers dont certains de 30 ans d'âge), une bibliothécaire spécialisée en digitalisation des documents a été engagée par le biais des mesures de la Commune (MCIE). Il s'agissait en amont du projet de définir et mettre en place les points suivants : arborescence, nommage, archivage, création du dossier électronique du personnel, cadre de classification. Pour compléter l'équipe de projet, 5 étudiants de la haute école en information documentaire de Genève ont été engagés pour effectuer le «nettoyage» des dossiers papier et ainsi les préparer selon les exigences en la matière en vue de la numérisation. Ce nettoyage a eu lieu durant l'été 2025. Les 5 étudiants ont travaillé avec la bibliothécaire et les membres de l'équipe sur la préparation de tous les dossiers du personnel. Ces derniers ont ensuite été scannés par une société spécialisée, mandatée pour réaliser cette tâche très sensible nécessitant une méthodologie et une rigueur conformes aux exigences légales en matière de traitement des données.

➤ Digitalisation des flux d'information RH

Une autre avancée conséquente et essentielle pour la modernisation des flux RH a été menée de concert avec le service des systèmes d'information. Il s'agit de la digitalisation des flux d'annonce d'entrée et de sortie des membres du personnel ainsi que de tout mouvement du personnel impactant la structure. Cela a pu se faire grâce à la mise en place d'une fiche intitulée I/O, pour in/out. La fiche I/O (budibase) a évolué pour devenir 100% digitale et une analyse approfondie a été faite pour préparer l'interface avec le SIRH. Pour y parvenir, un travail sur la cohérence des fonctions entre

Opale salaires, le SIRH et la fiche I/O a été conduit tout au long de l'année 2025. Ces analyses et les tests nécessaires ont été effectués entre la co-responsable de la rémunération spécialisée en transformation digitale, la chargée de projets de développement RH et la responsable de projets SI.

➤ **Définition et mise en place de la structure organisationnelle de la Ville sous forme digitalisée.** Un travail incontournable, de longue haleine et totalement imperceptible pour l'interne, a été conduit par l'équipe du SRH menant l'implémentation du projet SIRH pour définir et mettre en place la structure organisationnelle de la Ville sous sa forme digitale. Sans ce travail, le SIRH ne pouvait ni être implémenté, ni bien fonctionner. Les membres des pôles administratif et rémunération ainsi que les partenaires RH ont été fortement sollicités sur ce chantier.

Modernisation et digitalisation des certificats de travail

Les gestionnaires RH ont analysé plusieurs logiciels pour optimiser l'établissement des certificats de travail. Leur choix s'est porté sur Arbeitszeugnis swiss. Le travail de mise en place des différents paramètres s'opérera en 2026.

➤ eSeances

Le logiciel eSeances a été déployé au sein de la Ville par le SI pour permettre une meilleure efficacité dans la diffusion, la validation et le retour aux différents services des points portés à l'ordre du jour des séances du CA. Les différents points portés aux ordres du jour du CA sont validés directement par les CA via eSeances (801 points RH en 2025 / 721 en 2024). À ce stade de développement, ce logiciel pratique pour le conseil administratif n'allège pas le travail de gestion de l'équipe RH.

➤ Kelio

Des développements et améliorations sont régulièrement demandés au fournisseur par l'équipe RH en charge de la gestion administrative des temps et de la gestion des absences. Ce logiciel de gestion du temps est en évolution constante afin de répondre aux multiples besoins de notre administration. La diversité des métiers des 15 services complexifie les projets et les demandes d'amélioration.

➤ Descriptions de fonction

Plusieurs chantiers de réécriture des descriptions de fonction ont été conduits en 2025, notamment pour :

- le service de l'environnement (réorganisé en 2 services: service technique et voirie et service paysage et biodiversité (mise en vigueur pour le 1^{er} janvier 2026),
- le service communication et affaires économiques,
- le service de la culture.

Un consultant externe a accompagné les démarches pour permettre la réalisation de ces chantiers conséquents. Des fonctions ont été réécrites et/ou actualisées pour d'autres services, comme le service des sports ou le service petite enfance et familles.

➤ Séances de commission d'évaluation des fonctions: nombre record en 2025!

Au vu des nombreuses évolutions de structures et de services en 2025, 11 séances de commission d'évaluation de fonction ont été nécessaires, alors qu'il n'y en a eu que 6 en 2024. Ceci a contribué à accentuer la surcharge de travail de l'équipe.

➤ Évolution du processus et formulaires concernant l'entretien de collaboration

La chargée de projet et développement RH a travaillé sur l'évolution des entretiens de collaboration et sur les conventions de télétravail en concertation avec le coordinateur des programmes publics, le responsable du portefeuille de projets et le responsable du système de contrôle interne. Ce chantier fait partie des recommandations de la Cour des comptes.

➤ Accompagnement de situations complexes

Dans la continuité de ce qui a été mis en place en 2024, le SRH s'appuie sur différents partenaires pour soutenir les services et les membres du personnel en cas de situations qui le nécessitent. Ce chantier fait partie intégrante du déploiement de la politique des ressources humaines mise en place début 2025.

➤ Le projet de révision du statut du personnel a débuté, il se déroulera jusqu'en 2028.

MOUVEMENTS & EFFECTIFS

Concernant les membres du personnel au bénéfice d'un contrat fixe, la ville de Meyrin enregistre 35 entrées en CDI en 2025. 20 engagements correspondent à des remplacements ou à l'ouverture de nouveaux postes votés au budget (soit 57% des entrées). Pour 15 postes (42% des entrées) ce sont des mutations de contrats de durée déterminée maximale (CDM) ou de contrats à l'heure sur appel mutés en contrats à durée indéterminée (CDI).

ENTRÉES / SORTIES

Entrées	2024	2025
Entrées / Remplacements	31	20
Transformation de contrats sur appel en CDI + CDD en CDI	8	15
Total	39	35

Sorties	2024	2025
Démissions	11	10
Licenciements / Convention sortie / décès / placé en invalidité	2	6
Retraites / pré-retraites	6	13
Total	19	29

Processus de recrutement

Nombre	2024	2025
Processus de recrutement	90	102
Candidatures reçues	3'647	4'041
Entretiens réalisés	462	477

L'année 2024 semblait battre des records en termes de recrutement et on aurait pu s'attendre à ce qu'un seuil ait été atteint, voire éventuellement un infléchissement. Pourtant 2025 a vu les chiffres continuer d'évoluer à la hausse.

Très concrètement pour illustrer cela, en 2025, 102 processus de recrutement (CDI + CDM) ont été réalisés (+13.33%), 4'041 dossiers de candidatures ont été traités (+10.80%), 477 entretiens ont été organisés (+3.25%). Ces chiffres témoignent du mouvement ascendant en termes de croissance de la ville de Meyrin, alors que les augmentations très fortes de l'année précédente avaient déjà mis le service à rude épreuve.

Le recrutement, réalisé à ce jour sans support digital intégré, impacte directement les ressources du service. Tous les pôles du service sont concernés, en particulier les gestionnaires et les partenaires RH qui voient leur part d'activité dédiée à ce processus continuer d'augmenter. En conséquence, d'autres activités, pourtant capitales pour la filière RH, comme l'intégration, le développement, la modernisation, la rédaction et la mise en conformité des processus et procédures, l'accompagnement de la filière RH au sein des services de bonnes pratiques (référénts, responsables hiérarchiques) ou l'amélioration continue sont ainsi ralenties, reportées, ou même, annulées.

La responsable du service doit donc adresser et anticiper le besoin de ressources pour accompagner le recrutement et l'intégration du personnel. En effet, comme le montre plus loin la répartition des âges de notre personnel en CDI, 30% de celui-ci sera à renouveler dans les 10-12 ans à venir. Le flux des recrutements, même à périmètre constant, sera donc très conséquent. En 2024, la responsable du service avait déjà attiré l'attention sur les risques d'un développement et d'un accroissement du nombre des membres du personnel de la Ville et les enjeux d'une dotation en rapport avec les ambitions de la politique des ressources humaines, notamment en lien avec les nombreux projets de professionnalisation, de modernisation et de mise en conformité en matière de gestion des ressources humaines.

Autre point d'attention, si sous l'angle des chiffres consolidés l'attractivité de la Ville peut paraître très bonne, il est cependant important de réaliser que les postulations ne sont pas également réparties. Pour les postes qui exigent des profils spécifiques, des qualifications pointues, la situation peut être tendue et nécessiter plusieurs mises au concours.

Autres mouvements de personnel

Aux processus de recrutement s'ajoutent les mutations, les réévaluations de fonction, les promotions internes, les modifications de taux d'activité (87 membres du personnel concernés en 2025), la gestion des demandes de congés sans solde (6 personnes en 2025 ont bénéficié d'une période de congé sans solde) et toutes les activités entrant dans l'activité « cycle de vie du personnel ».

Turnover

Le *turnover* (taux de rotation calculé avec le critère nombre de collaboratrices et collaborateurs) est de 5.09% en 2025. Sous l'angle ETP, il est de 5.90%. Le nombre de sorties est supérieur à celui de 2024 (+10 en nombre). Il est composé de départs en retraite et pré-retraite (13 soit 45% des sorties), démissions (10 soit 34% des sorties), signature de convention de fin de rapport de travail (2 soit 7% des sorties). L'administration a dû mettre fin aux rapports de travail pour 4 membres du personnel (soit 14% des sorties). Les 6 situations de licenciements ou de signature de convention de sortie ont été accompagnées et suivies par le service. Pour certaines d'entre elles, les RH ont travaillé de concert avec le réseau des différents partenaires internes et externes afin d'assurer aux personnes qui ne pouvaient pas poursuivre leur activité un accompagnement conforme aux valeurs et pratiques institutionnelles souhaitées par la Ville.

L'évolution du *turnover* en nombre de collaboratrices et collaborateurs en fonction du critère ETP des 3 dernières années est illustrée dans le tableau ci-dessous :

Turnover en nombre de collaboratrices et collaborateurs

	2022	2023	2024	2025
<i>turnover</i>	4.67%	6.10%	3.85%	5.09%

Turnover en ETP

	2022	2023	2024	2025
<i>turnover</i>	4.27%	5.96%	3.82%	5.90%

Si un *turnover* très faible (- de 5%) présente certains avantages (formation, recrutement, stabilité) et tend à souligner des conditions de travail positives et attrayantes, il est à garder à l'esprit qu'à moins de 5%, un excès de stabilité peut conduire à maintenir des zones de confort limitant l'introduction d'idées et de pratiques novatrices. On peut aussi noter dans les contextes de *turnover* bas un risque de cristallisation de conflits, compte tenu de tensions non résolues dans la durée – d'où l'importance de thématiser le dialogue, l'écoute et de développer les compétences en prévention et gestion des conflits pour les managers et le développement des compétences interpersonnelles pour l'ensemble du personnel. Le *turnover* est considéré comme très faible en dessous de 5%, faible de 5 à 10%, moyen de 10 à 15%. Au-delà, il est considéré comme élevé et demande des analyses plus approfondies. Les taux de *turnover* varient selon les secteurs d'activités et les services. Il est un indicateur à étudier chaque année et à contextualiser. Par opportunité, l'important renouvellement du personnel dans les 10 ans à venir en raison des départs naturels à la pré-retraite ou retraite apportera son flux de nouveaux profils permettant une régénération profitable au système.

Nombres – statuts – répartition des personnes travaillant à la Ville

En fin d'année 2025, 500 collaboratrices et collaborateurs sont au bénéfice de contrats à durée indéterminée au sein de notre administration, votés au budget 2025, totalisant 450.779 ETP. Ce dernier total comprend les 20.364 ETP de postes vacants au 31.12.25, comme indiqués dans le tableau ci-dessous.

Aux 500 collaboratrices et collaborateurs présents au 31.12.25 (incluant 29 sorties et 35 entrées) s'ajoutent 446 employées et employés auxiliaires dont 7 civilistes. À préciser que 19 auxiliaires ont des doubles profils car exerçant 2 activités différentes telles qu'intendante au

service de la petite enfance et familles et nettoyeuse au service de la gérance et entretien des bâtiments.

À noter que le nombre d'auxiliaires a augmenté de manière significative en 2025 car la gestion RH des auxiliaires du service de la culture a été reprise par notre service.

L'effectif total des employés pour l'année 2025 est de 946 membres du personnel dont 53% au bénéfice de contrats à durée indéterminée.

7 civilistes (un de plus qu'en 2024) ont intégré les services solidarités et cohésion sociale, petite enfance et familles ainsi que culture pour y effectuer leurs jours d'affectation.

Nombres de personnes	2024	2025
CDI	499	500
Auxiliaires*	362	446
Total	861	946
*dont civilistes	6	7

Postes vacants (ETP)	31.12.2024	31.12.2025
Total	12.210	20.364

Les postes vacants concernent essentiellement des processus en cours de recrutement et/ou dans l'attente de la prise de poste.

Répartition : CDI – genre – tranches d'âge – domicile – ancienneté

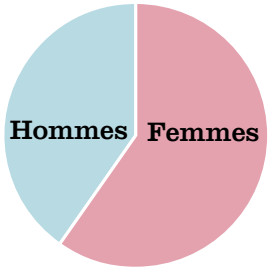
Les 500 collaboratrices et collaborateurs présents au 31 décembre 2025 au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée se répartissent comme l'illustrent les différents tableaux de segmentation selon le sexe et le domicile. Les répartitions selon l'âge, l'ancienneté et le taux d'activité des collaboratrices et collaborateurs sont également représentées sous forme de diagramme. L'évolution des effectifs des contrats fixes et des employés auxiliaires est chiffrée dans le tableau idoine.

CDI : répartition par ancienneté

L'ancienneté professionnelle est la période d'emploi d'une collaboratrice ou d'un collaborateur de sa prise de fonction à Ville de Meyrin jusqu'à la fin des rapports de travail. On peut constater le nombre conséquent de nouveaux membres du personnel en lien avec la forte croissance des 10 dernières années.

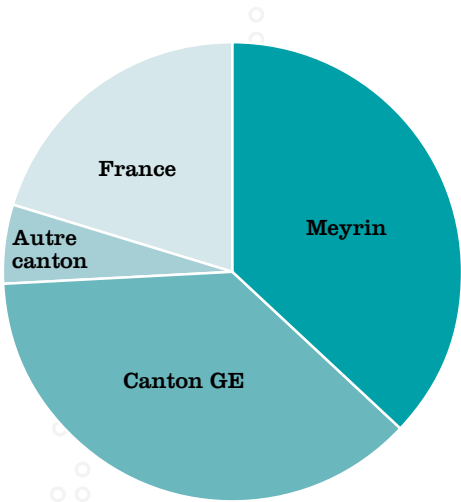
CDI: RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

Effectifs		
Total	Hommes	Femmes
500	201	299



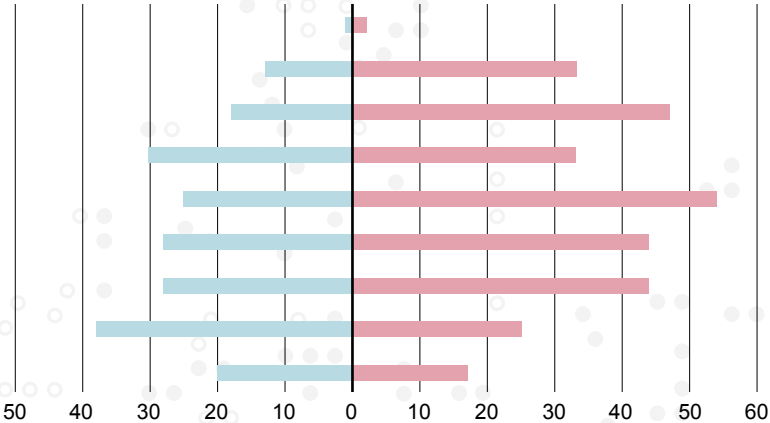
CDI: RÉPARTITION PAR LIEU DE DOMICILE

Provenance	Effectifs	%	Hommes	Femmes
Meyrin	186	37.2%	86	100
Canton GE	186	37.2%	68	118
Autre canton	27	5.4%	15	12
France	101	20.2%	32	69



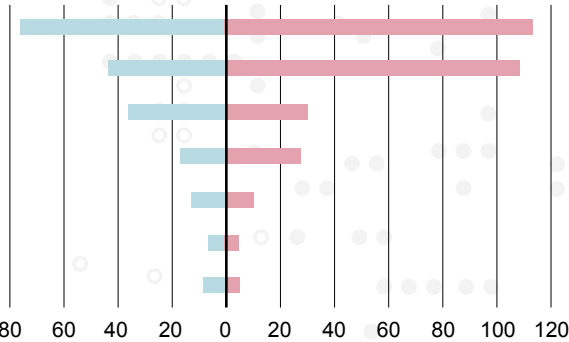
CDI: RÉPARTITION PAR ÂGE

Hommes	Âges	Femmes
1	21-25	2
13	26-30	33
18	31-35	47
30	36-40	33
25	41-45	54
28	46-50	44
28	51-55	44
38	56-60	25
20	61-65	17
201	Total	299



CDI: RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

Hommes	Ancienneté	Femmes
76	de 0 à 5	114
44	6 à 10	108
36	11 à 15	30
17	16 à 20	27
13	21 à 25	10
6	26 à 30	5
9	+31	5
201	Total	299



Répartition hommes-femmes

L'administration emploie davantage de collaboratrices que de collaborateurs. Les institutions de la petite enfance emploient plus de femmes que d'hommes et représentent un effectif de 160 collaboratrices et collaborateurs qui y ont travaillé en 2025 (dont 14 hommes soit 8.7% de l'effectif en CDI de la petite enfance, soit +4 hommes par rapport à 2024). À noter que d'autres services emploient majoritairement des hommes comme le service de l'environnement, de la sécurité municipale ou celui des sports.

En 2025, le nombre d'hommes occupant un poste à responsabilité au sein de la Ville est supérieur au nombre de femmes puisque 60% des cadres supérieurs sont des hommes (6 femmes, 9 hommes).

Par ailleurs, il est à signaler qu'avec les réorganisations des gouvernances du secrétariat général, des services solidarités et cohésion sociale, culture et petite enfance et famille, le nombre de cadres supérieurs a diminué en 2024 et reste stable en 2025.

Modalités d'organisation du travail favorisant l'équilibre vie professionnelle-vie privée

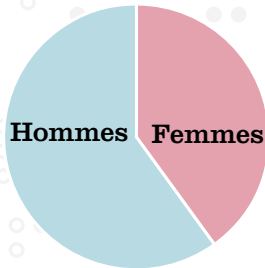
L'administration propose différentes modalités d'organisation du temps de travail à ses employées et employés pour encourager la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

À l'image de la facilité donnée de télétravailler, les contrats à temps partiel sont proposés aux employées et employés.

En 2025, 23 nouvelles conventions de télétravail ont été établies et s'additionnent aux 193 déjà accordées et signées les années précédentes.

CADRES SUPÉRIEURS :
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

Effectif		
Total	Hommes	Femmes
15	9	6



3 mois après la prise de fonction, il est possible de faire une demande de télétravail pour les postes éligibles.

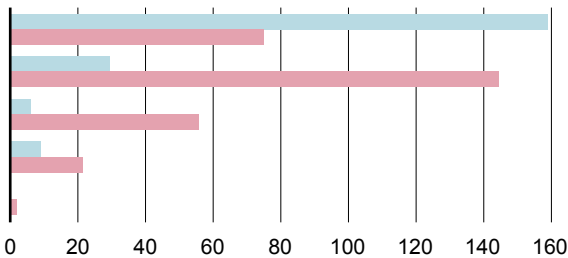
Sur l'effectif de 500 collaboratrices et collaborateurs présents au 31.12.2025 au sein de notre administration, 233 ont exercé leur activité à temps plein (soit 46.6% de l'effectif en CDI).

Parmi les cadres supérieurs, essentiellement des hommes, seuls 20% travaillent à temps partiel.

En 2025, 4 collaboratrices et 2 collaborateurs ont bénéficié d'un congé sabbatique. Ces congés sabbatiques sont d'une durée variable de 2 jours à 12 mois.

CDI: RÉPARTITION PAR TAUX D'ACTIVITÉ

Hommes	Taux d'activité	Femmes
158	100%	75
29	80 à 99%	144
6	60 à 79%	56
8	40 à 59%	22
0	< 40%	2
201	Total	299



Évolution des effectifs : collaboratrices et collaborateurs présents au au 31.12.2025

Services	Contrats à durée indéterminée au 31 décembre 2024		Contrats à durée indéterminée au 31 décembre 2025	
	Effectif collaborateurs en nombre, présents au 31.12.24	ETP (Equivalents temps-plein, en %, présents au 31.12.24)	Effectif collaborateurs en nombre, présents au 31.12.25	ETP (Equivalents temps-plein, en %, présents au 31.12.25)
Secrétariat général	19	15,65	26	22,15
Système d'information	6	5,60	8	7,6
Ressources humaines	13	11,50	14	12,15
Finances	14	13,60	13	13,3
État-civil	10	8,30	10	8,30
Solidarités et cohésion sociale / Développement social et emploi	25	20,90	36	28,95
Petite enfance et familles	150	125,40	160	129,4
Aînés	10	7,15		
Urbanisme, travaux publics et énergie	15	14,90	14	13,2
Gérance et entretien bâtiments	53	43,39	55	44,64
Sports	26	23,60	28	25,4
Environnement	63	59,775	63	60,075
Culture	40	32,40	42	34,3
Police municipale / protection civile	34	33,15	32	30,75
TOTAL	478	415,315*	500	430,415*

*Sur les 450.779 ETP votés au budget 2025, 20.364 ETP sont disponibles.

Membres du personnel auxiliaires 2025

446 positions d'employées et employés avec le statut d'auxiliaire sont à dénombrer en 2025.

À préciser que sur ces 446 positions d'auxiliaires, 19 personnes cumulent plusieurs contrats, lesquels génèrent autant de travail que si les personnes étaient distinctes. En effet, en termes de recrutement, d'établissement du contrat, du paiement du salaire, de la gestion du cycle de vie, les actes restent spécifiques au contrat.

Les employées et employés auxiliaires du service de la culture sont gérés depuis le 1^{er} janvier 2025 par le service RH. Auparavant, cette responsabilité était dans le périmètre d'activité du service de la culture.

AUXILAIRES 2025 en nombre

Employées et employés	
Auxiliaires sur appel	186
Saisonniers / saisonnières	22
Patrouilleuses et patrouilleurs mensualisés	27
Employées et employés en CDM	38
Auxiliaires de prêt / surveillantes et surveillants expos s/appel	23
Procès verbaliste	5
Civilistes	7
Total	308

Stages de qualification professionnelle	
Apprenties et apprentis	18
Stagiaires validation CFC	2
Stagiaires HETS	2
Stagiaires 3 ^e année PEF	7
Total	29

Insertion socio-professionnelle	
Stagiaires Transit	2
Stagiaires SCIS	11
Stagiaires MCIE	9
Total	22

Petits jobs/jeunes	
Job été	64
Groupe accueil manifestation (GAM)	23
Total	87

Total général	446
---------------	-----

Reporting des absences :

non planifiées et maternité/statutaires

On entend par absences non planifiées toute absence de courte ou longue durée, avec ou sans certificat, consécutive à une maladie ou à un accident, que celles-ci soient d'origine professionnelle ou non professionnelle. Le taux d'absence calculé représente la proportion d'heures de travail non effectuées par rapport au nombre d'heures de travail normalement attendues.

La gestion des absences non planifiées concrétisée sous sa forme la plus agrégée est chiffrée dans le tableau « reporting de la gestion des absences ».

Le taux d'absences non planifiées 2025 de 9.42% correspond à une moyenne de 21.53 jours d'absence par collaboratrice et collaborateur et par an, il a augmenté de +1.62%.

Ce taux est en hausse par rapport à 2024 notamment en raison d'une hausse des accidents non professionnels (+0.84%) ainsi que des absences maladie avec certificat (+1.61%). Les absences maladie sans certificat ont diminué de (-0.44%) par rapport à 2024. Les accidents professionnels ont baissé (-0.39%).

Cette année, 88 arrêts maladie de plus de 60 jours ont été identifiés dont 9 avant congé maternité (le congé maternité débute le jour de la naissance). En 2024, 66 situations avaient été comptées. Ceci représente une augmentation de 33.33% en 2025, ce qui est très conséquent et impacte le taux global dans le sens de la hausse.

REPORTING DE LA GESTION DES ABSENCES

Taux d'absences non planifiées selon la nature	2023	2024	2025
Maladie sans certificat	0.77%	1.20%	0.76%
Maladie avec certificat	5.46%	5.63%	7.24%
Accidents professionnels	0.16%	0.76%	0.37%
Accidents non professionnels	1.08%	0.21%	1.05%
Taux total d'absences non planifiées	7.47%	7.80%	9.42%
Autres taux d'absence à titre informatif			
Absences statuaire + militaire + visite médicale	0.73%	0.91%	0.72%
Absences maternité et allaitement	0.82%	0.81%	0.73%
Taux cumulés : absences non planifiées, absences statutaires, militaire, maternité et allaitement	9.02%	9.52%	10.87%

ÉVOLUTION DES ABSENCES

	2023	2024	2025
Absence > 60 jours	58	61	79
Absence > 60 jours avant maternité	12	5	9
Total	70	66	88

Les taux d'absence présentent une variabilité très importante d'un service à un autre pour diverses raisons, structurelles ou conjoncturelles. À titre d'information, les taux varient selon les différents secteurs de l'économie : dans l'industrie environ 4%, dans le secteur des services entre 5% et 7%, dans le secteur de la santé et du social jusqu'à 10%. Dans le commerce, il est d'environ 5%.

Il existe une grande disparité entre les services concernant le taux d'absence non planifié (maladie + maladie avec certificat + accident professionnel + accident non professionnel). Le service qui a le taux d'absence non planifié le plus élevé est de 14.49% alors que le service qui a le taux le plus bas est à 2.23%. Ce sont les absences maladies qui augmentent le taux d'absence non planifié car les absences pour accident sont moins nombreuses. Le service qui a le taux d'absence maladie (avec et sans certificat) le plus élevé est de 16.34% alors que le service qui a le taux le plus bas est à 3.08%.

Le taux des absences non planifiées fait partie des indicateurs majeurs en gestion des ressources humaines. Un projet de refonte de la gestion des absences est en cours de réalisation. Il sera terminé fin 2027 pour une mise en œuvre complète dès janvier 2028. Entretemps diverses mesures et accompagnement sont mis en place pour les services présentant des taux d'absence non planifiées importants. La prévention des risques psychosociaux, la formation du management, ainsi que les mesures d'ergonomie au travail font également partie des leviers d'intervention.

Personnel en formation

La ville de Meyrin s'engage activement dans la formation de base (apprentissage, stages). Ainsi, elle accueille 51 personnes en formation ou en qualité de stagiaires et apprenties ou apprentis, auxquelles se rajoutent les primo expériences professionnelles pour 64 jeunes en job d'été et 23 qui composent le groupe accueil manifestation (GAM). Ceci représente 138 employés et employés qui intègrent le monde professionnel à travers notre administration ; soit 14% de notre effectif total (stable par rapport à 2024). Il est à noter que 2 stagiaires qui ont effectué leur

stage de 3^e année dans le secteur de la petite enfance et familles en 2025 ont été engagés en CDI en qualité d'éducatrice et éducateur. Un stagiaire au bénéfice de mesure d'accompagnement à l'emploi a également été engagé en CDI.

Formation continue

Le ou la responsable hiérarchique a pour mission de veiller au développement, à l'acquisition, au renouvellement des compétences et qualifications des membres de son équipe qui sont nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches et qui permet d'améliorer leur flexibilité professionnelle au regard de l'évolution des métiers liés aux développements sociétaux, environnementaux, économiques et technologiques. Pour accomplir cette tâche, il ou elle peut compter sur le soutien de la responsable de formation de la ville de Meyrin entrée en fonction en 2025. Cette dernière est chargée, entre autres, de mettre à jour et de communiquer les conditions relatives à la prise en charge des formations par la Ville, afin d'assurer une gestion efficace et transparente du processus de formation. Celle-ci met également en place les formations génériques de nature transversale et en lien avec les axes de la politique des ressources humaines instaurée début 2025.

ÉVOLUTION DU BUDGET FORMATION SUR 3 ANS

Années	2023	2024	2025
Budget en CHF	335'000.–	465'000.–	499'721.–
Réel dépensé en CHF	380'951.–	521'982.–	474'071.–

L'augmentation du budget de formation est corrélée à la croissance de l'effectif du personnel.

Organisation et modalités des formations

Lors de réorganisation de services ou lorsque certains services sont confrontés à des situations complexes, des formations et accompagnements sur mesure sont mis en place en collaboration avec des prestataires externes. Des accompagnements individuels sont également proposés, en particulier pour favoriser le développement des compétences interrelationnelles, organisationnelles et de conduite du personnel.

Des journées de service « au vert » sont organisées par les différents services pour maintenir ou renforcer la cohésion d'équipe et aborder différents thèmes nécessaires pour une meilleure collaboration.

D'un point de vue métier, la majorité des services propose à son personnel de suivre des formations spécifiques. Celles-ci sont organisées et proposées par les différents corps de métier ou associations professionnelles.

De façon plus générale, les membres de l'administration peuvent s'inscrire à des formations dispensées par la Ville de Genève ou par d'autres institutions et organismes. Avant toute inscription, une discussion avec la hiérarchie est systématiquement organisée afin de vérifier la pertinence et l'éligibilité du membre du personnel à la formation choisie. Cela s'applique également à toute autre formation, certifiante ou non, dont la prise en charge par la Ville dépend de différents critères. Un processus de validation et d'évaluation de la prise en charge est également appliqué avant toute inscription à une formation.

En principe, les besoins de formation sont abordés lors des entretiens de collaboration ou lors de réunions bilatérales entre le responsable de service, la partenaire RH et/ou la responsable de la formation.

En 2025, les ateliers « on s'en parle » d'une demi-journée se sont poursuivis sur les thèmes de la discrimination, du sexisme, du harcèlement sexuel ou psychologique et du mobbing.

Cette année, des employés et employés ont également suivi la formation en « premiers secours en santé mentale » dispensée par Ensa sur 2 jours.

Pôle santé et sécurité (SST)

Le pôle santé et sécurité au travail a pour mission de garantir la conformité de notre administration aux normes et lois en vigueur en la matière. Il agit également pour sensibiliser l'ensemble du personnel de l'administration communale à ces enjeux d'une grande importance.

Pour le Conseil administratif, il est primordial que chacune et chacun puisse travailler de manière sûre et respectueuse de la santé. Il s'agit de garantir une gestion efficace de la prévention des risques professionnels. Très conscient de ses responsabilités d'employeur, le Conseil administratif s'est ainsi accordé, en 2025, sur une nouvelle politique de santé et sécurité au travail. S'inscrivant pleinement dans le cadre de la politique des ressources humaines de la ville de Meyrin, cette politique SST fixe le cadre d'une organisation ciblée et réfléchie de la sécurité au travail et de la protection de la santé et relève les priorités du Conseil administratif en la matière. Ces priorités sont traduites en axes stratégiques et mises en œuvre au travers d'actions spécifiques, précisées

dans une feuille de route valable pour toute cette législature. Le Conseil administratif voit dans la mise en œuvre de ces priorités un investissement fondamental dans la visée d'une administration publique performante, robuste et durable.

Si les responsables de service sont, par délégation de l'employeur, responsable de la santé et de la sécurité de leurs propres employés, chaque membre du personnel est bien évidemment coresponsable de sa santé et de sa sécurité à son poste de travail et doit appliquer avec diligence les consignes de sécurité qui lui sont communiquées. Ces responsabilités en matière de santé et sécurité au travail sont désormais inscrites dans toutes les descriptions de fonction, et font partie des thèmes abordés lors des entretiens de collaboration.

Protection de la santé

La législation suisse oblige l'employeur à prendre des mesures dans le domaine de l'hygiène du travail, de l'ergonomie et des risques psychosociaux, ainsi que pour deux catégories particulières de travailleuses et travailleurs, les femmes enceintes et les jeunes travailleuses et travailleurs (moins de 18 ans).

Le domaine de l'hygiène du travail s'occupe de réduire les nuisances physiques, chimiques et biologique au poste de travail. Ainsi, conformément à la planification en vigueur, un audit interne a été effectué cette année pour évaluer la maîtrise des risques chimiques par les différents services de la Commune. Ce contrôle a porté sur l'achat, la manipulation, le stockage, l'élimination et le transport des produits chimiques, un inventaire des produits a également été réalisé. Une quinzaine de mesures ont été recommandées et seront mises en œuvre par les services concernés dans les meilleurs délais.

Le plan canicule de la ville de Meyrin a été activé deux fois en 2025, à fin juin et début août, en réponse aux alertes canicules lancées par le service du médecin cantonal. Des mesures de prévention, techniques et organisationnelles ont été prises en faveur du personnel : aménagement des horaires, des pauses ou du rythme de travail, distribution de ventilateurs, et mise à disposition d'espaces de fraîcheur climatisés. Pour les employées et employés de l'administration qui travaillent à l'extérieur, les risques lors de fortes chaleurs sont évalués régulièrement, à l'aide d'une application de l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT).

En ce qui concerne la protection de la maternité, 21 collaboratrices ont été suivies dans le cadre de la procédure

«Assurer le suivi des employées durant la grossesse» (10 en 2024). Conformément à l'ordonnance sur la protection de la maternité (OPRoMa), une évaluation de poste a été effectuée dans chaque situation et des mesures ont été prises pour protéger la femme enceinte et l'enfant à naître.

Depuis 2025, le SRH a décidé de faire appel de façon beaucoup plus systématique aux services d'un médecin du travail. Sous contrat de mandat, ce dernier a comme tâche, entre autres, de déterminer l'aptitude professionnelle des collaborateurs et collaboratrices, et de participer aux mesures de réhabilitation des personnes dont la capacité de travail est réduite ou qui sont en situation de convalescence. Durant l'année, les RH ont fait appel au médecin du travail à 17 occasions.

Le domaine de l'ergonomie s'occupe de prévenir les troubles musculosquelettiques (ou TMS) liés aux efforts physiques, aux mouvements répétitifs et aux postures forcées. C'est une thématique particulièrement importante, un grand nombre de collaboratrices et collaborateurs souffrant de douleurs au dos et aux articulations. Au service de la petite enfance et famille par exemple, la partenaire RH et le RSST accompagnent le personnel éducatif, particulièrement exposées aux TMS. Ils ont pu s'entretenir avec une dizaine de personnes souffrant de différents maux, et ont sollicité, dans certains cas, un ergonome pour du coaching, ou le médecin du travail pour déterminer les mesures pouvant être mises en place.

En outre, 24 personnes (27 en 2024) de l'administration communale ont fait appel au RSST pour des conseils d'aménagement de leur poste de travail informatisé, ainsi que pour obtenir des aides ergonomiques (repose-pied, repose-poignet, souris verticale, swiss ball, table assis-debout, etc.).

Enfin, le domaine des risques psychosociaux s'occupe de prévenir les contraintes psychiques ou sociales et de protéger l'intégrité personnelle des collaboratrices et collaborateurs. En 2025, une dizaine de personnes ont sollicité le dispositif de soutien mis en place par la ville de Meyrin: elles ont contacté l'une ou l'autre des deux personnes de confiance externes (PCE) mandatées à cet effet, en lien avec des situations de conflits ou de harcèlement sexuel. La grande majorité de ces situations étaient également connues des ressources humaines, avec souvent un engagement de leur part.

Les efforts de sensibilisation commencés en 2024 sur les risques de harcèlement et de discrimination se sont

poursuivis en 2025. Madame Joëlle Payom, de Rez-Care, a terminé une série d'ateliers sur le thème «Le harcèlement et les discriminations au travail, ça existe!», afin de former tout le personnel sur la compréhension de ces enjeux et sur les comportements à avoir lorsqu'on est victime ou témoin.

Toujours en lien avec l'objectif de la politique RH de renforcer le dispositif de prévention des risques psychosociaux, la formation ENSA sur les premiers secours en santé mentale a été proposée aux membres du personnel. Ce cours apprend comment aborder des personnes en souffrance et à mener des entretiens de soutien. Deux sessions ont été organisées en 2025, et plus de 50 personnes ont déjà pu suivre cette formation.

À côté de la protection de la santé, le pôle SST organise également une série d'actions de promotion de la santé auprès du personnel de l'administration communale. Ainsi, comme chaque année, une campagne de prévention contre la grippe saisonnière a été organisée à l'automne. Elle offre aux personnes intéressées, soit le vaccin contre la grippe (14 inscriptions), soit un set homéopathique pour renforcer les défenses immunitaires (71 inscriptions).

Pour la deuxième année consécutive, la ville de Meyrin a participé à la Marche des Entreprises, organisée par Terre des hommes Suisse. Le défi? Parcourir en un mois, du 15 septembre au 15 octobre, un maximum de kilomètre en marchant ou en courant en faveur des droits de l'enfant. La distance parcourue étant sponsorisée par la ville de Meyrin à raison de CHF 1.— le kilomètre. L'objectif fixé pour cette année (un plus grand nombre de participants pour une plus grande distance parcourue) n'a pas été totalement atteint: la trentaine de participants inscrits (40 en 2024) a parcouru près de 3'500 km (3'000 km environ en 2024), une belle réussite tout de même!

Sécurité au travail

Conformément à ses obligations légales, la ville de Meyrin prend toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité au travail de son personnel et prévenir les accidents professionnels.

Commencé en 2024, l'audit interne sur la prévention des risques électriques s'est poursuivi en 2025. Un concept de sécurité électrique a été établi à l'aide de l'entreprise Securelec et validé par le secrétaire général. Ce concept, dense et très technique, a conduit à la rédaction, par le RSST, d'une directive sur la prévention des risques électriques, qui clarifie les rôles et responsabilités en matière

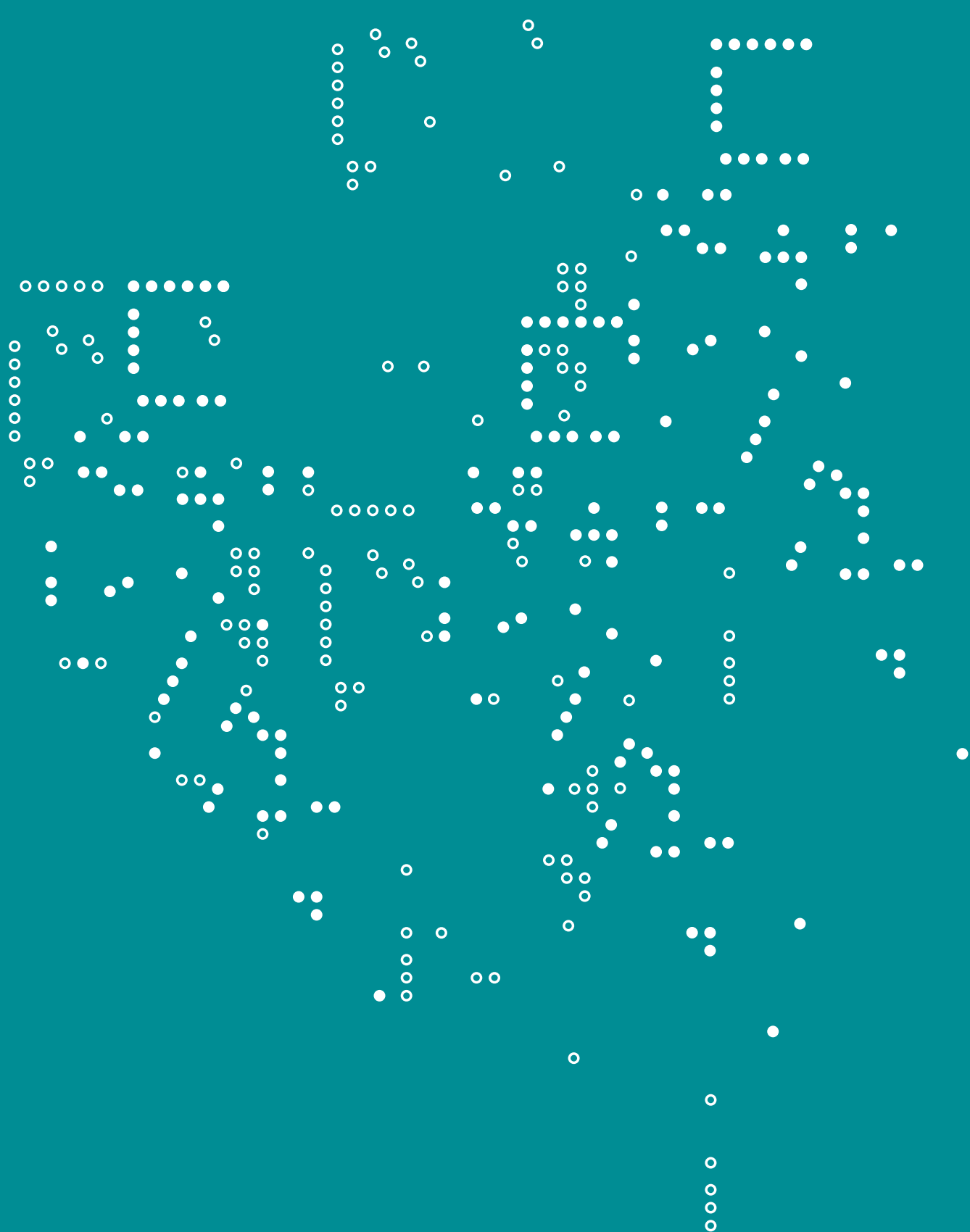
de travaux électriques, garantit que seules les personnes formées de manière appropriée exécutent ce type de travaux et qu'un contrôle récurrent du matériel électrique utilisé soit mis en place. Une dizaine de mesures ont été recommandées et seront mises en œuvre par les services concernés dans les meilleurs délais.

Selon les statistiques de notre administration communale, il y a eu 31 cas d'accidents professionnels déclarés aux assurances en 2025, dont 14 avec un arrêt de travail (45%). C'est six de moins que l'année précédente. Les deux services les plus touchés par ces accidents de travail (55 % des cas) sont le service de la petite enfance et familles (9 cas) et le service de l'environnement (8 cas), le premier en raison de l'effectif très important de son personnel et le deuxième en raison du type d'activités effectuées. L'analyse de l'ensemble de ces cas permet de connaître les principales causes des accidents de travail – à savoir les chutes de plain-pied (35%) et le fait d'être heurté ou de recevoir un choc (16%) – et d'orienter nos mesures de prévention.

Situations d'urgence

Le pôle santé et sécurité au travail de la ville de Meyrin collabore avec d'autres services communaux à la protection des personnes et des biens en cas d'incident ou de sinistre. Son action est double :

- organiser les premiers secours en faveur du personnel, par la formation aux gestes d'urgence (BLS-AED), ainsi que par la mise à disposition et le contrôle du matériel de premiers secours (trousses et défibrillateurs) ;
- organiser et exercer annuellement l'évacuation des principaux bâtiments communaux.



SÉCURITÉ MUNICIPALE

Dicastère de M. Eric Cornuz jusqu'au 31 mai 2025,
et de Mme Xhevrie Osmani dès le 1^{er} juin 2025

FEU ET SECOURS – CHIFFRES CLÉS

Effectif de la compagnie au 31.12.2025	41 sapeurs-pompiers (8 femmes et 33 hommes)
Interventions service du feu	170 interventions
Formations, instructions, exercices, interventions	5'322,5 heures
Gardes de préservation	4 gardes

POLICE MUNICIPALE – CHIFFRES-CLÉS

Manifestation pour un événement de divertissement public communal	183 autorisations délivrées
Occupation du domaine public pour un stand ou vente de pâtisseries (hors LRDBHD)	137 autorisations délivrées
Exploitation de terrasses d'établissement de type café/restaurant	67 autorisations délivrées
Actions PRÉDiRe (lors de chaque rentrée scolaire)	126 actions
Nombre de contrôles radars préventifs	22 contrôles
Partenariat Public Privé (PPP)	164 entreprises affiliées
Numéro gratuit 0800 1217 17	1'321 appels reçus
police.municipale@meyrin.ch	1'050 courriels traités par mois, en moyenne

PROTECTION CIVILE – CHIFFRES CLÉS

Cours de cadres, en jours de service accomplis	189 jours
Cours de répétitions, en jours de service accomplis	743 jours (en 14 cours de répétitions)
Contrôle périodique des abris privés	123 contrôles (représentant 4'698 places protégées)



FEU ET SECOURS

Organisation

La sécurité de la population et la protection des biens constituent une mission essentielle assumée par le service du feu de Meyrin. Grâce à l'engagement de ses sapeurs-pompiers volontaires et à une organisation opérationnelle adaptée aux besoins du territoire communal, le service assure une réponse rapide et efficace aux situations d'urgence, tout en menant des actions régulières de prévention, de formation et de sensibilisation.

En étroite collaboration avec le groupement service d'incendie de secours (SIS), le service du feu de Meyrin contribue activement au dispositif global de sécurité et de secours du canton.

En 2025, le corps est composé de 41 sapeurs-pompiers volontaires, dont 8 femmes et 33 hommes, engagés au service de la collectivité. Leur activité repose sur un engagement citoyen fort, concilié avec leurs activités professionnelles et personnelles.

Le service est placé sous la responsabilité d'un état-major composé d'un commandant, de trois officiers, d'un fourrier et d'un sergent-major qui assurent la conduite opérationnelle du corps, la gestion administrative ainsi que la planification des activités de formation et d'intervention.

Dans le cadre de son organisation opérationnelle, le service de piquet assure le rôle de premier intervenant sur le territoire communal durant les périodes d'astreinte, soit de 19h à 6h en semaine, ainsi que 24 heures sur 24 durant les week-ends et jours fériés. Durant ces périodes, les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) interviennent lors des engagements SPV ainsi que dans le cadre d'interventions mixtes, menées en collaboration avec le groupement SIS.

Cette année, le service du feu de Meyrin a ainsi été engagé à 112 reprises durant les périodes de piquet, soit :

- 76 interventions réalisées exclusivement par le service du feu de Meyrin ;
- 36 interventions effectuées conjointement avec le groupement SIS.

Ces engagements représentent 112 interventions sur un total annuel de 170 interventions recensées sur le territoire communal.

En parallèle, le groupement SIS est intervenu à 58 reprises durant la journée, en dehors des périodes de piquet.



© SFM, 2025



© SFM, 2025

Cette complémentarité opérationnelle permet d'assurer une couverture efficace et continue du territoire communal, garantissant une réponse rapide et adaptée aux différentes situations d'urgence.

Points marquants de l'année

Prévention et sensibilisation

La prévention constitue un axe essentiel de la politique de sécurité incendie menée sur le territoire communal.

Dans ce cadre, deux sessions de formation ont été organisées les 13 et 14 mars à l'intention des collaboratrices et collaborateurs de la Commune. Ces formations portaient sur les principes de base de la lutte contre l'incendie et la manipulation des extincteurs.

Les participantes et participants ont bénéficié d'une présentation théorique, complétée par des exercices pratiques de manipulation d'extincteurs, leur permettant d'acquérir les réflexes essentiels en cas de départ de feu.

Une attention particulière a également été portée aux risques liés aux batteries rechargeables, dont l'utilisation s'est fortement développée ces dernières années. Les participantes et participants ont ainsi été sensibilisés aux risques d'incendie associés à ces équipements, ainsi qu'aux bonnes pratiques en matière d'utilisation, de recharge et d'entreposage, notamment pour les véhicules électriques légers tels que les trottinettes.



© SFM, 2025

Renforcement des effectifs

Une campagne de recrutement a été lancée en 2025, afin de garantir la pérennité du dispositif opérationnel et d'anticiper les besoins futurs du service. Cette démarche vise à renforcer progressivement les effectifs du corps, afin de répondre aux exigences opérationnelles et aux besoins liés à l'augmentation des activités. L'objectif fixé est d'atteindre, à l'horizon de cinq ans, un effectif de 60 sapeurs-pompiers volontaires, ce qui permettrait de consolider la capacité d'intervention du service et d'assurer une relève durable au sein du corps.

Interventions marquantes

13 juin – feu dans un immeuble d'habitation

Le 13 juin à 18h02, le chef d'intervention est alarmé pour un dégagement de fumée observé au niveau de la toiture d'un immeuble situé à la rue de la Prulay 68. Les reconnaissances effectuées sur place ont permis d'établir que l'origine du sinistre provenait d'un incendie déclaré dans une cave. La fumée s'est propagée à travers la gaine technique du bâtiment, avant de s'évacuer par la toiture. L'intervention rapide des secours a permis de maîtriser la situation et d'éviter toute propagation du sinistre.

15 juin – interventions liées aux intempéries

Le 15 juin à la suite d'un épisode météorologique marqué, plusieurs interventions ont été nécessaires sur le territoire communal afin de sécuriser des situations présentant un risque pour la population et les infrastructures.

➤ 13h31 – avenue de Vaudagne

Intervention pour une branche tombée sur les lignes électriques des tpg. L'appui du groupement SIS a été sollicité pour la mise à disposition d'une auto-échelle, permettant l'accès et le débitage de la branche en toute sécurité.

➤ 14h48 – rue des Vernes

Intervention pour une branche d'arbre tombée à proximité d'un arrêt des tpg nécessitant une sécurisation rapide de la zone.

➤ 16h27 – chemin des Ailes

Intervention pour des branches restées suspendues à environ six mètres de hauteur, représentant un danger. L'intervention a nécessité l'engagement d'une auto-échelle du groupement SIS afin de procéder à leur débitage. Au cours de cette opération, une autre branche menaçante a également été débitée dans le préau de l'école de Cointrin.

5 décembre – feu d'appartement

Le 5 décembre à 23h58, les sapeurs-pompiers sont alarmés pour un feu d'appartement à la rue de la Prulay 58. Pour maîtriser le sinistre, l'intervention a nécessité l'engagement de deux porteurs d'appareils respiratoires, en collaboration avec le groupement SIS. À la suite de l'intervention, les occupants de l'appartement ont dû être relogés, les lieux ne permettant plus leur maintien en sécurité.

Formation

Le maintien et le développement des compétences opérationnelles constituent une priorité pour le service du feu de Meyrin.

Durant l'année, les membres du corps ont consacré 2'222 heures à des formations, exercices et perfectionnements, dont les formations dispensées par le groupement SIS.

Ces activités permettent d'assurer un niveau élevé de préparation opérationnelle, ce qui garantit une intervention efficace et coordonnée face aux différentes situations d'urgence rencontrées sur le territoire communal.

Conclusion

L'année 2025 a une nouvelle fois démontré l'importance du service du feu de Meyrin dans le dispositif de sécurité de la Commune. Grâce à l'engagement constant de ses membres, le corps a pu répondre efficacement aux différentes situations d'urgence rencontrées sur le territoire communal, tout en poursuivant ses efforts en matière de formation, de prévention et de développement de ses effectifs.

Le commandement tient à souligner l'engagement et la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires, qui consacrent une part importante de leur temps au service de la collectivité. Leur professionnalisme et leur esprit de solidarité constituent des éléments essentiels de la qualité des prestations fournies à la population.

Le commandement adresse également ses remerciements aux autorités communales pour leur soutien constant tout au long de l'année.

Le service du feu de Meyrin poursuivra ses efforts en 2026 afin de renforcer ses capacités opérationnelles, développer ses actions de prévention et consolider ses effectifs, pour continuer de garantir un niveau élevé de sécurité à la population meyrinoise.

POLICE MUNICIPALE

En 2025, le secteur de la police municipale compte un effectif total de 20 collaboratrices et collaborateurs répartis comme suit :

- 1 agent en formation à l'école APM 2024-25 ;
- 15 agentes et agents, appointées et appointés ;
- 2 chefs de groupes (caporaux) ;
- 1 chef de poste (sergent-major) et 1 adjoint (sergent).

À noter qu'un des adjoints (sergent) a quitté le service en début d'année et que le second a fait valoir son départ à la retraite pour le 31 octobre.

Situé à l'avenue de Vaudagne 13, le poste de police municipale ouvre au public du lundi au vendredi de 11h à 14h. En dehors des heures d'ouverture, les agentes et agents répondent aux sollicitations de la population sur le numéro gratuit 0800 1217 17 durant leurs horaires d'activité.

Mission

Le cœur de métier de la police municipale est la proximité. Cela se traduit par une présence régulière sur le terrain et par un travail en réseau, dont le développement et l'entretien est la mission quotidienne des agentes et agents. Les partenaires sont aussi divers que variés. On les trouve au sein de l'administration, dont les principaux sont les services solidarités et cohésion sociale (SCoS), petite enfance et famille (PEF), environnement (ENV), communication et affaires économiques (CAE), etc.

Nous tissons également des liens privilégiés avec de nombreux partenaires extérieurs, tels que les services d'immeuble, les associations, les commerces de détail, les diverses sociétés, les lieux d'accueils pour les jeunes et les seniors, les travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de Transit, les établissements scolaires, les EMS, etc.

Nous collaborons étroitement avec la police cantonale, les autres polices municipales et les différentes agences de sécurité privée présentes sur notre secteur.

Le bénéfice du partenariat est le maillage du territoire. Ceci permet de détecter rapidement les nouveaux phénomènes et permet ainsi de les traiter avec célérité.

Pour rappel, la police municipale est chargée de veiller au respect des règlements communaux, des lois et règlements cantonaux, ainsi que des lois fédérales visant à veiller sur la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique. Principalement tournée vers la résolution de problèmes, elle analyse les situations et s'appuie sur diverses méthodes pour proposer des solutions. La police municipale traite tous les délits entrant dans sa sphère de compétence, mais peut intervenir ponctuellement lors de crimes hors champs de compétence, tels que des vols, cambriolages, agressions, etc.

La mobilité douce est omniprésente dans les déplacements des agentes et agents. Les patrouilles se font principalement à pied ou à vélo. Cette manière de se mouvoir profite



Poste mobile de la police municipale

à l'interaction avec la population. Être à l'écoute, accueillir, orienter et accompagner les citoyennes et citoyens sont des sources de motivation pour les policières et policiers municipaux. Par l'occupation du terrain, la police municipale crée du lien et participe au bien-vivre ensemble. Nous pouvons ainsi parler de police communautaire.

Nouveau poste mobile de la police municipale

La police municipale s'est dotée d'un véhicule spécialement équipé en poste mobile afin de se rendre visible, accessible et disponible auprès de la population.

Ce dispositif a pour vocation d'être déployé dans les différents quartiers de la Commune, permettant aux agentes et agents d'accueillir les habitantes et habitants, de favoriser les échanges directs et d'aborder différents thèmes liés à la sécurité, au cadre de vie ou encore aux préoccupations du quotidien.

Ce poste mobile est également utilisé dans le cadre de campagnes de prévention permettant d'informer et de dialoguer avec la population sur différentes thématiques. Par ailleurs, ce véhicule conserve une fonction polyvalente puisqu'il peut aussi être mobilisé comme moyen d'intervention lorsque la situation l'exige.

Ainsi, il contribue à renforcer la présence de proximité de la police municipale tout en développant le dialogue et la prévention auprès de citoyennes et citoyens.

Les prestations en chiffres de la police municipale

➤ Actions PréDiRe (rentrée scolaire).....	126
➤ Amendes administratives	80
➤ Amendes d'ordres	5'119
➤ Amendes d'ordres radar répressif.....	63
➤ Assistanes lors de services funèbres	12
➤ Autorisations de manifestation	183
➤ Contraventions	226
➤ Dépôts de plaintes communales	84
➤ Notification des actes de poursuite	1'165
➤ Partenariat public et privé PPP, nouvelles affiliations	3
➤ Partenariat public et privé PPP, visite des entreprises déjà membres	63
➤ Prévention dans les écoles	47
➤ Procédures de mise en fourrière de véhicules stationnés illicitement.....	82

Journée de la police à Palexpo

Dans le cadre de la journée de la police organisée par la police cantonale, réunissant un grand nombre de métiers de la sécurité et des secours, la police municipale était représentée par différentes communes dont celle de Meyrin.

Cet événement s'est déroulé sur 2 jours (10 et 11 octobre), permettant le premier jour de faire connaître les métiers de la sécurité et des secours aux élèves d'établissements scolaires sélectionnés. La seconde journée était ouverte à tout public et a rencontré un franc succès.

Cette manifestation a permis de présenter les multiples facettes de notre métier et a notamment permis de mettre en avant notre expertise en police communautaire.

L'expérience a donné l'occasion de promouvoir notre corporation aux visiteurs et visiteuses, aux côtés d'autres partenaires, tels que les différentes brigades de la police cantonale, le service d'incendie et de secours, l'office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières, les pompiers, la protection civile, l'unité mobile d'urgences sociales (UMUS), la centrale 144, etc.



Journée de la police à Palexpo

DOMAINE PUBLIC ET STATIONNEMENT

Le pôle domaine public et stationnement compte un effectif de 32 collaborateurs et collaboratrices réparti comme suit :

- 24 patrouilleuses scolaires ;
- 1 coordinatrice patrouilleuses scolaires ;
- 5 agents du domaine public et stationnement ;
- 1 responsable ;
- 1 adjointe à la responsable.

Il répond au public directement via son numéro de téléphone dédié, le 022 989 16 49, du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il reçoit sur rendez-vous les personnes qui le souhaitent.

Bilan de l'année et objectif 2026

En mai, les agents du domaine public et stationnement ont changé d'uniforme. Ils sont désormais en blanc et noir pour correspondre davantage aux fonctions exercées. Il ne s'agit plus d'assimiler cette fonction au contrôle du stationnement mais bien de refléter la grande variété des tâches accomplies par ce pôle. L'uniforme est porteur de symbole, pour le public, et pour les agents eux-mêmes. L'année 2025 a permis de consolider l'identité du pôle par une meilleure visibilité sur l'espace public. Ce nouvel uniforme a créé des questionnements, il a de ce fait contribué au renforcement du lien de proximité avec les habitantes et habitants.

L'objectif, à présent, est de consolider l'organisation du pôle et notamment l'articulation des activités de terrain avec sa dimension stratégique (garantir la fluidité de la gestion des dossiers, partager les expériences de terrain en valorisant les regards croisés et assurer l'amélioration continue du fonctionnement du pôle). Pour la population, il s'agit de faire partager le niveau d'expertise des agents dans des thématiques souvent encore méconnues du grand public.

Missions

Le secteur domaine public et stationnement est l'un des quatre pôles du service de la sécurité municipale. Un objectif important du secteur est d'assurer une bonne cohabitation des usages sur l'espace public, en offrant diverses prestations liées à la délivrance d'autorisations et à la gestion de l'occupation du domaine public.

- Il établit les mesures de chantiers par l'établissement de directives à l'attention des maîtres d'œuvre et entreprises qui souhaitent démarrer des travaux pouvant avoir un impact sur le domaine public communal.



© Delphine Schacher, 2025

- Il instruit et délivre les autorisations d'exploitation des terrasses, des procédés de réclame et des banderoles.
- Il instruit les demandes d'emplacement pour le marché, organise le placement des commerçants et gère son ouverture et sa fermeture toute l'année.
- Il fait appliquer les lois et règlements relatifs à l'utilisation du domaine public et peut, en cas de non-respect de cette réglementation, procéder à des actions correctives dans des domaines tels que l'affichage sauvage, les vélos-épaves, etc.
- Il veille au respect des règlements en matière de stationnement, sur les zones à macarons et à horodateurs (en assurant la gestion technique de ces appareils), tout en garantissant que la mobilité douce ne soit pas entravée par les véhicules.
- Il participe aux manifestations communales (présence, mise en place des plans de circulation).
- Il prend en charge le remplacement des patrouilleuses scolaires en cas d'absence inopinée, et veille à anticiper la vitesse des usagers et usagers motorisés aux abords des écoles et lieux sensibles en communiquant avec des radars préventifs.

Les 24 patrouilleuses scolaires assurent, avec leur coordinatrice, la sécurité des enfants sur le chemin de l'école quatre fois par jour aux heures d'entrée et de sortie des établissements scolaires sur les 14 passages piétons concernés. Elles protègent ainsi les écoliers et écolières des dangers de la circulation tout en jouant également un rôle social et éducatif.



© Daisy Kim Lehmann, 2025

Partenariat public privé (PPP)

Les prestations en chiffres du domaine public et stationnement

➤ Amendes d'ordre.....	13'228
➤ Autorisations d'exploitation de terrasses de cafés-restaurants	67
➤ Autorisations pose de banderoles.....	28
➤ Autorisations pose d'enseignes, panneaux publicitaires	22
➤ Autorisations d'occupation du domaine public (stand d'information/vente de pâtisseries)	137
➤ Bandeaux posés (cycles dont l'état est défectueux)...	44
➤ Délivrances autorisations carte à gratter (carnets) ...	15
➤ Délivrances autorisations macarons	40
➤ Demandes de matériels (Travaux)	21
➤ Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de l'environnement à l'occasion de manifestations	20
➤ Directives de chantiers.....	118
➤ Interventions horodateurs (alertes traitées)	276
➤ Nombre de marchés sur l'année.....	126
➤ Préventions routière (contrôles radar préventif 17 + PréDiRe 5)	22
➤ Vélos (mise en fourrière).....	24

Partenariats

Partenariat public privé (PPP)

Avec ses dix années d'existence, le partenariat public-privé sécurité croît et se renforce. En 2025, le nombre de partenaires est porté à 164 avec l'affiliation de 2 nouvelles entreprises. Basé sur la sécurité et la proximité au travers

d'une plateforme d'échanges d'information régulières, il concrétise, optimise les collaborations avec les entreprises et entrepreneurs meyrinois et renforce le lien de confiance avec le service de la sécurité municipale de Meyrin. Les partenaires sont informés des enjeux de sécurité par une newsletter, des relevés d'événements, des flashes info, des rencontres et un lien privilégié avec du personnel dédié au sein de la police municipale. La cybercriminalité affectant particulièrement les entreprises et prenant une ampleur considérable, une rencontre entre des spécialistes et les membres a été organisée. Une table ronde avec des représentants de cellules de cybercriminalité de la police cantonale, du pouvoir judiciaire et un universitaire a permis à chacune et chacun de mesurer les enjeux réels et parfois cachés de cette forme de criminalité.

Prévention

La prévention étant toujours la motivation principale de la sécurité municipale, de multiples actions ciblées ont été effectuées. Des plus jeunes aux plus âgés, dans les EVE, les écoles et au cycle, comme auprès des commerçantes et commerçants, des associations et des entreprises, elle entend être au plus proche des préoccupations des citoyennes et citoyens, tissant ainsi de nombreux liens de confiance réciproque. Une attention particulière a également été portée sur la prévention des vols à l'astuce, des faux policiers ou encore des cambriolages. La police cantonale et la police municipale ont régulièrement multiplié les alertes au sujet de ce genre d'escroqueries et tenté d'en enrayer la hausse.

Prévention dissuasion répression (PréDiRe)

Chaque semaine qui suit les vacances scolaires, la police municipale effectue des contrôles de circulation, assurant ainsi une présence préventive aux heures d'entrée et de sortie des classes. Une attention particulière est également accordée au port des ceintures de sécurité, des sièges pour enfants et des conducteurs ou conductrices qui ont des activités au volant qui détournent l'attention de la route. L'encombrement des voies de circulation et le danger que représentent les « parents-taxi » ainsi que l'usage diurne des phares et la vitesse de circulation sont régulièrement contrôlés.

Présentations dans les différents

Espaces de Vie Infantile

La police municipale a effectué 17 promenades urbaines avec nos tout-petits en âge préscolaire, ce qui représente 142 enfants sensibilisés, et 10 collaboratrices et collaborateurs engagés à tour de rôle pour préparer les enfants à se déplacer dans l'espace urbain. À l'issue de leur visite, les agents et agentes de la police municipale remettent le livret intitulé « Alex » spécialement conçu pour cette tranche d'âge.

Présentations dans les écoles primaires

Dans les écoles primaires, 19 présentations ont été dispensées à l'intention de près de 400 élèves. 14 collaborateurs et collaboratrices se sont engagés pour sensibiliser les élèves de 5^e primaire à cohabiter dans l'espace public. Les thèmes abordés portent sur la gestion des déchets, les nuisances sonores, la mobilité et sur la sensibilisation aux questions de harcèlement. Un livret de jeux et coloriages est remis à chaque élève afin de pouvoir revoir les thèmes en classe ou avec leurs parents.

Harcèlement de rue et Genève en poche

La police municipale a mis un point d'honneur à être très active dans la lutte contre le harcèlement et le harcèlement de rue. En plus d'agentes et d'agents spécialement formés à l'accompagnement des victimes et des témoins qui le souhaitent, elle mène des actions de communication et de prévention. Qu'il s'agisse d'associations meyrinoises, de la population sur des lieux précis de la Commune ou auprès des jeunes, la police municipale est proactive. Cette année encore, les élèves du cycle ont bénéficié de présentations sur ces thèmes renforcées par un travail collaboratif avec les enseignantes et enseignants à l'occasion de la semaine de l'égalité.

Rencontre avec les concierges

En collaboration avec les intervenantes et intervenants en action sociale communautaire, la police municipale rencontre

annuellement les concierges privés de la Commune autour d'un café-croissant. Cette rencontre permet d'échanger sur les problématiques rencontrées par les habitantes et habitants avec ces partenaires de terrain qui jouent un rôle social et de proximité auprès des locataires. Des thématiques en lien avec les déchets, les véhicules stationnés sans droit et différentes incivilités reviennent régulièrement. Le service de l'environnement et la police cantonale avec la présence de l'îlotier de secteur assistent à ces séances. Ensemble, nous mettons en place des actions visant à améliorer le quotidien de toutes et tous.

Sécurité

Contrat local de sécurité (CLS)

Des actions sont menées en collaboration avec la police cantonale, notamment sur les axes prioritaires déterminés par le contrat local de sécurité (signé par le canton et la ville de Meyrin) qui sont : les incivilités et la tranquillité publique, la consommation de stupéfiants et la prévention des vols auprès de la population la plus fragilisée.

En collaboration avec la police cantonale, des points de contact ont été définis pour marquer une présence sur les lieux sensibles, à raison de 2 actions par mois. Des actions de circulation sont ponctuellement mises en place pour rappeler les règles aux différents usagers et usagères, notamment aux utilisatrices et utilisateurs de trottinettes électriques.

Cette année, la police municipale a effectué 5 contrôles de vitesse, menés en autonomie, totalisant 61 usagères et usagers interceptés et verbalisés sur le champ par des amendes d'ordre ainsi que 2 usagers verbalisés à l'aide d'un courrier. Le peu de contrôles effectués est lié au fait que ces contrôles de vitesse sont toujours placés sous le statut d'un projet pilote qui n'a pas encore reçu les validations cantonales.

Sécurité lors des grandes manifestations

Le service de la sécurité municipale prend part à de nombreuses séances de coordination avec différents partenaires pour traiter les aspects sécuritaires en lien avec la sécurité publique pour toute manifestation de moyenne à grande envergure se déroulant sur la Commune. Elle accompagne également les organisatrices et organisateurs à élaborer un concept de sécurité lors de grandes manifestations.

Afin d'assurer la sécurité nécessaire aux événements qui accueillent entre 1'000 et 8'000 personnes, outre l'élaboration du concept sécuritaire, il est essentiel de conduire ces grandes manifestations depuis une centrale unique,

soit un PC Fête. Celui-ci réunit les entités suivantes : police municipale, sapeurs-pompiers volontaires, samaritains, groupe accueil manifestation, service de l'environnement et l'organisateur de l'événement afin qu'ils et elles puissent être informés des différents événements en temps réel et prendre les mesures nécessaires en cas de besoin.

L'année 2025 a apporté son lot de grands événements : la fête des écoles, le 1^{er} août et le Meyrin Run.

PROTECTION CIVILE

Le service de protection civile de Meyrin-Mandement organise entre deux et quatre jours de cours de répétition par mois et de nombreux cours au profit de la collectivité. Il contrôle, entretient le matériel et les constructions et assure une permanence 24h sur 24 tous les jours dans les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny, pour intervenir en cas de sinistre ou reloger des personnes sinistrées. Il collabore avec les services de sécurité, Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, police municipale, sapeurs-pompiers et samaritains.

Constructions et abris

Location des constructions de la protection civile

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin. La construction de Bellavista a été louée à la police militaire 365 jours en 2025 quant aux constructions de la Golette et de Merdisel, elles n'ont pas été louées en 2025.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions suivant la planification établie.

Contrôle des abris privés

Il y a 686 abris pour la population dans le groupement. 123 d'entre eux (représentant 4'698 places protégées) ont été contrôlés en 2025 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel « Abri 2000 » et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2025.

Entretien

Entretien matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

Gestion des astreints de la PC

Le logiciel « Pisa » a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) pour libération ou changement de domicile. Nous avons un effectif de 149 astreints dont 27 qui sont restés à la protection civile en tant que volontaires après leur libération.

Prestations internes

En collaboration avec l'office cantonal de la protection civile et les communes du groupement, une sélection des candidates et candidats susceptibles de suivre une formation au canton ou à Schwarzenburg est établie. Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et à diverses activités administratives.

Service à la population

Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants :

- hébergement de la population ;
- encadrement de la population ;
- déclenchement de l'alarme par sirène ;
- mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage ;
- mise en place des points de rencontre d'urgence ;
- ravitaillement.

Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetage pour tous les biens culturels recensés par la Confédération. Du 5 au 7 mai et du 3 au 5 novembre 2025, l'organisation régionale de la protection civile de Meyrin-Mandement a réalisé, conjointement avec l'organisation régionale de la protection civile de Valavran, la création des fiches de sauvetage de l'Arquebuse.

Cours et interventions en faveur de la collectivité

En 2025, il y a eu 1'070 jours de service accomplis :

- 9 cours de cadres = 189 jours ;
- 14 cours de répétitions = 743 jours ;
- 3 cours d'interventions en faveur de la collectivité = 138 jours.

Des astreints aux services (assistance, appui, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, ravitaillement, matériel et transports) ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état-major.

Le mercredi 4 février, la protection civile a procédé au contrôle de 9 sirènes fixes.

Le mercredi 19 février, nous avons effectué pour la première fois un exercice d'évacuation et de transport d'enfants de la crèche de l'O vive de la Plaine. Nous avons constaté durant cet exercice, qui s'est très bien déroulé, que les petits enfants avaient peur de l'uniforme. Nous avons organisé, avec le personnel de la crèche, un nouveau transport avec une activité durant toute la journée du 2 juin, ce qui a permis aux enfants de ne plus avoir peur et d'exercer nos astreints à l'assistance aux petits enfants.

Du 24 au 26 mars, jour et nuit, toute la troupe a été engagée dans un exercice de glissement de terrain à la Roulave, en assurant les missions suivantes :

- éclairage de la place sinistrée ;
- recherche de blessés ;
- mise en place d'une ligne de vie ;
- mise en place du matériel antichute ;
- recherche et préservation de biens-culturels ;
- suivi de situation et tenue de carte ;
- montage d'un poste collecteur ;
- montage d'un poste de ravitaillement.

Cet exercice très intense nous a permis de tester et d'améliorer la coordination entre les différents services internes et l'utilisation de notre matériel d'appui.

Durant la journée du 12 juin, les astreints du service assistance, en collaboration avec le personnel des EMS du Mandement, ont pris en charge et accompagné les résidentes et résidents, ce qui nous a permis d'exercer l'accompagnement de personnes fragiles.

Le 13 juin, la protection civile a organisé la préparation et le service d'un repas pour plus de 500 personnes lors de la journée prévention canicule à la campagne Charnaux. Cela a permis à nos astreints du service assistance de se présenter aux aînés pour les interventions canicule et à notre service ravitaillement d'exercer la préparation d'un repas pour un sinistre de grande ampleur.

20 astreints ont été engagés pendant les périodes d'alerte canicule, du 28 juin au 4 juillet, et du 8 au 18 août, pour la mise en place de bars à eaux et pour des missions d'appels et d'assistance aux personnes fragiles. C'est la première fois que nous avons eu une alerte canicule de 10 jours consécutifs.

Du 13 au 15 septembre, nous avons mis en place un grand cours de tronçonnage sur le terrain des scout des Pérouses. Ceci a permis d'exercer 43 astreints à couper les nombreux arbres tombés à la suite de forts vents, ainsi que la sécurisation, avec le matériel antichute, sur les terrains en pente.

Nous avons organisé un exercice de montage et la mise en place des Points de rencontre d'urgence avec les compagnies de sapeurs-pompiers de Meyrin et du Mandement dans la nuit du 1^{er} au 2 octobre. Cet exercice nous a permis de constater que tous les PRU étaient opérationnels. La mise en place de tout le matériel, y compris les panneaux photovoltaïques et les power stations s'est faite en moins de 4h (le délai légal est de 6h). Des points d'amélioration seront testés lors d'un prochain exercice.

Du 12 au 14 novembre, nos astreints du domaine de l'assistance ont procédé au contrôle périodique de 123 abris.

Grâce à une collaboration avec la police municipale de Meyrin, 5 astreints ont pu suivre, avec succès, la certification de régulateur de circulation routière. Ceci nous permet d'avoir 19 astreints formés à la gestion de la circulation.

Intervention en faveur de la collectivité

La protection civile a été engagée pour la course cycliste de la classique genevoise le 22 juin, la fête des vendanges du 20 au 21 septembre et la course de Meyrin Run le 29 novembre avec les missions suivantes :

- fermetures d'axes routiers ;
- gestion de trafic routier ;
- poste de conduite et de suivi de situation ;
- mise en place d'éclairage ;
- mise à disposition du matériel et du personnel nécessaire à l'infrastructure de sécurité.

Sécurisation manifestation

La conduite sécuritaire des manifestations de la fête des écoles et de la fête nationale a été mise en place et organisé depuis le poste de commandement de la Golette.

Cela nous a permis de tester tous les moyens mis en place pour la communication et la coordination de tous les partenaires de la sécurité : police municipale, protection civile, samaritains, groupe accueil et manifestation, sapeurs-pompiers, radiocom HB et la sécurité privée.

Point de rencontre d'urgence (PRU)

Par crainte d'une éventuelle pénurie énergétique, la Confédération a recommandé la mise en place de points de rencontre d'urgence dans les communes afin de pouvoir maintenir le lien entre la population et l'administration communale, donner les renseignements sur l'évolution de la situation et effectuer les appels aux services d'urgences. Pour la commune de Meyrin, il est prévu 7 PRU dans les écoles : de la Golette, de Livron, des Vergers, de



Bellavista, des Champs-Fréchets, de Monthoux et de Cointrin. Pour le Mandement, il y a 4 points de rencontre d'urgences à : Satigny, Russin, La Plaine et Dardagny.

Toutes les installations de communications ont été testées lors de la fête des écoles et de la fête nationale depuis le poste de commandement, de coordination et de communication de crise situé à la protection civile de la Golette.

Nous avons procédé à l'acquisition de tout le matériel nécessaire puis nous avons organisé un exercice de mise en place, ce qui nous a permis de vérifier et perfectionner le concept d'engagement des PRU.



SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE (SCOS)

Dicastère de Mme Nathalie Leuenberger jusqu'au 31 mai 2025,
et de Mme Xhevrie Osmani dès le 1^{er} juin 2025.

CHIFFRES CLÉS

Écoles primaires	2'675 élèves pour 9 écoles
Restaurants scolaires	1'558 repas servis par jour
Action sociale individuelle	527 dossiers actifs au 31.12.2025
Insertion professionnelle : recherche d'une activité professionnelle/formation	395 personnes accompagnées dont 142 nouvelles situations
Insertion professionnelle : jeunes et seniors	57 jeunes adultes et 82 seniors accompagnés
Chez Gilberte – la maison meyrinoise	6'158 visites
CGMM, salle informatique	2'346 visites
Seniors (dès 65 ans)	4'419 seniors dont 1'559 âgés de plus de 80 ans
Jardin de l'Amitié	7'000 visites au Jardin de l'Amitié
Noël des aînés	1'194 seniors ont participé au repas
Fête des nouveaux retraités	50 personnes ont assisté à la soirée d'accueil
Consultations individuelles	911 entretiens
Sorties et excursions	813 seniors ont participé aux 20 sorties



PÔLE ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le service social communal de la ville de Meyrin a pour mission d'accompagner les habitantes et habitants de Meyrin et Satigny lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans la gestion de leur budget, leurs démarches administratives ou l'accès à leurs droits. Il informe, oriente, soutient financièrement de manière ponctuelle et mobilise le réseau social lorsque la situation le nécessite.

En 2025, 1'178 personnes ont été soutenues ou orientées via la permanence sociale, en présentiel ou par téléphone, soit une augmentation de 20% par rapport à 2024. Le nombre d'appels téléphoniques hors permanences sociales représente 878 sollicitations. Cette évolution traduit une sollicitation croissante du service, dès le premier niveau d'accès.

Parallèlement, 460 personnes ont été réorientées vers des partenaires sociaux externes (Hospice général, Caritas, Centre social protestant, Centre de contact Suisses-Immigrés Genève, etc.), soit +34%, confirmant le rôle du service social communal comme porte d'entrée et plateforme de coordination au sein du dispositif social local. Les orientations vers des dispositifs internes (restaurants scolaires, antenne objectif emploi, pôle

seniors, Chez Gilberte – la maison meyrinoise, antenne fiscale, etc.) ont également participé à cette dynamique de mise en réseau.

Les permanences spécialisées ont concerné 223 personnes pour la permanence juridique (-7%) et 77 personnes pour la permanence de désendettement (-26%) de la Fondation genevoise de désendettement. Cette baisse ne reflète toutefois pas une diminution des besoins, mais plutôt une évolution vers des situations plus complexes, nécessitant des suivis plus approfondis. Nous observons aujourd'hui deux dynamiques majeures: l'augmentation du montant des dettes et la complexité croissante des situations sociales (finances, logement, famille et santé), qui allongent significativement les durées de suivi. Les personnes déjà fragilisées n'ont plus la capacité d'absorber le moindre imprévu, ce qui est relevé par l'ensemble des partenaires sociaux cantonaux et communaux.

Le nombre de nouvelles situations ouvertes en 2025 s'élève à 300 (-16%), tandis que le nombre total de situations actives atteint 527 dossiers au 31 décembre 2025 (+10%). Cette évolution met en évidence des accompagnements plus longs mobilisant davantage les ressources des travailleuses et travailleurs sociaux ainsi que des personnes accompagnées.

Les professionnelles et professionnels sont confrontés à une complexité croissante des situations, souvent multifactorielles: perte d'emploi, atteintes à la santé, ruptures familiales, difficultés administratives, risque de perte de logement et surendettement se cumulent fréquemment. Ces difficultés s'inscrivent dans un contexte genevois marqué par un coût de la vie particulièrement élevé, notamment en matière de loyers et de primes d'assurance maladie, auquel s'ajoute une inflation persistante. Cette conjoncture fragilise une part grandissante de la population, y compris des ménages auparavant autonomes, qui se retrouvent désormais confrontés à des obstacles financiers et sociaux.

Les données cantonales montrent une augmentation marquée du nombre de dossiers à l'aide sociale (+17% entre 2023 et 2025 selon l'étude mandatée par l'Hospice général sur les trajectoires précédant l'ouverture d'un dossier d'aide sociale). Cette tendance s'inscrit dans une dynamique de hausse du nombre de dossiers actifs de +10,7% en 2025. La commune de Meyrin constate un phénomène similaire à celui de l'Hospice général, avec une augmentation constante des situations complexes liée à la précarisation de l'emploi et à l'augmentation du taux d'endettement des personnes qui nous sollicitent.

**Des clés
pour gérer
votre quotidien**

**Vous habitez Meyrin ou Satigny ?
Vous avez entre 18 et 65 ans ?**

**Vous avez
des questions
sur...**

- la gestion
d'un budget ?**
- des démarches
administratives ?**
- les prestations
sociales ?**
- le réseau
social de
proximité
(santé,
emploi,
famille) ?**
- le changement de
caisse maladie ?**

Nous sommes là pour vous aider !

MEYRIN.ch

© Stefania Pugnale

Les profils les plus touchés par cette précarité sont : les travailleuses et travailleurs à faible revenus (working poor), les familles monoparentales, les personnes issues de la migration rencontrant des difficultés liées à l'emploi et les jeunes sans formation ou en rupture scolaire (70% des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale n'ont pas de formation qualifiante ce qui compromet leur insertion durable).

Cette réalité se reflète dans les aides financières. En 2025, 47 demandes de fonds ont été déposées auprès de fondations privées par les travailleuses et travailleurs sociaux (+18%), pour un montant total accordé de CHF 278'930.45 (+22%). Les demandes auprès de la Fondation genevoise de désendettement (FGD) illustrent particulièrement la gravité des situations : 27 demandes ont été acceptées pour un montant total de CHF 998'385.-. Ces chiffres témoignent d'un endettement plus massif et de situations financières critiques.

Les aides d'urgence confirment cette tendance : les dépannages alimentaires sont passés de 36 à 40 (+11%), pour un montant total en hausse de 33% (CHF 8'645.-). L'aide communale pour le loyer a augmenté de 43%, atteignant CHF 126'658.-, révélant les tensions croissantes autour du logement.

S'agissant de l'accès au logement, la Commune est dotée de 4 appartements relais (dont l'un avec un bail à durée déterminée au 30.09.2026). Nous observons une plus grande difficulté des sous-locataires à trouver un logement pérenne dans la durée impartie au vu du contexte genevois (taux de vacance de 0,37%).

À noter également, le nombre de signalements qui a augmenté (de 1 à 4), traduisant une vigilance renforcée face à la dégradation de la santé mentale, particulièrement marquée dans les populations les plus exposées à un faible niveau économique.

Parmi les 527 dossiers actifs à fin 2025, 22 concernent des personnes ou familles domiciliées à Satigny, en hausse par rapport à 2024 (17). Les deux motifs majeurs de consultation sont ceux liés à la famille et aux finances.

Les perspectives 2026

Malgré les difficultés institutionnelles, conjoncturelles et structurelles, le rapprochement avec le CAS de Meyrin et le développement d'un partenariat régulier, au-delà de la simple convention de collaboration, demeurent des leviers essentiels pour répondre aux besoins croissants de la population. Ensemble, nous nous efforçons de

construire des réponses adaptées, rapides et efficaces, face à des situations qui se complexifient, cela permet de lutter contre le non-recours de façon coordonnée.

Ces avancées reposent sur l'engagement quotidien des professionnelles et professionnels présents sur le terrain. Leur créativité, leur souplesse et leur capacité d'adaptation permettent de compenser les limites du système et d'éviter que les personnes accompagnées ne basculent dans une précarité encore plus grande.

Notre objectif est donc de renforcer la coordination, de fluidifier les processus et de consolider les dispositifs d'accompagnement, afin de garantir cohérence et réactivité dans un contexte où les besoins augmentent plus vite que les ressources. Par exemple, à la suite d'une collaboration renforcée avec l'Office des poursuites, une permanence mensuelle verra le jour en 2026, ouverte dans un premier temps aux personnes suivies par les équipes sociales.

Antenne fiscale

Chaque année, le service met en place une antenne fiscale ouverte au public de février à juin afin d'apporter son soutien aux personnes à revenu modeste pour le remplissage de leur déclaration fiscale. En 2025, 483 déclarations ont été remplies, chiffre en légère baisse par rapport à l'année précédente, l'antenne ayant été ouverte moins longtemps. Le travail étroit avec l'antenne objectif emploi (AOE) permet de proposer des missions temporaires et d'engager une ou un gestionnaire et une ou un secrétaire réceptionniste.

Ateliers impôts jeunes

En collaboration avec l'Administration fiscale cantonale (AFC) pour promouvoir l'autonomie chez les jeunes meyrinoises et meyrinois de 18 à 25 ans et les sensibiliser aux impacts d'une éventuelle taxation d'office, le service a organisé, au mois de mars, 5 ateliers gratuits d'aide au remplissage de la déclaration fiscale. En 2025, 101 jeunes y ont participé, chiffre en hausse significative par rapport à l'édition précédente qui en avait compté 66.

PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE

Le service, en collaboration avec les structures rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et les associations meyrinoises, a pour mission de proposer aux enfants et aux jeunes de la ville de Meyrin des activités ainsi que des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté.



Soirée des 18 ans



Le Relax

Le SCoS pilote également la politique communale en matière de travail social hors murs. Pour ce faire, le service s'appuie sur les travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de Transit, rattachés à la FASE, qui axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers des expériences d'emploi ainsi que sur le travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques. En outre, le service soutient les initiatives des jeunes qui s'adressent à la Commune.

Durant l'année 2025, le service a continué son soutien actif aux partenaires du réseau enfance et jeunesse, qu'il s'agisse de structures rattachées à la FASE ou d'associations locales. Divers projets de prévention, d'animation et d'insertion socioprofessionnelle ont ainsi été mis en place tout au long de l'année. Le SCoS a animé en collaboration avec le service petite enfance et famille le groupe de travail sur les problèmes liés à la surexposition des enfants et des jeunes aux écrans. Issu des rencontres de la Coordination des travailleurs sociaux et travailleuses sociales de Meyrin (CTSM), une vingtaine de personnes (membres du réseau et d'association, telle l'association des parents d'élèves) se sont rencontrées à plusieurs reprises afin d'élaborer un mois de sensibilisation et de prévention comprenant diverses actions qui auront lieu en 2026.

Enfin, la demande auprès des structures meyrinoises étant toujours élevée, particulièrement pendant les vacances scolaires, la ville de Meyrin a également poursuivi sa politique de financement des centres aérés, camps et colonies du Canton qui accueillent des jeunes meyrinois et meyrinoises durant les vacances scolaires, ceci afin de soutenir les familles de la Commune.

Réseau enfants

Le réseau enfants rassemble les principaux partenaires travaillant avec les enfants de 0 à 12 ans. Coordonné par le service, il se réunit deux fois par an. Ces séances permettent aux membres de se transmettre des informations entre institutions et d'élaborer des réponses à des enjeux communs.

Projet sur la place des jeunes femmes dans l'espace public meyrinois

Dans le cadre du plan d'action familles, enfance et jeunesse, le SCoS a lancé en 2025 un projet portant sur la place des jeunes femmes dans l'espace public meyrinois. Ce projet s'inscrit dans un contexte général où les jeunes femmes tendent à moins fréquenter les structures socioculturelles, sociales et sportives, tandis que des enjeux liés au sentiment d'insécurité dans l'espace public sont régulièrement mis en évidence par la recherche et les politiques publiques. L'objectif est de mieux comprendre les pratiques, les besoins et les usages de ce public sur le territoire communal, ainsi que d'identifier des pistes d'amélioration des prestations et des aménagements existants. Il s'agit d'un projet de grande envergure qui s'inscrit dans une démarche visant à renforcer la mixité et l'égalité d'accès aux espaces de loisirs et à l'espace public.

Manifestations publiques et animations (enfance et jeunesse)

Soirée des 18 ans

La soirée des 18 ans est organisée afin de marquer officiellement le passage à l'âge adulte des Meyrinoises et Meyrinois. Chaque année, la Commune développe une thématique à la fois ludique et pédagogique qui se déroule au Forum Meyrin.

L'édition 2025 intitulée « Meyrin a du talent » avait pour but de faire découvrir aux invitées et invités, des Meyrinoises et Meyrinois qui vivent leur passion à fond. Nous avons ainsi accueilli et donné la parole à une sportive de haut niveau, des entrepreneurs et des pompiers volontaires. Cette édition qui a rassemblé une centaine de personnes a été présentée par Sonia Chardonnens qui porte un concept intitulé la Journée de l'audace également dédié à la jeunesse.

Diffusions de l'Euro féminin à la Maison Vaudagne

Dans le cadre de l'Euro féminin de football, la Maison Vaudagne a proposé la diffusion de plusieurs matchs entre le 24 juin et le 19 juillet, à l'issue des accueils libres du secteur adolescents (4 à 5 rencontres). Une buvette sociale a accompagné ces projections, favorisant



Cinéma en plein air



Concert des locaux en gestion accompagnée

un espace de rencontre et de convivialité au sein de la structure. Ces temps ont contribué à valoriser la visibilité du sport féminin et à sensibiliser les jeunes aux enjeux d'égalité dans le milieu sportif.

Promotion du sport au féminin

En 2025, plusieurs rencontres de l'Euro féminin de football se sont déroulées à Genève. Dans ce contexte spécifique et en collaboration avec le service des sports, le service a contribué à la mise en place de plusieurs actions de promotion du sport féminin. Le SCoS a notamment participé à l'organisation d'une journée de découverte et d'initiation d'une dizaine de sports le 3 mai à Corzon, à la mise en place de cours dédiés aux femmes au workout de l'avenue de Vaudagne, ainsi qu'à l'organisation d'initiation au cirque et à la grimpe pour certaines classes du cycle d'orientation de la Golette. Le SCoS a sollicité Transit pour la buvette de l'événement, ainsi que le Salto de l'escargot pour les initiations au cirque.

Ces actions regroupées sous la campagne «sport pour toutes» ont permis d'ouvrir de nouveaux espaces et perspectives aux (jeunes) femmes. Les cours au workout ont notamment été prolongés à l'automne et ont permis de constituer un groupe de participantes pour la création d'un potentiel second workout à Meyrin, plus adapté à l'anatomie et aux pratiques des femmes.

Le Relax

Depuis 2018, durant l'été, les équipes de la Maison Vaudagne et de Transit mettent en place le projet «Le Relax» sur la campagne Charnaux. La buvette a été ouverte du 16 juillet au 9 août en proposant un lieu convivial de petite restauration et d'animation, peu cher et sans obligation de consommer, où toutes les générations peuvent se côtoyer, se rencontrer et utiliser les jeux et activités mis à disposition. La nouveauté a été la proposition de jus et de restauration maison au sein de la buvette.

Tenue par des jeunes de Meyrin au travers des petits jobs, la buvette a ainsi permis de leur offrir une première expérience de travail. Des activités diverses y sont proposées :

château gonflable, tournoi de babyfoot, barber, box escape-game, jeux de société, soirées grillades, projections de match de l'Euro féminin de football en partenariat avec l'Undertown, etc.

Le bilan a été très positif, le public a répondu présent et chacune et chacun a pu trouver sa place dans une ambiance de bienveillance et de respect.

Cinéma en plein air

Le projet de cinéma itinérant porté par l'espace Undertown s'est à nouveau déployé durant l'été dans plusieurs quartiers de Meyrin, confirmant son ancrage comme rendez-vous d'animation de proximité. Neuf séances ont été organisées entre l'été et l'automne, notamment dans le cadre de Meyrin les Bains ainsi que dans divers quartiers tels que Feuillasse, Champs-Frêchets et les Vergers. La fréquentation a varié selon les sites, réunissant entre 50 et 100 personnes par projection.

Conçu comme un projet participatif, le cinéma itinérant associe les habitantes et habitants ainsi que les partenaires locaux au choix des films et des lieux de projection, contribuant à l'animation des espaces publics et au renforcement des liens intergénérationnels. Trois projections de matchs de l'Euro féminin de football ont par ailleurs été intégrées à la programmation, afin de valoriser la visibilité du sport féminin dans l'espace public meyrinois.

Les séances ont impliqué des jeunes meyrinoises et meyrinois engagés dans le cadre de petits jobs, participants à l'installation et au déroulement des projections. Une offre de petite restauration (pop-corn et barbe à papa) a complété le dispositif.

Concert des locaux en gestion accompagnée (LGA)

Tout au long de l'année, Transit accompagne les jeunes ayant des projets musicaux grâce à un studio d'enregistrement de musique et des locaux en gestion accompagnée. Les groupes de musique étant très motivés, 5 concerts ont pu être réalisés en partenariat avec l'Undertown et l'Auberge des Vergers. Une belle expérience pour ces jeunes qui ont pu profiter des belles collaborations qui existent à Meyrin.

Vie scolaire

Écoles primaires

Avec ses 4 établissements primaires comptant 9 écoles, Meyrin a accueilli 2'675 enfants dans 132 classes à la rentrée scolaire.

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles et organise occasionnellement des manifestations. Le corps enseignant, les directions et le service collaborent pour répondre aux besoins des enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires et à la réalisation de projets scolaires.

Le service représente l'administration communale au sein des instances participatives de chacun des quatre établissements scolaires se réunissant trois fois par année. Ces instances contribuent au rapprochement entre l'administration, les écoles, le parascolaire et l'association des parents d'élèves.

Collège de la Golette

Le service entretient également des liens étroits avec le collège de la Golette situé sur le territoire meyrinois. Il participe aux séances du conseil d'établissement, soutient les activités et projets des élèves et subventionne notamment l'apéritif de fin de scolarité. Cette année, le service a soutenu un projet de camp « Educ'Alpine » avec séjour en refuge, initiation aux sports de montagne et sensibilisation à l'environnement alpin.

Prix de fin de scolarité

Dans le cadre des cérémonies de fin d'année des établissements du secondaire II, sur demande des écoles, le service soutient au moyen d'une récompense financière, une ou un élève qui a enregistré la plus forte progression pendant son cursus scolaire.

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le SCoS gère administrativement le bon fonctionnement des 8 restaurants scolaires de Meyrin. Il veille à la qualité des repas servis et offre, en étroite collaboration avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), une prise en charge optimale des enfants. Cette année, les restaurants scolaires ont fonctionné 151 jours et la cuisine a produit 235'306 repas (178'943 en 2024 sur 152 jours).

En lien avec l'axe du programme de législature relatif à l'alimentation saine et durable, le SCoS contribue à la réalisation de cet objectif pour ce qui relève de la restauration collective. Un des volets concerne la cuisine de production à l'école De Livron dont la capacité n'est plus suffisante pour fournir le nombre de repas à l'ensemble des élèves inscrits. Ainsi en 2025, dans l'attente d'une nouvelle cuisine de production, 45'339 repas (36'389 en 2024) ont été livrés par Vernier au restaurant de Meyrin-Village ainsi qu'à celui de Cointrin dès le mois d'août.

Manifestations publiques et animations (vie scolaire)

Semaine du goût

Cette année, la semaine du goût a eu lieu du 18 au 26 septembre sur le thème de la tomate.

Cadeaux aux élèves de 4P et 8P

Dans le cadre des festivités de fin d'année, les trois membres du Conseil administratif ont participé à la remise des livres offerts aux élèves de 4P et 8P des neuf écoles primaires meyrinoises. Ce moment a donné lieu à des échanges privilégiés avec chacune des classes concernées.

Cyclades

Comme chaque année, la ville de Meyrin organise l'événement « Les Cyclades » qui marque le passage des élèves de 8P au cycle d'orientation. Cette année, le SCoS a proposé un nouveau concept animé par l'équipe de Gus&Co sous forme d'un escape game qui a rassemblé plus de 300 élèves au Forum Meyrin le 3 juin.

PÔLE INSERTION PROFESSIONNELLE

La ville de Meyrin dispose d'un pôle insertion professionnelle dédié à l'accompagnement des habitantes et habitants dans leurs démarches vers la formation et l'emploi. L'antenne objectif emploi (AOE) accompagne les candidates et les candidats vers l'emploi en renforçant leur pouvoir d'agir et leur libre choix, dans un cadre fondé sur le respect, l'équité et la confiance. Notre équipe de professionnelles et professionnels s'engage à offrir une orientation et un suivi personnalisés, à favoriser les échanges entre pairs et à viser des résultats durables pour chaque parcours.

Le pôle est constitué de 4 conseillères et conseillers en insertion professionnelle, d'une job coach, d'une déléguée interface entreprises, d'une assistante administrative et d'un civiliste, tous œuvrant dans la mise en place de l'accueil et de l'accompagnement pour une insertion professionnelle renforcée et durable. Il comprend

également un responsable d'équipe et un maître socio-professionnel œuvrant au sein du service communal d'insertion socioprofessionnelle (SCIS) mais travaillant sur le site du service environnement.

Le pôle collabore par ailleurs avec Transit, dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en rupture. L'accès à une formation certifiante ou qualifiante demeure un levier essentiel pour sécuriser les parcours professionnels et prévenir la précarisation. Les mesures cantonales en faveur de la formation des jeunes s'inscrivent pleinement dans la vision portée par le pôle, qui les soutient activement.

Enfin, l'AOE participe à plusieurs projets communaux et partenariaux tels que Meyrin les Bains, la rencontre des métiers pour les élèves du cycle d'orientation, la fête des écoles, le 1^{er} août ou encore divers Forums de l'emploi.

Le conseil en insertion professionnelle

Les conseillères et conseillers en insertion professionnelle agissent comme de véritables alliés stratégiques. Ils accompagnent les personnes jusqu'à leur retour à l'emploi, selon un plan d'action coconstruit, adapté aux besoins et au projet de chacune et chacun. L'AOE place la personne au centre de l'accompagnement, sur le principe de la libre adhésion.

Les conseillers et conseillères en insertion ont reçu 142 nouvelles situations portant le total des dossiers actifs à 395 en 2025.

Le job coaching

En cas de besoin spécifique (préparation aux entretiens, bilan d'aptitudes, recadrage sur une thématique, etc.), les candidates et candidats peuvent solliciter la job coach de l'AOE.

Celle-ci met à disposition une palette d'outils adaptés et variés afin de lever certains freins à l'emploi et leur permettre de se projeter sereinement et efficacement dans leur projet professionnel.

Interface entreprises: un pont vers les entreprises

L'AOE adopte une posture proactive dans la recherche de solutions de formation et d'emploi. Pour ce faire, une déléguée interface entreprises développe des opportunités professionnelles et entretient un lien étroit avec le marché du travail, les entreprises et leurs besoins émergents.

Une stratégie claire de contact avec le monde économique permet d'orienter notre action de rapprochement des candidates et candidats aux entreprises de la façon la plus adaptée et efficiente en gardant à l'esprit la responsabilité sociale des entreprises.

En 2025 :

- 61 candidates et candidats ont bénéficié d'un stage, principalement des stages d'orientation et, dans une moindre mesure, des stages d'insertion professionnelle.
- 156 CDD et 63 CDI ont été conclus grâce à un suivi qualitatif et à la fidélisation du réseau d'entreprises.

Mesures communales d'insertion socioprofessionnelle (MCIE)

Un dispositif concret et novateur vers l'emploi : les MCIE (maximum 12 mois) sont un réel tremplin, ces postes permettent aux services communaux de bénéficier de ressources compétentes tout en contribuant au perfectionnement professionnel de nos candidates et candidats.

La déléguée interface est une véritable ressource auprès des services et des responsables pour accompagner le processus et les ajustements nécessaires.

- 8 personnes ont été placées dans 7 services sur une durée de 12 mois.
- 5 candidats ont trouvé un emploi à l'issue de la mesure.
- 3 candidats sont actuellement en formation et reconversion professionnelle avec de très bonnes perspectives professionnelles.

Service communal d'insertion socioprofessionnelle (SCIS)

Intégré à l'AOE, le SCIS constitue une prestation phare du dispositif. Encadrés par un responsable et un maître socio-professionnel, les stagiaires développent des compétences professionnelles et interpersonnelles à travers des activités de voirie et de nettoyage de l'espace public sur une durée de 6 à 12 mois. Ce dispositif prend tout son sens dans un contexte de plus en plus exigeant et auquel les candidates et candidats doivent être préparés afin d'affronter le premier marché de l'emploi de façon solide et durable.

Cette année, le SCIS a accueilli :

- 13 stagiaires ;
- 2 jeunes stagiaires de la Fondation Sgipa pour un stage découverte ;
- 11 ADR (activité de réinsertion) en provenance de l'Hospice général.

Ces personnes ont toutes bénéficié d'un suivi régulier et continu par un conseiller en insertion professionnelle durant la mesure, permettant d'articuler le travail de terrain et la consolidation d'un projet professionnel. À l'issue du dispositif, les stagiaires poursuivent leur parcours vers une formation ou un emploi.

Le soutien administratif

Le pôle bénéficie du soutien d'une assistante administrative chargée des aspects organisationnels, prévisionnels, ainsi que du reporting et du monitoring. Au-delà de ces missions, elle assure également l'accueil administratif des candidates et candidats lors du premier contact. Cet accueil permet de vérifier que les personnes répondent aux critères d'accès de l'antenne. Si ce n'est pas le cas, elles sont alors réorientées vers une structure plus adaptée à leurs demandes et à leurs besoins.

Projets phares et rapprochement avec les acteurs économiques et le réseau de l'insertion

Meyrin Economic Forum

Partenaire du service des affaires économiques (CAE), l'AOE a tenu un stand et accueilli des candidates et candidats potentiels. L'événement met en lumière les métiers de demain et les enjeux de l'employabilité.

Forum SASPA (The independent Swiss Aviation Services Providers Association)

Fruit d'une collaboration entre le CAE, l'Hospice Général (contact entreprises), l'Office cantonal de l'emploi (OCE) et les communes de Vernier et du Grand-Saconnex.

Résultats :

- 6 entreprises présentes ;
- 27 entretiens programmés ;
- 44 entretiens spontanés ;
- 34 deuxièmes entretiens ;
- 30 contrats signés.

Ce forum permet aux personnes en insertion de préparer leur dossier, de s'entraîner aux entretiens, de rencontrer des employeurs et d'obtenir un retour direct sur leur profil. L'AOE joue un rôle clé dans la préparation des candidates et candidats.

Rencontres meyrinoises de l'emploi – 1^{re} édition

Cet événement a réuni 13 entreprises et structures autour de l'employabilité. L'AOE a été la cheville ouvrière de ce projet, en partenariat avec l'HG, la Cité des métiers et le service des affaires économiques de la ville de Meyrin.

Résultats :

- 6 ateliers animés par des professionnelles et professionnels de l'insertion sur des thématiques employabilité ;
- environ 100 entretiens individuels avec des professionnels d'entreprises et du recrutement ;
- de nombreux échanges sur les stands ;
- environ 400 visiteuses et visiteurs sur une demi-journée.

Fort de ce constat, une 2^e édition est prévue pour septembre 2026, cette fois-ci sur une journée.

Soutien à la formation et à l'employabilité au moyen d'ateliers collectifs tels que :

- gérer son organisation professionnelle ;
- identifier et activer ses contacts ;
- valoriser ses compétences professionnelles ;
- du meilleur de soi à l'emploi ;
- préparer un entretien de recrutement ;
- contact entreprises.

Les 105 ateliers ont totalisé 629 inscriptions et enregistré un taux de participation de 93.5%.



En 2025, l'AOE a également proposé :

- 45 ateliers d'initiation à la bureautique (66 candidats et candidates bénéficiaires), dispensés par un prestataire externe ;
- 109 rendez-vous d'accompagnement individuel à la postulation, dispensés par un prestataire externe.

Le fonds d'amélioration de l'aptitude au placement (FAAP)

Enfin, l'AOE mobilise le FAAP pour co-financer des formations favorisant l'accès à l'emploi. Cette année, entre Meyrin et Satigny, 54 demandes pour un total de CHF 29'737.– ont été accordées.

Types de formations FAAP :

- cours de français (pour accès à un emploi ou à une formation) ;
- validation d'expérience professionnelle ;
- formations professionnalisantes (cariste, métiers spécialisés, PL, etc.) ;
- formations préparatoires à un futur emploi (École genevoise de la propreté, etc.).

L'AOE a aussi levé des fonds pour permettre de financer des formations ou des projets professionnels pour lesquels les FAAP n'auraient pas suffi. 16 demandes de fonds ont été faites pour un montant total accepté de CHF 75'512.45.

Les Satignotes ont également droit aux prestations de l'AOE, nous totalisons 28 suivis en insertion professionnelle pour un montant de CHF 64'702.30.–, dont CHF 3'452.30 pour des FAAP formations. Les 28 personnes ont participé en totalité à 67 ateliers.

Perspectives et enjeux

L'année 2025 a également été marquée par l'entrée en vigueur de la loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP) avec l'ouverture aux accompagnements non financiers, deux évolutions majeures qui ont profondément redéfini le cadre d'action des dispositifs d'insertion. Ces changements s'inscrivent dans la continuité du plan directeur cantonal sur l'employabilité, qui vise à renforcer la cohérence des interventions, à améliorer la lisibilité du système et à garantir une réponse plus adaptée aux besoins des personnes comme à ceux du marché du travail.

Dans ce contexte, l'AOE a dû composer avec plusieurs enjeux majeurs. D'une part, les accompagnements non financiers exigent une coordination plus fine entre institutions, car ils mobilisent une diversité d'acteurs aux

missions complémentaires mais parfois hétérogènes – ceux-ci ayant été frappés d'un moratoire – ce qui demande une force d'adaptation pour trouver les meilleures alternatives et solutions pour nos suivis.

D'autre part, ces accompagnements impliquent une compréhension approfondie des parcours individuels, une capacité à identifier les freins à l'emploi et une articulation rigoureuse avec le réseau et les ressources existantes.

La mise en œuvre de ces nouvelles modalités a donc renforcé la nécessité d'une collaboration interinstitutionnelle étroite. Cette coopération accrue avec l'ensemble des acteurs de l'insertion a permis d'améliorer la coordination des interventions et de proposer des solutions cohérentes et complètes aux personnes en recherche d'emploi ou en besoin de formations certifiantes.

Elle a également favorisé une meilleure compréhension des réalités de chacun pour assurer une meilleure répartition des rôles et une clarification des responsabilités.

PÔLE SENIORS

Politique en faveur des seniors

La population en âge de retraite représente environ 17% de la population meyrinoise, soit 4'419 personnes. À travers les différentes prestations du pôle, la politique en faveur des seniors se déploie selon les axes prioritaires suivants :

- lutte contre l'isolement social ;
- accès à l'information et aux prestations ;
- reconnaissance sociale et participation citoyenne ;
- promotion de la santé et prévention ;
- soutien aux proches aidants ;
- mobilité et accessibilité ;
- habitat adapté.

Convention avec la Fondation Radix

Afin d'affiner sa politique de la vieillesse, la ville de Meyrin a signé en 2025 une convention avec la Fondation Radix dans le cadre de son projet « Réseau de soutien local au seniors ». Ce dispositif implique à la fois les acteurs du terrain, les seniors et les personnes concernées dans l'élaboration et la réalisation de solutions locales afin de répondre aux besoins des seniors. Le projet consiste notamment à :

- mettre en place un réseau d'acteurs locaux et renforcer le rôle de la Commune comme coordinatrice des actions en faveur des personnes âgées ;

- favoriser la participation de toutes et tous en encourageant la collaboration entre les différents acteurs de terrain actifs sur la Commune ;
- développer des mesures pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées vivant à domicile ;
- valoriser les ressources des seniors et promouvoir leur participation dans les différentes étapes du projet ;
- encourager la solidarité locale et les liens intergénérationnels entre toutes les tranches d'âge, y compris entre les différentes générations de retraitées et retraités.

Déclinée en 6 modules, cette collaboration entre le pôle seniors et Radix est prévue sur 3 ans.

La première étape a consisté en la création d'un réseau d'actrices et d'acteurs locaux actifs avec le public senior. Une première séance a été proposée le 4 septembre et a réuni plus de 40 personnes, bénévoles et professionnels de la Commune ou d'institutions.

Cette séance, sous la forme d'un atelier participatif, avait pour objectifs principaux de présenter le projet de réseau de soutien aux seniors, de constituer le réseau des parties prenantes et de les consulter sur l'élaboration du questionnaire d'analyse des besoins destiné aux seniors vivant sur la Commune.

La seconde étape a débuté le 1^{er} octobre avec la célébration de la Journée internationale des personnes âgées. Proposé simultanément au Jardin de l'Amitié et à la Maison des projets, un café-croissant était offert à tous les seniors présents. Ce moment convivial a marqué le lancement du sondage. Distribué entre le 1^{er} octobre et la fin du mois de janvier 2026, ce questionnaire anonyme aborde différentes thématiques telles que la fréquence des liens, les activités de loisir, l'engagement citoyen, la mobilité ou l'accès à l'information. Les résultats du sondage serviront ensuite de base pour l'élaboration de nouvelles mesures et actions adaptées aux besoins spécifiques de la population aînée de Meyrin.

Dès le 1^{er} octobre et jusqu'à la fin de l'année, les questionnaires ont été distribués à chaque événement du pôle, repas, Noël, ateliers, etc. ainsi qu'à travers les institutions et personnes présentes lors de la journée du 4 septembre. La récolte des questionnaires se fera jusqu'à la fin janvier 2026.

Commission consultative des aînés

La commission consultative des aînés, fondée en 1994, est chargée d'informer le Conseil administratif des problématiques rencontrées par les personnes en âge AVS et faciliter les échanges entre les seniors et les autorités ou les institutions de la Commune.

Convention avec la Fondation Radix





Photo: R. Armici



Photo: R. Armici

Excursions et visites



Photo: R. Armici



Photo: K. Mermoud



Le bureau de la commission, composé de seniors bénévoles, d'un délégué du Conseil municipal, d'un membre du Club des aînés, de la responsable et de l'assistante de direction du pôle seniors et présidé par la magistrate ou du magistrat en charge des seniors se réunit quatre fois dans l'année. Il statue sur les différents projets de sorties, films et visites culturelles proposés par ses membres. Ce sont également les membres du bureau qui en assurent l'accompagnement.

En 2025, le bureau de la commission a connu plusieurs changements de membres bénévoles, avec le départ de 3 personnes et l'arrivée de 2 nouvelles. Une réflexion sur la mission de cette commission et l'organisation de ses séances a démarré en 2025 et se poursuivra en 2026.

Activités culturelles et de loisirs

Excursions et visites

20 sorties réunissant 813 personnes ont été proposées cette année. Elles ont permis la découverte de lieux divers et variés à Genève et en Suisse romande mais également au sein de notre Commune: de la visite du Jardin botanique alpin de Meyrin au Papillorama de Chiètres en passant par la découverte de la RTS, toutes ont connu un vif succès et ont contribué au tissage de liens entre seniors meyrinois. La nouveauté de cette année a été l'instauration des randonnées-repas au Salève, alliant effort et réconfort!

Le succès de ces sorties a malheureusement engendré quelques frustrations puisque 220 personnes n'ont pas pu participer à toutes les excursions et sont restées en

liste d'attente. En effet, selon les sorties, le nombre de personnes est limité pour des raisons de configuration des lieux, de disponibilités des guides ou de la taille du restaurant. Ainsi, le choix des participants se fait en fonction du nombre de participations passées, afin de favoriser une équité parmi les personnes inscrites.

À ces sorties, il faut ajouter la balade ensemble proposée dans le programme trimestriel. Au nombre de 8 en 2025, elles ont réuni 158 promeneuses et promeneurs qui ont pu découvrir la région genevoise, guidés par 2 seniors bénévoles.

Projection de films

L'aula de l'école des Boudines a accueilli quelques 400 personnes tout au long de l'année, venues profiter de 13 projections de films et de la verrée offerte à la sortie.

En collaboration avec la Maison Vaudagne, une projection d'anciens dessins animés de Tom et Jerry a été proposée le jeudi matin lors du Café animé de Vaudagne.

Ateliers participatifs

Afin de réfléchir ensemble sur l'aménagement du Cœur de cité, son parc et sa nouvelle mairie, 2 ateliers participatifs ont été proposés spécialement pour le public senior. Avec l'équipe pluridisciplinaire de Cœur de cité (architectes, urbanistes et professionnels des démarches participatives), 35 seniors ont pu faire part de leurs attentes sur des thématiques telles que la mobilité, l'aménagement des espaces ou le choix du mobilier.

Voyage des seniors

Organisé en partenariat avec l'agence AdGentes, un voyage d'une semaine dans le Lubéron a permis à 40 personnes de partir en vacances en groupe, à moindre coût et sans devoir en gérer l'organisation.

Ce voyage a été un succès, les personnes ayant grandement apprécié les qualités relationnelles de l'accompagnant qui a œuvré tout au long de la semaine pour développer les liens entre les participantes et participants.

Promotion de la santé et prévention

Activités sportives et physiques

Bouger ensemble, une opportunité de prendre soin de sa santé mais encore et toujours de faire des rencontres. Plus de 300 personnes l'ont saisie et se sont inscrites pour participer aux différents cours proposés: gym en extérieur et en salle, yoga et taï-chi, sans oublier le cours de gym au parc durant l'été, 2 fois par semaine pendant les vacances scolaires.

Enfin, le public senior a eu la possibilité de s'adonner à la marche en s'inscrivant au nordic walking actif tous les mardis. L'instauration d'un atelier de gym-équilibre (voir Jardin de l'Amitié) a quant à lui rencontré un succès tel qu'il a été complet dès la première séance (15 personnes).

Prévention canicule et grand froid

Depuis près de 10 ans, la ville de Meyrin applique un plan canicule afin de lutter contre les effets des extrêmes climatiques. Ainsi, chaque personne de 75 ans et plus reçoit chaque année un courrier lui permettant de s'inscrire pour être contactée en cas d'alerte. La protection civile assure les appels en cas d'alerte canicule déclenchée par le service du médecin cantonal. Cette année, l'alerte canicule a été déclenchée 3 fois, dont une accompagnée d'un taux de pollution très élevé. Le plan canicule a permis à 135 personnes d'être contactées durant ces périodes délicates.

Pour la première fois en 2025, un partenariat a été conclu entre l'IMAD et la protection civile. Cette collaboration permet l'intervention à domicile du personnel infirmier lorsque, au cours de l'appel réalisé par la protection civile, l'état de santé d'une personne est préoccupant. Cet été, ce partenariat a permis une levée de doute pour 3 seniors, et une prise en charge médicale lorsque cela était nécessaire.

Afin d'offrir un lieu pour se rafraîchir, le pôle seniors a proposé cette année des séances de cinéma gratuites chaque semaine à l'aula de l'école des Boudines. Pour

éviter un déplacement compliqué en pleine chaleur, la protection civile proposait un transport du domicile à l'aula et retour, 3 personnes en ont fait la demande durant l'été.

Pour les habitantes et habitants en âge AVS, la traditionnelle Fête de l'eau à la mi-juin a été l'occasion de bénéficier d'un message de prévention et de rencontrer les membres de la protection civile qui ont cuisiné et servi le repas. Cette fête a connu un succès exceptionnel en 2025 avec 470 personnes réunies sous la tente de la Campagne Charnaux.

Actions sociales collectives et communautaires

Midis Ensemble à Meyrin et Cointrin

Partager un repas en compagnie d'amis ou de connaissances permet de vivre un moment de convivialité, de renforcer les liens sociaux et de profiter d'un menu à prix modéré servi à table. Trois repas sont organisés chaque mois pour les seniors, deux à De Livron et un à Cointrin. La cuisine est assurée par Eldora, une équipe de bénévoles et les jeunes de Transit en assurent le service.

Le magistrat puis la magistrate déléguée (CAD) ainsi que deux agents de la police municipale y participent régulièrement, favorisant ainsi la rencontre et les liens avec les personnes âgées sur l'année. Ponctuellement, un membre de l'équipe du pôle rejoint également le repas, ce qui lui permet de se présenter au public et lui faire connaître sa fonction au sein du pôle. Ce moment est également l'occasion de diffuser des informations à grande échelle lors de la traditionnelle prise de parole du ou de la CAD.

Cette année, l'appellation de ces repas a été modifiée, passant de « Club de midi » à « Midi ensemble », afin de clarifier la possibilité que chaque senior de la Commune y participe, sans devoir nécessairement faire partie d'un « club ». Au total, ce sont 2'343 repas qui ont été servis durant l'année.

Le Jardin de l'Amitié

Lieu d'accueil ouvert tous les jours sauf les vendredis et samedis, le Jardin de l'Amitié a proposé une multitude d'activités cette année :

- un accueil libre permettant de boire un café, lire le journal et rencontrer d'autres personnes ;
- des activités créatrices (peinture, bijoux, tricot...) ;
- des cours de langues (allemand, anglais, espagnol) ;
- des ateliers jeux ;
- un soutien informatique individualisé.

Afin de lutter contre la fracture numérique et suivre l'évolution des outils digitaux, les seniors ont bénéficié d'un accompagnement informatique individualisé tous les matins. 348 rendez-vous ont ainsi été assurés par une personne engagée à 80% en mesure communale d'insertion par l'emploi (MCIE).

Outre ces moments réguliers, de nombreux autres événements collectifs et communautaires, en collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs et/ou des habitantes et habitants de Meyrin de tout âge ont accompagné les saisons, réunissant entre 6 et plus de 100 personnes selon les activités :

- les anniversaires du mois, « Le Tour du monde des saveurs » repas concoctés avec les seniors, les différents ateliers de cuisine (crêpes, gaufres, biscuits, bricelets), le repas communautaire de CGMM délocalisé au Jardin de l'Amitié et les incontournables grillades et raclettes de l'été ;
- l'installation provisoire d'un flipper, avec une initiation gratuite, a ravivé des souvenirs et suscité un engouement ludique ;

- les rencontres et la collaboration avec différentes institutions et leur public de tout âge : l'espace de vie enfantine (EVE), la Maison Vaudagne, l'unité requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA) et enfin Terragir avec le projet Clim'Action (ateliers d'échange sur la situation climatique d'antan et actuelle entre des seniors et des écoliers de Champs-Frêchets) ;
- des moments festifs et joyeux avec l'organisation d'un bal, d'un loto, l'implication lors de deux moments à Meyrin les Bains, la Fête des voisins et la fondue organisées en collaboration avec l'Association des habitants de Champs-Frêchets ;
- enfin, la gym « mobilité et équilibre » a pris ses quartiers au Jardin de l'Amitié dès le mois d'octobre.

Depuis plusieurs années, le Jardin de l'Amitié accueille également les élèves de l'école des Champs-Frêchets pour les repas du restaurant scolaire. En 2025, ce sont 2'625 repas qui ont été servis dans ce lieu.

Le Jardin de l'Amitié



Photos : pôle seniors

Soutien aux proches aidants

Une réflexion globale du service sur la thématique de la proche aidance a été initiée dès 2025. En effet, cette question concerne l'ensemble de la population, et non seulement les seniors, la majorité des proches aidants en Suisse ayant moins de 65 ans. Ainsi, une présentation de la déléguée cantonale aux proches aidants a été proposée lors d'une séance de service, et un groupe de travail réunissant également des membres du service petite enfance et famille a été mis en place pour élaborer des pistes de solutions.

Pour les proches aidants qui le souhaitent, le groupe «Paroles partagées», animé une fois par mois Chez Gilberte – la Maison meyrinoise, leur permet de venir trouver le soutien d'autres personnes. Toutefois, il n'est pas exclusivement destiné aux proches aidants.

Soutien à la mobilité

Afin de parer aux difficultés de mobilité des seniors du quartier des Vergers, un nouveau projet a été créé cette année: la mise à disposition d'une navette tous les 15 jours entre les Vergers et le centre commercial de Meyrin. Pour ce faire, le pôle a recruté un chauffeur bénévole qui transporte une demi-douzaine de seniors des Vergers dans le minibus de la protection civile, afin de leur permettre de faire leurs courses au centre commercial. Ce projet est réalisé en collaboration étroite avec l'Immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) des Vergers qui se charge de prendre les inscriptions des personnes souhaitant bénéficier de ce transport gratuit.

En collaboration avec le pôle seniors, la journée de la mobilité organisée par le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie (UTE) a proposé un atelier de mobilité piétonne spécialement destiné aux seniors, qui a réuni une dizaine de personnes.

Action sociale individuelle

Le pôle seniors est habilité à recevoir des demandes de soutien financier ou non financier de la part des habitantes et habitants de Meyrin ayant atteint l'âge de la retraite. Les prestations qu'il offre à la population se fondent sur les directives adoptées par le Conseil administratif, elles sont gratuites et l'anonymat des usagères et usagers est garanti. En cas de difficulté de mobilité, une travailleuse ou un travailleur social peut se déplacer à domicile.

Les dossiers peuvent relever de demandes très diverses, du simple renseignement sans suivi spécifique à des démarches auprès des administrations, en passant par la gestion administrative courante, des situations de

surendettement, des problèmes de logement (passage en IEPA ou EMS, Diogène), la perte d'autonomie, une demande de soutien psycho-social, etc. Le pôle effectue régulièrement des démarches auprès du service des prestations complémentaires (recours, demande de re-calcul des prestations, aide dans le cas de révision de dossier) et travaille en lien étroit avec le réseau socio-sanitaire genevois. Enfin, il apporte aussi une aide financière ponctuelle et/ou effectue des demandes de fonds.

Avec la précarisation de la population, l'augmentation du nombre de personnes en âge AVS et la complexité du système d'aides sociales cantonales, de nombreuses personnes se trouvent en attente de prestations financières auxquelles elles ont droit, et font appel au pôle seniors. Ces situations sont souvent assez urgentes, avec des personnes très fragilisées. La prise de contact se fait principalement à travers les permanences sociales, parfois par téléphone ou courriel lorsque la personne ne peut pas se déplacer.

L'effort de visibilisation de l'action sociale individuelle du pôle, dans le but de lutter contre le non-recours aux prestations, s'est poursuivi tout au long de l'année à travers les moyens suivants:

- Le maintien de deux permanences sociales supplémentaires, en plus de la permanence hebdomadaire à la mairie, délocalisées au Jardin de l'Amitié le premier mardi du mois et Chez Gilberte – la maison meyrinoise le 4^e mardi du mois.
- La poursuite de la collaboration avec la Fondation nouveau Meyrin, ce qui permet de communiquer rapidement sur des cas concrets de demandes urgentes de logement, voire de faciliter les échanges d'appartement au sein d'un même immeuble.
- Une présentation auprès des membres de la commission consultative de l'ensemble des prestations du pôle, et spécifiquement de l'action sociale individuelle, afin qu'ils puissent relayer ces informations auprès des seniors qu'ils accompagnent en sortie.

L'année 2025 a été marquée par une augmentation drastique des besoins de la population seniors. À cela s'ajoute une complexification parfois multifactorielle des situations sociales qui nécessitent presque toutes un suivi sur la durée et une mobilisation intense de l'équipe des travailleuses et travailleurs sociaux. Au total, ce sont:

- **174 nouvelles situations**, dont 141 personnes venues en permanence. Cela constitue une augmentation de fréquentation de presque 50% par rapport à 2024!



Noël des aînés

- **911 entretiens** dont **198 entretiens à domicile**, soit 60% de plus que l'an dernier. L'augmentation des difficultés cognitives ou de mobilité expliquent en grande partie ce besoin d'entretiens à domicile, mais ceux-ci sont aussi le fruit de plusieurs situations Diogène rencontrées cette année.
- **6 seniors** ont fait l'objet d'un signalement au tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant, nécessitant parfois le témoignage de la travailleuse ou du travailleur social en charge du dossier, et donc de la levée de son secret de fonction. Ces 6 signalements ont débouché sur la mise en place d'une curatelle.
- **394 personnes** accompagnées en 2025, soit une augmentation de dossiers de plus de 15%.

La majorité des seniors ayant bénéficié d'un soutien (213 personnes) se situe entre 65 et 79 ans, alors que les plus de 80 ans ont été 149 à être accompagnés.

La pérennisation de l'engagement à 60% d'une travailleuse sociale supplémentaire a permis de parer à cette augmentation.

Les aides financières ponctuelles se sont montées à plus de CHF 92'000.—, la moitié de cette somme ayant été destinée à des frais concernant le logement (arriérés de loyer ou débarras/nettoyage de logement Diogène) et la santé (assurances maladies, moyens auxiliaires, etc.). À cela s'ajoutent les demandes de fonds réalisées par le pôle auprès de différentes fondations privées pour plus de CHF 135'000.—.

Convention Pro Senectute

Dans le cadre de la convention mixte conclue avec Pro Senectute, la collaboration s'est poursuivie entre les travailleuses et travailleurs sociaux du pôle et de la fondation. Ce sont 67 habitantes et habitants de Meyrin qui ont choisi de faire appel à Pro Senectute pour bénéficier d'un suivi administratif ou financier, pour un montant de CHF 25'000.—.

En juin 2025, à la suite du recalcul de ses coûts réels et d'une diminution de la participation de l'OFAS, Pro Senectute a annoncé l'augmentation de ses tarifs horaires pour l'année 2026. Il a été décidé de résilier cette convention pour la fin de l'année.

Manifestations publiques (seniors)

Nouvelles et nouveaux retraités

Au mois de mai de chaque année, une soirée d'accueil réunit les habitantes et habitants de Meyrin qui atteignent l'âge de la retraite. Une invitation personnelle leur est adressée et la soirée leur permet de découvrir les prestations du pôle seniors et d'en rencontrer l'équipe. En 2025, la soirée a eu lieu au Jardin de l'Amitié et a rassemblé 50 personnes. En plus d'un apéritif dînatoire et de l'animation par un magicien, cette soirée a permis de présenter l'association des bénévoles de Meyrin et le Club des Aînés.

Anniversaires des nonagénaires et centenaires

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter 57 nonagénaires et 1 centenaire lors d'un repas offert dans les foyers du Forum Meyrin. Cet événement a permis aux jubilaires de partager un repas en compagnie de leur famille et des autorités et de recevoir un magnifique panier de fleurs confectionné par la fleuriste du service de l'environnement de la Commune.

50-60-65 ans de mariage

En novembre, 25 couples ont pu célébrer leur anniversaire de mariage avec les autorités en partageant un repas à l'Auberge communale.

Noël des aînés

Près de 1'200 seniors ont été reçus sur trois jours au Forum Meyrin, qui furent heureux de participer à cette fête durant laquelle ils purent apprécier le repas et le bal qui a suivi. L'administration communale, l'Association des bénévoles de Meyrin et les jeunes de Transit ont contribué à l'organisation et au succès de ces moments riches en émotion.

Soutien à des associations d'aînés

Une subvention annuelle de CHF 60'000.– est versée au Club des Aînés ainsi que CHF 19'000.– à diverses associations en relations avec les seniors, dont CHF 13'500.– pour l'Association des bénévoles de Meyrin.

Gratuité des obsèques

Le suivi de cette prestation est piloté par le pôle seniors pour l'ensemble des demandes meyrinoises, quel que soit l'âge de la personne défunte. La gratuité est accordée selon certaines conditions et sur présentation d'un dossier financier. Cette année, 47 familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques de leur proche décédé, quand la situation financière le justifiait.

PÔLE VIE DE QUARTIER – INTÉGRATION

Une des missions principales du pôle vie de quartier et intégration consiste à créer des contextes et des conditions favorables à la participation et au renforcement du pouvoir d'agir des habitantes et habitants.

Le pôle accompagne des personnes en situation de vulnérabilité et développe des projets d'intégration. Cette intention se décline de multiples façons dans les actions et projets dans les quartiers, dans les réseaux professionnels communaux et cantonaux tout comme au sein de CGMM.

Quartier des Vergers

Coordination

La coordination Vergers, coordonnée par le pôle vie de quartier-intégration et regroupant des actrices et acteurs du quartier, a poursuivi son travail afin d'améliorer la dynamique de quartier. Les grandes réflexions et actions menées en 2025 :

- La réalisation d'un budget de quartier, présenté aux assemblées générales des coopératives et des co-propriétaires, afin d'obtenir un financement pour les événements aux Vergers et un poste de coordinateur ou coordinatrice de quartier.
- L'engagement d'une stagiaire coordinatrice de quartier durant 6 mois, financé par le chômage via un stage PPE+.
- L'organisation d'un Word café, le 27 mai, afin de poursuivre la réflexion collective sur la mise en place d'une assemblée de quartier, sous la forme d'une « Urbansgemeinde » en 2026.
- L'amélioration de la communication.
- Être en relais d'information pour le quartier et un soutien aux initiatives citoyennes.

Enquête sur la qualité de vie

Le canton de Genève a mené une enquête sur la qualité de vie dans 3 quartiers de Genève, dont les Vergers. Avec 516 réponses reçues, le rapport des résultats transmis lors d'une séance publique le 28 octobre est très réjouissant. Plus de 90% des personnes mentionnent leur satisfaction à habiter dans leur logement et vivre dans le quartier.

Bien vivre Esplanade des récréations

Le groupe Bien vivre Esplanade des récréations a poursuivi son travail sur l'usage de l'espace public aux abords du parc de jeux « La Poire » afin d'agir en concertation et en bonne entente. Il s'est doté notamment d'accords coconstruits lors des séances pour favoriser la bonne cohabitation entre le voisinage et les structures alentours (écoles Suédoise et Montessori, EVE Vergers).

Quartier de Cointrin

Anima'

Comme chaque année depuis 2021, la CTSM (Coordination des travailleuses et travailleurs sociaux de Meyrin) a proposé ses animations de printemps durant les quatre mardis du mois de mai, en fin d'après-midi. Pour cette édition, les Cointrinoises et Cointrinois ont été mobilisés. Habitantes et habitants, associations et partenaires institutionnels ont été invités à contribuer à l'élaboration du programme et aux animations destinées principalement aux familles. Malgré une météo parfois capricieuse, plus de 300 personnes ont participé à ces quatre rendez-vous organisés dans le préau de l'école de Cointrin.

Coordination

Une démarche a été entreprise afin de créer une coordination avec des habitantes et habitants, associations et partenaires institutionnels intéressés par la vie de quartier à Cointrin. Une première rencontre a été organisée en novembre afin de permettre aux personnes présentes de s'exprimer sur leurs envies, besoins et rêves pour le quartier.

Nouvelle petite place de jeux

Dans le cadre des Anima', une démarche participative, en collaboration avec l'UTE a été menée avec les habitantes et habitants. Issue d'une demande de la population et en remplacement des places de parc du corps enseignant vouées à disparaître, le projet vise à cocréer un nouvel espace ludique pour les tout-petits de Cointrin. La future place de jeux, ouverte en tout temps et destinée aux enfants d'âge préscolaire, a été conçue en tenant compte de leur avis. Sur 158 retours, les deux tiers proviennent d'enfants. La construction est prévue pour l'été 2026.

Aménagement de la zone 20 aux chemins des Sapins / Joinville

Une démarche participative, menée conjointement avec l'UTE, a débuté en automne 2025 et terminera au printemps 2026. Elle vise à revaloriser la zone 20 aux chemins des Sapins et de Joinville. Un premier événement d'information a eu lieu sur place en septembre. En octobre, les habitantes et habitants, véritables expertes et experts de ces chemins ont été entendus. Sur la base de l'ensemble des informations récoltées et en collaboration avec l'atelier OLGa, bureau spécialisé dans l'activation d'espaces publics, un nouvel aménagement a été pensé. Un chantier participatif sera organisé au printemps 2026 pour sa mise en place.

Quartier des Champs-Fréchets

Réseau Champs-Fréchets

À l'initiative du Réseau Champs-Fréchets un panneau d'affichage a été installé fin janvier 2025 afin de faire connaître les multiples activités qui participent à la vie du quartier. Cet espace d'information vise à communiquer sur les activités régulières et événements des différentes structures présentes dans le quartier et transmettre des informations plus générales de la ville de Meyrin. Il permet également de faire connaître les partenaires associatifs, communaux et cantonaux engagés à Champs-Fréchets. Ceux-ci se réunissent plusieurs fois par année afin de contribuer à dynamiser la vie de quartier, et de favoriser les rencontres, la convivialité et la solidarité entre voisins et voisines.

Photo : Frédéric Ruch



Nouvelle petite place de jeux

Photo : Frédéric Ruch



Photo : Frédéric Ruch



Coordination

© Emmanuelle Bayart



Aménagement de la zone 20

Réouverture de La Fréchette

Un responsable de l'ouverture et la fermeture de la Fréchette a été engagé en soutien à l'Association des habitants des Champs-Frêchets (AHCF) qui n'avait plus de ressources pour ouvrir ce cabanon proposant des jeux extérieurs pour les enfants. Ce soutien du SCoS et de Transit a permis de proposer un temps de jeux pour les enfants du quartier, chaque semaine de mai à octobre (hors vacances scolaires), les vendredis de 16h à 18h.

Bellavista

Le 16 juin, le Conseil administratif a répondu favorablement au courrier des élèves du Conseil d'école de Bellavista, qui avaient écrit à la mairie pour proposer leurs idées d'aménagement de leur préau. Le SCoS et le service de l'environnement ont été mandatés pour répondre à leur demande et réaliser ces aménagements. Après une rencontre avec le corps enseignant et validation de leur part de la méthode de travail, une première rencontre a eu lieu le 22 septembre, en présence du maire, afin d'expliquer aux élèves du Conseil d'école les contraintes, la temporalité et les modalités de la démarche participative à venir. Il a profité de l'occasion pour leur remettre en mains propres des lattes afin que les classes puissent débiter la peinture de 2 bancs de l'amitié.

Le 3 novembre, un 1^{er} atelier a été réalisé avec les élèves du Conseil d'école pour qu'ils puissent mentionner leur usage du préau actuel et exprimer leur avis sur les aménagements souhaités dans chaque zone (zone calme, modérée et dynamique). Avec tout le matériel en mains (marche à suivre et visuels), ils ont porté cette démarche participative, en reproduisant ce même atelier en binôme dans toutes les classes afin de questionner

et d'impliquer les 345 élèves de l'école. Cette démarche de concertation se poursuivra durant le premier semestre 2026.

Tout Meyrin

Rencontre des concierges

Le pôle vie de quartier – intégration en collaboration avec la sécurité municipale, invite chaque année les concierges de Meyrin. Un nouveau format a été proposé cette année. Dans un premier temps, accompagnés par une intervenante de l'Université ouvrière de Genève (UOG), les concierges ont pu s'exprimer sur leurs rôles, leurs forces et les ressources dont ils et elles disposent. Dans un second temps, une rencontre informelle autour d'un apéritif a réuni concierges et partenaires de terrain. Véritables oreilles d'un immeuble ou d'un quartier, les concierges jouent un rôle essentiel. Ces rencontres leur permettent non seulement de poser leurs questions aux membres du réseau communal, mais aussi d'échanger entre eux sur leurs réalités et leurs expériences.

Réseau d'Entraide Meyrinois

Lancé en janvier 2025, le Réseau d'Entraide Meyrinois (REM) permet à chacune et chacun de proposer ses compétences ou de bénéficier de celles des autres. Ce sont les associations locales, les partenaires institutionnels et la population meyrinoise qui font vivre ce réseau d'entraide et de solidarité. Concrètement, une fois par mois, pendant deux heures, les habitantes et habitants de Meyrin ont l'occasion de rencontrer d'autres citoyennes et citoyens, des partenaires ou des associations de la Commune, et d'échanger autour d'activités ou de services à partager. En 2025, les rendez-vous du bénévolat ont réuni et touché 93 personnes, 15 associations et partenaires, et ont permis 76 mises en lien.

Photo : Nadine Cortinovis



Panneau d'affichage à Champs-Frêchets

© Marina Protopopoff



Rencontre des concierges



Réseau d'Entraide Meyrinois

Photo : Frédéric Ruch



Meyrin les Bains

© capm



Meyrin les Bains

© capm

Meyrin les Bains

La 20^e édition de cet évènement estival s'est déroulée du 23 juin au 12 juillet. Elle a été fêtée dignement avec une soirée inaugurale dédiée : une lecture musicale et des cartes postales relatant les anecdotes des précédentes années, un gâteau d'anniversaire, une vidéo ainsi qu'une soirée finale festive et en fanfare.

Comme chaque année des nouveautés sont venues enrichir cet événement : à table ensemble, un bar et des nouvelles tables basses décorées, le tout réalisé par les jeunes de Transit et de nouvelles tentes. Un événement qui s'inscrit dans la durabilité et qui est, chaque année, encore plus affirmé.

La construction et la programmation de ces trois semaines d'animations et de restauration sont menées par une équipe de professionnelles et professionnels de 7 services différents et par Transit. Les associations partenaires de cet événement participent avec une importante implication.

Dans le cadre de l'assiette des Meyrinoises et Meyrinois gourmets, des personnes de différentes origines ont cuisiné, chaque midi, un plat traditionnel épicé, varié et coloré mélangé aux produits du terroir. Pour remercier les habitantes et habitants cuistos bénévoles, un apéritif a été organisé et un livre de recettes remis à chacune et chacun.

Cet événement prend de l'ampleur avec une fréquentation en hausse : plus 3'200 adultes et 1'480 enfants, 1'035 repas servis à midi et 1'625 repas en soirée, 70 animations, 32 partenaires et 37 habitantes et habitants cuistots bénévoles.

Il y a toutefois un revers de médaille au succès grandissant de cette manifestation. Le dispositif se complexifie, il faut le sécuriser afin qu'il puisse se poursuivre dans de bonnes conditions. Meyrin les Bains évolue, toutefois il est primordial de garder les valeurs qui constituent son ADN :

- la co-construction de l'évènement avec les associations ;
- l'engagement de personnes meyrinoises en recherche d'emploi (AOE) et de jeunes en insertion (Transit) ;
- la participation d'habitantes et habitants bénévoles à la confection des repas de midi ;
- la création de liens et synergies entre les associations meyrinoises ;
- la collaboration transversale interservices.

Ce qui permet d'offrir un lieu de rencontre estival, de détente et de récréation familiale pour les Meyrinoises et Meyrinois avec des animations gratuites, avec des repas et des boissons à petits prix.

Administration

Workshop interservices

Le workshop interservices coordonné par le SCoS, en collaboration avec des personnes ressources des services, UTE, Environnement, SEM, PEF, CLT et SPO, permet de favoriser le partage d'expérience terrain et l'esprit de transversalité au sein de l'administration. Des projets très variés ont été abordés cette année :

- réappropriation des espaces publics aux abords des écoles ;
- SECRETS : projet culturel dans l'espace public ;
- Pro Meyrin : évaluation de la durabilité ;
- place de la rue Bournoud : enjeux de cohabitation et aménagements.

Le bilan réalisé le 19 juin 2025 a confirmé toute la pertinence de ces rencontres. C'est un format très efficace qui apporte des pistes d'actions concrètes et des points de vigilance. Les projets présentés sont à chaque fois enrichis grâce à l'expertise professionnelle de terrain de chacune et chacun.

Intégration

Cours de français-intégration

Tout au long de l'année, le service a soutenu l'UOG (Université ouvrière de Genève) dans la gestion de ses quatre cours à Meyrin (affichage et publication des informations sur les inscriptions dans le journal communal et sur le site, présence aux inscriptions, mise à disposition d'une salle, etc.). La variété des horaires et des niveaux a permis à 59 personnes de suivre les cours de français. Durant l'année, des visites dans différents lieux ont permis aux apprenantes et apprenants d'allier apprentissage de la langue et intégration dans la vie locale.

Français en été

Durant la première semaine du mois d'août, 6 cours de français au Jardin botanique alpin ont pu être proposés par l'OSEO (Œuvre suisse d'entraide ouvrière). À l'origine prévues jusqu'au 15 août, les activités au Jardin botanique alpin ont été interrompues le 12 août en raison de la canicule et du pic de pollution. Au total, 480 personnes, dont 181 Meyrinoises et Meyrinois, ont participé aux cours et 62 enfants ont pu être encadrés par les associations « Mes Bottes de Sept Lieues » et « Bariolée ». Ce projet, en collaboration avec le BIC (bureau de l'intégration et de la citoyenneté), est devenu incontournable pour l'intégration des personnes migrantes.

Chaque jour, quelques groupes des cours de français sont venus visiter CGMM où l'équipe pluridisciplinaire a pu présenter aux apprenantes et apprenants les activités développées pour les habitantes et habitants de Meyrin.

Ethnopoly

Chaque année au mois de mai, nous pouvons apercevoir dans les rues de la Ville les élèves de 7P des écoles primaires meyrinoises, munis de leur casquette jaune et de leur carte de Meyrin. Ils et elles vont à la rencontre de la population, des associations et des collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale. Ce grand jeu de piste permet aux jeunes d'écouter des histoires, de découvrir des instruments de musique de différents pays, des spécialités ou encore de tester des activités.

Pour cette 14^e édition, 11 services de l'administration ont accueilli les jeunes participantes et participants d'Ethnopoly.

Chez Gilberte – la maison meyrinoise (CGMM)

Ce lieu ouvert aux habitantes et habitants de 0 à 99 ans, où des valeurs telles que l'accueil, l'échange et la solidarité sont portées par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire composée de collaboratrices et collaborateurs de la PEF et du SCoS, ainsi que d'un civiliste. L'équipe aime à dire que les piliers de la maison sont : l'appartenance, le vivre ensemble, l'écoute et l'orientation, la citoyenneté. Ils s'incarnent dans une diversité de prestations telles que :

- un espace informatique qui a reçu 397 personnes ;
- un lieu de rencontre parents-enfants, la Marelle, qui a reçu 360 familles ;
- les entretiens d'orientation qui ont renseigné quelques 51 nouvelles et nouveaux habitants ;
- un repas communautaire, qui a réuni, en moyenne, 45 habitantes et habitants par mois ;
- un petit-déjeuner participatif et l'ouverture continue qui ont réuni en moyenne 12 personnes par semaine ;
- un espace de parole appelé « Paroles partagées » qui a réuni 73 personnes ;
- la nouvelle formule « écrivain public » qui a accueilli 58 personnes ;
- la soirée d'accueil des nouvelles et nouveaux habitants qui a permis à 80 personnes de découvrir la Commune lors d'une promenade avec le maire ;
- de nombreux quartiers de la Commune qui ont participé à la Fête des voisines et voisins. 38 habitantes et habitants ont contacté CGMM pour la réservation de bancs et tables afin d'organiser un moment festif dans leur quartier. Au total plus de 181 tables et 337 bancs ont été livrés dans les quartiers ;
- les ateliers de pratique du français ont permis à 15 habitantes et habitants de se réunir et d'échanger en français ;
- chaque semaine, les travaux d'aiguilles ont réuni 10 habitantes et habitants autour du crochet, tricot, tissage, etc. ;

- le karaoké a réuni chaque semaine 10 habitantes et habitants ravis de chanter ensemble et de partager des moments conviviaux.

CGMM a également mené des projets ponctuels :

- co-organisation des fêtes qui ponctuent l'année, telles que la galette des reines et rois, le printemps, l'Escalade, et les biscuits de Noël, propositions ouvertes aux familles et aux habitantes et habitants.
- « Parents : la prochaine étape c'est l'école », projet transversal PEF-SCoS.
- Confection de repas et gestion de la buvette par les habitantes et habitants lors d'une soirée de Meyrin les Bains et accueil.
- Sortie annuelle des habitantes et habitants, projet transversal PEF-SCoS.
- Des thématiques ont été discutées avec un groupe d'habitantes et habitants, certains mardis en continu autour d'un repas partagé, souvent en présence d'autres services de l'administration ou d'intervenantes ou intervenants externes :
 - les problèmes relationnels avec ses proches et nos ressources pour transformer la situation ;
 - les habitudes de consommation des ménages à Meyrin ;
 - « Autour du fil » projet dans le cadre de la Fête des voisines et voisins ;
 - souhaits de thématiques et d'activités autour de la santé et du corps pour les femmes, avec l'Espace santé femmes ;
 - démarches participatives autour du projet Cœur de cité ;
 - SECRET, un projet artistique et collaboratif ;
 - journées de la participation ;
 - récolte d'anecdotes de Meyrin les Bains ;
 - témoignage sur le deuil pour la réalisation du spectacle « Elégie n 5 » ;
 - les femmes dans l'espace public à Meyrin, pour une création théâtrale du collectif « Sur un malentendu ».

PÔLE COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES

La commission coopération et solidarité internationales du Conseil municipal, conformément à la Loi sur le financement de la solidarité internationale (LFSI-2001), a attribué durant l'année le 0,7% du budget de fonctionnement annuel de la ville de Meyrin à des projets de coopération au développement. En 2025, le montant total alloué par cette commission s'est élevé à CHF 1'120'641.—.

En outre, un montant supplémentaire de CHF 50'000.— a été attribué à l'association MEDAIR pour un soutien financier d'urgence en faveur des personnes affectées par la crise en République Démocratique du Congo (RDC), au Kivu du Nord et un montant de CHF 60'000.— a été alloué en soutien à la commune de Blatten frappée par un éboulement massif le 28 mai 2025.

La commission s'est réunie 11 fois, 25 associations ont été soutenues dont 6 étaient membres de la Fédération Genevoise de Coopération.

SPORTS

Dicastère de M. Laurent Tremblet

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Promotion du sport féminin – W-Euro	Plusieurs actions mises en place durant l'année
Piscine des Vergers	Rénovation et mise en fonction du grand toboggan
Centre sportif de Maisonnex	Construction de trois terrains de padel
Sport pour tous	Installation de casiers connectés sur trois sites en accès libre
Clubs sportifs	5'975 membres répartis entre 27 associations



POLITIQUE DU SPORT

Le conseiller administratif sortant Laurent Tremblet réélu lors des élections du mois de mars, a conservé le service des sports dans son dicastère. Ceci a permis de poursuivre les projets et les axes stratégiques développés durant les cinq dernières années.

À la fin du mois de mai, M. Bernard Vouilloz, l'adjoint du responsable de service et collaborateur à la Commune depuis 30 ans, est parti à la retraite. Cela a amené des changements dans l'organisation du service qui est désormais organisé en pôles avec des responsabilités davantage partagées. Un nouveau collaborateur, M. Johan Göri, a repris la fonction d'adjoint et est en charge de projets transversaux.

Les projets sont nombreux et demandent des compétences et de l'engagement de la part des équipes. Le service est ponctuellement accompagné par une assistante à maîtrise d'ouvrage (AMO) qui s'assure que les transformations dans les bâtiments soient dans les normes, dépose les autorisations de construire nécessaires et conduit certains travaux comme la réalisation de vestiaires pour le personnel féminin à la piscine de Livron.

Women Euro 2025 :

Meyrin, centre d'entraînement du Portugal

Du 2 au 27 juillet, la Suisse a organisé, en collaboration avec l'UEFA, les championnats d'Europe féminin de football. Les matchs se sont joués sur huit terrains répartis dans tout le pays : Bâle, Berne, Genève, Lucerne, Saint-Gall, Sion, Thoun et Zurich. En 2023, le service avait été approché par l'UEFA pour que le stade des Arbères devienne un centre d'entraînement officiel et accueille l'une des équipes sélectionnées pour le tournoi. Après de longues discussions, un contrat a été signé avec l'UEFA ; le stade des Arbères devenait ainsi l'un des « Training Center » de cette prestigieuse compétition. Fin 2024, nous apprenions que l'équipe nationale du Portugal serait notre hôte pour la durée du tournoi.

À partir de là, des contacts ont eu lieu avec les représentants portugais pour connaître leurs besoins spécifiques. Les services communaux ont été fortement sollicités pour répondre à leurs attentes : installation d'une tente pour accueillir leur salle de musculation, renforcement des liaisons Wi-Fi pour que celui-ci soit accessible sur tout le site, mise à disposition de mobilier supplémentaire et, surtout, entretien très spécifique du terrain selon les normes de l'UEFA.

W-Euro 2025



Photo : David Genequand

C'est au mois de juin que l'équipe du Portugal a pris ses quartiers au stade des Arbères; durant la période de sa présence, les accès au site ont été fortement restreints, laissant un maximum de discrétion aux joueuses. Malheureusement, l'équipe sera éliminée le 11 juillet et rentrera au Portugal le lendemain.

Promotion du sport féminin

L'organisation de la Women Euro 2025 en Suisse a donné l'impulsion à la promotion du sport féminin tout au long de l'année. Au niveau cantonal, c'est l'association WEURO 2025 Genève qui s'est chargée d'organiser des actions, tout en collaborant avec les communes genevoises.

À Meyrin, la première action s'est réalisée en étroite collaboration avec nos associations sportives communales. Une quinzaine d'entre elles ont accepté d'ouvrir leurs cours gratuitement, durant deux semaines au mois d'avril, pour faire découvrir leurs activités aux femmes intéressées.

La deuxième action, organisée en collaboration avec le service solidarités et cohésion sociale, s'est déroulée le 3 mai, avec une journée populaire dédiée au sport féminin. Celle-ci s'est tenue sur le site du sport pour tous

à Vaudagne, et tout au long de la journée des activités ont été proposées aux jeunes filles et aux femmes de tout âge. Elles ont pu découvrir la pratique de sport d'équipe tels que le basket, le beach-volley et le rugby. Des activités individuelles ont également été proposées, telles que la zumba, le body tonic, la gymnastique dynamique, la line dance ou encore des activités de cirque, comme l'équilibre sur la slackline. Un mur de grimpe a été installé pour l'occasion et des cours de workout spécifiquement dédiés aux femmes ont été proposés. Devant le succès rencontré par ces cours, il a été décidé de continuer à les dispenser régulièrement jusqu'au mois d'octobre. Enfin, nous avons également pu bénéficier tout au long de la journée du bus promotionnel de l'association WEURO 2025 Genève qui a proposé des animations footballistiques.

Aménagements pour le sport pour tous

Depuis fin octobre, du matériel de sport et de loisirs en accès libre est à disposition du public dans des casiers connectés. Trois stations contenant 6 casiers pour différentes activités ont été installées. Elles se trouvent au stade d'athlétisme des Champs-Frêchets, au boudrome des Arbères et au terrain dédié au sport pour tous à Vaudagne. Dans une optique de durabilité, les stations BoxUp installées sont conçues, produites et assemblées

Promotion du sport féminin



© Barbara Genequand

en Suisse. Le contenu de ces casiers varie selon les lieux. Certains articles, comme les ballons, sont proposés en tailles adulte et enfant.

L'utilisation se fait à l'aide d'une application à télécharger sur son smartphone. Une fois le compte créé, l'utilisateur ou l'utilisatrice choisit le casier en fonction de l'activité désirée. Le matériel est à disposition pour une durée de trois heures. Pour clore l'activité et démontrer la bonne reddition du matériel, il suffit de prendre en photo le casier contenant le matériel retourné. En cas de non-respect du matériel ou d'abus, le compte est désactivé.

Rénovation du toboggan à la piscine des Vergers

La construction du nouveau toboggan en inox s'est déroulée pendant la période creuse de la piscine. Malgré un retard de livraison, nous avons pu commencer à l'exploiter au mois de juin. Cette aire de jeux est très appréciée, et pas seulement par les enfants. Des personnes de tout âge s'élancent sur les 84 mètres de descente.

La principale nouveauté de ce toboggan est sa zone d'arrivée sécurisée. Les personnes sont freinées pendant quelques mètres dans 25 cm d'eau, ce qui est plus agréable et moins dangereux. En cours de saison, l'installation a connu plusieurs fermetures ponctuelles liées à des problèmes d'étanchéité entre les parties en plastique et en inox. Le fournisseur est venu refaire les joints à plusieurs reprises.

Construction des terrains de padel à Maisonnex

Les travaux de construction de trois terrains de padel et la réfection des surfaces de jeux de deux terrains de tennis extérieurs ont débuté en été. Ils se termineront à la fin du premier trimestre 2026. La ville de Meyrin ouvrira les premiers terrains de padel couverts de la région, offrant aux joueuses et aux joueurs une pratique possible toute l'année.

Cette réalisation qui permet d'allier performance sportive, confort, sécurité et praticité, offrira une expérience de jeu optimale aux futurs utilisateurs et utilisatrices. Ce projet comprend la construction d'un couvert dédié, l'aménagement de trois surfaces de jeu, l'installation d'un éclairage performant ainsi que la mise en place d'équipements techniques et de panneaux photovoltaïques répondant aux normes les plus exigeantes. Grâce à ces derniers, la quantité d'énergie produite atteindra 62% des besoins électriques du centre sportif (restaurant, piscine et autres sports). Cette installation viendra augmenter le parc de production photovoltaïque meyrinois.

L'administration se réjouit de la mise en exploitation de ces nouvelles installations qui permettront de relancer la fréquentation et de dynamiser le centre sportif de Maisonnex.

Initiative communale pour le maintien d'un manège équestre à Meyrin

À la suite de l'acceptation de l'initiative « pour le maintien d'un manège équestre à Meyrin » le secrétaire général et le service des sports se sont astreints à mettre en œuvre ce texte. La première étape est de présenter au Conseil municipal une délibération concrétisant l'initiative. Les discussions avec la superficiaire en vue de prolonger le droit de superficie dont l'échéance est fixée en juin 2026 ont été difficiles. Le Conseil municipal s'est finalement prononcé sur un texte prolongeant le bail. Ceci laisse le temps de trouver une solution de délocalisation, avec un terme maximal fixé à 2034, et à inscrire au plan des investissements un montant en vue de construire et déménager le manège.

Révision du règlement des piscines

En 2025, le service des sports a débuté l'élaboration d'un nouveau règlement des piscines communales. Ce document vise à harmoniser et moderniser le cadre existant, en y intégrant les orientations issues de la motion du Conseil municipal relative aux baignades inclusives tout en y garantissant sécurité et hygiène. Son élaboration s'inscrit dans une démarche progressive, fondée sur la consultation auprès des parties prenantes internes et externes, et sur un comparatif réalisé auprès d'autres communes. La validation formelle du règlement est prévue pour le début de l'année 2026.

Pré-étude de rénovation du centre sportif des Vergers

En 2025, la Ville a engagé auprès du service urbanisme et travaux publics (UTE) une pré-étude de programmation pour la rénovation du centre sportif des Vergers, qui fêtera bientôt 50 ans. Du point de vue du service des sports, cette démarche vise à analyser l'adéquation des installations aux besoins actuels et futurs des usagers et usagers – clubs, écoles, public et personnel d'exploitation – ainsi qu'à anticiper l'évolution des pratiques sportives et de loisirs. Une attention particulière est portée à la forte fréquentation de la piscine et à la diversité des usages qu'elle accueille. Elle intègre une réflexion sur l'évolution de la patinoire extérieure et ses potentialités de développement. L'étude constitue ainsi un outil stratégique pour adapter et structurer l'offre sportive communale dans une perspective cohérente et durable.



© federal-studio

Rénovation du toboggan à la piscine des Vergers

Projet d'école secondaire II, Noëlla Rouget – salles omnisport

En collaboration avec l'UTE, le projet de construction de l'école secondaire II de Noëlla Rouget, actuellement en phase de réalisation, comprend une salle omnisport triple ainsi qu'une salle simple. Si le Canton finance l'école, la Commune participe au financement des équipements spécifiques à la réalisation de la salle omnisport. En parallèle des travaux, le service des sports a conduit un travail de fond pour définir un cadre d'équipements répondant aux exigences des fédérations sportives. Cette démarche vise à garantir une infrastructure conforme aux critères nécessaires à l'accueil de compétitions officielles, tout en assurant une utilisation adaptée aux besoins scolaires. Ce travail a nécessité des analyses techniques approfondies ainsi qu'une coordination étroite avec le Département de l'instruction publique (DIP) pour mettre en place un système mutualisé, équilibrant les exigences associatives et scolaires. Le projet a pour ambition de servir trois groupes d'utilisateurs et utilisatrices : le public scolaire, les clubs et associations sportives de la Ville (entraînements et compétitions), et les manifestations sportives. Un cadre général est désormais défini ; la prochaine étape consiste à poursuivre le travail avec les architectes pour finaliser les équipements et concrétiser les objectifs fixés. Mise en service prévue pour septembre 2029 !

Piscine intercommunale de Pré-Bois

Cette dernière année de législature n'aura pas vu les grues s'installer sur le chantier de la future piscine intercommunale. Cependant, la Fondation intercommunale de Pré-Bois a continué à œuvrer tout au long de l'année pour être prête dès les premiers coups de pelles.

La piscine ne pourra être étudiée qu'une fois le PLQ validé par le Conseil d'État. Cette étape n'est pas encore atteinte mais le Conseil administratif a pu donner son préavis le 24 septembre (lire à ce sujet le chapitre de l'UTE). La Fondation s'est adjoint les services d'un assistant à maîtrise d'ouvrage qui nous accompagnera dans les différentes phases d'étude et de construction.

Le programme de construction prévoit un bassin de 50 m comprenant 8 lignes d'eau, muni d'un fond mobile et d'un mur de séparation, ce qui permettra d'accueillir simultanément des publics différents. Il y aura également une pataugeoire de 100 m², agrémentée de jeux d'eau et d'un toboggan. La natation sportive libre reste l'activité prioritaire, suivie de la mise à disposition du bassin pour les écoles et des activités d'aquagym. Un plongeur, limité aux hauteurs de 1 m et 3 m est également prévu. Un petit « espace bien-être » complètera l'installation. Le public cible attendu est avant tout les nageurs qui souhaitent bénéficier d'un bassin de 50 m.

ASSOCIATIONS SPORTIVES COMMUNALES

La Commune peut compter sur 27 associations sportives reconnues par le Conseil administratif et soutenues par le service des sports. Ces clubs totalisent 5'975 membres qui se voient proposer un grand nombre d'activités ouvertes à toutes et tous.

Le service des sports se repose sur ces nombreuses associations sportives qui donnent des cours hebdomadaires, et qui organisent des manifestations allant du tournoi interne au stage avec des professionnels de leur discipline. Certains profitent des vacances scolaires pour organiser des camps accueillant les jeunes Meyrinoises et Meyrinois. À plusieurs reprises dans l'année, des manifestations plus conséquentes sont organisées, comme le tournoi international de football juniors Geneva Cup, les championnats suisses de pétanque ou encore des finales de sélections régionales de basket.

INSTALLATIONS SPORTIVES

Abonnements des installations

Les tarifs d'accès aux installations sportives sont inchangés depuis 2022.

Tarif réduit:

Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

- 1 entrée CHF 2.50 / 10 entrées CHF 20.–
- Saison contribuable CHF 20.– (CHF 15.– en période promotionnelle)
- Saison CHF 55.–

Adultes

- 1 entrée CHF 6.50 / 10 entrées CHF 45.–
- Saison contribuable CHF 45.– (CHF 40.– en période promotionnelle)
- Saison CHF 110.–

Il est également possible d'acheter des billets d'entrée individuelle par internet.

En 2025, ce sont **2'323** billets qui ont été vendus en ligne. Ce mode de vente est appelé à se développer car il permet de limiter les attentes aux caisses.

Cette année, le nombre d'abonnements d'hiver vendus est en légère baisse par rapport aux années précédentes. Pour les abonnements d'été, une légère hausse est constatée, probablement liée à une météo favorable lors de l'ouverture de la piscine.

Piscine de Livron

Durant la saison hivernale, les amateurs de natation profitent de la piscine de Livron. De mi-septembre à mi-mai, le bassin accueille une palette de visiteurs. Les nageurs sportifs sont les plus nombreux; ils ont à leur disposition un large choix d'horaires: le matin, sur la pause déjeuner ou en fin de journée.

Les nageurs moins aguerris ou en manque de confiance peuvent venir lorsque le fonds est ramené à 1 m20, ce qui est le cas à trois reprises dans la semaine. Le samedi après-midi est prioritairement dévolu aux enfants. Le fonds est ramené à 1 m20, et des jeux flottants sont mis à leur disposition. Durant les vacances scolaires, les plus jeunes peuvent venir se divertir et s'amuser tous les après-midis sauf le dimanche.

Le bassin est également utilisé par les clubs de natation qui disposent chaque jour de lignes d'eau réservées pour leurs activités.

Cette année, la fréquentation est quasiment similaire à l'année précédente avec 34'431 entrées comptabilisées, auxquelles il faut ajouter 179 entrées gratuites pour les activités parascolaires (GIAP) et la Maison Vaudagne, soit une moyenne de 150 personnes par jour.

Centre sportif des Vergers

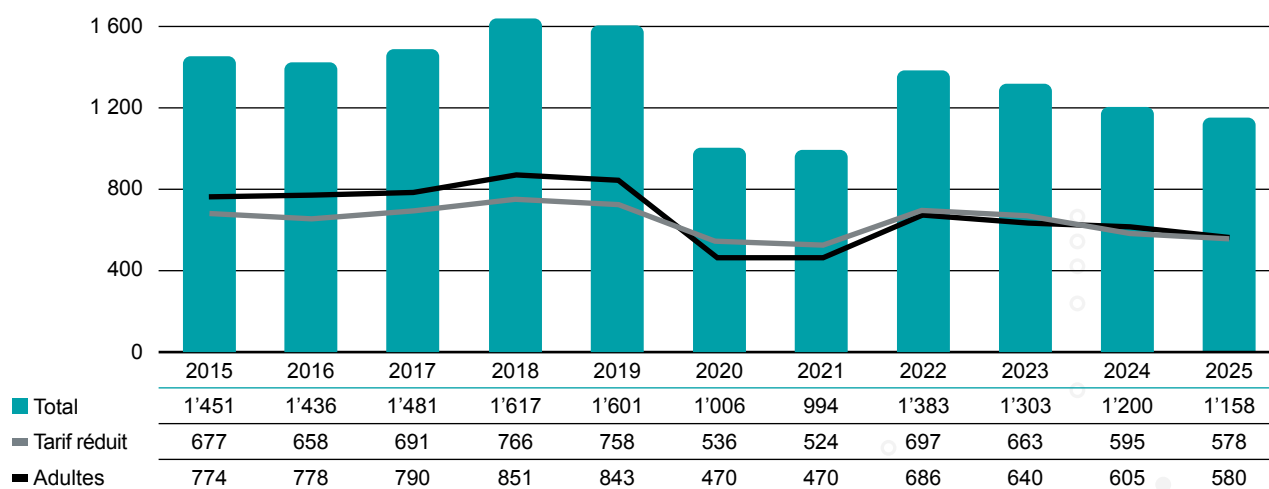
Piscine du centre sportif des Vergers

Les conditions météorologiques de l'été 2025 ont été plutôt bonnes, avec deux périodes de canicule entrecoupées d'une période maussade. Comme souvent, c'est au mois de juin que l'on constate les plus forts pics de fréquentation. La fréquentation 2025 se trouve dans la moyenne des vingt dernières années.

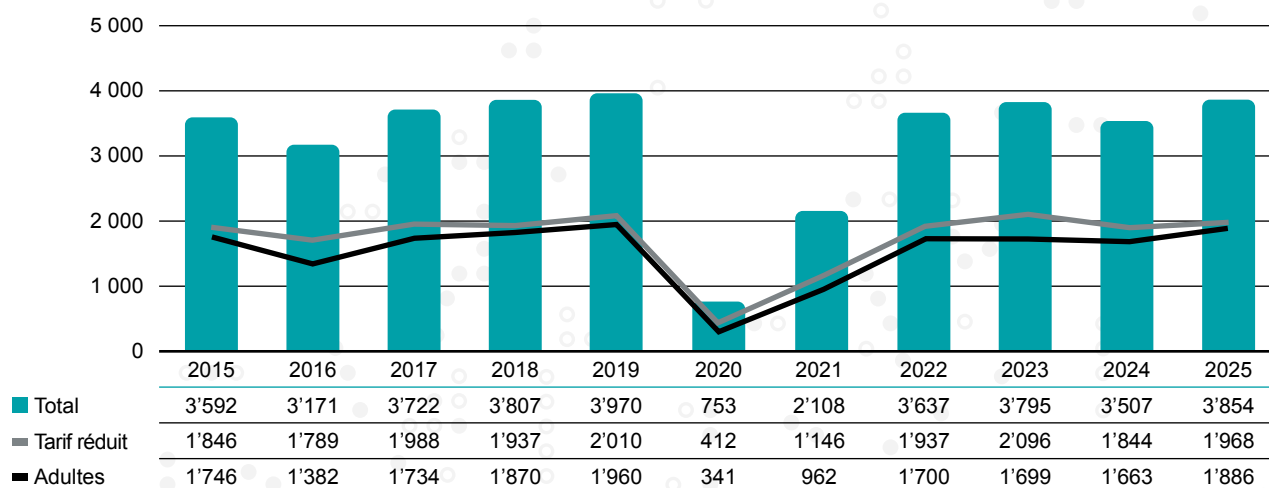
50 ans après sa construction, la piscine des Vergers conserve une place à part dans le cœur des Meyrinoises et Meyrinois. Avec ses trois bassins, elle peut ainsi satisfaire un grand nombre d'usagers et d'usagères. Que l'on vienne pour nager dans le bassin olympique, s'amuser dans le bassin non-nageur ou faire ses premiers pas dans l'eau de la pataugeoire, chacune et chacun y trouve une activité à pratiquer. Il ne faut pas oublier le grand toboggan, ouvert au public au début de l'été, après rénovation. La zone de verdure reste appréciée de tous.

Un problème technique avec les filtres à sable rendant l'eau des bassins très trouble a perturbé la saison et a entraîné la fermeture d'une journée pour des raisons de sécurité. La rénovation de ces filtres a démarré en octobre pour que tout soit prêt pour la saison 2026.

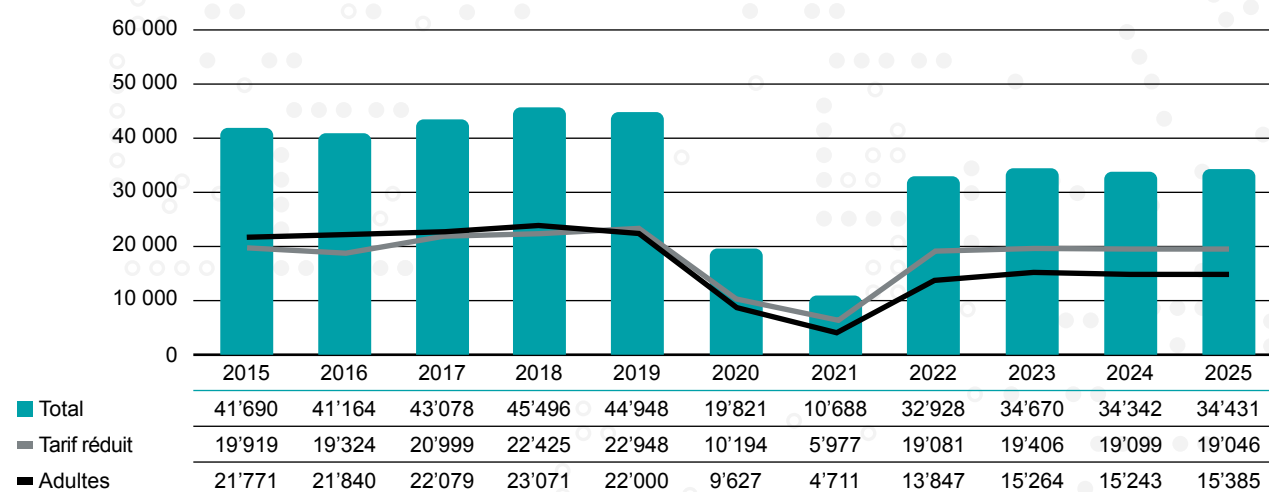
Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire



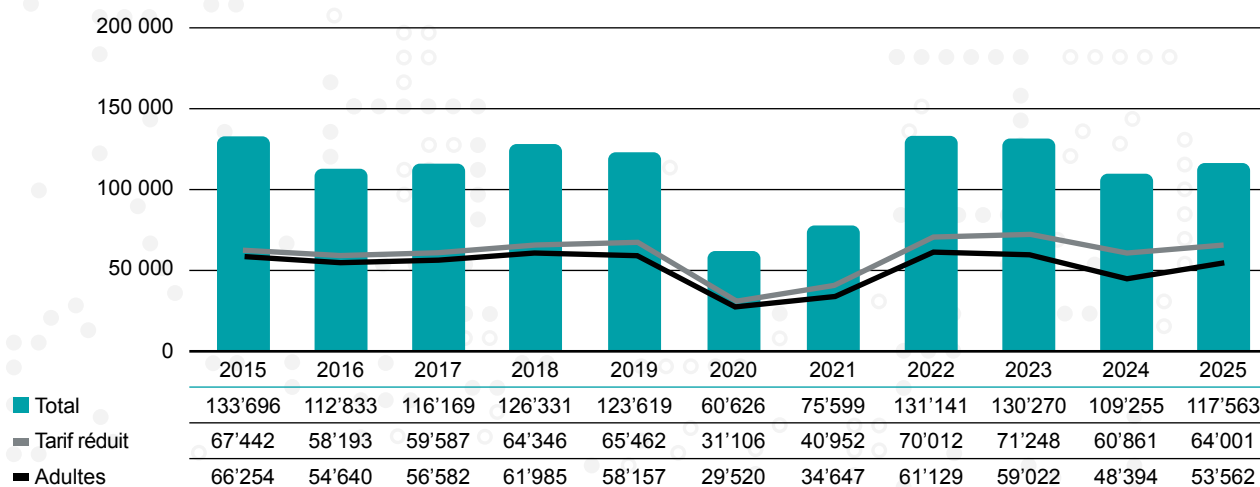
Vente d'abonnements saison été



Nombre total d'entrées – piscine de Livron

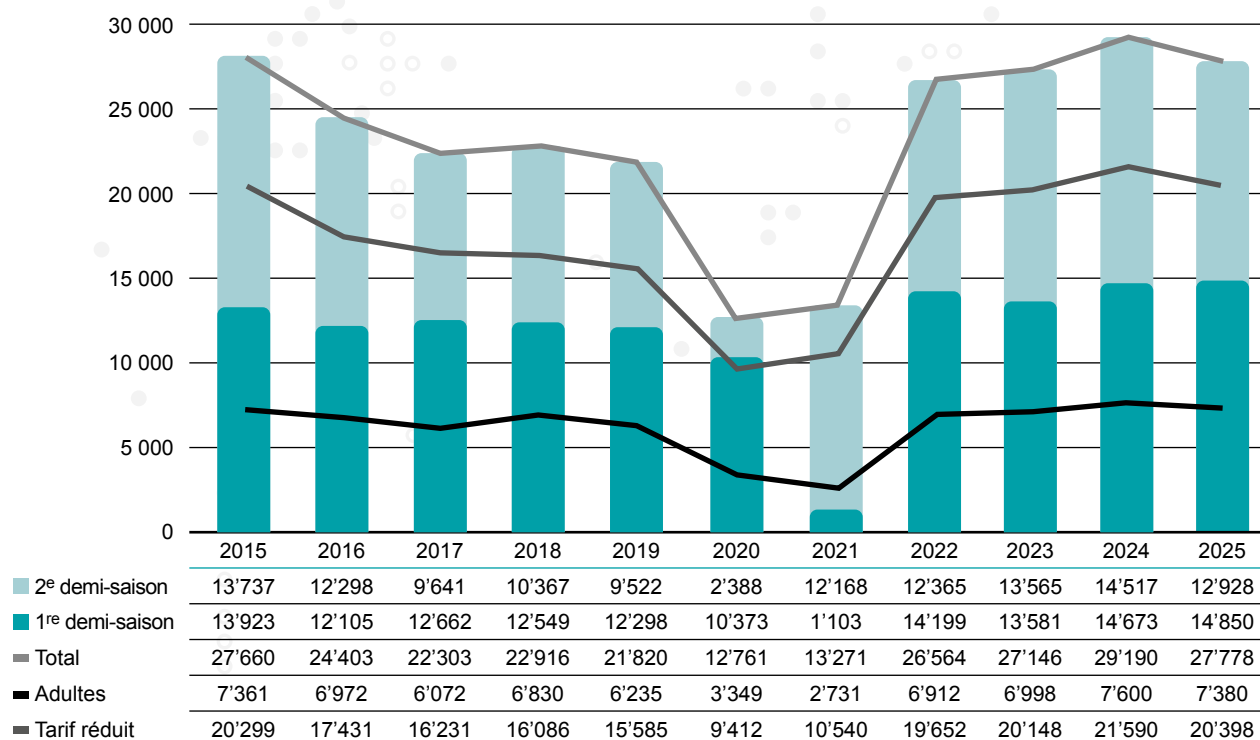


Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif des Vergers



Nombre total d'entrées – patinoire des Vergers

1^{re} demi-saison s'étend de janvier à mars, 2^e demi-saison d'octobre à décembre.



Durant l'été 2025, nous avons comptabilisé 117'563 entrées payantes, complétées par 2'892 entrées des écoles meyrinoises (DIP), Maison-Vaudagne et activités parascolaires, pour une fréquentation journalière moyenne de 971 personnes.

Patinoire des Vergers

La patinoire des Vergers ouvre ses portes au public début octobre. À ce moment-là, seule la piste intérieure est accessible et son accès doit être partagé équitablement entre le public, le club de hockey sur glace et le club de patinage artistique. C'est une période délicate, mais



© Daisy Kim Lehmann

Piscine du centre sportif des Vergers



Photo: David Genequand

Fête de la glace

chacun peut profiter de la piste quotidiennement. À l'arrivée du mois de novembre, la piste extérieure est mise en glace et prête à accueillir les patineuses et patineurs. Cette période « allégée » a permis la venue d'une équipe de hockey affiliée au Sport-Art-Étude, issue d'une collaboration entre le CP Meyrin et le HC Trois-Chênes. Ainsi, jusqu'à la fin du mois de février, les horaires dévolus au public sont élargis et la population meyrinoise peut profiter pleinement de cette installation. Dès le mois de mars, le site revient en configuration « une seule piste », ce qui restreint à nouveau les accès.

Le dimanche précédent l'ouverture de la deuxième piste, le service des sports, en collaboration avec les deux sections du club des patineurs de Meyrin, organise la traditionnelle Fête de la glace. Cette journée festive offre

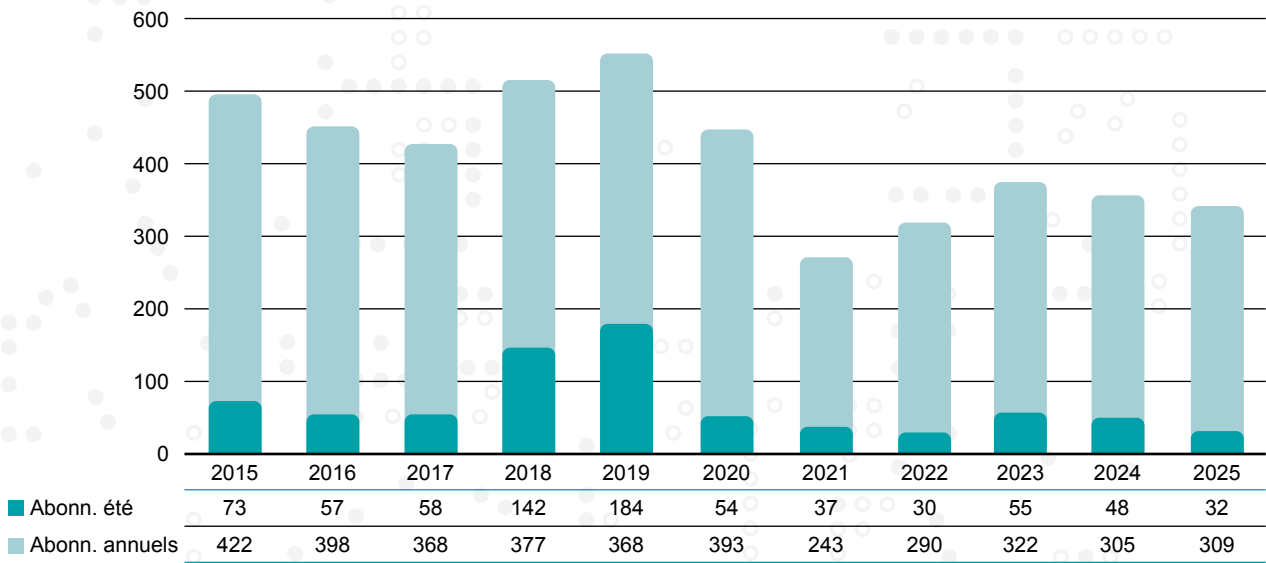
des animations, des démonstrations et des initiations au public. Une légère baisse a été constatée en 2025 par rapport à 2024. Au total 27'778 entrées payantes et 720 entrées pour les écoles meyrinoises et les activités parascolaires ont été comptabilisées.

Examens universitaires

Depuis 2018, la patinoire couverte est investie durant quelques semaines par l'Université de Genève. C'est sur la piste, hors glace, que se déroulent les sessions d'examen de plusieurs facultés.

En 2025, les frais de location se sont élevés à CHF 8'500.– auxquels il faut ajouter CHF 2'640.– de frais de nettoyage pris en charge par notre personnel.

Nombre d'abonnés, Maisonnex – tennis été et annuels



Centre sportif de Maisonnex

Le centre sportif de Maisonnex se trouve en bordure de la frontière franco-suisse que se trouve à proximité du portail de la science et du globe de l'innovation du CERN.

En raison des travaux, seuls 4 courts de tennis extérieurs étaient disponibles. En ajoutant les 4 terrains intérieurs, et les 4 courts de squash, ce centre sportif fait le bonheur des adeptes de la raquette. Les familles ne sont pas oubliées, puisque le minigolf, accessible toute l'année, ravit petits et grands. Enfin, la piscine de plein air accueille durant l'été, celles et ceux qui souhaitent profiter d'un cadre plus calme que la piscine des Vergers. Les deux terrains de pétanque, accessibles gratuitement, font le bonheur des amatrices et amateurs de la discipline.

La construction de trois nouveaux terrains de padel et la réfection des surfaces de jeux de deux terrains de tennis extérieurs ont débuté en août 2025. Ces travaux seront terminés dans le courant de l'année 2026.

Piscine

Ouverte de mi-mai à fin septembre, la piscine a connu une légère augmentation de fréquentation durant l'été. La piscine est fréquentée par une clientèle qui apprécie de pouvoir nager et se détendre loin du tumulte de la Cité dans un cadre apaisant, verdoyant et ressourçant.

Tennis

Nous constatons une diminution générale du nombre d'abonnements vendus cette année. Nous avons enregistré 309 abonnements annuels auxquels viennent s'ajouter 32 abonnements à la saison été. Le nombre de locations à l'heure et de personnes « invitées », a légèrement diminué. 439 « invités » payants ont été acheté et les courts de tennis ont été loués à 424 reprises.

Cette année, les professeurs de tennis ont poursuivi la dynamisation du sport féminin en organisant des stages dédiés spécialement aux femmes. De plus, des tournois internes et des stages dédiés aux juniors et aux joueuses et joueurs interclubs ont également été proposés par le Tennis Club de Meyrin. Ces divers événements ont rencontré un vif succès et ont été très appréciés.

Squash

La fréquentation du squash reste stable. Nous avons enregistré 68 abonnements annuels auxquels viennent s'ajouter les abonnements à la saison, 217 en été et 205 en hiver. Le club de squash a organisé à diverses reprises des événements et initiations qui ont permis aux abonnées et abonnés de partager des moments conviviaux et de créer des liens. De plus, le club a souvent organisé des tournois pour tous les niveaux et a continué de mettre l'accent sur la promotion du sport féminin ainsi que sur le développement de sa section junior.

Sauna

Le sauna est fréquenté par un public fidèle depuis plusieurs années. Cependant, ce public avance dans l'âge et nous constatons une très légère diminution du nombre d'abonnées et abonnés et du nombre d'entrées individuelles vendues. 40 abonnements pour la saison d'été et 39 abonnements pour la saison d'hiver ont ainsi été vendus en 2025.

Minigolf

Le minigolf reste une valeur sûre; toujours plus de familles, de centres de loisirs, de classes, de groupes privés viennent s'y affronter dans la joie et la bonne humeur. Le site ombragé est très apprécié, notamment les jours de fort ensoleillement. En 2025, la fréquentation du minigolf était en hausse avec 1'355 parcours vendus.

Centre sportif de Cointrin

Construite en 1962, la piscine des Ailes est la première piscine publique du canton. Elle est toujours en fonction. La piscine des Ailes est gérée par un comité de gestion dont fait partie la Commune. C'est la Commune qui prend en charge le déficit financier du site.

Pour la deuxième année consécutive, la gestion et l'exploitation de la piscine ont été remises à Harmony, selon un contrat de partenariat. Tout au long de la saison,

Harmony assure la surveillance, l'accueil et organise des activités telles que des cours de natation et de fitness et l'installation ponctuelle de jeux gonflables.

Installations sportives en libre accès

Le service des sports met un point d'honneur à mettre à disposition de la population meyrinoise des installations sportives de qualité. Le sport pour tous a pour but de permettre à tous de pratiquer une activité sportive en sécurité et avec le moins de contraintes possibles

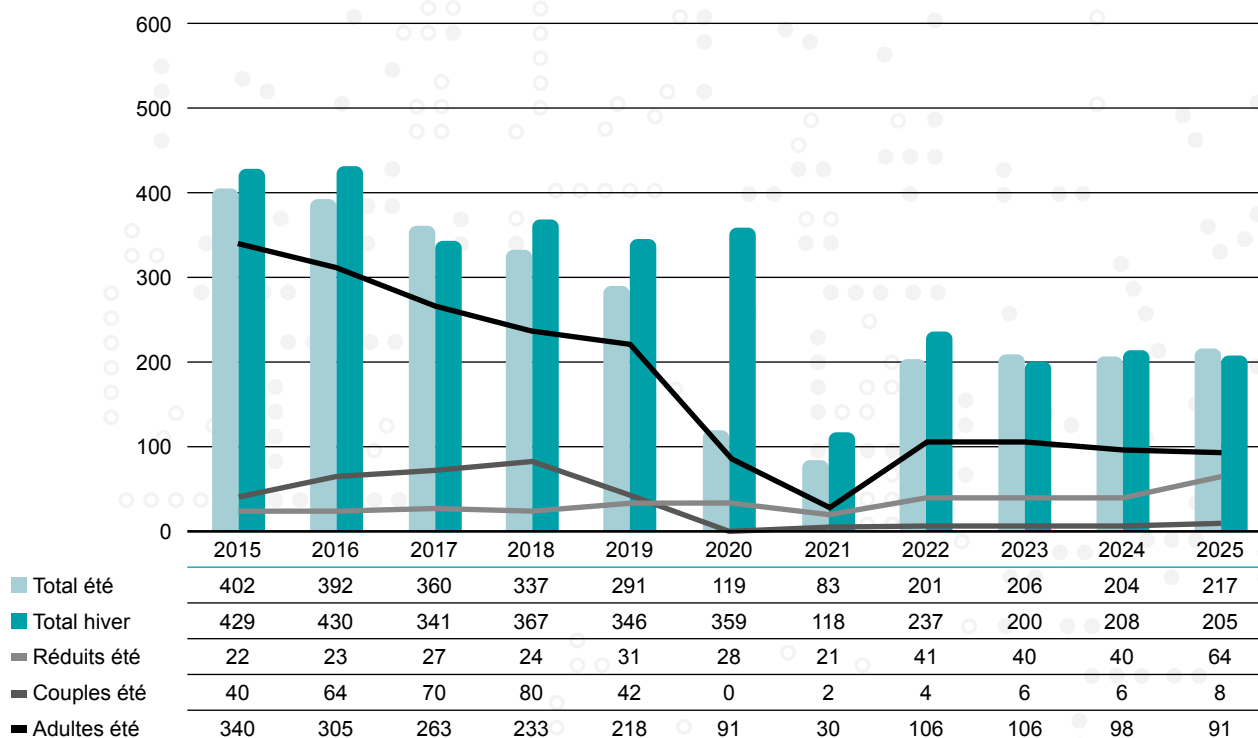
Boulodrome des Arbères

Le boulodrome des Arbères accueille un public très diversifié: jeunes et moins jeunes, personnes aguerries ou débutantes, toutes et tous y viennent avec plaisir. Les 12 pistes intérieures sont fréquemment utilisées, tant en journée qu'en soirée. Dès que la météo le permet, c'est sur l'une des 10 pistes extérieures, partiellement ombragées, que se défient les amatrices et amateurs de boules. Certains créneaux horaires sont réservés à deux clubs meyrinois et il n'est pas rare, notamment les week-ends, de pouvoir assister à des tournois, tels les interclubs ou les championnats genevois.

Jeux d'eau

Le parc de la Comtesse de Saint-Bon est l'un des sites préférés des enfants lors des grosses chaleurs. Il s'agit

Nombre d'abonnements par saison, Maisonnex – squash





Entraînement à la Course de l'Escalade



d'une petite place de jeu agrémentée d'installations aqua-ludiques, qui a l'avantage de rafraîchir tout en limitant les accidents, et en évitant la noyade. À l'aube de la période caniculaire du mois d'août, une fuite d'eau a inondé le local technique et a fortement endommagé le système électrique alimentant les jeux. Le service technique du service des sports a tout mis en œuvre pour permettre un redémarrage de l'installation, mais les dégâts étaient trop conséquents. Les jeux d'eau ont ainsi dû être fermé de manière anticipée, au grand regret des habituées et habitués.

Stade des Champs-Frêchets

Depuis 50 ans, le stade des Champs-Frêchets fait la joie des amatrices et amateurs de course à pied. Son anneau en tartan de 300 m permet de varier les entraînements pour travailler le cardio et l'endurance. Son centre est conçu pour accueillir d'autres sports comme le basketball, le volleyball ou le badminton. Il n'est pas rare de voir des amis s'affronter dans un match de football amical sur le terrain prévu à cet effet. Le stade est également mis quotidiennement à la disposition de la FSG Meyrin pour les entraînements de sa section d'athlétisme. 20 ans après sa dernière rénovation d'importance, des signes d'usure sont constatés et un important projet de rénovation est prévu sur ce site.

Terrain de Corzon – Sport pour tous

Le terrain de Corzon a été aménagé pour pouvoir pratiquer librement plusieurs activités. Il y a l'arbre à basket, une installation originale unique sur la Commune, les terrains de beachvolley et une slackline. Comme son nom l'indique, le sport pour tous est ouvert au plus grand nombre. Une place de jeux accueille les plus petits et les personnes plus âgées peuvent travailler leur mobilité sur les bancs interactifs.

Place de workout

Il y a des amatrices et amateurs de fitness urbain sur la place de workout par presque tous les temps et à n'importe quel moment de la journée. Cette place a été conçue pour accueillir des adeptes de la discipline, mais également des débutantes et débutants grâce à une signalétique qui dispense des conseils et propose des exercices pour pratiquer cette activité en limitant le risque de blessures.

Casiers connectés (Box Up)

Des casiers connectés ont été installés sur trois sites en accès libre: le stade des Champs-Frêchets, le boulodrome des Arbères et le terrain de Corzon. Grâce à une application gratuite, il est possible de bénéficier de matériel en prêt, tels que ballons de basket ou de foot, boules de pétanque ou frisbees.

Autres installations

Depuis la cité, il suffit de quelques minutes pour se retrouver à la campagne. Les parcours mesurés sont fréquentés par de nombreuses personnes, des familles, des sportives et sportifs ou des couples de tout âge. Trois parcours sont balisés sur des distances de 3.4, 6.7 et 9.3 kilomètres. Que ce soit pour flâner, marcher rapidement ou courir, ces chemins qui passent en bordure de forêt ou à travers champs sont idéaux. L'application Jooks permet de trouver les tracés GPS de ces parcours, ainsi qu'une escapade sportive et culturelle. Cela permet de découvrir quelques points d'intérêts meyrinois entre deux sessions d'exercices.

Des terrains de pétanque sont à disposition au parc de la Comtesse de Saint Bon, dans le quartier des



Mérites 2024

© Daisy Kim Lehmann

Champs-Fréchets et à la promenade des Ailes à Cointrin. Les deux terrains de jeux multi-activités, situés à la promenade de Corzon et dans le parc de l'école des Boudines, sont très appréciés des adolescentes et adolescents qui peuvent y jouer au foot ou au basket.

En collaboration avec l'association Urban Training, des cours du même nom sont proposés gratuitement une fois par semaine, de mai à mi-septembre. Accompagnés par un moniteur professionnel, les participants et participantes parcourent les rues meyrinoises et profitent du mobilier urbain pour pratiquer quelques exercices physiques.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Samedis de ski et de surf

Les années passent, mais l'engouement pour les samedis à ski ne faiblit pas. À peine trois semaines après l'ouverture des inscriptions, celles-ci affichent «complet». En 2025, ce sont à nouveau 60 enfants qui ont pu profiter des cinq sorties sur les pistes de Haute-Savoie, accompagnés par les moniteurs du Ski club de Meyrin.

Entraînement à la Course de l'Escalade

Tous les trois ans, la commune de Meyrin organise l'entraînement à la Course de l'Escalade en collaboration avec Santescalade. Les quelques 700 coureuses et coureurs se sont échauffés sur le terrain de rugby avant de s'élancer sur les trois parcours conçus et balisés par les bénévoles de Santescalade. À leur retour, elles et ils ont été accueillis par les bénévoles du Meyrin Basket qui leur ont préparé la traditionnelle collation composée de pommes, petits pains, barres de chocolat et thé.

Mérites

Le 24 janvier 2025, le Conseil administratif a eu le plaisir de remettre les Mérites 2024. Lors de cette cérémonie, les médailles et diplômes ont été remis à 9 méritantes et méritants.

Sur 11 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréates et lauréats suivants :

Mérites individuels 2024 :

- **M. Viktor Berezovskyi** et **Matvii Kosariev** pour leur médaille de bronze aux championnats du monde 2024 de gymnastique acrobatique en duo ;
- **Mme Tiffany Dessuet** pour son titre de championne suisse 2024 de pole sport artistique, catégorie semi-professionnelle ;
- **M. Patrick Eichenberger, dit OXA** en reconnaissance de son talent de musicien qui fait rayonner Meyrin au-delà des frontières communales ;
- **Mme Pascale Favre** en reconnaissance de ses talents de plasticienne qui font rayonner Meyrin au-delà des frontières communales ;
- **Mme Barbara Genequand** pour son investissement depuis de nombreuses années au sein de l'Association des Habitants de la Ville de Meyrin ;
- **M. Joseph Gorgoni** pour l'ensemble de sa brillante carrière de comédien et d'humoriste ;

Mérites collectifs 2024 :

- **Meyrin Pétanque et Longue** pour ses quatre titres de champions suisses 2024 et son titre de vice-champion d'Europe des clubs 2024 ;
- **L'équipe féminine de tchoukball MeyrinNyon Pankers** pour son titre de championne suisse 2024.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Dicastère de M. Eric Cornuz jusqu'au 31 mai 2025

et de M. Damien Baptiste Boccard dès le 1^{er} juin 2025

CHIFFRES-CLÉS

Nombre global de tickets utilisateurs	2'449 (+22%)
dont nombre d'incidents	1'643 (+29%)
dont nombre de demandes	806 (+10%)
Nombre d'accès réseau (utilisateurs, messageries, droits)	895 (+17%)
dont nombre d'accès génériques	182 (+47%)
dont nombre d'utilisateurs physiques	713 (+11%)
Nombre d'ordinateurs	420 (+5%)
Nombre d'imprimantes	102 (-11%)



GOUVERNANCE, STRATÉGIE ET ORGANISATION

Cette année s'inscrit dans la continuité du virage numérique engagé précédemment, avec une accélération notable tant sur les plans organisationnel que stratégique. Le service des Systèmes d'Information (SI) a poursuivi l'adaptation de son fonctionnement interne afin de répondre à l'augmentation et à la diversification des besoins des services communaux, tout en débutant un alignement sur des référentiels reconnus (notamment COBIT).

Dans ce contexte, le renforcement des ressources humaines constitue un levier essentiel. Deux postes validés et votés pour 2025 ont été pourvus :

- un technicien support, est entré en fonction au mois d'août à la suite d'un départ en retraite ;
- un responsable des applications digitales et de la continuité, est entré en fonction en septembre.

Ces engagements ont permis de maintenir la capacité du service à garantir la qualité des prestations informatiques, tout en structurant davantage la gouvernance des applications, la continuité d'activité et la sécurité.

WORKPLACE

La dynamique liée à la mobilité et aux nouveaux modes de travail s'est poursuivie en 2025. Le service a accompagné de très nombreuses demandes opérationnelles émanant des services métiers, couvrant aussi bien des besoins ponctuels que des projets structurants : équipements audiovisuels, connectivité Wi-Fi, postes de travail spécialisés, appareils mobiles, solutions logicielles ou encore réorganisations de locaux.

Cette activité soutenue s'est traduite par une augmentation significative des sollicitations adressées au support ServiceDesk. En 2025, 2'449 tickets pour 713 utilisatrices et utilisateurs ont été traités, auxquels se sont ajoutées

140 activités transverses comprenant notamment des campagnes de mises à jour, des actions de maintien en condition opérationnelle du réseau et des équipements, ainsi que l'accompagnement de l'évolution des prestations.

Le volume global des sollicitations a augmenté de 22%, une évolution comparable à celle observée sur les trois dernières années. Cette croissance reflète à la fois l'augmentation du nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs, l'élargissement du périmètre numérique et une utilisation accrue des outils informatiques dans l'ensemble des métiers communaux.

Tickets du service desk

Type	2024	2025	Évolution	en %
Incidents	1'274	1'643	369	29%
Demandes	736	806	70	10%
Global	2'010	2'449	439	22%

Par ailleurs, plusieurs chantiers structurants ont marqué l'année :

- la migration des postes de travail vers Windows 11 afin d'anticiper la fin du support Windows 10 annoncée pour octobre 2025. Le renouvellement du matériel a dû être accéléré car bon nombre de postes n'étaient pas compatibles avec cette nouvelle version Microsoft.
- L'aboutissement de l'appel d'offre public pour le projet de renouvellement du parc des imprimantes multifonctions, initié en 2024, avec la sélection d'un nouveau prestataire. Le déploiement du nouveau parc est planifié pour février 2026. Ce projet a également intégré des critères de durabilité ainsi qu'une approche de dématérialisation qui commencera à être déployée dans le second semestre 2026.

Gestion des comptes informatiques

	2024	2025	Évolution	en %
Nombre d'accès réseau total (utilisatrices et utilisateurs, messageries, droits)	768	895	127	+17%
dont nombre accès génériques	124	182	58	+47%
dont nombre utilisateurs physiques	644	713	69	+11%
Nombre de mutations	239	317	78	+33%
Nombre d'ordinateurs	399	420	21	+5%
Nombres d'imprimantes	115	102	-13	-11%

- Swisscom ayant annoncé la fin de sa prestation de téléphonie pour 2026, le projet de migration vers la téléphonie Teams a été lancé avec un partenariat avec le Service Informatique de l'Association des Communes Genevoises (SIACG) qui a opéré la migration sur le même système au premier semestre 2025. L'objectif sera de déployer ce nouveau système avant la fin du système Swisscom annoncé au 30 juin 2026.

Les indicateurs relatifs aux accès réseau et aux équipements confirment une tendance, l'augmentation du nombre total d'accès, des mutations et des postes de travail informatiques, ainsi qu'une rationalisation progressive du parc d'imprimantes.

INFRASTRUCTURE ET OPÉRATIONS

En 2025, le service SI a poursuivi son implication dans les projets d'infrastructure informatique, avec une attention particulière portée à la robustesse, à la continuité et à la maîtrise des impacts.

Les principales actions menées concernent :

- la poursuite des analyses liées au projet « Cœur de cité », intégrant la connexion au réseau fibre inter-communal et inter-bâtiment, l'étude des concepts d'aménagement des salles de séances, le projet de l'espace accueil dans la future mairie ;
- la consolidation de la cartographie des fibres optiques et du réseau, incluant les équipements actifs, dans une logique d'optimisation, de redondance et de gestion d'impact ;
- la mise à jour continue de l'inventaire des antennes Wi-Fi, en réponse aux demandes métiers et aux besoins de connectivité, notamment dans les sites sportifs (championnat d'Europe de football féminin) et les salles de séance.
- le décommissionnement du réseau 3G de Swisscom au 31 décembre qui a impacté plusieurs objets mobiles (smartphones, panneaux photovoltaïques, systèmes d'alarme).

SI MÉTIER

L'année a été marquée par une forte mobilisation du service autour des applications métiers et des projets transversaux. Une part importante de l'activité a porté sur la préparation et l'accompagnement de la digitalisation des processus RH, notamment autour de l'application IO (Input-Output=Entrée-Sortie des membres du personnel), qui a nécessité un investissement conséquent en coordination et en préparation des données en vue du projet SIRH porté par le SIACG.

Antennes Wi-Fi intérieures et extérieures	2025
Auberge et Maison communale	4
Centre sportif de Maisonnex	3
Centre sportif des Vergers	7
CVH	3
École des Boudines	3
École des Champs-Fréchets	1
École de Meyrin-Village	2
École des Vergers	6
EVE Champs-Fréchets	3
EVE Cité	3
EVE Monthoux	3
EVE Parc	3
EVE Vergers	3
Ferme de la Golette	5
Forum Meyrin	8
Jardin botanique alpin	2
Mairie	17
Salle Antoine-Verchère	2
Villa Mani	5
Protection civile	2
Antenne de secours	3

Parmi les autres réalisations significatives figurent :

- le changement de la plateforme de ticketing supportant les demandes et les incidents informatiques ;
- la mise à disposition du système de location et de paiement des salles en ligne ;
- la préparation de la refonte de l'application MusuemPlus permettant de gérer et de publier les œuvres du fonds d'arts contemporain ;
- les migrations techniques pour les solutions suivantes :
 - TICOS: système de réservation de billets, de caisse et d'automate pour le service des sports.
 - Speedikon: logiciel de gestion des installations de bâtiment.
 - Arcavis: logiciel de caisse utilisé par le service de l'état civil et des finances ;

- la mise en place de nouvelles caisses pour certains services et équipements communaux (ex : Maison des projets).

Ces activités témoignent du rôle central des SI comme partenaire métiers, tant pour la stabilité des applications existantes que pour l'intégration de nouvelles solutions.

CONTINUITÉ ET SÉCURITÉ

La continuité des prestations et la sécurité des systèmes d'information demeurent des axes structurants de l'action du service. En 2025, ces dimensions ont été intégrées de manière systématique dans les projets, dès leur conception.

Afin de renforcer la sécurité de transparence et de protection régie par la Loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (LIPAD), une demande de préavis du conseiller LIPAD est systématisé et formalisé pour tout nouveau service applicatif ou activation de site hébergé sur Internet.

La coordination étroite avec le SIACG se poursuit afin de prévenir, détecter et traiter les incidents de sécurité, dans un contexte de menaces toujours plus évolutives. Cette coopération renforce la capacité de réponse de la Commune et contribue à la protection des données et des services numériques.

DIGITAL ET COLLABORATIF

Le projet de gouvernance des outils collaboratifs Microsoft 365, finalisé précédemment, a permis de concrétiser les premières phases de déploiement opérationnel en 2025. Cette démarche structure l'utilisation des outils collaboratifs et crée un premier cadre commun pour les usages qu'il s'agira de déployer à plus large échelle en 2026. Dans cet axe, la mise en œuvre de la gestion de projets a été effectuée dans la plateforme Microsoft Sharepoint pour la gestion documentaire. L'outil Orchestra pour la gestion du portefeuille des projets fait office de point d'entrée à cette mise en place.

Dans ce prolongement, le travail de la refonte de l'Intranet constitue une étape majeure pour améliorer l'accès à l'information, la communication interne et la collaboration entre services.

Face à la montée et à l'adoption fulgurante de l'Intelligence Artificielle (IA) générative (ChatGPT, Claude, Gemini, etc.), un projet portant sur le plan d'intégration des techniques d'IA au sein de l'administration a été initié avec un travail sur 2026 prenant en compte la gouvernance et l'encadrement de cet outil en intégrant des principes directeurs tels que transparence, responsabilité, éthique, durabilité, sécurité et conformité légale.

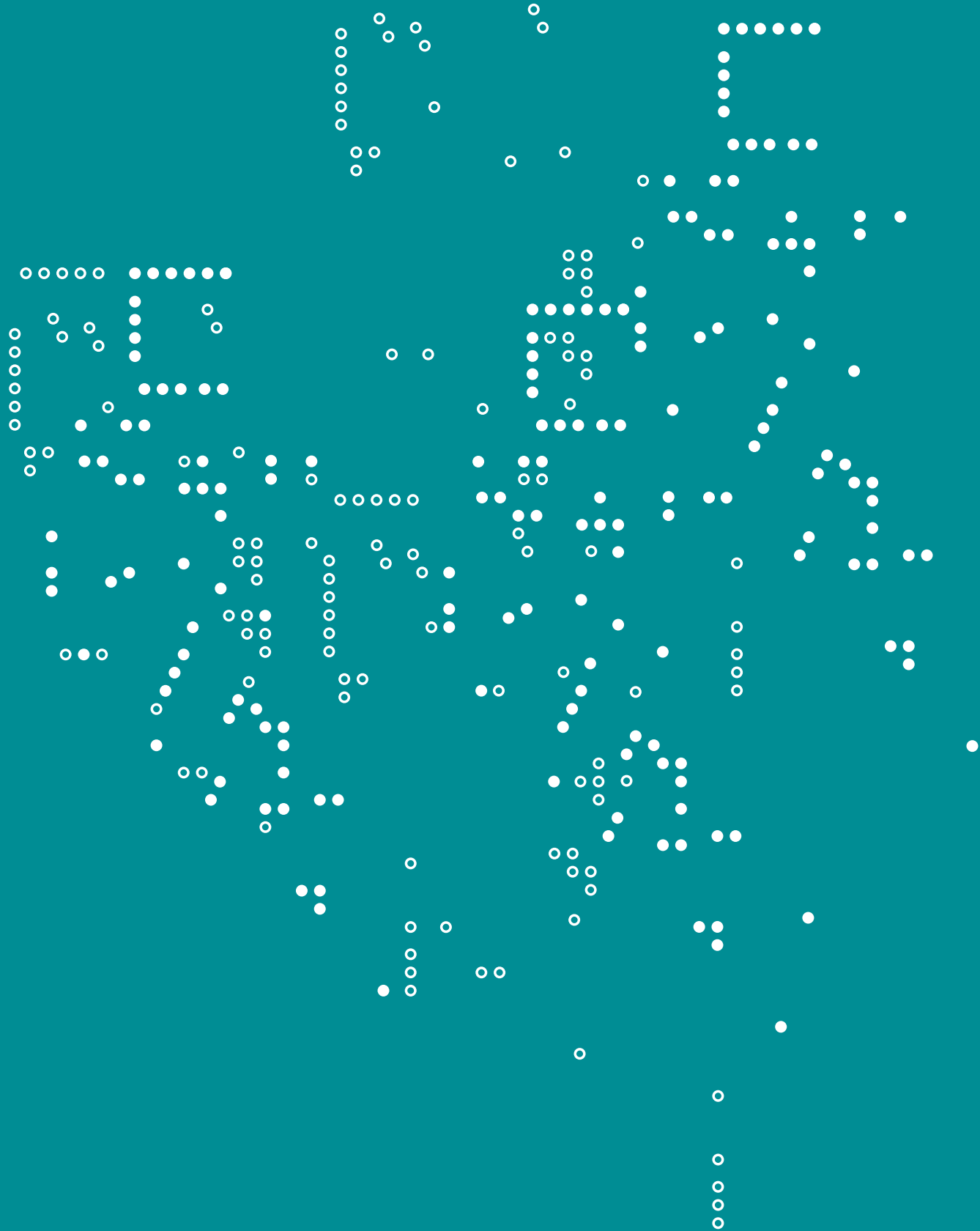
SMART CITY

Les projets relevant de l'axe « Smart city » et administration en ligne ont continué à se déployer en 2025, avec une orientation résolument tournée vers la simplification des démarches pour la population et l'optimisation des processus internes :

- un système de sondage en ligne a été évalué pour permettre la mise en ligne de certains questionnaires destinés aux démarches participatives, tel que le vote de la couleur de la future mairie ;
- les demandes de location de salles et le paiement en ligne ont été mis en place en avril 2025. Ces demandes sont pilotées au service gérance et entretien des bâtiments (GEB) et permettent une meilleure accessibilité à cette prestation ;
- cimetières : sous l'impulsion du Conseil municipal, la GEB souhaite améliorer le service aux citoyennes et citoyens en mettant à disposition par l'intermédiaire d'un système numérique, le plan des cimetières, comprenant un plan physique et les personnes inhumées dans les différentes parcelles. Ce projet aboutira courant 2026.

Ces initiatives illustrent la contribution du service à la modernisation de l'administration communale et à l'amélioration continue des services rendus à la population.

Pour l'année 2026, une attention particulière sera portée au renforcement de la structuration des systèmes d'information. Cette démarche visera principalement à préparer un système de contrôle interne plus robuste, garantissant une meilleure maîtrise des processus et des risques liés à l'activité numérique. Par ailleurs, 2026 marquera la première étape dans la définition d'une politique et d'une stratégie numérique globale. L'objectif sera d'établir un cadre cohérent pour l'ensemble des actions et projets numériques, afin d'aligner le développement du système d'information avec les orientations stratégiques de la collectivité et les exigences de gouvernance.



URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE

Dicastère de M. Eric Cornuz jusqu'au 31 mai 2025

et de M. Damien Baptiste Boccard dès le 1^{er} juin 2025

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Début des travaux de construction de l'établissement secondaire II « Noëlla-Rouget » sur le site de la Gravière.
- Préavis défavorable du Conseil municipal à deux délibérations relatives à la modification des limites de zones et à l'adoption d'un plan directeur nécessaires à la création d'une zone de développement d'activité mixte (ZDAM) sur les communes de Meyrin et de Satigny.
- Début des travaux d'une extension de l'école de Cointrin.
- Le Conseil municipal a voté un crédit d'étude pour la rénovation, la transformation et l'extension de l'école des Champs-Fréchets.
- Poursuite des travaux d'aménagement pour la réalisation d'un bus à haut niveau de service (BHNS) sur la route du Nant d'Avril, la rue Veyrot, l'avenue J.-D. Maillard et la route de Meyrin.
- Adoption par le Conseil municipal d'une image directrice pour la définition d'un programme d'équipements publics et des grands principes d'aménagement du site de Corzon.
- Début du chantier de rénovation et transformation de l'école de Meyrin-Village.
- Vote d'un crédit de construction par le Conseil municipal pour la requalification de l'avenue de Vaudagne et de la rue des Vernes.
- Adoption formelle par le Conseil d'État du PLQ « Meyrin La Tour 2 » pour la transformation et l'extension de l'hôpital de la Tour.

CŒUR DE CITÉ (CdC)

Mars	Mise en service du parking souterrain P1.
Avril	Ouverture du chantier du bâtiment de la Maison de la citoyenneté et des espaces publics Cœur de cité.
Mai	Premières journées de la participation Cœur de cité et pose de la 1 ^{re} pierre Ouverture du Café Cœur de cité, la Maison des projets. Livraison de la première étape de la place basse.
Juin	Résultat du vote sur les tonalités de couleurs de la mairie.
Septembre	Arrivée des grues sur le chantier du bâtiment de la mairie.



Construction d'une parois berlinoise par gunitage, côté piscine de Livron

CŒUR DE CITÉ

La population ayant tranché lors des votations du 24 novembre 2024, le Cœur de cité sera ! La livraison du parking souterrain est effective au 15 mars 2025. La mise en service de l'entrée/sortie du parking P2 côté Boudines a suivi, moyennant quelques travaux d'adaptation et la mise en place des barrières, rendant le dispositif payant. La place basse est ainsi la première pièce d'espace public livrée, partiellement dans un premier temps avec le revêtement en pavés de terre cuite, puis avec les gradins et enfin, en décembre 2025, avec la rampe qui relie le rez inférieur et le rez supérieur du centre commercial par l'extérieur. À l'occasion des premières journées de la participation au mois de mai, les conseillers administratifs se sont passé le flambeau ou plutôt la pelle et les casques afin de fêter la mise en œuvre de ce chantier de longue haleine. Au cours de l'année 2025, deux points de situation ont été proposés à la Commission ad hoc Cœur de cité, les 26 mars et 3 décembre.

Avancement du chantier

Le chantier du Cœur de cité s'est ouvert le 7 avril et se déploie sur deux fronts : celui du futur parc côté rues des Boudines et De-Livron, et celui de la Maison de la citoyenneté, sur la place des Cinq-Continents. Les trois niveaux de sous-sols du futur bâtiment sont contigus aux trois niveaux du parking souterrain. Le troisième niveau de sous-sol se trouve à environ 10 mètres de profondeur. Les travaux spéciaux et le terrassement ont consisté à retenir le terrain, côté piscine de Livron, avec la construction d'une paroi berlinoise comprenant la pose de planches en bois et de ferrailage entre des pieux métalliques puis par une projection de béton (gunitage). La stabilité de la paroi et du terrain est complétée par la pose de tirants et de butons (pièces métalliques). Les travaux visent aussi à excaver les terres sur environ 10m de large par 110m de long, soit les dimensions du sous-sol de la Maison de

la citoyenneté. Une fois l'excavation des terres terminée, et la profondeur des sous-sols de la mairie atteinte, un drainage a été installé sous le futur radier (dalle porteuse de béton armé, utilisée comme fondation). Puis un béton maigre dit « de propreté » a été coulé sur le fond, constituant une surface propre, prête à recevoir ce radier de fondation à la mi-septembre. Au vu de sa hauteur et des éléments constructifs qui le constituent, deux grues sont nécessaires à la réalisation du bâtiment. À fin août, les fondations sont mises en place pour accueillir les deux grues en septembre. De septembre à décembre, les trois niveaux de sous-sol ont été construits, un étage d'abris PC, un étage de stockage et de conservation de biens culturels (archives et Fonds d'art) et un étage de locaux techniques, local vélos et vestiaires. Un échantillon grandeur nature de la façade de la mairie a été mis en place sur le chantier fin octobre. Il permet de se faire une image d'un bout de bâtiment et également de travailler sur les détails constructifs et techniques. En parallèle, le chantier des espaces publics a avancé pour le parc et une partie de la place. La majorité des matériaux extraits est conservée sur place en vue des futurs aménagements. Très vite, les travaux ont impliqué un ballet de pelles mécaniques qui ont minutieusement récupéré toutes les couches de matériaux, représentant un volume de plus de 5'000m³. Ces matériaux sont stockés sur des tas spécifiques afin d'éviter tout mélange, et selon des hauteurs et conditions garantissant leur qualité et préservant la vie biologique des sols. Les tas de matériaux ont été disposés méthodiquement pour permettre le déroulement conjoint des travaux de réseaux, de terrassement et de nivellement du futur parc. Une partie de ce dernier a déjà été remblayée de manière définitive. Les fondations et une partie des infrastructures sont achevées, notamment l'assise centrale et les gradins de la colline bordant la pelouse centrale. La finalisation des plantations préparera l'ouverture d'une portion du parc au public au printemps 2026.

Construction des abris PC



© Daisy Kim Lehmann

Vivantes, sculptures en taf de Lou Masduraud



© Emmanuelle Bayart



Journées de la participation citoyenne

Parallèlement, la rue des Boudines a subi des transformations importantes, permettant de rétablir la circulation à double sens du côté des arcades et impliquant la suppression des places de stationnement en zone bleue. La voie au sud de la berme centrale sera réservée aux mobilités douces, se raccordant à l'actuel tronçon devant l'école des Boudines. La mise en place d'un collecteur d'eaux pluviales a été réalisée sur la place des Cinq-Continents, le long du parking souterrain du côté du Forum, à une profondeur de près de 5 m, et les travaux de remblayage ont suivi. Ceux-ci constituent la première étape vers les futurs aménagements, à l'instar des travaux de démolition le long de la terrasse du café du Cœur de cité.

Les cinq sculptures de Lou Masduraud ont été livrées le 8 décembre et disposées sur leur emplacement définitif. Cette installation précoce vise notamment à permettre le développement d'une vie végétale et animale sur les œuvres, réalisées dans une pierre calcaire, le tuf. L'artiste a choisi le titre « Vivantes » pour cette commande publique.

Participation citoyenne

Les premières journées de la participation Cœur de cité se sont déroulées du 14 au 17 mai 2025. Quatre journées entièrement dédiées à la découverte et à la présentation des démarches participatives mises en place dans le cadre du projet. Chaque journée proposait une thématique spécifique, permettant à un large public de découvrir, de s'informer et de s'impliquer selon les centres

d'intérêts et les envies de chacune et chacun. Ces journées ont commencé par l'ouverture du vote « Donne le ton ! » sur le choix des tonalités de couleurs de la façade de la future mairie. Elles se sont clôturées par un moment fort : la pose de la première pierre dans l'espace public, le 17 mai 2025, en présence du Conseil administratif de la législature 2020-2025 et du Conseil administratif fraîchement élu pour 2025-2030. Le geste symbolique du passage de pelles, de plans et de casques de chantier a marqué la transmission du projet et la continuité des engagements. Après ces journées de lancement, les présentations du projet et les opportunités de donner son avis se sont poursuivies tout au long de l'année, notamment auprès des enfants et jeunes, à l'occasion de la journée du jeu Ethnopoly, à la Maison Vaudagne et, en été, pendant le projet Relax à la Campagne-Charnaux. Également auprès du public senior, par des présentations et discussions au Jardin de l'amitié qui ont mené à l'organisation d'une sortie visant à tester et discuter diverses propositions de mobilier urbain. Ainsi qu'auprès des femmes issues de la migration par plusieurs présentations au CEFAM (centre d'accueil et d'intégration pour femmes migrantes) et un projet de broderie basé sur les plans du projet Cœur de cité. Quant à la l'organisation et l'aménagement de la future Maison de la citoyenneté, les collaborateurs et collaboratrices de l'administration désireuses de s'engager dans ces réflexions ont pu rejoindre des groupes de travail participatifs pour apporter leur expertise d'usagers et usagères.



© Anne Crausaz

Café Cœur de cité: animation famille enfant

Café Cœur de cité, la Maison des projets

En 2025, la Maison des projets – café Cœur de cité a poursuivi son déploiement en tant que dispositif central d'information, de médiation et de participation autour du projet urbain Cœur de cité. Conformément à ses missions de rendre visible le projet, en favoriser l'appropriation, encourager la participation et permettre le déploiement du projet culturel, elle a constitué un lieu ressource favorisant l'information, les échanges et les dynamiques participatives à l'échelle du territoire. Pensée comme une interface entre projet urbain, services communaux, partenaires et population, la Maison des projets a notamment accueilli les différentes démarches participatives liées à Cœur de cité (séances, ateliers, groupes de travail), contribuant à structurer un espace de dialogue et de co-construction. Le café Cœur de cité, ouvert au printemps 2025 avec une offre de restauration légère, a rencontré dans un premier temps une fréquentation satisfaisante, avant de connaître une baisse après l'été, liée à l'évolution du chantier à proximité. Une équipe dédiée a assuré son exploitation. Parallèlement, une programmation d'animations et d'ateliers a été proposée, en particulier à destination des familles. Entre octobre et décembre, 9 activités ont réuni 194 participantes et participants, permettant d'expérimenter les usages du lieu. Ces actions ont contribué à ancrer progressivement la Maison des projets comme un espace de proximité au service de la participation citoyenne et de l'activation du territoire.

URBANISME

Requêtes et octrois d'autorisation, droit de préemption

Durant l'année, 144 requêtes en autorisation de construire ont été préavisées par le Conseil administratif, soit 30 pour la réalisation de logements individuels ou collectifs, 21 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales et 93 pour des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.). Durant cette même année, 138 autorisations ont été délivrées, dont 41 pour des logements individuels ou collectifs, 18 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales, et 79 pour des constructions diverses. La Commune a été interpellée à 13 reprises lors de vente d'immeubles dans les zones de développement. Elle n'a pas exercé son droit de préemption.

Délibération de cession Audemars Piguet

Le Conseil municipal, dans sa séance du 14 octobre 2025, a accepté la délibération n° 2025-23 relative à des échanges et réunions de parcelles, à l'angle rue du Bois-du-Lan – chemin du Grand-Puits. Ces modifications ont fait suite à une autorisation de construire relative à la réalisation d'une nouvelle manufacture Audemars-Piguet, aujourd'hui achevée. Ces modifications des limites parcellaires visent à permettre :

- la mise en place d'une surlargeur sur le bas du chemin du Grand-Puits (cette surlargeur permettant, à terme, la réalisation potentielle de la « voie verte communale » prévue au Plan directeur communal) ;
- l'élargissement et la requalification de la rue du Bois-du-Lan, l'aménagement en « rue paysagère » selon le futur Plan directeur de la zone de développement d'activités mixtes Meyrin-Satigny, en cours d'élaboration par l'Office de l'urbanisme et la Fondation pour les terrains industriels.

Zone de développement d'activités mixtes de Meyrin-Satigny

Un projet de zone de développement d'activité mixte (ZDAM) est en cours d'élaboration sur Meyrin et Satigny. Cette ZDAM permettra l'accueil d'activités tertiaires en zone industrielle, jusqu'à un maximum de 40% des nouvelles surfaces de plancher réalisables. Ce projet de ZDAM se traduit par deux procédures d'aménagement en cours : une modification de zone (MZ) et un plan directeur (PD). Ces deux procédures ont été soumises pour approbation au Conseil municipal le 15 avril 2025. La délibération n° 2025-03a relative au projet de plan directeur de zone de développement d'activités mixtes de Meyrin-Satigny (PDZDAM Meyrin-Satigny) ainsi que la délibération n° 2025-04a relative au projet de loi modifiant les limites de zones nécessaires à la création de cette

nouvelle ZDAM ont fait l'objet de préavis défavorables. Les questions de mobilité, d'arborisation et de compatibilité avec le Plan directeur communal ont été au centre du débat. Il appartient maintenant aux instances cantonales (Département du territoire, Fondation pour les terrains industriels) de se déterminer sur les suites à donner.

Image directrice Corzon

Le site de Corzon, situé entre l'avenue de Vaudagne, la rue de la Prulay et la promenade de Corzon est un site riche de potentialités pour Meyrin. Il comprend notamment l'ancien terrain de football de l'avenue de Vaudagne, dont la vocation doit être reconsidérée. Un projet d'urbanisme (« image directrice ») pour ce site a été élaboré. Il vise un équilibre entre le maintien d'espaces libres permettant des usages diversifiés du lieu (parc, sport pour tous, agriculture urbaine, délassément) et l'accueil de nouveaux équipements publics (deux espaces de vie enfantine, un espace intergénérationnel, une maison de l'alimentation). Le Conseil municipal a ainsi adopté le 16 décembre 2025 la résolution n° 2025-01a formalisant l'image directrice et le programme d'équipements publics pour le développement du site de Corzon. Les prochaines étapes sont la demande d'un crédit d'étude au Conseil municipal, en vue de financer les études de projets à venir (concours d'architecture, étude des autorisations de construire et appel d'offre auprès des entreprises de construction, etc.). La mise en service des futurs équipements et espaces publics est envisagée à l'horizon 2032.

Antenne 5G

En Suisse, la 5G touche la qualité des communications et donc l'économie nationale, mais aussi les objets connectés et les loisirs, notamment le streaming. Les questions liées sont fortement médiatisées et l'usage des données augmente en même temps que l'inquiétude en rapport à la santé. Depuis l'an 2000, l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI) définit des valeurs limites. Les trois réseaux en présence en Suisse (Swisscom, Sunrise, Salt) n'ont toutefois pas de cadre de planification. Les communes et cantons n'ont donc pas de levier sur les autorisations de construire et leur action est limitée aux recours juridiques. À Meyrin, tout le territoire est couvert par le réseau 5G des fournisseurs suisses, à l'exception de rares poches très réduites. En application du principe de précaution, deux principes ont été appliqués depuis 2022 :

- émission de préavis défavorables aux requêtes en autorisation de construire,
- engagement de recours lorsque la requête concerne un projet situé à proximité de logements ou d'équipements accueillant du public.

Malheureusement, malgré douze procédures juridiques engagées par la Commune, une seule a été couronnée de succès. Cette situation met en évidence les faibles chances de succès d'éventuels futurs recours. Au regard de cette conclusion et des frais importants générés par ces démarches, le Conseil administratif a donc décidé de ne plus engager systématiquement des recours contre les autorisations de construire relative au développement de la téléphonie mobile.

PLQ Hôpital de la Tour – Campus Santé

Le secteur de l'Hôpital de la Tour est identifié comme présentant un fort potentiel de développement d'activités hospitalières, para-hospitalières et de services à la personne sous la forme d'un « Campus Santé ». Ce pôle de compétences porte l'ambition de regrouper des programmes à haute valeur ajoutée dans le domaine médical, intégrant la recherche et l'éducation. Ce projet centré autour de l'Hôpital de la Tour fait l'objet d'échanges réguliers entre la Commune, les représentants de l'Hôpital de la Tour, la FTI et l'Office cantonal de l'urbanisme. L'objectif est de faire émerger un quartier rassemblant des compétences de haut niveau qui renforcent le domaine de la santé dans l'intérêt de Meyrin, de Genève et de la Suisse. Afin de concrétiser cette ambition et de l'inscrire dans le territoire, diverses réflexions et planifications sont en cours.

Plan directeur ZDAM-Monthoux et modification des limites de zones

Le développement d'activités hospitalières autour de l'hôpital de la Tour nécessite de revoir la zone d'affectation. Les parcelles identifiées pour la réalisation du Campus Santé sont situées actuellement en zone industrielle (ZI), incompatible avec les activités tertiaires envisagées. La solution retenue est d'initier une modification des limites de zones visant à la création d'une ZDAM qui prescrit à minima 60% d'activités secondaires pour un maximum de 40% d'activités tertiaires, catégorie dans laquelle s'inscrivent les activités hospitalières. Une image directrice du secteur ZIMEYSA-NORD, validée en 2024, a permis

Image directrice - Campus Santé



de coordonner les principes d'aménagement de ce périmètre dans une vision élargie et d'identifier un périmètre sur lequel portera la modification des limites de zones. Des études sont en cours, menées conjointement par la Commune, l'Office de l'urbanisme, la FTI et le développeur du projet de Campus Santé. Elles permettront d'aboutir à un plan directeur de cette future ZDAM qui définira la répartition des activités tertiaires et secondaires, l'implantation des périmètres constructible et les grands principes d'aménagements (paysage, mobilité énergie). Le processus de modification des limites de zones est conduit en parallèle à l'élaboration du plan directeur de la ZDAM.

Plan localisé PLQ « Meyrin La Tour 2 »

Suite au préavis favorable du Conseil municipal le 17 décembre 2024 formulé par le vote de la délibération n° 2024-26a relative au Plan localisé de quartier (PLQ) n° 30232-526 dit « Meyrin La Tour 2 », le Conseil d'État a formellement adopté ce PLQ le 15 août 2025. L'entrée en force de ce PLQ permet d'initier les travaux pour la transformation et l'extension de l'hôpital de la Tour, avec notamment la construction du bâtiment B3 qui est en cours.

PLQ Prébois

Après de nombreuses années de travail et de coordination, la procédure d'adoption du plan localisé de quartier dit « Pré-Bois » a pu être lancée. Un préavis favorable sous conditions du Conseil administratif a été formulé en septembre 2025. Une séance d'information publique et d'échanges organisée le 26 novembre a permis de présenter le projet à la population et de répondre aux diverses interrogations. L'enquête publique ainsi que le préavis du Conseil municipal seront sollicités en 2026. L'approbation de cet outil permettra le développement de ce futur quartier qui comprendra des immeubles de bureaux et d'activités, des commerces de proximité ainsi qu'une future piscine olympique, portée par la fondation intercommunale de Pré-Bois et dans laquelle la Commune est fortement investie. Des espaces publics, des zones arborisées ainsi que la préservation d'une réserve naturelle protégée sont également prévus.

Champs-Fréchets

Le quartier des Champs-Fréchets, emblématique des années 1970, souffre actuellement d'espaces extérieurs de mauvaises qualités, souvent peu entretenus et peu avenants. Ces espaces sont cependant largement en mains privées, ce qui induit que la capacité d'action directe de la Commune est limitée. Aussi, les services communaux agissent en soutenant la mise en place

d'améliorations ponctuelles, par le biais de subventions à certains aménagements et par la prise en charge de frais inhérents aux projets d'urbanisme (frais d'études et de concertations). Un atelier de concertation a ainsi été mis en place le 30 août pour engager le dialogue sur le parc de la « butte » situé sur l'arrière du quartier, au bord de la rue des Lattes. Cette démarche se poursuivra en 2026.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET MOBILITÉ

Requalification de l'avenue de Vaudagne et de la rue des Vernes

La délibération n° 2024-25c relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 8'940'000.- destiné à la requalification de l'avenue de Vaudagne et de la rue des Vernes a été votée le 20 mai 2025. Depuis de nombreuses années, la Commune vise à pacifier les quartiers résidentiels en créant des aménagements qui permettent de renforcer la qualité de vie et qui rendent les espaces publics plus agréables en favorisant les déplacements à pied, à vélo et en transports en commun. Le réaménagement de l'avenue de Vaudagne et de la rue des Vernes s'inscrit dans cette démarche de requalification, en particulier dans le cadre du lien entre le village, l'écoquartier des Vergers et la Cité. Les objectifs principaux sont la sécurité, la réduction du bruit et de la pollution, l'amélioration de la convivialité et l'intégration des principes de nature en ville (arborisation, végétalisation, désimperméabilisation, chemin de l'eau). La construction d'un réseau d'espaces publics et collectifs diversifiés (parcs, places, jardins, cheminements piétons) est un enjeu majeur du projet qui fait la part belle aux éléments naturels qui favorisent la biodiversité tels que les arbres, les végétaux et le chemin de l'eau. Un groupe de 25 personnes a été constitué fin 2022 pour participer activement à plusieurs séances d'information, d'ateliers de travail ainsi qu'à une marche nocturne, ceci jusqu'au début de l'année 2024. Ce groupe participatif a challengé l'équipe de projet en proposant des idées pour les aménagements. Sa contribution a été précieuse pour définir les usages dans le périmètre d'étude et a permis de travailler sur certaines zones spécifiques du projet.

Fermeture du parking de l'école primaire de Meyrin-Monthoux

Des travaux à proximité de l'école de Monthoux ont été entrepris dans le cadre de la politique de sécurisation des abords des écoles, face au danger créé par la circulation et à la suite des recommandations de l'ATE (Association transports et environnement) formulées dans le cadre des plans de mobilité scolaire élaborés pour les écoles primaires de



Voie verte

© GHC

la Commune. Ces travaux ont porté sur la suppression du parking existant et la réalisation d'un nouvel aménagement, intégrant la végétalisation de la partie autrefois occupée par des véhicules, la mise en place d'un abris vélo pour les élèves ainsi que la pose de nouveau mobilier urbain. Une adaptation de l'éclairage public a été apportée, en réduisant la luminosité au cœur de nuit.

Voie verte agglomération – Rive droite

La voie verte d'agglomération propose une alternative de mobilité douce aux axes routiers. Piloté par le Canton en collaboration avec les communes, le projet reliera à terme Annemasse à Saint-Genis-Pouilly. Sur la rive droite, le tracé court de Châtelaine à Satigny. Le tronçon situé à Meyrin, traversant la zone industrielle et longeant la voie de chemin de fer, prendra la forme d'un parc linéaire offrant des espaces de détente. Une première délibération n° 2023-09a d'un montant de CHF 10'855'590.– avait été votée par le Conseil municipal le 27 juin 2023 pour l'aménagement du secteur 2. Un deuxième crédit a été octroyé par le Conseil municipal le 18 février 2025 par le vote de la délibération n° 2025-01 pour le financement d'acquisition foncières dans le secteur 3. Cette dépense sera entièrement couverte par une subvention cantonale d'un montant équivalent.

Bus à haut niveau de service

Genève – Vernier – Zimeysaver (BHNS-GVZ)

Ce projet BHNS-GVZ consiste au développement d'un axe de transport public sur la rive droite d'une longueur d'environ 10 km. Cette offre de transport permettra de relier la zone industrielle Meyrin-Satigny-Vernier (ZIMEYSAVER) au secteur de Cornavin. Il traversera le territoire des communes de Meyrin, Satigny et Vernier, ainsi que la ville de Genève. La ville de Meyrin est concernée par le secteur 1 allant du carrefour de la route de Meyrin à la route de Montfleury. La ville de Meyrin finance les aménagements sur la rue Veyrot et l'avenue J.-D. Maillard suite au vote de la délibération n° 2024-01a le 27 février 2024, d'un montant de CHF 6'496'000.–.

La rue Veyrot profite de la suppression de 46 places de stationnement latérales pour implanter une bande plantée de 3 m et un trottoir de 2 m sur sa partie ouest. Le trottoir sud et le revêtement béton de la chaussée sont maintenus. Au niveau de l'avenue Jacob-Daniel-Maillard, les arrêts de bus des lignes 56, 57 et 71 permettront un meilleur rabattement vers le tram et le BHNS. Des sites bus et cycles propres sont aménagés de part et d'autre de la chaussée. Une voie pour les voitures est conservée uniquement en direction de la route de Meyrin. Le trottoir sud-est est maintenu dans son gabarit et emplacement



Ligne 71



actuel, en attente du développement d'un PLQ sur le parking des médecins. Le long du bâtiment hospitalier, le trottoir est élargi à 2 m et la chaussée réservée aux bus, cycles et ayants droit uniquement.

Les travaux débutés à l'été 2024 sur la route du Nant d'Avril touchent à leur fin et devraient être achevés en juin 2026. Le secteur rue Veyrot à quant à lui démarré au printemps 2025 et avance sans retard, les travaux devraient pouvoir s'achever mi 2026. La mise en service de cette nouvelle ligne est prévue à la fin du premier semestre 2027.

Assainissement Riantbosquet

La délibération n° 2017-02a d'un montant de CHF 3'970'000.– destiné à la réhabilitation et la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement communal avait été votée en 2017. Les démarches se poursuivent dans les deux secteurs suivants :

► Avenue Louis-Casaï à Cointrin

Poursuite des études concernant la mise en séparatif des collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales à l'avenue Louis-Casaï à Cointrin, en co-maîtrise d'ouvrage avec la ville de Vernier (pour la mise en séparatif sur son territoire) et les services industriels de Genève (pour le déploiement du réseau hydrothermal Génilac).

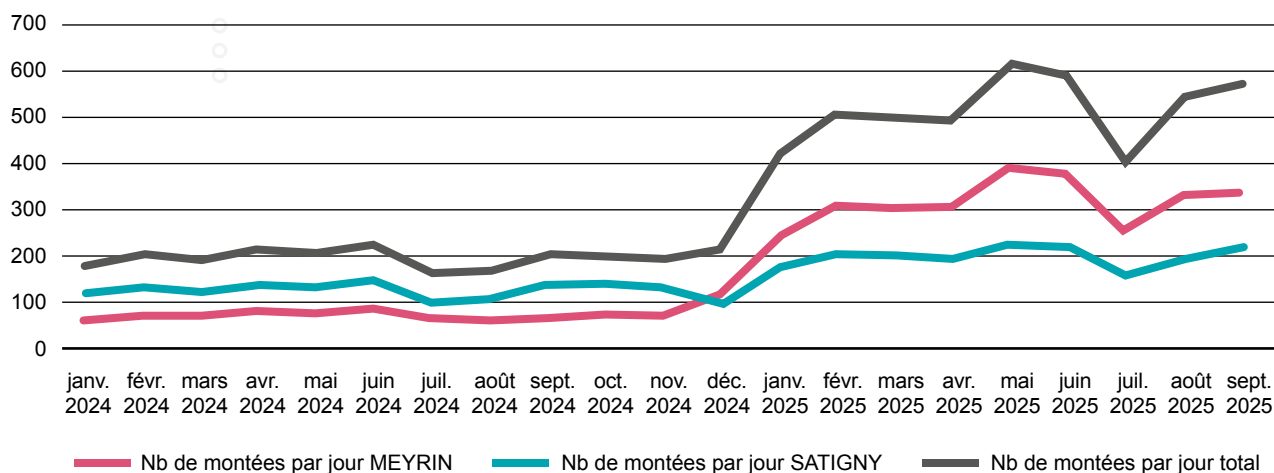
► Secteur Riant-Bosquet à Cointrin

Travaux de mise en séparatif des collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales au chemin de Riant-Bosquet et réhabilitation des collecteurs existants au chemin de la Violette et au chemin du Jonc. Suppression des déversoirs d'orages et mise en conformité des chambres doubles.

Ligne 71

Suite à la création de la ligne de bus 71, la population du quartier de la Citadelle peut désormais relier la Cité en transports publics et ainsi se connecter à la ligne de Tram 14, ou rejoindre la ligne de Tram 18 au niveau de l'arrêt Meyrin-Village, ou la gare de Meyrin. Cette nouvelle offre de transport public étant amenée à être pérennisée à long terme, des arrêts de bus ont été aménagés dans le quartier de la Citadelle. Ces derniers sont conformes à la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (Lhand) et permettent ainsi à toute personne de pouvoir accéder facilement au bus. Différentes configurations du terminus sont encore à l'étude à proximité du cimetière de Feuillasse. Des essais sur site seront effectués en 2026 afin de pouvoir en évaluer la faisabilité. Ci-dessous le tableau de la fréquentation de cette ligne 71.

Fréquentation ligne 71



Pétition pour une navette inter-quartiers à Meyrin

Déposée par le groupe politique LJS le 18 mars 2025 avec 1'345 signatures, la pétition n° 2025-01a demande la création d'une navette inter-quartiers à Meyrin pour faciliter les déplacements et promouvoir une mobilité durable. Elle fait écho à la nouvelle ligne 71 qui, depuis le 15 décembre 2024, a été prolongée jusqu'à « Meyrin, Citadelle » avec neuf nouveaux arrêts et une fréquence renforcée. Cette ligne répond déjà en grande partie aux besoins exprimés, et il est préférable de suivre l'évolution de la fréquentation avant d'envisager de nouveaux services.

Résolution n° 2025-03 plan communal des mobilités

Le 20 mai 2025, le Conseil municipal a adopté la résolution n° 2025-03 relative à l'élaboration d'un Plan communal des mobilités à Meyrin, permettant le recensement et le développement de l'ensemble des moyens et services de mobilité de manière à répondre aux besoins de la population, de l'économie et aux impératifs climatiques.

Diagnostic de mobilité

Afin d'en poser les bases, une phase de collecte de données destinée à établir un diagnostic de mobilité a été conduit durant l'année 2025 avec la réalisation d'un diagnostic de mobilité des habitants, d'un diagnostic mobilité pendulaires pour les entreprises et la participation au défi Cyclomania et au Prix Vélo Ville. Le diagnostic de mobilité des habitants réalisé en collaboration avec les tpg (transports publics genevois) et le soutien de la Fondation Modus a réuni 567 participantes et participants, soit 2,55% de la population meyrinoise âgée de 15 ans et plus. Les habitudes et attentes de déplacement de la population meyrinoise ont été recueillies sous la forme d'un questionnaire en ligne. Les résultats de ce diagnostic contribueront à une meilleure compréhension des besoins de la population. La ville de Meyrin a également pris part à l'action Cyclomania qui a rassemblé 138 participantes et participants de Meyrin. La Commune s'est classée à la douzième place, avec un total de 22'873 kilomètres parcourus, témoignant de l'engagement des habitantes et habitants en faveur de la mobilité active. La Commune a également participé à l'action Prix Vélo Ville, au cours de laquelle 120 évaluations ont été réalisées par la population concernant les infrastructures cyclables de la Commune. Ces retours constituent également un apport précieux pour l'amélioration continue du réseau cyclable. Toutes ces données constituent des éléments clés pour alimenter la réflexion en vue de l'élaboration d'un plan cohérent, durable et adapté aux spécificités du territoire.

La mobilité dans tous ses états

La première édition de la manifestation « La mobilité dans tous ses états » s'est tenue le 21 septembre 2025. Cet événement festif et inclusif, dédié aux enjeux de la mobilité, avait pour objectif d'informer, communiquer et sensibiliser la population. Malgré une météo défavorable ayant conduit à écourter la manifestation, l'événement a rassemblé un peu plus de 300 personnes. Le public a apprécié la diversité des animations proposées, notamment les cours de vélo, les parcours d'agilité et les ateliers autour de la mobilité, ainsi que les spectacles et les animations familiales. La présentation des projets communaux en matière de mobilité et les moments d'échange avec les responsables de projets ont également rencontré un vif intérêt.

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Site de la Gravière – établissement scolaire

« Noëlla-Rouget »

Le 8 janvier 2025 a eu lieu à l'aula de la mairie une séance d'information publique concernant le nouveau groupe scolaire « Noëlla-Rouget » prévu sur le site de la Gravière à Meyrin. Le public venu très nombreux a pu assister aux présentations du Maître d'ouvrage (État de Genève) et de ses mandataires. Une occasion donnée aux habitantes et habitants de découvrir ce projet qui deviendra le plus grand complexe scolaire du Canton. Il va transformer d'ici 2029 les terres agricoles de l'ancienne gravière en un site dédié à l'enseignement et à la formation. La ville de Meyrin s'est associée à l'État pour construire une salle triple et des locaux annexes qui seront mis à disposition des clubs sportifs de Meyrin, hors période scolaire. Dans la partie sud, la Commune aménagera un parc arboré en

© JSC



Site de la Gravière - établissement scolaire Noëlla-Rouget

attendant le développement futur d'équipements publics communaux. En janvier 2025, le Conseil municipal a voté la délibération n° 2024-19a portant sur un crédit de construction de CHF 11'078'00.– destiné à financer la réalisation de la salle omnisports triple, ainsi que l'aménagement d'un parc arboré sur la future parcelle communale adjacente. Il a donné conjointement son accord à la délibération n° 2024-18a portant sur un crédit d'acquisition d'un montant de CHF 1'495'000.– destiné à l'achat de la parcelle n° 15'188, propriété de l'État de Genève et qui sera dédiée au futur programme d'équipements publics communaux. Les travaux préparatoires ont démarré en février par les abattages et défrichages et se sont poursuivis en été par les excavations et le terrassement. L'automne et l'hiver ont été consacrés à la réalisation des fondations. Les services de l'administration poursuivent la coordination des équipements sportifs communaux avec l'Office cantonal des bâtiments (OCBA) en vue d'une remise des locaux au printemps 2029.

Pré-étude programmation en vue de la rénovation de la piscine

Suite au vote de la délibération n° 2025-06a le 20 mai 2025, une pré-étude visant à établir un programme pour la rénovation et le développement du Centre sportif des Vergers (piscine et patinoire) a été engagée. La piscine, mise en service en 1979, nécessite aujourd'hui des travaux de rénovation et une adaptation aux standards actuels ainsi qu'aux attentes de la population. Cette réflexion concerne également la patinoire extérieure. Cette pré-étude a comme objectif de développer, sur la base d'un diagnostic complet des lieux et de son contexte, la vision d'avenir du Centre sportif des Vergers. Cette vision développera des propositions de stratégies qui répondent à la nécessité de rénover ces équipements, à les adapter à l'évolution des besoins et à les inscrire dans le changement climatique et la transition énergétique. Elle sera déclinée sous forme de différents scénarios allant d'une simple rénovation technique et énergétique à une transformation-adaptation du site plus importante.

Rénovation et agrandissement de l'école des Champs-Frêchets

Le Conseil municipal a voté le 20 mai 2025 la délibération n° 2025-07a relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 2'940'000.– pour la rénovation et l'extension de l'école des Champs-Frêchets. La phase d'appel d'offre des mandataires a été conduite avec l'ambition de privilégier des solutions durables et innovantes en termes de rénovation et de transformation de ces équipements. Ce projet permettra de répondre aux attentes du DIP (Département de l'instruction publique, de la formation

© BDE



Agrandissement de l'école de Cointrin

et de la jeunesse) et du GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire), mais aussi des habitantes et habitants du quartier de Champs-Frêchets. Il porte l'ambition d'une amélioration de l'espace scolaire, parascolaire, publique et sportif dans son ensemble. Le programme portera notamment sur la création de 4 nouvelles classes d'enseignement régulier, des classes pour l'enseignement spécialisé, des salles d'activités (atelier d'arts visuels, atelier du livre, salle de jeux, etc), un nouveau réfectoire, des salles parascolaires et une aula. La requalification des espaces extérieurs sera également au cœur du projet, afin d'établir une relation renouvelée de l'école avec le quartier.

Agrandissement de l'école de Cointrin

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le 15 octobre 2024 la délibération n° 2024-17a relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 8'670'000.– en vue de l'agrandissement de l'école de Cointrin. Cet agrandissement est prévu par la mise en place d'une construction modulaire préfabriquée de 3 niveaux (rez-de-chaussée et 2 étages), permettant une intervention rapide sur site. Les nouveaux locaux permettront d'offrir une très nette amélioration des conditions d'accueil des écolières et écoliers et de répondre aux besoins du programme du DIP. Ils comprendront 6 nouvelles classes, une salle de rythmique, une salle de jeux et un atelier d'arts visuels. En outre, la libération de certains locaux de l'école existante permettra d'offrir des espaces supplémentaires pour les activités parascolaires. Ce nouveau pavillon scolaire sera inauguré le 12 juin 2026 lors de la fête de l'école de Cointrin.



Ancienne guérite de la douane de Mategnin

© HOP

Rénovation de l'école de Meyrin-Village

Suite au vote le 30 mai 2023 de la délibération n°2023-08a relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 30'450'000.– destiné à la rénovation de l'école de Meyrin-Village, le chantier a pu débuter à l'été 2025. La première phase, dont le gros-œuvre s'est achevé fin 2025, porte sur la rénovation des ailes enfantines, et la surélévation de l'Enfantine 1. Ces bâtiments rénovés pourront accueillir quinze classes pour la rentrée 2026, avec une livraison des premiers aménagements extérieurs. La seconde phase de chantier s'ouvrira également à l'été 2026 (rénovation du bâtiment primaire, gymnase et construction du nouveau pavillon), pour une livraison définitive de l'école rénovée prévue à la rentrée 2027. Pour permettre la réalisation de ce chantier en site occupé, le bâtiment provisoire installé à l'été 2024 dans le préau de l'ancienne école accueille certaines classes et salles d'activités pendant les deux années de travaux.

Aquisition parcelle douane de Mategnin

L'ancienne guérite de la douane de Mategnin, située route de Préveessin, a été construite en 1944. Aujourd'hui inutilisée, elle a été mise en vente par la Confédération à un prix très faible compte-tenu de sa localisation en zone agricole. Dans sa séance du 9 septembre 2025, le Conseil municipal a voté la délibération n° 2025-18 relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 5'000.– dans le but de procéder à l'acquisition de cette ancienne douane. Cette acquisition a permis à la Commune de maîtriser la totalité des espaces extérieurs réaménagés il y a quelques années au droit de la guérite et dont il s'agit d'assurer la pérennité (revêtement de sol, bancs et tables à destination du public). Le bâtiment en lui-même présente un potentiel pour plusieurs

affectations futures : location à l'apiculteur présent sur site pour stockage de son matériel, vente directe de produits agricoles, usage en lien avec la population (mise à disposition de jeux ou autres) ou avec la maison Vaudagne, lieu pédagogique en lien avec les étangs si Pro Natura est intéressée. Ces différentes idées seront à approfondir au cours des prochaines années.

ÉNERGIE

Créé en 2011 et révisé en 2022, le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité est mis à la disposition du Conseil administratif, qui décide de son emploi sur préavis de la commission consultative. La commission consultative du Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité s'est réunie sept fois en 2025. Depuis 2022, seules les demandes ne faisant pas l'objet d'une mesure décrite dans le catalogue de subventions sont préavisées par la commission. Les subventions sont destinées aux privés, aux associations et aux entreprises. Les montants accordés par le Fonds ne peuvent pas dépasser CHF 50'000.– par projet. Sur les 55 requêtes validées par le Conseil administratif (hors subventions mobilité), 13 ont nécessité un préavis de la Commission consultative (demandes hors catalogue). Concernant la mobilité, 143 subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique ont été octroyées, 147 subventions pour la réparation/révision de vélo mécanique et électrique et 417 personnes ont bénéficié d'un soutien à l'achat d'un abonnement de transports publics tpg. De plus deux nouvelles subventions ont été ajoutées au catalogue : une subvention abonnement tpg 60-65 ans et une subvention réparation/révision de vélo à assistance électrique. Au

Coût des énergies pour les bâtiments et équipements communaux, en CHF

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Mazout	111'809.–	130'594.–	128'398.–	120'774.–	141'934.–	234'186.–	150'676.–	164'820.–
Gaz	291'622.–	334'426.–	265'710.–	265'698.–	299'507.–	350'723.–	327'207.–	269'484.–
CAD	487'761.–	508'670.–	458'314.–	461'417.–	530'298.–	601'199.–	604'150.–	642'270.–
Autres	79'344.–	82'718.–	26'789.–	15'995.–	31'791.–	36'859.–	32'132.–	35'664.–
Total chaleur	970'536.–	1'056'408.–	879'211.–	863'885.–	1'003'529.–	1'222'967.–	1'114'165.–	1'112'238.–
Électricité (hors EP*)	904'600.–	886'120.–	871'136.–	924'834.–	929'605.–	2'505'676.–	2'584'548.–	1'379'354.–
Éclairage public	110'642.–	111'474.–	98'881.–	102'744.–	102'286.–	109'744.–	128'773.–	108'737.–
Total électricité	1'015'242.–	997'594.–	970'018.–	1'027'578.–	1'031'891.–	2'615'420.–	2'713'321.–	1'488'091.–
Eau	602'161.–	588'306.–	475'202.–	497'896.–	584'429.–	599'161.–	613'958.–	678'059.–
Total	2'587'939.–	2'642'308.–	2'324'431.–	2'389'359.–	2'619'849.–	4'437'548.–	4'441'444.–	3'278'387.–

EP: Éclairage public

total CHF 624'274.– ont été distribués aux bénéficiaires. Ce montant est 60% plus élevé que l'année 2024, principalement en raison de l'augmentation du nombre de demandes et du montant des aides octroyées dans les domaines de l'énergie, de la mobilité et de la biodiversité.

Énergies pour les bâtiments et équipements communaux

L'année 2025 a débuté avec des températures supérieures à la moyenne de janvier à avril. Cette météo clémente, combinée aux efforts constants de la Commune en matière d'efficacité énergétique dans les bâtiments et équipements publics, a permis de maîtriser la consommation d'énergie. Cependant, malgré ces mesures positives, la hausse des tarifs de l'électricité a entraîné une légère augmentation des dépenses annuelles liées à l'approvisionnement énergétique du patrimoine administratif par rapport à 2023.

Chaleur

Le graphique ci-après illustre l'évolution des consommations d'énergie thermique dans l'ensemble des bâtiments communaux ainsi que celle du mix énergétique utilisé pour le chauffage des bâtiments et la production d'eau chaude sanitaire.

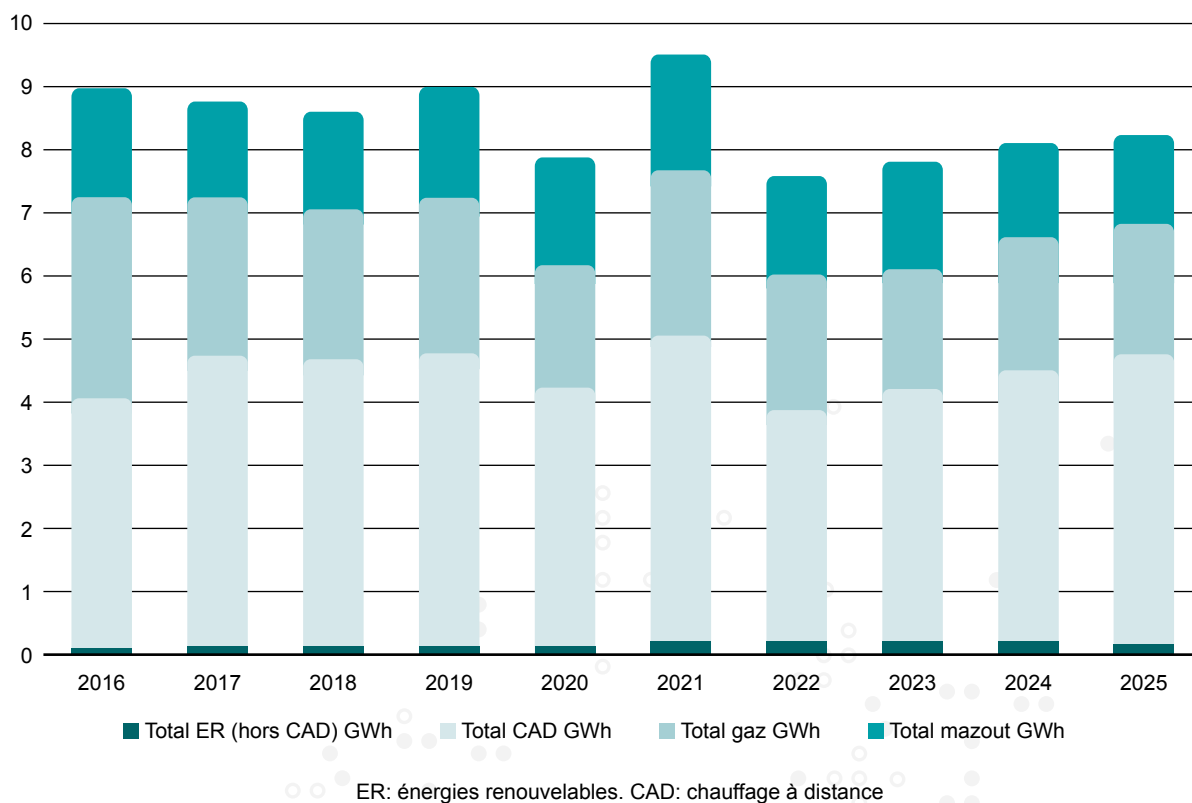
En 2025, plus de la moitié des besoins thermiques (56%) des bâtiments et équipements communaux ont été couverts par le chauffage à distance, contre 0% en 2008. Par ailleurs, près de 20% de l'énergie thermique consommée provient de sources renouvelables. Depuis 2024, la part d'énergie renouvelable dépasse celle du mazout dans le mix énergétique des bâtiments de la Commune. Les degrés-jour de chauffage, indicateurs du besoin en chauffage des bâtiments, se sont élevés à 2'992 pour l'année civile 2025 à Genève (source: Office cantonal de l'énergie, seuils de 16/20°C). Ce résultat est presque identique à l'année 2024 (2'990).

Électricité

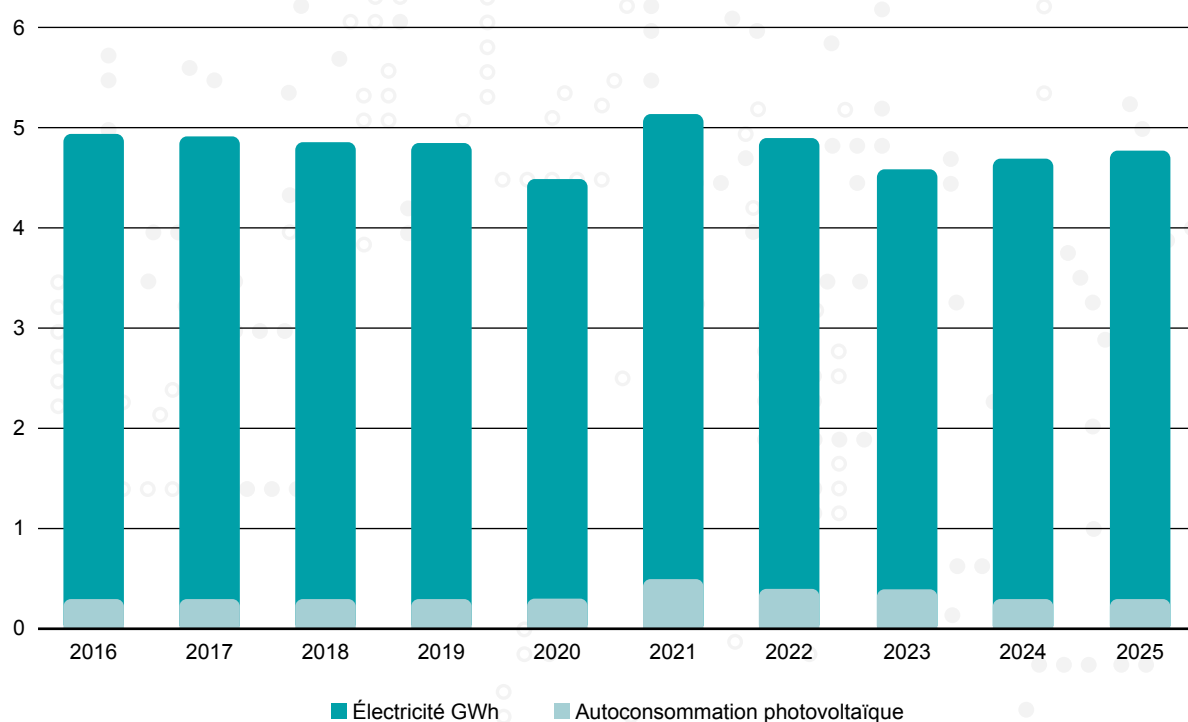
En 2025, la consommation électrique totale était en légère hausse par rapport à l'année 2024.

La totalité de l'électricité consommée est certifiée d'origine suisse et renouvelable. En outre, la Commune est propriétaire de 13 installations solaires pour une production brute cumulée, en 2025, de 560 MWh correspondant à 13% du total du volume annuel (4.4 GWh) consommé sur le réseau SIG par les bâtiments et équipements publics.

Consommation énergie thermique (chaleur)



Consommation énergie électrique



FINANCES

Dicastère de M. Laurent Tremblet

RAPPEL SUR LES ENJEUX DU BUDGET 2025

Le budget 2025 prévoyait une hausse de charges de presque CHF 11 millions (soit + 7%) par rapport au budget précédent, dont plus de la moitié étaient des coûts RH, un tiers des charges de transfert, le solde étant composé des autres charges usuelles.

En parallèle, il prévoyait une hausse de recettes de plus de CHF 8 millions, soit + 6% par rapport au budget 2024. Sur le total, plus de CHF 7 millions concernait les recettes fiscales, en hausse de 6% par rapport à l'année précédente. Les recettes fiscales des personnes physiques avaient été revues à la hausse de CHF 7 millions; celles des personnes morales avaient, elles, été revues à la hausse de plus de CHF 11 millions, sans y intégrer d'éléments conjoncturels. Nous avons tenu compte également de la baisse de recettes fiscales cantonale votée, ainsi que de celle de 2 centimes communaux, soit un montant total de CHF 9 millions. Nos estimations fiscales étaient de 13.59% supérieures à celles fournies par l'État de Genève.

Notre budget estimé prévoyait donc une perte de CHF -1'495'480.– (versus un excédent de revenus de CHF 542'781.– en 2024).

Notre plan des investissements décennal se montait à CHF 699 millions (2024: CHF 609 millions). Notre plan financier avait nécessité l'estimation de recettes supplémentaires de plusieurs centimes, pour retrouver l'équilibre afin d'intégrer les charges futures liées. Le renforcement de notre capacité financière était donc indispensable pour mener à bien notre ambitieuse évolution. Nous annonçons attendre avec impatience le résultat des comptes 2025 et les impacts de la baisse fiscale, ainsi que le mouvement des recettes des personnes morales liées à la conjoncture.

RÉSULTAT 2025

Plus de quinze mois plus tard, nos comptes affichent un résultat excédentaire de CHF 22'844'442.– (2024: CHF 34'551'826.–). Ce résultat s'explique principalement par des recettes supérieures au budget de CHF 20 millions, dont des recettes fiscales supérieures au budget de presque CHF 18 millions. Du côté des charges, un non-dépensé de CHF 4 millions améliore notre résultat.

ANALYSE DES RECETTES FISCALES

Les comptes finissent donc avec des recettes fiscales totales supérieures au budget de CHF 17'952'795.– (2024: CHF 45'811'724.–).

Recettes fiscales des personnes physiques, des personnes morales, impôt sur les chiens

L'État de Genève est chargé de traiter les impôts sur les personnes physiques et morales pour les communes. Il établit les comptes fiscaux, les estimations fiscales et se charge de la taxation. Ainsi la production complète d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation. Les déclarations fiscales 2025 sont complétées dès 2026. L'administration cantonale estime les recettes fiscales de l'année en tenant compte de différents paramètres, dont l'enquête conjoncturelle établie auprès d'un panel d'entreprises.

Ceci constitue un facteur d'incertitude important, sachant que les productions des années précédentes ne sont pas finalisées, sans oublier que le pourcentage de notifications a un fort impact sur la fiabilité de l'estimation. Les écarts sur exercices antérieurs nous le démontrent d'année en année: un grand nombre d'entreprises, dont les plus grands contribuables, mettent plusieurs années avant de compléter leur taxation.

Dans ses estimations budgétaires, l'État ne tient pas compte des impacts potentiels liés à l'augmentation de la population ou du nombre d'entreprises et de leurs employés et employés dans la Commune. Il revient au Conseil administratif de le faire, tâche complexe qu'il exécute avec circonspection. Notre estimation 2025 était ainsi de CHF 13'655'684.– supérieure à celle de l'État, soit à près de +13.59% (2024: CHF 6'206'548, +5% supérieure à celle de l'État).

Dans les comptes 2025, les recettes fiscales des personnes morales et physiques 2025 (incluant les correctifs des années précédentes) sont finalement de CHF 34'101'309.– supérieures au budget de l'État, soit +29% (2024: +45%, CHF +52'344'602.–).

Impôt sur les personnes morales

Pour l'impôt sur les personnes morales, nous enregistrons un écart positif de CHF 20'784'997.– (2024: CHF 39'925'538.–). C'est cet impôt qui représente la plus grande part de l'écart positif de nos recettes fiscales et donc de notre résultat annuel.

Si nous prenons la part liée aux correctifs des années précédentes, l'écart par rapport au budget se monte à CHF 9'044'071.– (2024: CHF 20'066'686.–). Le montant total des correctifs 2025 se monte à CHF 16 millions, il provient principalement des années 2022 à 2024 (2024: CHF 22 millions).

En ce qui concerne nos résultats fiscaux estimés sur l'année de taxation 2025, l'écart se monte à CHF 11'740'926.– par rapport au budget (2024: CHF 19'858'852.–). L'État nous a expliqué que l'écart provenait de 5 entreprises qui ont déposé leurs taxations 2023 et 2024 dans le courant de 2025; le delta ne provient donc pas de nouvelles entreprises. Le total de l'impôt estimé se monte à CHF 49 millions (2024: CHF 52 millions).

La commune de Meyrin semble une nouvelle fois bien lotie en comparaison avec la majorité des autres communes. On voit cependant que ces montants importants sont liés à une poignée d'entreprises dont la marche des affaires est très positive depuis quelques années.

Impôt sur les personnes physiques (y.c. impôt à la source)

En ce qui concerne l'impôt sur les personnes physiques (y.c. l'impôt à la source), l'écart négatif est de CHF -2'527'850.–, (2024: CHF 4'663'909.–), dont la moitié est due aux correctifs des années précédentes. Plus précisément, l'impôt sur les personnes physiques enregistre un écart de CHF 424'794.– (2024: CHF 1'423'549) et l'impôt à la source de CHF -2'952'644.– (2024: CHF 3'240'360.–).

Selon les informations de l'État, l'impôt à la source a subi une détérioration des recettes principalement pour les années 2023 et 2024, et par conséquent pour son estimation 2025. Ce résultat serait dû à un effet de masse et non à des cas spécifiques. Le montant total de l'impôt des personnes physiques (y compris correctifs) se monte à CHF 27 millions (2024: CHF 31 millions) et celui de l'impôt à la source à CHF 32 millions (2024: CHF 36 millions).

Fonds

Au niveau du fonds de péréquation (alimenté par 20% des recettes fiscales des personnes morales de l'ensemble du territoire), les recettes sont légèrement en baisse. L'écart négatif pour Meyrin est de CHF -283'083.– (2024: CHF -304'343.–). Le total est de CHF 3'822'819.– (2024: CHF 3'343'445.–).

Le fonds créé en remplacement de la taxe professionnelle (alimenté par 28.5 ct des impôts des personnes morales) est inférieur de CHF 43'982 au budget (2024: +CHF 1'847'705.–) et se monte à CHF 22'386'067.– (2024: CHF 24'266'587.–).

Taxe professionnelle

La fin de la taxe professionnelle a été votée pour le 31 décembre 2023. Les travaux de taxations liés aux années précédentes ont rapporté CHF 529'370.–, soit légèrement au-delà du budget (2024: CHF 2'173'670.–). Seuls trois dossiers restaient ouverts au 31 décembre 2025.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement totalisent CHF 157 millions (2024: CHF 164 millions). Le non-dépensé de CHF 4 millions provient principalement des charges salariales et des charges de biens et services.

INVESTISSEMENTS

En 2025, nos charges d'investissements s'élèvent à CHF 28'021'094.– (2024: CHF 17'495'114.–) et les recettes à CHF 2'353'125.– (2024: CHF 1'181'094.–), soit CHF 25'667'969.– (2024: CHF 16'314'020.–) d'investissements nets.

Ces investissements sont bien loin des CHF 49 millions estimés au budget. Cela s'explique principalement par le retard pris sur certains projets, dont la rénovation de l'école de Meyrin-Village, la Voie verte, l'achat de la parcelle Caillat, le centre commercial Champs-Fréchets et le BHNS.

EMPRUNTS

Il n'y a pas eu d'emprunt supplémentaire nécessaire en 2025; nous avons même pu rembourser un emprunt de CHF 5'000'000.–. Le montant total d'emprunts s'élève à CHF 52'000'000.– au 31 décembre 2025 (2024: CHF 57'000'000.–). Les investissements 2025 ont donc été entièrement autofinancés.

CONCLUSION

Les résultats fiscaux 2025 étaient très attendus. La baisse fiscale de presque CHF 10 millions entrée en vigueur dès 2025 est couverte par les recettes fiscales. Mais une question centrale se pose : les recettes fiscales à venir permettront-elles de financer les charges de fonctionnement découlant des investissements à venir, ainsi que des autres évolutions budgétaires (dont le développement de prestations publiques) ? L'augmentation voulue par l'ensemble de la classe politique des places de crèches, le développement de Corzon, le développement d'équipements publics à Cointrin (en lien avec la hausse de la population), notre nouveau centre de voirie, les différentes rénovations et agrandissements, ainsi que les changements liés à des décisions cantonales génèrent non seulement des coûts d'investissements, mais également des charges de fonctionnement supplémentaires importantes.

Les développements de la situation géopolitique actuelle et future – ainsi que leurs impacts sur l'économie – devront être suivis de près, tout comme l'évolution des entreprises sur notre territoire. Rappelons en effet que nos résultats toujours positifs sont liés à une poignée d'entreprises, dont la marche des affaires est très prospère depuis quelques années. Ces éléments rappellent toute la difficulté d'établir des estimations fiscales sur des données soumises à de fortes variations potentielles et de piloter une administration telle que la nôtre.

Nous n'avons jusqu'ici jamais dû faire de priorisations liées aux prestations supplémentaires. Mais au vu de tous les projets en cours et ceux en gestation – projets sur lesquels ont été posées des intentions politiques – il sera nécessaire, dans cette législature de déterminer des priorités. Les décisions prises aujourd'hui impacteront non seulement la qualité des prestations de demain, mais aussi la situation financière de la Ville.

J'aimerais conclure en adressant d'abord tous mes remerciements à l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs. Jour après jour, par vents et marées, elles et ils mettent leur professionnalisme et leurs compétences au service de notre administration et de nos administrées et administrés. Sans elles et sans eux, nous ne pourrions rendre des prestations d'un tel niveau de qualité à nos citoyennes et citoyens.

Un merci particulier ensuite au service des finances pour l'établissement des comptes annuels 2025, ainsi que l'énorme travail de nomenclature et de contrôle minutieux que requiert un tel exercice.

Nous remercions enfin le Conseil municipal pour son soutien et l'ensemble de la population pour sa confiance.

Nous vous proposons de renvoyer les comptes à l'étude dans les commissions organisées et agendées.

Laurent Tremblet

Conseiller administratif en charge des finances

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025, EN CHF

	31 décembre 2024	31 décembre 2025
1. ACTIF	494'326'299,32	502'900'560,19
10. Patrimoine financier	241'354'115,92	240'046'600,04
100. Disponibilités et placements à court terme	78'359'551,58	58'503'957,79
101. Créances	28'189'417,86	25'721'547,24
102. Placements financiers à court terme	25'000'000,00	42'000'000,00
104. Actifs de régularisation	8'103'243,83	12'218'943,86
106. Marchandises, fournitures et travaux en cours	100'253,41	27'827,69
107. Placements financiers	12'417'673,30	12'550'226,05
108. Immobilisations corporelles PF	89'183'975,94	89'024'097,41
14. Patrimoine administratif	252'972'183,40	262'853'960,15
140. Immobilisations corporelles	240'058'876,78	248'393'988,16
142. Immobilisations incorporelles du PA	199'870,96	234'498,32
145. Participations, capital social	2'414'691,75	2'414'691,75
146. Subventions d'investissements	10'298'743,91	11'810'781,92
2. PASSIF	494'326'299,32	502'900'560,19
20. Capitaux de tiers	97'498'949,73	83'228'768,60
200. Engagements courants	6'560'797,60	7'533'879,46
201. Engagements financiers à court terme	5'000'000,00	5'000'000,00
204. Passifs de régularisation	21'111'947,43	11'327'991,66
205. Provisions à court terme	12'524'990,62	12'081'330,51
206. Engagements financiers à long terme	52'170'654,68	47'155'034,57
209. Engagements envers les financements spéciaux des capitaux de tiers	130'559,40	130'559,40
29. Capital propre	396'827'349,59	419'671'791,59
291. Fonds enregistrés comme capital propre	1'989'747,81	1'986'678,40
299. Excédent/découvert du bilan	394'837'601,78	417'685'113,19

COMPTE DE RÉSULTAT 2025, EN CHF

Description	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
Charges d'exploitation	162'541'535,30	160'219'509,00	155'368'980,80
30. Charges de personnel	76'883'363,98	73'790'499,00	71'376'654,95
31. Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	30'970'939,51	28'064'731,00	25'632'316,85
33. Amortissements du patrimoine administratif	14'504'445,03	15'417'444,00	15'259'956,00
36. Charges de transfert	40'182'786,78	42'938'535,00	43'100'053,00
37. Subventions redistribuées	-	8'300,00	-
Revenus d'exploitation	191'326'680,06	153'512'833,00	172'014'999,47
40. Revenus fiscaux	172'051'394,32	133'671'951,00	151'624'745,85
42. Taxes	12'297'571,20	12'269'125,00	13'023'471,22
43. Revenus divers	184'682,10	457'369,00	384'401,92
46. Revenus de transfert	6'793'032,44	7'106'088,00	6'982'380,48
47. Subventions à redistribuer	-	8'300,00	-
Résultat d'exploitation	28'785'144,76	-6'706'676,00	16'646'018,67
34. Charges financières	904'719,74	915'821,00	1'013'314,31
44. Revenus financiers	6'671'400,93	6'127'017,00	7'211'737,64
Résultat financier	5'766'681,19	5'211'196,00	6'198'423,33
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	34'551'825,95	-1'495'480,00	22'844'442,00
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	-	-	-
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	34'551'825,95	-1'495'480,00	22'844'442,00

*dans ce tableau, les imputations internes 39/49 n'apparaissent pas.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 2025, EN CHF

	2024	2025
Résultat total du compte de résultats	34'551'825,95	22'844'442,00
+ Amortis. du PA et subventions d'investissements (planifiés, non planifiés, complémentaires)	14'918'467,70	15'786'192,40
+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes / bénéfices de change	-	-
+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	-170'612,00	-139'782,05
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	-5'921'630,90	-687'571,50
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	1'637'031,10	-4'165'716,02
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	20'042,70	72'425,72
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	448'832,77	975'172,86
+ Augmentation / - diminution des provisions	2'514'874,78	-443'687,11
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	8'797'457,20	-7'997'576,50
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle	56'796'289,30	26'243'899,80
- Subventions d'investissements acquises	343'375,00	2'254'908,34
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	343'375,00	2'254'908,34
- Immobilisations corporelles	-15'165'787,08	-24'152'218,32
- Immobilisations incorporelles	-188'258,65	-62'630,36
- Participations et capital social	-300,00	-
- Propres subventions d'investissements	-1'990'605,63	-2'038'274,41
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-17'344'951,36	-26'253'123,09
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA	-17'001'576,36	-23'998'214,75
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immob. corp. du PF	-1'217'294,78	-66'484,13
- Prêts à court terme / + remboursement prêts à court terme	-25'000'000,00	-17'000'000,00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF	-26'217'294,78	-17'066'484,13
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement	-43'218'871,14	-41'064'698,88
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-	-
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	125'985,24	-5'034'794,71
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	125'985,24	-5'034'794,71
Variation des liquidités et placements à court terme	13'703'403,40	-19'855'593,79

Ce solde de CHF 19'855'593,79 correspond à la variation de la nature 100.

MEYRIN – ÉVOLUTION 2020-2025 – QUELQUES CHIFFRES CLÉS (MONTANTS EN CHF)

Libellé	2021	2022	2023	2024	2025
Population	26'372	26'624	26'871	27'000	27'365
évolution	215	252	247	129	365
	1%	1%	1%	0%	1%
Places de crèches - à la journée*	362	362	366	370	372
évolution	0	0	4	4	2
	0%	0%	1%	1%	0%
Places de crèches - à temps partiel*	76	76	76	76	75
Enfants 1P-8P	2'438	2'554	2'543	2'615	2'645
évolution	82	116	-11	72	30
	3%	5%	-0%	3%	1%
ETP au 31 décembre	381	392	400	415	430
évolution	12	12	7	15	15
	3%	3%	2%	4%	4%
Nombre de contribuables TPC	2'182	2'287	2'315	-	-
évolution	24	105	28	-	-
	1%	5%	1%	-	-
RECETTES	132'724'648.-	161'124'598.-	166'507'715.-	198'913'674.-	179'988'859.-
évolution	16'725'346.-	28'399'950.-	5'383'117.-	32'405'958.-	-18'924'815.-
	14%	21%	3%	19%	-10%
CHARGES	123'280'303.-	138'401'211.-	140'878'866.-	164'361'848.-	157'144'417.-
évolution	7'808'689.-	15'120'909.-	2'477'654.-	23'482'982.-	-7'217'431.-
	7%	12%	2%	17%	-4%
RÉSULTAT	9'444'346.-	22'723'387.-	25'628'850.-	34'551'826.-	22'844'442.-
DETTES	55'000'000.-	55'000'000.-	57'000'000.-	57'000'000.-	52'000'000.-
évolution	15'000'000.-	0	2'000'000.-	0	-5'000'000.-
	38%	0%	4%	0%	9%
INVESTISSEMENTS BRUTS	28'820'319.-	28'579'499.-	19'069'168.-	17'495'114.-	28'021'094.-
RECETTES	11'595'819.-	3'523'632.-	4'692'727.-	1'181'094.-	2'353'125.-
INVESTISSEMENTS NETS	17'224'501.-	25'055'867.-	14'376'441.-	16'314'020.-	25'667'969.-
Degré d'autofinancement	136,51%	147,73%	280,43%	303,24%	150,50%
CENTIME ADDITIONNEL	44	44	44	44	42
Valeur du centime	2'068'043.-	2'606'707.-	2'680'643.-	3'231'715.-	2'971'861.-
Impôt PP (IBO, IS, IPC)	59'068'284.-	63'372'623.-	62'355'809.-	67'063'909.-	59'455'151.-
évolution	4'051'708.-	4'304'339.-	-1'016'814.-	4'708'101.-	-7'608'759.-
	7%	7%	-2%	8%	-11%
Impôt PM	31'925'607.-	51'322'505.-	55'592'481.-	75'131'538.-	65'362'997.-
évolution	13'766'587.-	19'396'898.-	4'269'976.-	19'539'057.-	-9'768'541.-
	76%	61%	8%	35%	-13%
Impôt sur les chiens		66'362.-	74'803.-	72'245.-	68'343.-
évolution			8'440.-	-2'558.-	-3'903.-
			13%	-3%	-5%
Taxe professionnelle	17'526'958.-	17'711'157.-	19'112'422.-	2'173'670.-	529'370.-
évolution	-3'605'142.-	184'199.-	1'401'265.-	-16'938'752.-	-1'644'300.-
	-17%	1%	8%	-89%	-76%
Fonds de compensation TPC				24'266'587.-	22'386'067.-
Subvention du Fonds Intercommunal				500'000.-	1'000'000.-
évolution				24'766'587.-	23'386'067.-
				100%	100%
Fonds Péréquation - PM (recettes)	3'793'215.-	4'181'464.-	5'410'198.-	3'343'445.-	3'822'819.-
évolution	981'757.-	388'249.-	1'228'734.-	-2'066'753.-	479'374.-
	35%	10%	29%	-38%	14%
Compensation financière en faveur des communes frontalières (charges)	8'315'218.-	8'398'941.-	9'926'036.-	9'731'983.-	10'813'299.-
évolution	-68'763.-	83'723.-	1'527'095.-	-194'053.-	1'081'316.-
	-1%	1%	18%	-2%	11%
Péréquation financière intercommunale (charges)	1'619'302.-	1'538'213.-	3'994'931.-	6'105'388.-	6'927'103.-
évolution	-361'877.-	-81'089.-	2'456'718.-	2'110'457.-	821'715.-
	-18%	-5%	160%	53%	13%
Compensation verticale IFD (recettes)	753'667.-	1'276'009.-	2'145'036.-	3'015'790.-	3'211'737.-
évolution	374'648.-	522'342.-	869'027.-	870'755.-	195'947.-
		69%	68%	41%	6%
Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (recettes)	822'085.-	793'013.-	1'327'973.-	1'245'244.-	761'928.-
évolution	61'750.-	-29'072.-	534'960.-	-82'729.-	-483'316
		-4%	67%	-6%	-39%

* places de crèches à la journée, yc accueil familial de jour, places de crèches à temps-partiel, yc garderie la Framboise.



IMPRESSUM

Compte rendu administratif
et financier 2025
Commune de Meyrin

ÉDITEUR

Commune de Meyrin
Rue des Boudines 2
Case postale 367
1217 Meyrin 1
www.meyrin.ch

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Outline Communication, Meyrin

IMPRESSION

NBmedia, Plan-les-Ouates

NATURE DU PAPIER

Image Impact FSC

TIRAGE

40 exemplaires

